
THE LIBRARY OF CONGRESS
1800



*Sans autre défense qu'une grande confiance en Dieu,
il échappa à tant de coups mortels.*

Lettres édifiantes et curieuses.

NOUVELLES DES MISSIONS D'AMÉRIQUE

EXTRAITES des Lettres Edifiantes & Curieuses.



Nous te remercions tous de nous avoir donné le Baptême. pag. 30

Paris

Librairie Martial Ardant Frères

Rue Hautefeuille, 14.

LIMOGES

Même Maison de Commerce

NOUVELLES
DES
MISSIONS D'AMERIQUE,
EXTRAITES
DES LETTRES ÉDIFIANTES.

MISSIONS DU CANADA.

Lettre (Extrait) du Père Sébastien Rasles, Missionnaire dans la Nouvelle-France, à son frère.

A Narantsouak, ce 12 octobre 1723.

Monsieur et très-cher frère, je ne puis me refuser plus long-temps aux aimables instances que vous me faites dans toutes vos lettres, de vous informer un peu en détail de mes occupations, et du caractère des nations sauvages au milieu desquelles la Providence m'a placé depuis tant d'années. Je le fais d'autant plus volontiers, qu'en me conformant sur cela à des désirs si empressés de votre part, je satisfais encore plus votre tendresse que votre curiosité.

Ce fut le 23 de juillet de l'année 1689 que je m'embarquai à la Rochelle; et, après trois mois d'une navigation assez heureuse, j'arrivai à Québec le 13 octobre de la même année. Je m'appliquai d'abord à apprendre la langue de

telle sorte qu'ils représentent diverses figures très-régulières qui ont leur agrément. C'est avec cette rassade que nos sauvages nouent et tressent leurs cheveux sur les oreilles et par derrière ; ils s'en font des pendans d'oreilles, des colliers, des jarretières, des ceintures larges de cinq à six pouces, et avec cette sorte d'ornement ils s'estiment beaucoup plus que ne fait un Européen avec tout son or et ses pierreries.

L'occupation des hommes est la chasse ou la guerre. Celle des femmes est de rester au village, et d'y faire, avec de l'écorce, des paniers, des sacs, des boîtes, des écuelles, des plats, etc. Elles cousent l'écorce avec des racines, et en font divers meubles fort proprement travaillés. Les canots se font pareillement d'une seule écorce, mais les plus grands ne peuvent guère contenir que six ou sept personnes. C'est avec ces canots, faits d'une écorce qui n'a guère que l'épaisseur d'un écu, qu'ils passent des bras de mer, et qu'ils naviguent sur les plus dangereuses rivières, et sur des lacs de quatre à cinq cents lieues de tour. J'ai fait ainsi plusieurs voyages sans avoir couru aucun risque. Il n'est arrivé qu'une seule fois qu'en traversant le fleuve Saint-Laurent, je me trouvai tout à coup enveloppé de monceaux de glaces d'une énorme grandeur : le canot en fut crevé; aussitôt les deux sauvages qui me conduisoient s'écrièrent : « Nous sommes morts, c'en est fait, il faut périr. » Cependant, faisant un effort, ils sautèrent sur une de ces glaces flottantes. Je fis comme eux, et, après avoir tiré le canot, nous le portâmes jusqu'à l'extrémité de cette glace. Là, il fallut nous remettre dans le canot pour

gagner un autre glaçon ; et c'est ainsi que, sautant de glaçon en glaçon, nous arrivâmes enfin au bord du fleuve, sans autre incommodité que d'être bien mouillés et transis de froid.

Rien n'égale la tendresse que les sauvages ont pour leurs enfans. Dès qu'ils sont nés, ils les mettent sur un petit bout de planche couverte d'une étoffe et d'une petite peau d'ours, dans laquelle ils les enveloppent, et c'est là leur berceau. Les mères les portent sur le dos, d'une manière commode pour les enfans et pour elles. A peine les garçons commencent-ils à marcher, qu'ils s'exercent à tirer de l'arc. Ils y deviennent si adroits, qu'à l'âge de dix ou douze ans ils ne manquent pas de tuer l'oiseau qu'ils tirent. J'en été surpris, et j'aurois peine à le croire si je n'en avois pas été témoin.

Ce qui me révolta le plus lorsque je commençai à vivre avec les sauvages, ce fut de me voir obligé de prendre avec eux mes repas. Rien de plus dégoûtant : après avoir rempli de viande leur chaudière, ils la font bouillir tout au plus trois quarts d'heure ; après quoi ils la retirent de dessus le feu, ils la servent dans des écuelles d'écorce, et la partagent à tous ceux qui sont dans leur cabane. Chacun mord dans cette viande comme on feroit dans un morceau de pain. Ce spectacle ne me donnoit pas beaucoup d'appétit, et ils s'aperçurent bientôt de ma répugnance. « Pourquoi ne manges-tu pas ? » me dirent-ils. Je leur répondis que je n'étois point accoutumé à manger ainsi de la viande, sans y joindre un peu de pain. « Il faut te vaincre, me répliquèrent-ils ; cela est-il si difficile à un patriarche qui sait prier parfaitement ? Nous

nous surmontons bien, nous autres, pour croire ce que nous ne voyons pas. » Alors il n'y a plus à délibérer; il faut bien se faire à leurs manières et à leurs usages, afin de mériter leur confiance et de les gagner à Jésus-Christ. Leurs repas ne sont pas réglés comme en Europe, ils vivent au jour la journée. Tant qu'ils ont de quoi faire bonne chère, ils en profitent, sans se mettre en peine s'ils auront de quoi vivre les jours suivans. Ils aiment passionnément le tabac : hommes, femmes, filles, tous fument presque continuellement. Leur donner un morceau de tabac, c'est leur faire plus de plaisir que de leur donner leur pesant d'or. Au commencement de juin, et lorsque la neige est presque toute fondue, ils sèment du *skamgnar ;* c'est ce que nous appelons du blé de Turquie ou du blé d'Inde. Leur façon de le semer est de faire avec les doigts, ou avec un petit bâton, différens trous en terre, et de jeter dans chacun huit ou neuf grains, qu'ils couvrent de la même terre qu'ils ont tirée pour faire le trou. Leur récolte se fait à la fin d'août.

C'est au milieu de ces peuples, qui passent pour les moins grossiers de tous nos sauvages, que je fis l'apprentissage de Missionnaire. Ma principale occupation fut l'étude de leur langue : elle est très-difficile à apprendre, surtout quand on n'a point d'autres maîtres que des sauvages. Ils ont plusieurs caractères qu'ils n'expriment que du gosier, sans faire aucun mouvement des lèvres ; *ou*, par exemple, est de ce nombre, et c'est pourquoi, en l'écrivant, nous le marquons par le chiffre 8, pour le distinguer des autres caractères. Je passois une

partie de la journée dans leurs cabanes à les entendre parler. Il me fallait apporter une extrême attention pour combiner ce qu'ils disoient, et en conjecturer la signification : quelquefois je rencontrois juste ; le plus souvent je me trompois, parce que n'étant point fait au manége de leurs lettres gutturales, je ne répétois que la moitié du mot, et par là je leur apprêtois à rire. Enfin, après cinq mois d'une continuelle application, je vins à bout d'entendre tous leurs termes; mais cela ne suffisoit pas pour m'exprimer selon leur goût : j'avois encore bien du chemin à faire pour attraper le tour et le génie de la langue, qui est tout-à-fait différent du génie et du tour de nos langues d'Europe. Pour abréger le temps, et me mettre plus tôt en état d'exercer mes fonctions, je fis choix de quelques sauvages qui avoient le plus d'esprit, et qui parloient le mieux. Je leur disois grossièrement quelques articles du catéchisme, et eux me le rendoient dans toute la délicatesse de leur langue; je les mettois aussitôt sur du papier ; et, par ce moyen, je me fis, en assez peu de temps, un dictionnaire, et un catéchisme qui contenoit les principes et les mystères de la religion.

On ne peut disconvenir que la langue des sauvages n'ait de vraies beautés, et je ne sais quoi d'énergique dans le tour et la manière dont ils s'expriment. Je vais vous en rapporter un exemple. Si je vous demandois pourquoi Dieu vous a créé, vous me répondriez que c'est pour le connoître, l'aimer et le servir, et par ce moyen mériter la gloire éternelle. Que je fasse la même question à un sauvage, il me répondra ainsi dans le tour de sa langue : « Le grand

génie a pensé de nous : Qu'ils me connoissent, qu'ils m'aiment, qu'ils m'honorent et qu'ils m'obéissent ; pour lors je les ferai entrer dans mon illustre félicité. » Si je voulois vous dire dans leur style que vous auriez bien de la peine à apprendre la langue sauvage, voici comme il faudroit m'exprimer : « Je pense de vous, mon cher frère : Qu'il aura de peine à apprendre la langue sauvage ! »

La langue des Hurons est la maîtresse-langue des sauvages ; et, quand on la possède, en moins de trois mois on se fait entendre aux cinq nations iroquoises. C'est la plus majestueuse et en même temps la plus difficile de toutes les langues des sauvages. Cette difficulté ne vient pas seulement de leurs lettres gutturales, mais encore plus de la diversité des accens ; car souvent deux mots composés des mêmes caractères ont des significations toutes différentes. Le P. Chaumont, qui a demeuré cinquante ans parmi les Hurons, en a composé une grammaire, qui est fort utile à ceux qui arrivent nouvellement dans cette Mission. Néanmoins un Missionnaire est heureux, lorsque avec ce secours, après dix ans d'un travail constant, il s'exprime élégamment dans cette langue.

Chaque nation sauvage a sa langue particulière : ainsi les Abnakis, les Hurons, les Iroquois, les Algonquins, les Illinois, les Miamis, etc., ont chacun leur langage. On n'a point de livres pour apprendre ces langues, et, quand on en auroit, ils seroient assez inutiles : l'usage est le seul maître qui puisse nous instruire. Comme j'ai travaillé dans quatre Missions différentes de sauvages, savoir : parmi les Abnakis, les Algon-

quins, les Hurons et les Illinois, j'ai été obligé d'apprendre ces différentes langues.

Il y avoit près de deux ans que je demeurois chez les Abnakis, lorsque je fus rappelé par mes supérieurs : ils me destinèrent à la Mission des Illinois, qui venoient de perdre leur Missionnaire. J'allai donc à Québec, où, après avoir employé trois mois à étudier la langue algonquine, je m'embarquai le 13 d'août dans un canot pour me rendre chez les Illinois; leur pays est éloigné de Québec de plus de huit cents lieues. Vous jugez bien qu'un si long voyage dans ces terres barbares ne se peut faire sans courir de grands risques, et sans souffrir beaucoup d'incommodités. J'eus à traverser des lacs d'une étendue immense, et où les tempêtes sont aussi fréquentes que sur la mer. Il est vrai qu'on a l'avantage de mettre pied à terre tous les soirs; mais l'on est heureux lorsqu'on trouve quelque roche plate où l'on puisse passer la nuit. Quand il tombe de la pluie, l'unique moyen de s'en garantir est de se mettre sous le canot renversé. On court encore de plus grands dangers sur les rivières, principalement dans les endroits où elles coulent avec une extrême rapidité. Alors le canot vole comme un trait, et s'il vient à toucher quelqu'un des rochers qui s'y trouvent en quantité, il se brise en mille pièces; ce malheur arriva à quelques-uns de ceux qui m'accompagnoient dans d'autres canots, et c'est par une protection singulière de la bonté divine que je n'éprouvai pas le même sort; car mon canot donna plusieurs fois contre ces rochers, sans en recevoir le moindre dommage. Enfin, on risque de souffrir

ce que la faim a de plus cruel; la longueur et la difficulté de ces sortes de voyages ne permettent d'emporter avec soi qu'un sac de blé de Turquie; on suppose que la chasse fournira sur la route de quoi vivre; mais si le gibier y manque, on se trouve exposé à plusieurs jours de jeûne. Alors toute la ressource qu'on a est de chercher une espèce de feuilles que les sauvages nomment *kengnessanaak*, et les Français *tripes de roches*. On les prendroit pour du cerfeuil, dont elles ont la figure, si elles n'étoient pas beaucoup plus larges. On les sert ou bouillies ou rôties; celles-ci, dont j'ai mangé, sont moins dégoûtantes.

Je n'eus pas à souffrir beaucoup de la faim jusqu'au lac des Hurons; mais il n'en fut pas de même de mes compagnons de voyage: le mauvais temps ayant dispersé leurs canots, ils ne purent me rejoindre. J'arrivai le premier à Missilimakinak, d'où je leur envoyai des vivres, sans quoi ils seroient morts de faim. Ils avoient passé sept jours sans autre nourriture que celle d'un corbeau, qu'ils avoient tué plutôt par hasard que par adresse; car ils n'avoient pas la force de se soutenir. La saison étoit trop avancée pour continuer ma route jusqu'aux Illinois, d'où j'étois encore éloigné d'environ quatre cents lieues. Ainsi il me fallut rester à à Missilimakinak, où il y avoit deux de nos Missionnaires, l'un parmi les Hurons, et l'autre chez les Outaouacks. Ceux-ci sont fort superstitieux et très-attachés aux jongleries de leurs charlatans. Ils s'attribuent une origine aussi insensée que ridicule. Ils prétendent sortir de trois familles, et chaque famille est composée

de cinq cents personnes. Les uns sont de la famille de Michabou, c'est-à-dire du Grand-Lièvre. Ils prétendent que ce Grand-Lièvre étoit un homme d'une prodigieuse grandeur ; qu'il tendoit des filets dans l'eau à dix-huit brasses de profondeur, et que l'eau lui venoit à peine aux aisselles ; qu'un jour, pendant le déluge, il envoya le castor pour découvrir la terre ; mais que cet animal n'étant point revenu, il fit partir la loutre, qui rapporta un peu de terre couverte d'écume ; qu'il se rendit à l'endroit du lac où se trouvoit cette terre, laquelle formoit une petite île; qu'il marcha dans l'eau tout à l'entour, et que cette île devint extrordinairement grande. C'est pourquoi ils lui attribuent la création de la terre. Ils ajoutent qu'après avoir achevé cet ouvrage, il s'envola au ciel, qui est sa demeure ordinaire ; mais qu'avant de quitter la terre, il ordonna que, quand ses descendans viendroient à mourir, on brûleroit leurs corps, et qu'on jetteroit leurs cendres en l'air, afin qu'ils pussent s'élever plus aisément vers le ciel ; que, s'ils y manquoient, la neige ne cesseroit pas de couvrir la terre ; que leurs lacs et leurs rivières demeureroient glacés ; et que, ne pouvant point pêcher de poissons, qui est leur nourriture ordinaire, ils mourroient tous au printemps prochain.

En effet, il y a peu d'années que, l'hiver ayant beaucoup plus duré qu'à l'ordinaire, ce fut une consternation générale parmi les sauvages de la famille du Grand-Lièvre. Ils eurent recours à leurs jongleries accoutumées ; ils s'assemblèrent plusieurs fois pour aviser aux moyens de dissiper cette neige ennemie, qui s'obstinoit

à demeurer sur la terre, lorsqu'une vieille femme s'approchant d'eux : « Mes enfans, leur dit-elle, vous n'avez pas d'esprit ; vous savez les ordres qu'a laissés le Grand-Lièvre, de brûler les corps morts et de jeter leurs cendres au vent, afin qu'ils retournent plus promptement au ciel, leur patrie ; et vous avez négligé ces ordres, en laissant à quelques journées d'ici un homme mort sans le brûler, comme s'il n'étoit pas de la famille du Grand-Lièvre. Réparez incessamment votre faute ; ayez soin de le brûler, si vous voulez que la neige se dissipe. — Tu as raison, notre mère, répondirent-ils ; tu as plus d'esprit que nous, et le conseil que tu nous donnes nous rend la vie. » Aussitôt ils députèrent vingt-cinq hommes pour aller brûler ce corps ; ils employèrent environ quinze jours dans ce voyage : pendant ce temps le dégel vint, et la neige se dissipa. On combla d'éloges et de présens la vieille femme qui avoit donné l'avis, et cet événement, tout naturel qu'il étoit, servit beaucoup à les entretenir dans leur folle et superstitieuse crédulité.

La seconde famille des Outaouacks prétend être sortie de Namepich, c'est-à-dire de la Carpe. Ils disent qu'une carpe ayant fait des œufs sur le bord de la rivière, et le soleil y ayant dardé ses rayons, il s'en forma une femme, de laquelle ils sont descendus : ainsi ils se disent de la famille de la Carpe. La troisième famille des Outaouacks attribue son origine à la patte d'un *machova*, c'est-à-dire d'un ours, et ils se disent de la famille de l'Ours, mais sans expliquer de quelle manière ils en sont sortis. Lorsqu'ils tuent quelqu'un de ces ani-

maux, ils lui font un festin de sa propre chair; ils lui parlent, ils le haranguent : « N'aie point de pensée contre nous, lui disent-ils, parce que nous t'avons tué : tu as de l'esprit; tu vois que nos enfans souffrent la faim; ils t'aiment, ils veulent te faire entrer dans leurs corps; ne t'est-il pas glorieux d'être mangé par des enfans de capitaines? » Il n'y a que la famille du Grand-Lièvre qui brûle les cadavres; les deux autres familles les enterrent. Quand quelque capitaine est décédé, on prépare un vaste cercueil, où, après avoir couché le corps revêtu de ses plus beaux habits, on y renferme avec lui sa couverture, son fusil, sa provision de poudre et de plomb, son arc, ses flèches, sa chaudière, son plat, des vivres, son casse-tête, son calumet, sa boîte de vermillon, son miroir, des colliers de porcelaine, et tous les présens qui se sont faits à sa mort selon l'usage. Ils s'imaginent qu'avec cet équipage il fera plus heureusement son voyage en l'autre monde, et qu'il sera mieux reçu des grands capitaines de la nation, qui le conduiront avec eux dans un lieu de délices. Tandis que tout s'ajuste dans le cercueil, les parens du mort assistent à la cérémonie en pleurant à leur manière, c'est-à-dire en chantant d'un ton lugubre, et remuant en cadence un bâton auquel ils ont attaché plusieurs petites sonnettes.

Où la superstition de ces peuples paroît le plus extravagante, c'est dans le culte qu'ils rendent à ce qu'ils appellent leur *manitou :* comme ils ne connoissent guère que les bêtes avec lesquelles ils vivent dans les forêts, ils imaginent dans ces bêtes, ou plutôt dans leurs peaux, ou

dans leur plumage, une espèce de génie qui gouverne toutes choses, et qui est le maître de la vie et de la mort. Il y a, selon eux, des *manitous* communs à toute la nation, et il y en a de particuliers pour chaque personne. Oussakita, disent-ils, est le grand *manitou* de toutes les bêtes qui marchent sur la terre ou qui volent dans l'air. C'est lui qui les gouverne; ainsi, lorsqu'ils vont à la chasse, ils lui offrent du tabac, de la poudre et du plomb, et des peaux bien apprêtées, qu'ils attachent au bout d'une perche; et l'élevant en l'air: « Oussakita, lui disent-ils, nous te donnons à fumer, nous t'offrons de quoi tuer des bêtes; daigne agréer ces présens, et ne permet pas qu'elles échappent à nos traits; laisse-nous en tuer un grand nombre, et des plus grasses, afin que nos enfans ne manquent ni de vêtemens ni de nourriture. » Ils nomment *Michibichi* le *manitou* des eaux et des poissons, et lui font un sacrifice à peu près semblable, lorsqu'ils vont à la pêche ou qu'ils entreprennent un voyage. Ce sacrifice consiste à jeter dans l'eau du tabac, des vivres, des chaudières, en lui demandant que les eaux de la rivière coulent plus lentement, que les rochers ne brisent pas leurs canots, et qu'il leur accorde une pêche abondante. Outre ces *manitous* communs, chacun a le sien particulier, qui est un ours ou un castor, ou une outarde, ou quelque bête semblable. Ils portent la peau de cet animal à la guerre, à la chasse et dans leurs voyages, se persuadant qu'elle les préservera de tout danger, et qu'elle les fera réussir dans leurs entreprises. Quand un sauvage veut se donner un *manitou*, le premier

animal qui se présente à son imagination durant le sommeil, est d'ordinaire celui sur lequel tombe son choix : il tue une bête de cette espèce; il met sa peau ou son plumage, si c'est un oiseau, dans le lieu le plus honorable de sa cabane; il prépare un festin en son honneur, pendant lequel il lui fait sa harangue dans les termes les plus respectueux; après quoi il est reconnu pour son *manitou.*

Aussitôt que je vis arriver le printemps, je partis de Missilimakinak pour me rendre chez les Illinois. Je trouvai sur ma route plusieurs nations sauvages, entre autres les Maskoutings, les Jakis, les Omikoues, les Iripegouans, les Outagamis, etc. Toutes ces nations ont leur langage particulier; mais, pour tout le reste, ils ne diffèrent en rien des Outaouacks. Un Missionnaire, qui demeure à la baie des Puants, fait de temps en temps des excursions parmi ces sauvages, pour les instruire des vérités de la religion. Après quarante jours de marche, j'entrai dans la rivière des Illinois, et, ayant avancé cinquante lieues, j'arrivai à leur premier village, qui étoit de trois cents cabanes, toutes de quatre ou cinq feux. Un feu est toujours pour deux familles. Ils ont onze villages de leur nation. Dès le lendemain de mon arrivée, je fus invité par le principal chef à un grand repas qu'il donnoit aux plus considérables de la nation. Il avoit fait pour cela tuer plusieurs chiens : un pareil festin passe parmi les sauvages pour un festin magnifique; c'est pourquoi on le nomme le *festin des capitaines.* Les cérémonies qu'on y observe sont les mêmes parmi toutes ces nations. C'est d'ordinaire dans ces

sortes de festins que les sauvages délibèrent sur leurs affaires les plus importantes, comme, par exemple, lorsqu'il s'agit ou d'entreprendre la guerre contre leurs voisins, ou de la terminer par des propositions de paix. Quand tous les conviés furent arrivés, ils se rangèrent tout autour de la cabane, s'asseyant ou sur la terre nue, ou sur des nattes. Alors le chef se leva et commença sa harangue. Je vous avoue que j'admirai son flux de paroles, la justesse et la force des raisons qu'il exposa, le tour éloquent qu'il leur donna, le choix et la délicatesse des expressions dont il orna son discours. Je suis persuadé que, si j'eusse mis par écrit ce que ce sauvage nous dit sur-le-champ et sans préparation, vous conviendriez sans peine que les plus habiles Européens, après beaucoup de méditations et d'études, ne pourroient guère composer un discours plus solide et mieux tourné. La harangue finie, deux sauvages, qui faisoient la fonction d'écuyers, distribuèrent les plats à toute l'assemblée, et chaque plat étoit pour deux conviés ; ils mangèrent en s'entretenant ensemble de choses indifférentes ; et, quand le repas fut fini, ils se retirèrent, emportant, selon leur coutume, ce qu'il y avoit de reste dans leurs plats. Les Illinois ne donnent point de ces festins qui sont en usage chez plusieurs autres nations sauvages, où l'on est obligé de manger tout ce qu'on a servi, dût on en crever. Lorsqu'il s'y trouve quelqu'un qui n'a pas la force d'observer cette loi ridicule, il s'adresse à celui des conviés qu'il sait être de meilleur appétit : « Mon frère, lui dit-il, aie pitié de moi : je suis mort si tu ne me donnes

la vie. Mange ce qui me reste ; je te ferai présent de telle chose. » C'est l'unique moyen qu'ils aient de sortir d'embarras.

Les Illinois ne se couvrent que vers la ceinture, et du reste ils vont tout nus. Divers compartimens de toutes sortes de figures qu'ils se gravent sur le corps d'une manière ineffaçable leur tiennent lieu de vêtement. Il n'y a que dans les visites qu'ils font, ou lorsqu'ils assistent à l'église, qu'ils s'enveloppent d'une couverture de peau passée, pendant l'été, et, durant l'hiver, d'une peau passée avec le poil qu'ils y laissent, pour se tenir plus chaudement. Ils s'ornent la tête de plumes de diverses couleurs, dont ils font des guirlandes et des couronnes qu'ils ajustent assez proprement ; ils ont soin surtout de se peindre le visage de diverses couleurs, mais surtout de vermillon ; ils portent des colliers et des pendans d'oreilles faits de petites pierres qu'ils taillent en forme de pierres précieuses ; il y en a de bleues, de rouges et de blanches comme de l'albâtre ; à quoi il faut ajouter une plaque de porcelaine qui termine le collier. Les Illinois se persuadent que ces bizarres ornemens leur donnent de la grâce et leur attirent du respect.

Lorsque les Illinois ne sont point occupés à la guerre ou à la chasse, leur temps se passe ou en jeux, ou dans les festins, ou à la danse. Ils ont de deux sortes de danses : les unes qui se font en signe de réjouissance, et auxquelles ils invitent les femmes et les filles les plus distinguées ; les autres se font pour marquer leur tristesse, à la mort des plus considérables de leur nation. C'est par ces danses qu'ils prétendent honorer

le défunt, et essuyer les larmes de ses parens. Tous ont droit de faire pleurer de la sorte la mort de leurs proches, pourvu qu'ils fassent des présens à cette intention. Les danses durent plus ou moins de temps, à proportion du prix et de la valeur des présens, et ensuite on les distribue aux danseurs. Leur coutume n'est pas d'enterrer les morts : ils les enveloppent dans des peaux, et les attachent par les pieds et par la tête au haut des arbres. Hors le temps des jeux, des festins et des danses, les hommes demeurent tranquilles sur leurs nattes, et passent le temps ou à dormir ou à faire des arcs, des flèches, des calumets, et autres choses de cette nature. Pour ce qui est des femmes, elles travaillent depuis le matin jusqu'au soir comme des esclaves. C'est à elles à cultiver la terre, et à semer le blé d'Inde pendant l'été; et, dès que l'hiver commence, elles sont occupées à faire des nattes, à passer des peaux, et à beaucoup d'autres sortes d'ouvrages; car leur premier soin est de pourvoir la cabane de tout ce qui est nécessaire.

De tous les peuples du Canada, il n'y en a point qui vivent dans une si grande abondance de toutes choses que les Illinois. Leurs rivières sont couvertes de cygnes, d'outardes, de canards et de sarcelles. A peine fait-on une lieue qu'on trouve une multitude prodigieuse de coqs d'Inde, qui vont par troupes, quelquefois au nombre de deux cents. Ils sont plus gros que ceux qu'on voit en France. J'ai eu la curiosité d'en peser qui étoient du poids de trente-six livres. Ils ont au cou une espèce de barbe de crin longue d'un demi-pied Les ours et les cerfs

y sont en très-grande quantité ; on y voit aussi une infinité de bœufs et de chevreuils; il n'y a point d'année qu'on ne tue plus de mille chevreuils et plus de deux mille bœufs. On voit, dans des prairies à perte de vue, des troupeaux de quatre à cinq mille bœufs qui y paissent. Ils ont une bosse sur le dos, et la tête extrêmement grosse. Leur poil, excepté celui de la tête, est frisé et doux comme de la laine; la chair en est naturellement salée, et elle est si légère, que, bien qu'on la mange toute crue, elle ne cause aucune indigestion. Lorsqu'ils ont tué un bœuf qui leur paroît trop maigre, ils se contentent d'en prendre la langue, et en vont chercher un plus gras.

Les flèches sont les principales armes dont ils se servent à la guerre et à la chasse. Ces flèches sont armées par le bout d'une pierre taillée et affilée en forme de langue de serpent; faute de couteau, ils s'en servent aussi pour habiller les animaux qu'ils tuent. Ils sont si adroits à tirer de l'arc, qu'ils ne manquent presque jamais leur coup; et ils le font avec tant de vitesse, qu'ils auront plus tôt décoché cent flèches qu'un autre n'auroit chargé son fusil. Ils se mettent peu en peine de travailler à des filets propres à pêcher dans les rivières, parce que l'abondance des bêtes de toutes les sortes, qu'ils trouvent pour leur subsistance, les rend assez indifférens pour le poisson. Cependant, quand il leur prend fantaisie d'en avoir, ils s'embarquent dans un canot avec leurs arcs et leurs flèches; ils s'y tiennent debout, pour mieux découvrir le poisson, et, aussitôt qu'ils l'ont aperçu, ils le percent d'une flèche.

L'unique moyen parmi les Illinois de s'attirer l'estime et la vénération publique, c'est, comme chez les autres sauvages, de se faire la réputation d'habile chasseur, et encore plus de bon guerrier; c'est en cela principalement qu'ils font consister leur mérite, et c'est ce qu'ils appellent être véritablement homme. Ils sont si passionnés pour cette gloire, qu'on les voit entreprendre des voyages de quatre cents lieues au milieu des forêts, pour faire un esclave, ou pour enlever la chevelure d'un homme qu'ils auront tué. Ils comptent pour rien les fatigues et le long jeûne qu'ils ont à supporter, surtout lorsqu'ils approchent des terres ennemies; car alors ils n'osent plus chasser, de crainte que les bêtes, n'étant que blessées, ne s'enfuient avec la flèche dans le corps, et n'avertissent leur ennemi de se mettre en état de défense; car leur manière de faire la guerre, de même que parmi tous les sauvages, est de surprendre leurs ennemis; c'est pourquoi ils envoient à la découverte, pour observer leur nombre et leur marche, ou pour examiner s'ils sont sur leurs gardes. Selon le rapport qui leur est fait, ou bien ils se mettent en embuscade, ou ils font irruption dans les cabanes, le casse-tête en main, et ils ne manquent pas d'en tuer quelques-uns avant qu'ils aient pu songer à se défendre. Le casse-tête est fait d'une corne de cerf, ou d'un bois en forme de coutelas, terminé par une grosse boule. Ils tiennent le casse-tête d'une main et un couteau de l'autre. Aussitôt qu'ils ont asséné leur coup à la tête de leur ennemi, ils la lui cernent avec leur couteau, et lui enlèvent la chevelure avec une promptitude surprenante.

Lorsqu'un sauvage revient dans son pays chargé de plusieurs chevelures, il est reçu avec de grands honneurs : mais c'est pour lui le comble de la gloire, lorsqu'il fait des prisonniers, et qu'il les amène vifs. Dès qu'il arrive, tout le village s'assemble et se range en haie sur le chemin où les prisonniers doivent passer. Cette réception est bien cruelle : les uns leur arrachent les ongles, d'autres leur coupent les doigts ou les oreilles ; quelques autres les chargent de coups de bâton. Après ce premier accueil, les anciens s'assemblent pour délibérer s'ils accorderont la vie à leurs prisonnniers, ou s'ils les feront mourir. Lorsqu'il y a quelque mort à ressusciter, c'est-à-dire, si quelqu'un de leurs guerriers a été tué, et qu'ils jugent devoir le remplacer dans sa cabane, ils donnent à cette cabane un de leurs prisonniers, qui tient la place du défunt, et c'est ce qu'ils appellent ressusciter le mort. Quand le prisonnier est condamné à la mort, ils plantent aussitôt en terre un gros pieu, auquel ils l'attachent par les deux mains ; on lui fait chanter la chanson de mort ; et tous les sauvages s'étant assis autour du poteau, on allume à quelques pas de là un grand feu, où ils font rougir des haches, des canons de fusils et d'autres ferremens. Ensuite ils viennent les uns après les autres, et les lui appliquent tout rouges sur les diverses parties du corps ; il y en a qui les brûlent avec des tisons ardens ; quelques-uns leur déchiquètent le corps avec leur couteau ; d'autres leur coupent un morceau de chair déjà rôtie, et la mangent en sa présence ; on en voit qui remplissent ses plaies de poudre, et lui en

frottent tout le corps, après quoi ils y mettent le feu. Enfin chacun le tourmente selon son caprice, et cela pendant quatre ou cinq heures, quelquefois même pendant deux ou trois jours. Plus les cris que la violence de ces tourmens lui fait jeter sont aigus et perçans, plus le spectacle est agréable et divertissant pour ces barbares. Ce sont les Iroquois qui ont inventé cet affreux genre de mort, et ce n'est que par droit de représailles que les Illinois, à leur tour, traitent leurs prisonniers iroquois avec une égale cruauté.

Ce que nous entendons par le mot de christianisme n'est connu parmi tous les sauvages que sous le nom de prière, Ainsi, quand je vous dirai dans la suite de cette lettre que telle nation sauvage a embrassé la prière, il faut entendre qu'elle est devenue chrétienne, ou qu'elle se dispose à l'être. On auroit bien moins de peine à convertir les Illinois si la prière leur permettoit la polygamie. Ils avouent que la prière est bonne, et ils sont charmés qu'on l'enseigne à leurs femmes et à leurs enfans; mais quand on leur en parle à eux-mêmes, on éprouve combien il est difficile de fixer leur inconstance naturelle, et de les résoudre à n'avoir qu'une femme et à l'avoir pour toujours. A l'heure où l'on s'assemble, le matin et le soir, pour prier, tous se rendent dans la chapelle. Il n'y a pas jusqu'aux plus grands jongleurs, c'est-à-dire aux plus grands ennemis de la religion, qui n'envoient leurs enfans pour être instruits et baptisés. C'est là le plus grand fruit qu'on fait d'abord parmi ces sauvages, et duquel on est le plus assuré; car, dans le grand nombre d'en-

ſans qu'on baptise, il ne se passe point d'année que plusieurs ne meurent avant l'âge de raison; et, parmi les adultes, la plupart sont si fervens et si affectionnés à la prière, qu'ils souffriroient la mort la plus cruelle plutôt que de l'abandonner. C'est un bonheur pour les Illinois d'être extrêmement éloignés de Québec; car on ne peut pas leur porter de l'eau-de-vie comme on fait ailleurs; cette boisson est parmi les sauvages le plus grand obstacle au christianisme, et la source d'une infinité de crimes les plus énormes. On sait qu'ils n'en achètent que pour se plonger dans la plus furieuse ivresse : les désordres et les morts funestes dont on est témoin chaque jour devroient bien l'emporter sur le gain qu'on peut faire par le commerce d'une liqueur si fatale.

Il y avoit deux ans que je demeurois chez les Illinois, lorsque je fus rappelé pour consacrer le reste de mes jours chez la nation abnakise. C'étoit la première Mission à laquelle j'avois été destiné à mon arrivée en Canada, et c'est celle apparemment où je finirai ma vie. Il fallut donc me rendre à Québec, pour aller de là rejoindre mes chers sauvages. Mes occupations avec eux sont continuelles. Comme ils n'attendent de secours que de leur Missionnaire, et qu'ils ont en lui une entière confiance, il ne me suffit pas de remplir les fonctions spirituelles de mon ministère, pour la sanctification de leurs âmes; il faut encore que j'entre dans leurs affaires temporelles, que je sois toujours prêt à les consoler lorsqu'ils viennent me consulter, que je décide leurs petits différends, que je prenne soin d'eux quand ils sont malades, que

je les saigne, que je leur donne des médecines, etc. Mes journées sont quelquefois si remplies, que je suis obligé de me renfermer pour trouver le temps de vaquer à la prière et de réciter mon office.

Le zèle dont Dieu m'a rempli pour mes sauvages fut fort alarmé en l'an 1697, lorsque j'appris qu'une nation de sauvages amalingans venoit s'établir à une journée de mon village. J'avois lieu de craindre que les jongleries de leurs charlatans, c'est-à-dire, les sacrifices qu'ils font au démon, et les désordres qui en sont la suite ordinaire, ne fissent impression sur quelqu'un de mes jeunes néophytes : mais, grâce à la divine miséricorde, mes frayeurs furent bientôt dissipées de la manière que je vais vous le dire.

Un de nos capitaines, célèbre dans cette contrée par sa valeur, ayant été tué par les Anglais, dont nous ne sommes pas éloignés, les Amalingans députèrent plusieurs de leur nation dans notre village, pour essuyer les larmes des parens de cet illustre mort, c'est-à-dire, comme je vous l'ai déjà expliqué, pour les visiter, leur faire des présens, et leur témoigner par leurs danses la part qu'ils prenoient à leur affliction. Ils y arrivèrent la veille de la Fête-Dieu. J'étois alors occupé à entendre les confessions de mes sauvages, qui durèrent tout ce jour, la nuit suivante et le lendemain jusqu'à midi, que commença la procession du très-saint Sacrement. Elle se fit avec beaucoup d'ordre et de piété, et, bien qu'au milieu de ces forêts, avec plus de pompe et de magnificence que vous ne pouvez vous l'imaginer. Ce spec-

tacle, qui étoit nouveau pour les Amalingans, les attendrit et les frappa d'admiration. Je crus devoir profiter des favorables dispositions où ils étoient; et, après les avoir assemblés, je leur fis ce discours en style sauvage: « Il y a longtemps, mes enfans, que je souhaite de vous voir: maintenant que j'ai ce bonheur, peu s'en faut que mon cœur n'éclate. Pensez à la joie qu'a un père qui aime tendrement ses enfans, lorsqu'il les revoit après une longue absence, où ils ont couru les plus grands dangers, et vous concevrez une partie de la mienne, car, quoique vous ne priiez pas encore, je ne laisse pas de vous regarder comme mes enfans; et d'avoir pour vous une tendresse de père, parce que vous êtes les enfans du grand Génie, qui vous a donné l'être aussi bien qu'à ceux qui prient, qui a fait le ciel pour vous aussi bien que pour eux, qui pense de vous comme il pense d'eux et de moi, et qui veut qu'ils jouissent tous d'un bonheur éternel. Ce qui fait ma peine et qui diminue la joie que j'ai de vous voir, c'est la réflexion que je fais actuellement, qu'un jour je serai séparé d'une partie de mes enfans, dont le sort sera éternellement malheureux, parce qu'ils ne prient pas, tandis que les autres qui prient seront dans la joie qui ne finira jamais. Lorsque je pense à cette funeste séparation, puis-je avoir le cœur content? Le bonheur des uns ne me fait pas tant de joie que le malheur des autres m'afflige. Si vous aviez des obstacles insurmontables à la prière, et si, demeurant dans l'état où vous êtes, je pouvois vous faire entrer dans le ciel, je n'épargnerois rien pour vous procurer ce bonheur. Je vous y pousserois; je

vous y ferois tous entrer, tant je vous aime, et tant je souhaite que vous soyez heureux ! mais c'est ce qui n'est pas possible. Il faut prier, il faut être baptisé pour pouvoir entrer dans ce lieu de délices. » Après ce préambule, je leur expliquai fort au long les principaux artic. de la foi, et je continuai ainsi : « Toutes les paroles que je viens de vous expliquer ne sont point des paroles humaines : ce sont les paroles du grand Génie; elles ne sont point écrites comme les paroles des hommes sur un collier auquel on fait dire tout ce qu'on veut; mais elles sont écrites dans le livre du grand Génie, où le mensonge ne peut avoir d'accès. »

Pour vous faire entendre cette expression sauvage, il faut remarquer, mon cher frère, que la coutume de ces peuples, lorsqu'ils écrivent à quelque nation, est d'envoyer un collier ou une large ceinture, sur laquelle ils font diverses figures avec des grains de porcelaine de différentes couleurs. On instruit celui qui porte le collier, en lui disant : « Voilà ce que dit le collier à telle nation, à telle personne, » et on le fait partir. Nos sauvages auroient de la peine à comprendre ce qu'on leur dit, et ils y seroient peu attentifs si l'on ne se conformoit pas à leur manière de penser et de s'exprimer. Je poursuivis ainsi : « Courage, mes enfans; écoutez la voix du grand Génie qui vous parle par ma bouche; il vous aime, et son amour pour vous est si grand, qu'il a donné sa vie pour vous procurer une vie éternelle. Hélas ! peut-être n'a-t-il permis la mort d'un de vos capitaines que pour vous attirer dans le lieu de la prière, et vous faire entendre sa voix. Faites réflexion

que vous n'êtes pas immortels. Un jour viendra qu'on essuiera pareillement les larmes pour votre mort : que vous servira-t-il d'avoir été en cette vie de grands capitaines, si, après votre mort, vous êtes jetés dans les flammes éternelles ? Celui que vous venez pleurer avec nous s'est félicité mille fois d'avoir écouté la voix du grand Génie, et d'avoir été fidèle à la prière. Priez comme lui, et vous vivrez éternellement. Courage, mes enfans; ne nous séparons point : que les uns n'aillent pas d'un côté et les autres d'un autre. Allons tous dans le ciel : c'est notre patrie; c'est à quoi vous exhorte le seul maître de la vie, dont je ne suis que l'interprète. Pensez-y sérieusement. » Aussitôt que j'eus achevé de parler, ils s'entretinrent ensemble pendant quelque temps; ensuite leur orateur me fit cette réponse de leur part : « Mon Père, je suis ravi de t'entendre. Ta voix a pénétré jusque dans mon cœur; mais mon cœur est encore fermé, et je ne puis pas l'ouvrir présentement pour te faire connoître ce qui y est, ou de quel côté il se tournera; il faut que j'attende plusieurs capitaines et autres gens considérables de notre nation, qui arriveront l'automne prochain; c'est alors que je te découvrirai mon cœur. Voilà, mon cher Père, tout ce que j'ai à te dire présentement. — Mon cœur est content, lui répliquai-je, je suis bien aise que ma parole vous ait fait plaisir, et que vous demandiez du temps pour y penser; vous n'en serez que plus fermes dans votre attachement à la prière, quand vous l'aurez une fois embrassée. Cependant je ne cesserai de m'adresser au grand Génie, et de lui demander

qu'il vous regarde avec des yeux de miséricorde, et qu'il fortifie vos pensées, afin qu'elles se tournent du côté de la prière. » Après quoi je quittai leur assemblée, et ils s'en retournèrent à leur village.

Quand l'automne fut venu, j'appris qu'un de nos sauvages devoit aller chercher du blé chez les Amalingans pour ensemencer ses terres. Je le fis venir, et je le chargeai de leur dire de ma part que j'étois dans l'impatience de revoir mes enfans, que je les avois toujours présens à l'esprit, et que je les priois de se souvenir de la parole qu'ils m'avoient donnée. Le sauvage s'acquitta fidèlement de sa commission. Voici la réponse que lui firent les Amalingans : « Nous sommes bien obligés à notre père de penser sans cesse à nous. De notre côté, nous avons bien pensé à ce qu'il nous a dit. Nous ne pouvons oublier ses paroles, tandis que nous avons un cœur ; car elles y ont été si profondément gravées, que rien ne les peut effacer. Nous sommes persuadés qu'il nous aime ; nous voulons l'écouter, et lui obéir en ce qu'il souhaite de nous. Nous agréons la prière qu'il nous propose, et nous n'y voyons rien que de bon et de louable ; nous sommes tous résolus de l'embrasser, et nous serions déjà allés trouver notre Père dans son village, s'il y avoit des vivres suffisans pour notre subsistance, pendant le temps qu'il consacreroit à notre instruction. Mais comment pourrions-nous y en trouver ? Nous savons que la faim est dans la cabane de notre Père, et c'est ce qui nous afflige doublement, que notre Père ait faim, et que nous ne puissions pas aller le voir pour nous faire ins-

truire. Si notre Père pouvoit venir passer ici quelque temps avec nous, il vivroit et nous instruiroit. Voilà ce que tu diras à notre Père. »

Cette réponse des Amalingans me fut rendue dans une favorable conjoncture : la plus grande partie de mes sauvages étoit allée pour quelques jours chercher de quoi vivre jusqu'à la récolte du blé d'Inde ; leur absence me donna le loisir de visiter les Amalingans, et dès le lendemain je m'embarquai dans un canot pour me rendre à leur village. Je n'avois plus qu'une lieue à faire pour arriver, lorsqu'ils m'aperçurent ; et aussitôt ils me saluèrent par des décharges continuelles de fusils, qui ne cessèrent qu'à la descente du canot. Cet honneur qu'ils me rendoient, me répondit déjà de leurs dispositions présentes. Je ne perdis point de temps ; et, dès que je fus arrivé, je fis planter une croix, et ceux qui m'accompagnoient élevèrent au plus tôt une chapelle qu'ils firent d'écorces, de la manière que se font leurs cabanes, et y dressèrent un autel. Tandis qu'ils étoient occupés de ce travail, je visitai toutes les cabanes des Amalingans, pour les préparer aux instructions que je devois leur faire. Dès que je les commençai, ils se rendirent très-assidus à les entendre. Je les rassemblois trois fois par jour dans la chapelle ; savoir, le matin après la messe, à midi, et le soir après la prière. Le reste de la journée je parcourois les cabanes, où je faisois encore des instructions particulières. Lorsque, après plusieurs jours d'un travail continuel, je jugeai qu'ils étoient suffisamment instruits, je fixai le jour auquel ils viendroient se faire régénérer dans les eaux du saint bap-

tême. Les premiers qui se rendirent à la chapelle furent le capitaine, l'orateur, trois des plus considérables de la nation, avec deux femmes. Aussitôt après leur baptême, deux autres bandes, chacune de vingt sauvages, se succédèrent, et reçurent la même grâce. Enfin, tous les autres continuèrent d'y venir ce jour-là et le lendemain.

Vous jugez assez, mon cher frère, que quelques travaux qu'essuie un Missionnaire, il est bien dédommagé de ses fatigues par la douce consolation qu'il ressent d'avoir fait entrer une nation entière de sauvages dans la voie du salut. Je me disposois à les quitter et à retourner dans mon village, lorsqu'un député vint me dire de leur part qu'ils s'étoient tous réunis dans un même lieu, et qu'ils me prioient de me rendre à leur assemblée. Aussitôt que je parus au milieu d'eux, l'orateur, m'adressant la parole au nom de tous les autres : « Notre père, me dit-il, nous n'avons point de termes pour te témoigner la joie inexprimable que nous ressentons tous d'avoir reçu le baptême. Il nous semble maintenant que nous avons un autre cœur; tout ce qui nous faisoit de la peine est entièrement dissipé; nos pensées ne sont plus chancelantes; le baptême nous fortifie intérieurement, et nous sommes bien résolus de l'honorer tout le temps de notre vie. Voilà ce que nous te disons avant que tu nous quittes. » Je leur répondis par un petit discours, où je les exhortois à persévérer dans la grâce singulière qu'ils avoient reçue, et à ne rien faire d'indigne de la qualité d'enfans de Dieu, dont ils avoient été honorés par le saint baptême. Comme ils se préparoient

à partir pour la mer, je leur ajoutai qu'à leur retour nous déterminerions ce qui seroit le plus à propos, ou que nous allassions demeurer avec eux, ou qu'ils vinssent former avec nous un seul et même village.

Le village où je demeure s'appelle *Nanrantsouack*, et est placé dans un continent qui est entre l'Arcadie et la Nouvelle-Angleterre. Cette Mission est à environ quatre-vingts lieues de Pentagouet, et l'on compte cent lieues de Pentagouet au Port-Royal. Le fleuve de ma Mission est le plus grand de tous ceux qui arrosent les terres des sauvages. Il doit être marqué sur la carte sous le nom de *Kinibeki*, ce qui a porté les Français à donner à ces sauvages le nom de *Kanibals*. Ce fleuve se jette dans la mer à Sankderank, qui n'est qu'à cinq ou six lieues de Pemquit. Après l'avoir remonté quarante lieues depuis Sankderank, on arrive à mon village, qui est sur la hauteur d'une pointe de terre. Nous ne sommes éloignés que de deux journées tout au plus des habitations anglaises; il nous faut plus de quinze jours pour nous rendre à Québec, et ce voyage est très-pénible et très-incommode. Il étoit naturel que nos sauvages fissent leur traite avec les Anglais, et il n'y a pas d'avantages que ceux-ci ne leur aient proposés pour les attirer et gagner leur amitié : mais tous leurs efforts ont été inutiles, et rien n'a pu les détacher de l'alliance des Français. Le seul lien qui nous les a si étroitement unis est leur ferme attachement à la foi catholique. Ils sont convaincus que, s'ils se livroient aux Anglais, ils se trouveroient bientôt sans Missionnaire, sans sacrifice, sans sacrement, et

presque sans aucun exercice de religion, et que peu à peu ils se replongeroient dans leurs premières infidélités. Cette fermeté de nos sauvages a été mise à toutes sortes d'épreuves de la part de ces redoutables voisins, sans que jamais ils aient rien pu obtenir.

Dans le temps que la guerre étoit sur le point de s'allumer entre les puissances de l'Europe, le gouverneur anglais, nouvellement arrivé à Boston, demanda à nos sauvages une entrevue sur la mer, dans une île qu'il désigna. Ils y consentirent, et me prièrent de les y accompagner, pour me consulter sur les propositions artificieuses qui leur seroient faites, afin de s'assurer que leurs réponses n'auroient rien de contraire ni à la religion, ni aux intérêts du service du Roi. Je les suivis, et mon intention étoit de me tenir simplement dans leur quartier pour les aider de mes conseils, sans paroître devant le gouverneur. Comme nous approchions de l'île, au nombre de plus de deux cents canots, les Anglais nous saluèrent par une décharge de tous les canons de leurs vaisseaux, et les sauvages répondirent à ce salut par une décharge pareille de tous leurs fusils. Ensuite le gouverneur paraissant dans l'île, les sauvages y abordèrent avec précipitation; ainsi je me trouvai où je ne souhaitois pas être, et où le gouverneur ne souhaitoit pas que je fusse. Dès qu'il m'aperçut, il vint quelques pas au-devant de moi et, après les complimens ordinaires, il retourna au milieu de ses gens, et moi avec les sauvages. « C'est par ordre de notre reine, leur dit-il, que je viens vous voir : elle souhaite que nous vivions en paix. Si quelque

Anglais étoit assez imprudent pour vous faire du tort, ne songez pas à vous en venger, mais adressez-moi aussitôt votre plainte, et je vous rendrai une prompte justice. S'il arrivoit que nous eussions la guerre avec les Français, demeurez neutres, et ne vous mêlez point de nos différends : les Français sont aussi forts que nous; ainsi, laissez-nous vider ensemble nos querelles. Nous fournirons à tous vos besoins, nous prendrons vos pelleteries, et nous vous donnerons nos marchandises à un prix modique. » Ma présence l'empêcha de dire tout ce qu'il prétendoit; car ce n'étoit pas sans dessein qu'il avoit amené un ministre avec lui.

Quand il eut cessé de parler, les sauvages se retirèrent pour délibérer ensemble sur la réponse qu'ils avoient à faire. Pendant ce temps-là le gouverneur me tirant à part : « Je vous prie, monsieur, me dit-il, de ne pas porter vos Indiens à nous faire la guerre. » Je lui répondis que ma religion et mon caractère de prêtre m'engageoient à ne leur donner que des conseils de paix. Je parlois encore lorsque je me vis tout-à-coup environné d'une vingtaine de jeunes guerriers, qui craignoient que le gouverneur ne voulût me faire enlever. Cependant les sauvages s'avancèrent, et l'un d'eux fit au gouverneur la réponse suivante : « Grand capitaine, tu nous dis de ne point nous joindre au Français, supposé que tu lui déclares la guerre; sache que le Français est mon frère; nous avons une même prière lui et moi, et nous sommes dans une même cabane à deux feux; il a un feu, et moi l'autre. Si je te vois entrer dans la cabane du côté du feu où est assis mon frère le Français,

je l'observe de dessus ma natte où je suis assis à l'autre feu. Si, en t'observant, je m'aperçois que tu portes une hache, j'aurai la pensée : Que prétend faire l'Anglais de cette hache? Je me lève pour lors sur ma natte, pour considérer ce qu'il fera. S'il lève la hache pour frapper mon frère le Français je prends la mienne, et je cours à l'Anglais pour le frapper. Est-ce que je pourrois voir frapper mon frère dans ma cabane, et demeurer tranquille sur ma natte? Non, non, j'aime trop mon frère pour ne pas le défendre. Ainsi je te dis, grand capitaine, ne fais rien à mon frère, et je ne te ferai rien; demeure tranquille sur ta natte, et je demeurerai en repos sur la mienne. » C'est ainsi que finit cette conférence. Peu de temps après, quelques-uns de nos sauvages arrivèrent de Québec, et publièrent qu'un vaisseau français y avoit apporté la nouvelle de la guerre allumée entre la France et l'Angleterre. Aussitôt nos sauvages, après avoir délibéré selon leur coutume, ordonnèrent aux jeunes gens de tuer les chiens pour faire le festin de la guerre, et y connoître ceux qui voudroient s'y engager. Le festin se fit, on leva la chaudière, on dansa, et il se trouva deux cent cinquante guerriers. Après le festin, ils déterminèrent un jour pour venir se confesser. Je les exhortai à être aussi attachés à leur prière que s'ils étoient au village, à bien observer les lois de la guerre, à n'exercer aucune cruauté, à ne tuer personne que dans la chaleur du combat, à traiter humainement ceux qui se rendroient prisonniers, etc.

La manière dont ces peuples font la guerre rend une poignée de leurs guerriers plus redou-

table que ne le seroit un corps de deux ou trois mille soldats européens. Dès qu'ils sont entrés dans le pays ennemi, ils se divisent en différens partis, l'un de trente guerriers, l'autre de quarante, etc. Ils disent aux uns : A vous, on donne ce hameau à manger (c'est leur expression) à vous autres, on donne ce village, etc. Ensuite le signal se donne pour frapper tous ensemble, et en même temps dans les diverses contrées. Nos deux cent cinquante guerriers se répandirent à plus de vingt lieues de pays, où il y avoit des villages, des hameaux et des maisons : au jour marqué, ils donnèrent tous ensemble dès le grand matin ; en un seul jour, ils défirent tout ce qu'il y avoit d'Anglais ; ils en tuèrent plus de deux cents, firent cent cinquante prisonniers, et n'eurent de leur part que quelques guerriers blessés assez légèrement. Ils revinrent de cette expédition au village, ayant chacun deux canots chargés du butin qu'ils avoient fait. Pendant tout le temps que dura la guerre, ils portèrent la désolation dans toutes les terres qui appartiennent aux Anglais ; ils ravagèrent leurs villages, leurs forts, leurs métairies, enlevèrent une infinité de bestiaux, et firent plus de six cents prisonniers. Aussi ces messieurs, persuadés avec raison qu'en maintenant mes sauvages dans leur attachement à la foi catholique, je resserre de plus en plus les liens qui les unissent aux Français, ont mis en œuvre toutes sortes de ruses et d'artifices pour les détacher de moi. Il n'y a point d'offres ni de promesses qu'ils ne leur aient faites, s'ils vouloient me livrer entre leurs mains, ou du moins me renvoyer à Québec, et prendre en ma place

un de leurs ministres. Ils ont fait plusieurs tentatives pour me surprendre et pour me faire enlever; ils en sont venus même jusqu'à promettre mille livre sterling à celui qui leur porteroit ma tête. Vous croyez bien, mon cher frère, que ces menaces ne sont pas capables de m'intimider, ni de ralentir mon zèle : trop heureux si j'en devenois la victime, et si Dieu me jugeoit digne d'être chargé de fers, et de verser mon sang pour le salut de mes chers sauvages !

Aux premières nouvelles qui vinrent de la paix faite en Europe, le gouverneur de *Boston* fit dire à nos sauvages que s'ils vouloient bien s'assembler dans un lieu qu'il leur désignoit il confèreroit avec eux sur la conjoncture présente des affaires. Tous les sauvages se rendirent au lieu marqué, et le gouverneur leur parla ainsi : « Toi, homme *Naranhous*, je t'apprends que la paix est faite entre le roi de France et notre reine, et que, par le traité de paix, le roi de France cède à notre reine Plaisance et Portrail, avec toutes les terres adjacentes. Ainsi, si tu veux, nous vivrons en paix toi et moi : nous y étions autrefois; mais les suggestions des Français te l'ont fait rompre, et c'est pour lui plaire que tu es venu nous tuer. Oublions toutes ces méchantes affaires, et jetons-les dans la mer, afin qu'elles ne paroissent plus et que nous soyons bons amis. — Cela est bien, répondit l'orateur, au nom des sauvages, que les rois soient en paix; j'en suis bien aise, et je n'ai pas de peine non plus à la faire avec toi. Ce n'est point moi qui te frappe depuis douze ans; c'est le Français qui s'est servi de mon

bras pour te frapper. Nous étions en paix, il est vrai; j'avois même jeté ma hache je ne sais où; et, comme j'étois en repos sur ma natte, ne pensant à rien, des jeunes gens m'apportèrent une parole, que le gouverneur du Canada m'envoyoit, par laquelle il me disoit : Mon fils, l'Anglais m'a frappé, aide-moi à m'en venger; prends ta hache, et frappe l'Anglais. Moi, qui ai toujours écouté la parole du gouverneur français, je cherche ma hache, je la trouve toute rouillée; je l'accommode, je la pends à ma ceinture pour te venir frapper. Maintenant le Français me dit de la mettre bas; je la jette bien loin, pour qu'on ne voie plus le sang dont elle est rougie. Ainsi, vivons en paix, j'y consens. Mais tu dis que le Français t'a donné Plaisance et Portrail, qui est dans mon voisinage, avec toutes les terres adjacentes; il te donnera tout ce qu'il voudra; pour moi, j'ai ma terre que le Grand Génie m'a donnée pour vivre : tant qu'il y aura un enfant de ma nation, il combattra pour la conserver. » Tout se termina ainsi à l'amiable : le gouverneur fit un grand festin aux sauvages, après quoi chacun se retira.

Les heureuses conjonctures de la paix, et la tranquillité dont on commençoit de jouir, firent naître la pensée à nos sauvages de rebâtir notre église, qui avoit été ruinée dans une subite irruption que firent les Anglais pendant qu'ils étoient absens du village. Comme nous sommes fort éloignés de Québec, et beaucoup plus près de Boston, ils y députèrent quelques-uns des principaux de leur nation pour demander des ouvriers, avec promesse de payer libéralement leurs travaux. Le gouverneur les reçut avec de

grandes démonstrations d'amitié, et leur fit toutes sortes de caresses. « Je veux moi-même rétablir votre église, leur dit-il, et j'en userai mieux avec vous que n'a fait le gouverneur français, que vous appelez votre père. Ce seroit à lui à la rebâtir, puisque c'est lui en quelque sorte qui l'a ruinée en vous portant à me frapper; car, pour moi, je me défends comme je puis; au lieu que lui, après s'être servi de vous pour sa défense, il vous abandonne. J'agirai bien mieux avec vous; car non-seulement je vous accorde des ouvriers, je veux encore les payer moi-même et faire tous les frais de l'édifice que vous voulez construire : mais comme il n'est pas raisonnable que moi, qui suis Anglais, je fasse bâtir une église sans y mettre un ministre anglais pour la garder et pour y enseigner la prière, je vous en donnerai un dont vous serez contens, et vous renverrez à Québec le ministre français qui est dans votre village.—Ta parole m'étonne, répondit le député des sauvages, et je t'admire dans la proposition que tu me fais. Quand tu es venu ici, tu m'as vu long-temps avant les gouverneurs français; ni ceux qui t'ont précédé, ni tes ministres, ne m'ont jamais parlé de prière, ni du grand Génie. Ils ont vu mes pelleteries, mes peaux de castor et d'orignal, et c'est à quoi uniquement ils ont pensé; c'est ce qu'ils ont recherché avec empressement; je ne pouvois leur en fournir assez, et, quand j'en apportois beaucoup, j'étois leur grand ami, et voilà tout. Au contraire, mon canot s'étant un jour égaré, je perdis ma route, et j'errai long-temps à l'aventure, jusqu'à ce qu'enfin j'abordai près de Québec, dans un grand village

d'Algonquins, que les robes noires (les jésuites) enseignoient. A peine fus-je arrivé qu'une robe noire vint me voir. J'étois chargé de pelleteries; la robe noire française ne daigna pas seulement les regarder : il me parla d'abord du grand Génie, du paradis, de l'enfer et de la prière, qui est la seule voie d'arriver au ciel. Je l'écoutai avec plaisir, et je goûtois si fort ses entretiens que je restai long-temps dans ce village pour l'entendre. Enfin la prière me plut, et je l'engageai à m'instruire; je demandai le baptême, et je le reçus. Ensuite je retourne dans mon pays, et je raconte ce qui m'est arrivé : on porte envie à mon bonheur, on veut y participer, on part pour aller trouver la robe noire et lui demander le baptême. C'est ainsi que le Français en a usé envers moi. Si, dès que tu m'as vu, tu m'avois parlé de la prière, j'aurois eu le malheur de prier comme toi; car je n'étois pas capable de démêler si ta prière étoit bonne. Ainsi, je te dis que je tiens la prière du Français; je l'agrée, et je la conserverai jusqu'à ce que la terre brûle et finisse. Garde donc tes ouvriers, ton argent et ton ministre; je ne t'en parle plus : je dirai au gouverneur français, mon père, de m'en envoyer. »

En effet, monsieur le gouverneur n'eut pas plus tôt appris la ruine de notre église qu'il nous envoya des ouvriers pour la rebâtir. Elle est d'une beauté qui la feroit estimer en Europe, et je n'ai rien épargné pour la décorer. Vous avez pu voir, par le détail que je vous ai fait dans ma lettre à mon neveu, qu'au fond de ces forêts et parmi ces nations sauvages, le service divin se fait avec beaucoup de décence et

de dignité. C'est à quoi je suis très attentif, non-seulement lorsque les sauvages demeurent dans le village, mais encore tout le temps qu'ils sont obligés d'habiter les bords de la mer, où ils vont deux fois chaque année pour trouver de quoi vivre. Nos sauvages ont si fort dépeuplé leur pays de bêtes que depuis dix ans on n'y trouve plus ni orignaux ni chevreuils. Les ours et les castors y sont devenus très-rares. On n'a guère pour vivre que du blé de Turquie, des fèves et des citrouilles. Ils écrasent le blé entre deux pierres pour le réduire en farine, ensuite ils en font de la bouillie, qu'ils assaisonnent quelquefois avec de la graisse, ou avec du poisson sec. Lorsque le blé leur manque, ils cherchent dans les champs labourés des pommes de terre, ou bien du gland, qu'ils estiment autant que du blé : après l'avoir fait sécher, ils le font cuire dans une chaudière avec de la cendre, pour en ôter l'amertume. Pour moi, je le mange sec, et il me tient lieu de pain.

En un certain temps, ils se rendent à une rivière peu éloignée, où pendant un mois les poissons remontent la rivière en si grande quantité, qu'on en rempliroit cinquante mille barriques en un jour, si l'on pouvoit suffire à ce travail. Ce sont des espèces de gros harengs fort agréables au goût quand ils sont frais; ils sont pressés les uns sur les autres à un pied d'épaisseur, et on les puise comme de l'eau. Les sauvages les font sécher pendant huit ou dix jours, et ils en vivent pendant tout le temps qu'ils ensemencent leurs terres. Ce n'est qu'au printemps qu'ils sèment le blé, et ils ne lui don-

nent la dernière façon que vers la Fête-Dieu. Après quoi ils délibèrent vers quel endroit de la mer ils iront chercher de quoi vivre jusqu'à la récolte, qui ne se fait ordinairement qu'un peu après l'Assomption. Après avoir délibéré, ils m'envoient prier de me rendre à leur assemblée. Aussitôt que j'y suis arrivé, l'un d'eux me parle ainsi au nom de tous les autres : « Notre Père, ce que je te dis, c'est ce que te disent tous ceux que tu vois ici ; tu nous connois, tu sais que nous manquons de vivres ; à peine avons-nous pu donner la dernière façon à nos champs, et nous n'avons d'autre ressource, jusqu'à la récolte, que d'aller chercher des alimens sur le bord de la mer. Il seroit dur pour nous d'abandonner notre prière ; c'est pourquoi nous espérons que tu voudras bien nous accompagner, afin qu'en cherchant de quoi vivre nous n'interrompions point notre prière. Tels et tels t'embarqueront, et ce que tu auras à porter sera dispersé dans les autres canots. Voilà ce que j'ai à te dire. » Je ne leur ai pas plus tôt répondu *kekikberba* (c'est un terme sauvage qui veut dire je vous écoute, mes enfans, j'accorde ce que vous demandez), que tous crient ensemble *krikrie*, qui est un terme de remerciment. Aussitôt après on part du village.

Dès qu'on est arrivé à l'endroit où l'on doit passer la nuit, on plante des perches d'espace en espace, de la forme d'une chapelle ; on l'entoure d'une grande tente de coutil, et elle n'est ouverte que par devant. Tout est dressé en un quart d'heure. Je fais toujours porter avec moi une belle planche de cèdre, longue de quatre pieds, avec ce qui doit la soutenir ; c'est ce qui

sert d'autel, au-dessus duquel on place un dais fort propre. J'orne le dedans de la chapelle de très-belles étoffes de soie; une natte de jonc teinte et bien travaillée, ou bien une grande peau d'ours sert de tapis. On porte cela tout préparé, et il n'y a qu'à le placer dès que la chapelle est dressée. La nuit je prends mon repos sur un tapis; les sauvages dorment à l'air en pleine campagne, s'il ne pleut pas; s'il tombe de la pluie ou de la neige, ils se couvrent des écorces qu'ils portent avec eux, et qui sont roulées comme de la toile. Si la course se fait en hiver, on ôte la neige de l'espace que doit occuper la chapelle, et on la dresse à l'ordinaire. On y fait chaque jour la prière du soir et du matin, et j'y offre le saint sacrifice de la messe. Quand les sauvages sont arrivés au terme de leur voyage, ils s'occupent dès le lendemain à élever une église qu'ils dressent avec leurs écorces. Je porte avec moi ma chapelle, et tout ce qui est nécessaire pour orner le chœur, que je fais tapisser d'étoffes de soie et de belles indiennes. Le service divin s'y fait comme au village; et, en effet, ils forment une espèce de village de toutes leurs cabanes faites d'écorce, qu'ils dressent en moins d'une heure. Après l'Assomption, ils quittent la mer, et retournent au village pour faire leur récolte. Ils y ont de quoi vivre fort pauvrement jusqu'à la Toussaint, époque où ils retournent une seconde fois à la mer. C'est dans cette saison-là qu'ils font bonne chère. Outre les grands poissons, les coquillages et les fruits, ils trouvent des outardes, des canards et toute sorte de gibier, dont la mer est toute couverte dans l'endroit où ils caba

nent, qui est partagé par un grand nombre de petites îles. Les chasseurs qui partent le matin pour la chasse des canards et d'autres espèces de gibier, en tuent quelquefois une vingtaine d'un seul coup de fusil. Vers la Purification, ou au plus tard vers le mercredi des cendres, on retourne au village; il n'y a que les chasseurs qui se dispersent pour aller à la chasse des ours, des orignaux, des chevreuils et des castors.

Ces bons sauvages m'ont souvent donné des preuves du plus sincère attachement, surtout en deux occasions où, me trouvant avec eux sur les bords de la mer, ils prirent vivement l'alarme à mon sujet. Un jour qu'ils étoient occupés de leur chasse, le bruit se répandit tout à coup qu'un parti anglais avoit fait irruption dans mon quartier, et m'avoit enlevé. A l'heure même ils s'assemblèrent, et le résultat de leur délibération fut qu'ils poursuivroient ce parti jusqu'à ce qu'ils l'eussent atteint, et qu'ils m'arracheroient de ses mains, dût-il leur en coûter la vie. Ils députèrent au même instant deux jeunes sauvages vers mon quartier, assez avant dans la nuit. Lorsqu'ils entrèrent dans ma cabane, j'étois occupé à composer la vie d'un saint en langue sauvage. « Ah! notre Père, s'écrièrent-ils, que nous sommes aises de te voir! — J'ai pareillement bien de la joie de vous voir, leur répondis-je; mais qu'est-ce qui vous amène ici par un temps si affreux? — C'est vainement que nous sommes venus, me dirent-ils; on nous avoit assurés que les Anglais t'avoient enlevé : nous venions pour observer leurs traces, et nos guerriers ne tarderont guère à venir pour les poursuivre, et pour attaquer le fort, où, si la

nouvelle eût été vraie, les Anglais t'auroient sans doute renfermé. — Vous voyez, mes enfans leur répondis-je, que vos craintes sont mal fondées; mais l'amitié que mes enfans me témoignent me remplit le cœur de joie; car c'est une preuve de leur attachement à la prière. Demain vous partirez d'abord après la messe, pour détromper au plus tôt nos braves guerriers, et les délivrer de toute inquiétude. » Une autre alarme, également fausse, me jeta dans de grands embarras, et m'exposa à périr de faim et de misère. Deux sauvages vinrent en hâte dans mon quartier, pour m'avertir qu'ils avoient vu les Anglais à une demi-journée : « Notre Père, me dirent-ils, il n'y a point de temps à perdre; il faut que tu te retires, tu risquerois trop de demeurer ici; pour nous, nous les attendons, et peut-être irons-nous au-devant d'eux. Les coureurs partent en ce moment pour les observer : mais pour toi, il faut que tu ailles au village avec ces gens-ci que nous amenons pour t'y conduire. Quand nous te saurons en lieu de sûreté, nous serons tranquilles. »

Je partis dès la pointe du jour avec dix sauvages qui me servoient de guides; mais, après quelques jours de marche, nous nous trouvâmes à la fin de nos petites provisions. Mes conducteurs tuèrent un chien qui les suivoit, et le mangèrent; ils en vinrent ensuite à des sacs de loups marins, qu'ils mangèrent pareillement. C'est à quoi il ne m'étoit pas possible de tâter. Tantôt je vivois d'une espèce de bois qu'on faisoit bouillir, et qui, étant cuit, est aussi tendre que des raves à moitié cuites, à la réserve du cœur qui est très-dur, et qu'on jette : ce bois

n'avoit pas mauvais goût, mais j'avois une peine extrême à l'avaler; tantôt on trouvoit attachées aux arbres de ces excroissances de bois qui sont blanches comme de gros champignons : on les faisoit cuire, et on les réduisoit en une espèce de bouillie; mais il s'en falloit bien qu'elles en eussent le goût. D'autres fois on faisoit sécher au feu de l'écorce de chêne vert, on la piloit ensuite, et on en faisoit de la bouillie, ou bien l'on faisoit sécher ces feuilles qui poussent dans les fentes des rochers, et qu'on nomme tripes de roche; quand elles sont cuites, on en fait une bouillie fort noire et désagréable. Je mangeai de tout cela, car il n'y a rien que la faim ne dévore.

Avec de pareils alimens nous ne pouvions faire que de fort petites journées. Nous arrivâmes cependant à un lac qui commençoit à dégeler, et où il y avoit déjà quatre doigts d'eau sur la glace. Il fallut le traverser avec nos raquettes; mais comme ces raquettes sont faites d'aiguillettes de peau, dès qu'elles furent mouillées, elles devinrent fort pesantes, et rendirent notre marche bien plus difficile. Quoiqu'un de nos gens marchât à notre tête pour sonder le chemin, j'enfonçai tout à coup jusqu'aux genoux; un autre, qui marchoit à côté de moi, enfonça aussitôt jusqu'à la ceinture, en s'écriant : « Mon Père, je suis mort. » Comme je m'approchois de lui pour lui tendre la main, j'enfonçai moi-même encore plus avant. Enfin, ce ne fut pas sans beaucoup de peine que nous nous tirâmes de ce danger, par l'embarras que nous causoient nos raquettes dont ne pouvions pas nous défaire. Néanmoins

je courus encore moins de risque de me noyer que de mourir de froid au milieu de ce lac à demi glacé. De nouveaux dangers nous attendoient le lendemain, au passage d'une rivière qu'il nous fallut traverser sur des glaces flottantes. Nous nous en tirâmes heureusement, et enfin nous arrivâmes au village. Je fis d'abord déterrer un peu de blé d'Inde que j'avois laissé dans ma maison, et j'en mangeai, tout cru qu'il étoit, pour apaiser la première faim, tandis que ces pauvres sauvages se donnoient toutes sortes de mouvemens pour me bien régaler. En effet, le repas qu'ils m'apprêtèrent, quelque frugal et quelque peu appetissant qu'il vous paroîtra, étoit, dans leur idée, un véritable festin. Ils me servirent d'abord un plat de bouillie faite de blé d'Inde. Pour le second service, ils me donnèrent un petit morceau d'ours, avec des glands et une galette de blé d'Inde cuite sous la cendre. Enfin, le troisième service, qui formoit le dessert, consistoit en un épi de blé d'Inde, grillé devant le feu, avec quelques grains du même blé cuit sous la cendre. Comme je leur demandois pourquoi ils m'avoient fait faire si bonne chère : « Eh quoi! notre Père, me répondirent-ils, il y a deux jours que tu n'as rien mangé; pouvions-nous faire moins? Eh! plût à Dieu que nous pussions bien souvent te régaler de la sorte! »

Tandis que je songeois à me remettre de mes fatigues, un des sauvages qui étoient cabanés sur le bord de la mer, qui ignoroit mon retour au village, causa une nouvelle alarme. Etant venu dans mon quartier, et ne m'y trouvant point, non plus que ceux qui étoient cabanés

avec moi, il ne douta point que nous n'eussions été enlevés par un parti anglais; et, suivant son chemin pour en aller donner avis à ceux de son quartier, il arriva sur le bord d'une rivière. Là, il lève l'écorce d'un arbre, sur laquelle il peint avec du charbon les Anglais autour de moi, et l'un d'eux qui me coupoit la tête. (C'est là toute l'écriture des sauvages, et ils s'entendent aussi bien entre eux par ces sortes de figures que nous entendons par nos lettres.) Il met aussitôt cette espèce de lettre autour d'un bâton qu'il plante sur le bord de la rivière, afin d'instruire les passans de ce qui m'étoit arrivé. Peu de temps après, quelques sauvages qui passoient par là dans six canots pour venir au village, aperçurent cette écorce : « Voilà une écriture, dirent-ils; voyons ce qu'elle apprend. Hélas ! s'écrièrent-ils en la lisant, les Anglais ont tué ceux du quartier de notre Père; pour ce qui est de lui, ils lui ont coupé la tête. » Ils ôtèrent aussitôt la tresse de leurs cheveux qu'ils laissèrent négligemment épars sur leurs épaules, et s'assirent auprès du bâton jusqu'au lendemain, sans dire un seul mot. Cette cérémonie est parmi eux la marque de la plus grande affliction. Le lendemain ils continuèrent leur route jusqu'à une demi-lieue du village où ils s'arrêtèrent; puis ils envoyèrent l'un d'eux dans le bois jusqu'auprès du village, afin de voir si les Anglais n'étoient pas venus brûler le fort et les cabanes. Je récitois mon bréviaire en me promenant le long du fort et de la rivière, lorsque ce sauvage arriva vis-à-vis de moi à l'autre bord. Aussitôt qu'il m'aperçut : « Ah ! mon Père, s'écria-t-il, que je suis aise de te voir ! Mon cœur étoi

mort, et il revit en te voyant. Nous avons vu l'écriture qui disoit que les Anglais t'avoient coupé la tête. Que je suis aise qu'elle ait menti! » Comme je lui proposois de lui envoyer un canot pour passer la rivière : « Non, répondit-il, c'est assez que je t'aie vu; je retourne sur mes pas pour porter cette agréable nouvelle à ceux qui m'attendent, et nous viendrons bientôt te rejoindre. » En effet, ils arrivèrent ce jour-là même.

Je crois, mon très-cher frère, avoir satisfait à ce que vous souhaitiez de moi, par le précis que je viens de vous faire de la nature de ce pays, du caractère de nos sauvages, de mes occupations, de mes travaux, et des dangers auxquels je suis exposé. Vous jugerez sans doute que c'est de la part de messieurs les Anglais de notre voisinage que j'ai le plus à craindre. Il est vrai que, depuis long-temps, ils ont conjuré ma perte; mais ni leur mauvaise volonté pour moi, ni la mort dont ils me menacent (1), ne pourront jamais me séparer de mon ancien troupeau; je le recommande à vos saintes prières, et suis avec le plus tendre attachement, etc.

---

(1) Il fut massacré l'année suivante.

LETTRE DU PÈRE DE LA CHASSE,

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES MISSIONS DE LA NOUVELLE FRANCE,

AU PÈRE ***.

A Québec, le 29 octobre 1724

Mon révérend père, dans l'extrême douleur que nous ressentons de la perte d'un de nos plus anciens Missionnaires, c'est une douce consolation pour nous qu'il ait été la victime de sa charité, et de son zèle à maintenir la foi dans le cœur de ses néophytes. D'autres lettres vous ont déjà appris la source de la guerre qui s'est allumée entre les Anglais et les sauvages : dans ceux-là, le désir d'étendre leur domination ; dans ceux-ci, l'horreur de tout assujettissement et l'attachement à leur religion ont causé d'abord des mésintelligences qui ont enfin été suivies d'une rupture ouverte. Le père *Rasles*, Missionnaire des Abnakis, étoit devenu fort odieux aux Anglais. Convaincus que son application à fortifier les sauvages dans la foi formoit le plus grand obstacle au dessein qu'ils avoient d'envahir leurs terres, ils avoient proscrit sa tête, et plus d'une fois ils avoient tenté de l'enlever ou de le faire périr. Enfin, ils sont venus à bout de satisfaire les transports de leur haine, et de se délivrer de l'homme aposto-

lique ; mais en même temps ils lui ont procuré une mort glorieuse, qui fut toujours l'objet de ses désirs ; car nous savons qu'il aspiroit depuis long-temps au bonheur de sacrifier sa vie pour son troupeau. Je vais vous décrire en peu de mots les circonstances de cet événement.

Après plusieurs hostilités faites de part et d'autre entre les deux nations, une petite armée d'Anglais et de sauvages leurs alliés, au nombre de onze cents hommes, vint attaquer à l'improviste le village de Narantsouach. Les broussailles épaisses dont ce village est environné les aidèrent à cacher leur marche ; et comme, d'ailleurs, il n'étoit point fermé de palissades, les sauvages, pris au dépourvu, ne s'aperçurent de l'approche des ennemis que par la décharge générale de leurs mousquets, dont toutes les cabanes furent criblées. Il n'y avoit alors que cinquante guerriers dans le village. Au premier bruit de mousqueterie, ils prirent tumultuairement les armes, et sortirent de leurs cabanes pour faire tête à l'ennemi. Leur dessein étoit non pas de soutenir témérairement le choc de tant de combattans, mais de favoriser la fuite des femmes et des enfans, et de leur donner le temps de gagner l'autre côté de la rivière, qui n'étoit pas encore occupé par les Anglais. Le père Rasles, averti, par les clameurs et le tumulte, du péril qui menaçoit ses néophytes, sortit promptement de sa maison, et se présenta sans crainte aux ennemis. Il se promettoit, ou de suspendre par sa présence leurs premiers efforts, ou du moins d'attirer sur lui seul leur attention, et, aux dépens de sa vie, de procurer le salut de son troupeau. Aussitôt qu'on

aperçut le Missionnaire, il s'éleva un cri général, qui fut suivi d'une grêle de mousqueterie qu'on fit pleuvoir sur lui. Il tomba mort au pied d'une grande croix qu'il avoit plantée au milieu du village, pour marquer la profession publique qu'on y faisoit d'y adorer un Dieu crucifié. Sept sauvages qui l'environnoient, et qui exposoient leur vie pour conserver celle de leur père, furent tués à ses côtés. La mort du pasteur consterna le troupeau : les sauvages prirent la fuite, et passèrent la rivière, partie à gué et partie à la nage. Ils eurent à essuyer toute la fureur des ennemis jusqu'au moment qu'ils se retirèrent dans les bois qui sont de l'autre côté de la rivière. Ils s'y trouvèrent rassemblés au nombre de cent cinquante. De plus de deux mille coups de fusil qu'on tira sur eux, il n'y eut que trente personnes de tuées, y comprenant les femmes et les enfans, et quatorze blessés. Les Anglais ne s'attachèrent point à poursuivre les fuyards ; ils se contentèrent de piller et de brûler le village ; ils mirent le feu à l'église, après avoir profané les vases sacrés et le corps adorable de Jésus-Christ.

La retraite précipitée des ennemis permit aux Narantsouakiens de retourner au village. Dès le lendemain ils visitèrent les débris de leurs cabanes, tandis que de leur côté les femmes cherchoient des herbes et des plantes propres à panser les blessés. Leur premier soin fut de pleurer sur le corps de leur saint Missionnaire; ils le trouvèrent percé de mille coups, sa chevelure enlevée, le crâne enfoncé à coups de hache, la bouche et les yeux remplis de boue, les os des jambes fracassés, et tous les membres

mutilés. On ne peut guère attribuer qu'aux sauvages alliés des Anglais ces sortes d'inhumanités exercées sur un corps privé de sentiment et de vie. Après que ces fervens chrétiens eurent lavé et baisé plusieurs fois le respectable dépôt de leur père, ils l'inhumèrent dans l'endroit même où la veille il avoit célébré le saint sacrifice de la messe, c'est-à-dire à la place où étoit l'autel avant l'incendie de l'église. C'est par une mort précieuse que l'homme apostolique finit, le 23 août de cette année, une carrière de trente-sept ans passés dans les travaux pénibles de cette Mission. Il étoit dans la soixante-septième année de sa vie. Ses jeûnes et ses fatigues continuelles avoient à la fin affaibli son tempérament; il se traînoit avec assez de peine depuis environ dix-neuf ans qu'il fit une chute, où il se rompit tout à la fois la cuisse droite et la jambe gauche. Il arriva alors que le calus s'étant mal formé dans l'endroit de la fracture, il fallut lui rompre la jambe gauche de nouveau. Dans le temps qu'on la tiroit le plus violemment, il soutint cette douloureuse opération avec une fermeté extraordinaire et une tranquillité admirable. Notre médecin, qui fut présent, en parut si étonné, qu'il ne put s'empêcher de lui dire : *Eh! mon Père, laissez du moins échapper quelques plaintes; vous en avez tant de sujet!*

Le père Rasles joignoit aux talens qui font un excellent Missionnaire les vertus que demande le ministère évangélique pour être exercé avec fruit parmi nos sauvages. Il étoit d'une santé robuste, et je ne sache pas qu'il ait eu jamais la moindre indisposition. Nous étions surpris de son application et de sa facilité à ap-

prendre les différentes langues sauvages. Il n'y en a aucune dans ce continent dont il n'eût quelque teinture. Outre la langue Abnakise, qu'il a parlée le plus long-temps, il savoit encore la hurone, l'otaouaise et l'illinoise. Il s'en est servi avec fruit dans les diverses Missions où elles sont en usage. Depuis son arrivée au Canada, on ne le vit jamais démentir son caractère; il fut toujours ferme et courageux, dur à lui-même, tendre et compatissant à l'égard des autres.

Il y a trois ans que, par ordre de monsieur notre gouverneur, je fis un tour à l'Acadie. M'entretenant avec le père Rasles, je lui représentai qu'au cas qu'on déclarât la guerre aux sauvages il couroit risque de la vie; que son village, n'étant qu'à quinze lieues des forts anglais, se trouvoit exposé aux premières irruptions; que sa conservation étoit nécessaire à son troupeau, et qu'il falloit prendre des mesures pour mettre ses jours en sûreté. « Mes mesures sont prises, me répondit-il d'un ton ferme; Dieu m'a confié ce troupeau; je suivrai son sort, trop heureux de m'immoler pour lui. » Il répétoit souvent la même chose à ses néophytes pour fortifier leur constance dans la foi. « Nous n'avons que trop éprouvé, m'ont-ils dit eux-mêmes, que ce cher père nous parloit d'abondance de cœur; nous l'avons vu d'un air tranquille et serein affronter la mort, s'opposer lui seul à la fureur de l'ennemi, retarder ses premiers efforts pour nous donner le temps de fuir le danger et de conserver nos vies. » Comme sa tête avoit été mise à prix, et que l'on avoit tenté diverses fois de l'enlever, au dernier printemps les

sauvages lui proposèrent de le conduire plus avant dans les terres du côté de Québec, où il seroit à couvert des périls dont sa vie étoit menacée. « Quelle idée avez-vous donc de moi? leur répondit-il avec un air d'indignation; me prenez-vous pour un lâche déserteur? eh! que deviendroit votre foi si je vous abandonnois? Votre salut m'est plus cher que la vie. »

Il étoit infatigable dans les exercices de son zèle: sans cesse occupé à exhorter les sauvages à la vertu, il ne pensoit qu'à en faire de fervens chrétiens. Sa manière de prêcher, véhémente et pathétique, faisoit de vives impressions sur leurs cœurs. Quelques familles de Loups (nations sauvages), arrivées tout récemment d'Orange, m'ont déclaré, la larme à l'œil, qu'elles lui étoient redevables de leur conversion au christianisme, et qu'ayant reçu de lui le baptême depuis environ trente ans, les instructions qu'il leur avoit faites pour lors n'avoient pu s'effacer de leurs esprits, tant sa parole étoit efficace et laissoit de profondes traces dans le cœur de ceux qui l'écoutoient! Il ne se contentoit pas d'instruire presque tous les jours les sauvages dans son église, il les visitoit souvent dans leurs cabanes: ses entretiens familiers les charmoient; il savoit les assaisonner d'une gaieté sainte, qui plaît beaucoup plus aux sauvages qu'un air grave et sombre; aussi avoit-il l'art de leur persuader tout ce qu'il vouloit; il étoit parmi eux comme un maître au milieu de ses élèves. Nonobstant les continuelles occupations de son ministère, il n'omit jamais les saintes pratiques qui s'observent dans nos maisons. Il se levoit et faisoit son oraison à l'heure qui y est marquée. Il ne

se dispensa jamais des huit jours de la retraite annuelle ; il s'étoit prescrit pour la faire les premiers jours de carême, qui est le temps où le Sauveur entra dans le désert. « Si l'on ne fixe un temps dans l'année pour ces saints exercices, me disoit-il un jour, les occupations se succèdent les unes aux autres, et après bien des délais, on court risque de ne pas trouver le loisir de s'en acquitter. »

La pauvreté religieuse éclatoit dans toute sa personne, dans ses meubles, dans son vivre, dans ses habits. Il s'interdit, par esprit de mortification, l'usage du vin, même lorsqu'il se trouvoit au milieu des Français ; de la bouillie faite de farine de blé d'Inde fût sa nourriture ordinaire. Durant certains hivers, où quelquefois les sauvages manquent de tout, il se vit réduit à vivre de glands ; loin de se plaindre alors, il ne parut jamais plus content. Les trois dernières années de sa vie, la guerre ayant empêché les sauvages de chasser librement et d'ensemencer leurs terres, les besoins devinrent extrêmes, et le Missionnaire se trouva dans une affreuse disette. On avoit soin de lui envoyer de Québec les provisions nécessaires à sa subsistance. « Je suis honteux, m'écrivoit-il, du soin que vous prenez de moi : un Missionnaire, né pour souffrir, ne doit pas être si bien traité. » Il ne souffroit pas que personne lui prêtât la main pour l'aider dans ses besoins les plus ordinaires, et il se servit toujours lui-même. C'étoit lui qui cultivoit son jardin, qui préparoit son bois de chauffage, sa cabane et son sagamité, qui rapiéçoit ses habits déchirés, cherchant, par esprit de pauvreté, à les faire

durer le plus long-temps qu'il lui étoit possible

La soutane qu'il portoit lorsqu'il fut tué, parut si usée et en si mauvais état à ceux qui l'en dépouillèrent, qu'ils ne daignèrent pas se l'approprier, comme ils en eurent d'abord le dessein. Ils la rejetèrent sur son corps, et elle nous fut renvoyée à Québec. Autant il se traitoit durement lui-même, autant il étoit compatissant et charitable pour les autres. Il n'avoit rien à lui, et tout ce qu'il recevoit, il le distribuoit aussitôt à ses pauvres néophytes. Aussi la plupart ont donné à sa mort des démonstrations de douleur plus vives que s'ils eussent perdu leurs parens les plus proches. Il prenoit un soin extraordinaire d'orner et d'embellir son église, persuadé que cet appareil extérieur qui frappe les sens anime la dévotion des barbares, et leur inspire une plus profonde vénération pour nos saints mystères. Comme il savoit un peu de peinture, et qu'il tournoit assez proprement, elle étoit décorée de plusieurs ouvrages qu'il avoit travaillés lui-même.

Vous jugez bien, mon révérend père, que ses vertus, dont la Nouvelle-France a été témoin depuis tant d'années, lui avoient concilié le respect et l'affection des Français et des sauvages. Aussi est-il universellement regretté. Personne ne doute qu'il n'ait été immolé en haine de son ministère et de son zèle à établir la vraie foi dans le cœur des sauvages. C'est l'idée qu'en a M. de Bellemont, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal. Lui ayant demandé les suffrages accoutumés pour le défunt, à cause de la communication de prières qui est entre nous, il me répondit, en

se servant des paroles si connues de saint Augustin, que c'étoit faire injure à un martyr que de prier pour lui. *Injuriam facit martyri qui orat pro eo.* Plaise au Seigneur que son sang, répandu pour une cause si juste, fertilise ces terres infidèles, si souvent arrosées du sang des ouvriers évangéliques qui nous ont précédés! qu'il les rende fécondes aux fervens chrétiens, et qu'il anime le zèle des hommes apostoliques à venir recueillir l'abondante moisson que leur présentent tant de peuples encore ensevelis dans les ombres de la mort!

LETTRE DU PÈRE GABRIEL MAREST

AU PÈRE GERMON.

Aux Cascaskias, village illinois, dit de l'Immaculée conception, le 9 novembre 1712.

Mon révérend père, je souhaiterois pouvoir vous donner de nos Missions des connoissances qui répondissent à l'idée que vous vous en êtes peut-être formée. Ce qu'on apprend tous les jours en Europe de ces vastes pays semés de villes et de bourgades, où une multitude innombrables d'idolâtres se présente en foule au zèle des Missionnaires, donneroit lieu de croire que les choses sont ici sur le même pied; il s'e faut bien: dans une grande étendue de pays, à peine trouve-t-on trois ou quatre villages; notr vie se passe à parcourir d'épaisses forêts, a

grimper sur les montagnes, à traverser en canot des lacs et des rivières pour atteindre un pauvre sauvage qui nous fuit, et que nous ne saurions apprivoiser ni par nos discours ni par nos caresses.

Rien de plus difficile que la conversion de ces sauvages ; c'est un miracle de la miséricorde du Seigneur : il faut d'abord en faire des hommes, et travailler ensuite à en faire des chrétiens. Comme ils sont maîtres absolus d'eux-mêmes, sans être assujettis à aucune loi, l'indépendance dans laquelle ils vivent les asservit aux passions les plus brutales. Il y a pourtant des chefs parmi eux, mais ces chefs n'ont nulle autorité : s'ils usoient de menaces, loin de se faire craindre, ils se verroient aussitôt abandonnés de ceux même qui les auroient choisis pour chefs ; ils ne s'attirent de la considération et du respect qu'autant qu'ils ont, comme on parle ici, de quoi faire chaudière, c'est-à-dire, de quoi donner des festins à ceux qui leur obéissent. C'est de cette indépendance que naissent toutes sortes de vices qui les dominent. Ils sont lâches, traîtres, légers et inconstans, fourbes, naturellement voleurs, jusqu'à se faire gloire de leur adresse à dérober ; brutaux, sans honneur, sans parole, capables de tout fair quand on est libéral à leur égard, mais e même temps ingrats et sans reconnoissance. C'est même les entretenir dans leur fierté naturelle que de leur faire gratuitement du bien ils en deviennent plus insolens : on me craint, disent-ils, on me recherche. Ainsi, quelque bonne volonté qu'on ait de les obliger, on est contraint de leur faire valoir les petits services

qu'on leur rend. La gourmandise et l'amour du plaisir sont surtout les vices qui règnent le plus parmi nos sauvages : ils se font une habitude des actions les plus malhonnêtes, avant même qu'ils soient en âge de connoître toute la honte qui y est attachée : si vous ajoutez à cela la vie errante qu'ils mènent dans les forêts à la poursuite des bêtes farouches, vous conviendrez aisément que la raison doit être bien abrutie dans ces gens-là, et qu'elle est bien peu capable de se soumettre au joug de l'Evangile. Mais plus ils sont éloignés du royaume de Dieu, plus notre zèle doit-il s'animer pour les en approcher et les y faire entrer. Persuadés que nous ne pouvons rien de nous-mêmes, nous savons en même temps que tout nous est possible avec le secours de celui pour lequel nous travaillons. Nous avons même cet avantage dans les conversions que Dieu veut bien opérer par notre ministère que nous sommes à couvert de l'orgueil et de tout retour que nous pourrions faire sur nous mêmes. On ne peut attribuer ces conversions, ni aux solides raisonnemens du Missionnaire, ni à son éloquence, ni à ses autres talens, qui peuvent être utiles en d'autres pays, mais qui ne font nulle impression sur l'esprit de nos sauvages : on n'en peut rendre la gloire qu'à celui-là seul qui, des pierres mêmes, sait faire, quand il lui plaît, des enfans d'Abraham.

Nos Illinois habitent un pays fort agréable. Il n'est pas néanmoins aussi enchanté que nous le représente l'auteur de la *Nouvelle Relation de l'Amérique méridionale*, qui a paru sous le nom de M. le chevalier de Tonti. J'ai ouï dire à M. de Tonti lui-même qu'il désavouoit cet

ouvrage, et qu'il n'y reconnoissoit que son nom qui est à la tête. Il faut convenir pourtant que le pays est très-beau : de grandes rivières qui l'arrosent, de vastes et épaisses forêts, des prairies agréables, des collines chargées de bois fort touffus, tout cela fait une variété charmante. Quoique ce pays soit plus au sud que la Provence, l'hiver y est plus grand : les froids y sont pourtant assez modérés. Pendant l'été, la chaleur y est moins brûlante : l'air est rafraîchi par les forêts, et par la quantité de rivières, de lacs et d'étangs dont le pays est coupé.

Les Illinois sont beaucoup moins barbares que les autres sauvages; le christianisme et le commerce des Français les ont peu à peu civilisés : c'est ce qui se remarque dans notre village, dont les habitans sont presque tous chrétiens; c'est aussi ce qui a porté plusieurs Français à s'y établir, et tout récemment nous en avons marié trois avec des Illinoises. Ces sauvages ne manquent pas d'esprit; ils sont naturellement curieux, et tournent une raillerie d'une manière assez ingénieuse. La chasse et la guerre font toute l'occupation des hommes; le reste du travail regarde les femmes et les filles; ce sont elles qui préparent la terre que l'on doit ensemencer, qui font la cuisine, qui pilent le blé, qui construisent les cabanes, et qui les portent sur leurs épaules dans les voyages. Ces cabanes se fabriquent avec des nattes faites de jonc plat, qu'elles ont l'adresse de coudre les unes aux autres, de telle sorte que la pluie ne peut y pénétrer quand elles sont neuves. Outre cela, elles s'occupent à mettre en œuvre le poil de bœuf, et à en faire des jar-

retières, des ceintures et des sacs; car les bœufs sont ici bien différens de ceux d'Europe; outre qu'ils ont une grosse bosse sur le dos, vers les épaules, ils sont encore tout couverts d'une laine très-fine, qui tient lieu à nos sauvages de celle qu'ils tireroient des moutons s'il y en avoit dans le pays. Les femmes, ainsi occupées et humiliées par le travail, en sont plus dociles aux vérités de l'Evangile. Il n'en est pas de même vers le bas du Mississipi, où l'oisiveté qui règne parmi les personnes du sexe donne lieu aux plus affreux dérèglemens, et les éloigne entièrement de la voie du salut.

Il seroit difficile de dire quelle est la religion de nos sauvages; elle consiste uniquement dans quelques superstitions dont on amuse leur crédulité. Comme toute leur connoissance se borne à celle des bêtes et aux besoins de la vie, c'est aussi à ces choses que se borne tout leur culte. Des charlatans, qui ont un peu plus d'esprit que les autres, s'attirent leur respect par leur habileté à les tromper. Ils leur persuadent qu'ils honorent une espèce de génie, auquel ils donnent le nom de *Manitou;* et, à les entendre, c'est ce génie qui gouverne toutes choses, et qui est le maître de la vie et de la mort. Un oiseau, un bœuf, un ours, ou plutôt le plumage des oiseaux et la peau de ces bêtes, voilà quel est leur manitou : ils l'exposent dans leurs cabanes, et ils lui font des sacrifices de chiens ou d'autres animaux.

Les guerriers portent leurs manitous dans une natte, et ils les invoquent sans cesse pour remporter la victoire sur leurs ennemis. Les charlatans ont pareillement recours à leurs ma-

nitous quand ils composent leurs médecines ou qu'ils pansent les malades. Ils accompagnent ces invocations de chants, de danses et de contorsions affreuses, pour faire croire qu'ils sont agités de leurs manitous; et en même temps ils agitent tellement leurs malades, qu'ils leur causent souvent la mort. Dans ces diverses agitations, le charlatan nomme tantôt une bête et tantôt une autre; ensuite il se met à sucer la partie du corps où le malade sent de la douleur; après l'avoir sucée pendant quelque temps, il se lève tout à coup, et il lui jette une dent d'ours ou de quelque autre animal, qu'il tenoit cachée dans la bouche : « Cher ami, s'écrie-t-il, tu as la vie, voilà ce qui te tuoit; » après quoi il dit en s'applaudissant : « Qui peut résister à mon manitou? N'est-ce pas lui qui est le maître de la vie? » Si le malade vient à mourir, il a aussitôt une fourberie toute prête pour rejeter cette mort sur une autre cause, qui est survenue depuis qu'il a quitté le malade. Mais, au contraire, si le malade recouvre la santé, c'est alors qu'on le considère, qu'on le regarde lui-même comme un manitou, et qu'après l'avoir bien payé de ses peines on lui rapporte encore tout ce qu'il y a de meilleur dans le village pour le régaler. L'autorité que se donnent ces sortes de charlatans met un grand obstacle à la conversion des sauvages : embrasser le christianisme c'est s'exposer à leurs insultes et à leurs violences. Il n'y a qu'un mois qu'une fille chrétienne en fit l'expérience : elle passoit, tenant son chapelet à la main, devant la cabane d'un de ces imposteurs; celui-ci, s'imaginant que la vue d'un chapelet semblable avoit causé la mort à son

père, entra aussitôt en fureur, prit son fusil, et étoit sur le point de tirer sur cette pauvre néophite, lorsqu'il fut arrêté par quelques sauvages qui se trouvèrent présens. Je ne vous dis pas combien de fois j'ai reçu de leur part de pareilles insultes ni combien de fois j'aurois expiré sous leurs coups, sans la protection particulière de Dieu, qui m'a préservé de leur fureur. Une fois, entre autres, l'un d'eux m'auroit fendu la tête d'un coup de hache, si je ne m'étois détourné dans le temps même qu'il avoit le bras levé pour me frapper. Grâces à Dieu, notre village est purgé de tous ces fourbes. Le soin que nous avons pris nous-mêmes des malades, les remèdes que nous leur donnons, et qui opèrent la guérison de la plupart, ont perdu les charlatans de crédit et de réputation, et les ont forcés d'aller s'établir ailleurs. Il y en a pourtant parmi eux qui ne sont pas tout-à-fait si brutaux : on peut quelquefois les entretenir, et essayer de les détromper de la folle confiance qu'ils ont en leurs manitous ; mais il n'est pas ordinaire d'y réussir. Un entretien qu'un de nos Pères eut avec ces charlatans vous fera connoître jusqu'où va leur entêtement à cet égard, et quelle doit être la condescendance d'un Missionnaire, pour en venir jusqu'à réfuter des opinions aussi extravagantes que celles dont ils sont prévenus.

Les Français étoient venus établir un fort sur le fleuve Ouabache : ils demandèrent un Missionnaire, et le Père Mermet leur fut envoyé. Ce Père crut aussi devoir travailler à la conversion des Mascoutens, qui avoient fondé un village sur les bords du même fleuve : c'est une nation de sauvages qui entend la langue illinoise, mais qui, par l'attachement extrême

qu'elle a pour les superstitions de ces charlatans, n'étoit pas trop disposée à écouter les instructions du Missionnaire. Le parti que prit le Père Mermet fut de confondre en leur présence un de ces charlatans, qui adoroit le bœuf comme son grand manitou. Après l'avoir conduit insensiblement jusqu'à avouer que ce n'étoit point le bœuf qu'il adoroit, mais un manitou de bœuf qui est sous la terre, qui anime tous les bœufs, et qui rend la vie à ses malades, il lui demanda si les autres bêtes, comme l'ours, par exemple, que ses camarades adoroient, n'étoient pas pareillement animés par un manitou qui est sous terre. « Sans doute, répondit le charlatan. — Mais si cela est, reprit le Missionnaire, les hommes doivent avoir aussi un manitou qui les anime ? — Rien de plus certain, dit le charlatan. — Cela me suffit, répliqua le Missionnaire, pour vous convaincre que vous êtes bien peu raisonnable; car, si l'homme, qui est sur la terre, est le maître de tous les animaux, s'il les tue, s'il les mange, il faut que le manitou qui anime les hommes soit aussi le maître de tous les autres manitous : où est donc votre esprit de ne pas invoquer celui qui est le maître de tous les autres ? » Ce raisonnement déconcerta le charlatan, et c'est tout l'effet qu'il produisit; car ils n'en furent pas moins attachés à leurs ridicules superstitions qu'ils l'étoient auparavant. Dans ce temps-là même une maladie contagieuse désoloit leur village, et enlevoit chaque jour plusieurs sauvages : les charlatans n'étoient pas épargnés, et ils mouroient comme les autres. Le Missionnaire crut pouvoir s'attirer leur confiance en prenant soin de tant

de malades : il s'y appliqua sans relâche, et son zèle pensa lui coûter plusieurs fois la vie. Les services qu'il leur rendoit n'étoient payés que d'outrages; il y en eut même qui en vinrent jusqu'à décocher contre lui des flèches, qui tombèrent à ses pieds, soit qu'elles fussent poussées par des mains trop foibles, ou que Dieu, qui destinoit le Missionnaire à d'autres travaux, ait voulu le soustraire pour lors à leur fureur. Le Père Mermet ne laissa pas de conférer le baptême à quelques sauvages qui le demandèrent avec instance, et qui moururent peu après l'avoir reçu. Cependant les charlatans s'éloignèrent un peu du fort pour faire un grand sacrifice à leur manitou. Ils immolèrent jusqu'à quarante chiens, qu'ils portèrent au haut d'une perche en chantant, en dansant et en faisant mille contorsions extravagantes. La mortalité ne cessoit pas pour tous ces sacrifices. Le chef des charlatans s'imagina que leur manitou, plus foible que le manitou des Français, étoit contraint de lui céder. Dans cette persuasion, il fit plusieurs fois le tour du fort, en criant de toutes ses forces : « Nous sommes morts; doucement, manitou des Français; frappe doucement, ne nous tue pas tous. » Puis s'adressant au Missionnaire : « Arrête, bon manitou; fais-nous vivre : tu as la vie et la mort dans ton coffre; laisse la mort, donne la vie. » Le Missionnaire l'apaisa, et lui promit de prendre encore plus de soin des malades qu'il n'avoit fait jusqu'alors; mais, nonobstant tous les soins qu'il se donna, il périt plus de la moitié du village.

Pour revenir à nos Illinois, ils sont bien dif-

férens de ces sauvages, et de ce qu'ils étoient eux-mêmes autrefois. Le christianisme, comme je l'ai déjà dit, a adouci leurs mœurs farouches, et ils se distinguent maintenant par certaines manières douces et honnêtes qui ont porté les Français à prendre de leurs filles en mariage. De plus, nous trouvons en eux de la docilité et de l'ardeur pour la pratique des vertus chrétiennes. Voici l'ordre que nous observons chaque jour dans cette Mission. Dès le grand matin on appelle les catéchumènes à l'église, où ils font la prière; ils écoutent une instruction et chantent quelques cantiques. Quand ils se sont retirés, on dit la messe à laquelle tous les chrétiens assistent, les hommes placés d'un côté et les femmes de l'autre; on y fait aussi la prière, qui est suivie d'une instruction; après quoi chacun va à son travail. Nous nous occupons ensuite à visiter les malades, à leur donner les remèdes nécessaires, à les instruire et à consoler ceux qui ont quelque sujet d'affliction. Après midi se fait le catéchisme où tout le monde se trouve, chrétiens et catéchumènes, hommes et enfans, jeunes gens et vieillards, et où chacun, sans distinction de rang ni d'âge, répond aux questions que lui fait le Missionnaire. Comme ces peuples n'ont aucun livre, et que naturellement ils sont indolens, ils auroient bientôt oublié les principes de la religion, si on ne leur en rappeloit le souvenir par des instructions presque continuelles. La visite des cabanes nous occupe le reste de la journée. Le soir, tout le monde s'assemble encore à l'église pour y entendre une instruction, faire la prière et chanter quelques cantiques. Les dimanches et les fêtes,

on ajoute aux exercices ordinaires une instruction qui se fait après les vêpres. La ferveur avec laquelle ces bons néophytes se rendent à l'église à toutes ces heures est admirable ; ils interrompent leur travail, et accourent de fort loin pour s'y trouver au temps marqué. Ils terminent d'ordinaire la journée par des assemblées particulières qu'ils font dans leur maison, les hommes séparément des femmes, et là ils récitent le chapelet à deux chœurs, et chantent, bien avant dans la nuit, des cantiques. Ces cantiques sont de véritables instructions, qu'ils retiennent d'autant plus aisément que les paroles sont sur des airs qu'ils savent et qui leur plaisent. Ils s'approchent souvent des sacremens, et l'usage est parmi eux de se confesser et de communier de quinze en quinze jours. Nous avons été obligés de fixer les jours auxquels ils pourroient se confesser, sans quoi ils ne nous laisseroient pas le loisir de vaquer à nos autres fonctions. C'est le samedi et le dimanche de chaque semaine que nous les entendons, et ces jours-là nous sommes accablés par la foule des pénitens. Le soin que nous prenons des malades nous attire toute leur confiance. C'est surtout dans ces momens que nous recueillons le fruit de nos travaux ; leur docilité est parfaite alors, et nous avons la consolation assez ordinaire de les voir mourir dans une grande paix, et avec une vive espérance d'être bientôt réunis à Dieu dans le ciel.

Cette Mission doit son établissement au feu Père Gravier. A la vérité, le Père Marquet fut le premier qui découvrit le Mississipi, il y a environ trente-neuf ans; mais ne sachant pas la

langue du pays, il ne s'y arrêta pas. Quelque temps après il y fit un second voyage, dans le dessein d'y fixer sa demeure, et de travailler à la conversion de ces peuples; la mort qui nous l'enleva lorsqu'il étoit en chemin, laissa à un autre le soin d'exécuter cette entreprise. Ce fut le Père Daloës qui s'en chargea : il savoit la langue des Oumiamis, laquelle approche assez de celle des Illinois : cependant il n'y fit que fort peu de séjour, dans la pensée où il étoit qu'il feroit de plus grands fruits dans une autre contrée où effectivement il finit sa vie apostolique. Ainsi, c'est proprement le Père Gravier qui doit être regardé comme le fondateur de la Mission des Illinois; c'est lui qui a défriché le premier tous les principes de leur langue, et qui les a réduits selon les règles de la grammaire : nous n'avons fait que perfectionner ce qu'il a commencé avec succès. Ce Missionnaire eut d'abord beaucoup à souffrir des charlatans, et sa vie fut exposée à de continuels dangers; mais rien ne le rebutoit, et il surmonta tous les obstacles par sa patience et par sa douceur. Etant obligé de partir pour Michillimakinac, sa Mission fut confiée au Père Bineteau et au Père Pinet. Je travaillai quelque temps avec ces deux Missionnaires, et après leur mort je restai seul chargé de toutes les fatigues de la Mission, jusqu'à l'arrivée du Père Mermet. J'étois auparavant dans le grand village des Peouarias, où le Père Gravier, qui y étoit retourné pour la seconde fois, reçut une blessure qui lui causa la mort.

Nous avons perdu peu de monde cette année; mais je regrette infiniment un de nos *instruc-*

teurs, dont la vie et la mort ont été très-édifiantes. Nous appelons ici *instructeurs* ce qu dans d'autres Missions on appelle *catéchistes* parce que ce n'est pas dans l'église, mais dan les cabanes qu'ils instruisent les catéchumèn et les nouveaux fidèles. Il y a pareillemen des institutrices pour les femmes et pour les filles. Henri (c'est ainsi que se nommoit l'instructeur dont je parle), quoique d'une naissance assez obscure, s'étoit rendu respectable à tout le monde par sa grande piété. Il n'y avoit que sept à huit ans qu'il demeuroit dans notre village; avant que d'y venir, il n'avoit jamais vu de Missionnaires, et n'avoit pas même la première idée du christianisme. Sa conversion eut quelque chose d'assez singulier. Il fut attaqué de la petite vérole, lui et toute sa famille: cette maladie lui ravit d'abord sa femme et quelques-uns de ses enfans; elle rendit les autres aveugles ou extrêmement difformes; il fut lui-même réduit à l'extrémité. Lorsqu'il croyoit n'avoir plus que quelques momens à vivre, il lui sembla voir des Missionnaires qui lui rendoient la vie, qui lui ouvroient la porte du ciel, et qui le pressoient d'y entrer; et dès ce moment il commença à se mieux porter. A peine fut-il en état de marcher qu'il vint nous trouver dans notre village, et nous pria instamment de lui apprendre les vérités de la religion. A mesure que nous l'instruisions, il enseignoit à ses enfans ce qu'il avoit retenu de nos instructions, et toute cette famille fut bientôt disposée à recevoir le baptême. Un de ses enfans, tout aveugle qu'il étoit, nous charma par les grands sentimens de piété que nous découvrîmes en lui. Dans les

cruelles maladies dont il fut long-temps affligé, sa prière étoit continuelle, et il est mort depuis quelques années dans une grande innocence. Henri, son père, a passé pareillement par de rudes épreuves; une longue et fâcheuse maladie acheva de purifier sa vertu, et l'a disposé à une mort qui nous a paru précieuse aux yeux de Dieu.

Il n'y a que peu de temps que je conférai aussi le baptême à une *jeune catéchumène* âgée de dix-sept ans, qui a fort édifié nos chrétiens par sa fermeté et par son attachement inviolable au christianisme. Les exemples domestiques étoient bien capables de la séduire : fille d'un père et d'une mère idolâtres, elle trouvoit dans sa propre famille les plus grands obstacles aux vertus qu'elle pratiquoit. Pour l'éprouver encore davantage, il prit fantaisie à un jeune libertin de l'épouser : il mit tout en œuvre pour la faire consentir à ce mariage, jusqu'à promettre qu'il se feroit chrétien. Le père et la mère de notre catéchumène, qui avoient été gagnés par le jeune homme, la traitèrent avec la dernière inhumanité pour ébranler sa constance. Son frère en vint jusqu'à la menacer qu'il la tueroit si elle s'obstinoit à refuser son consentement. Ces menaces et ces mauvais traitemens ne firent nulle impression sur elle : toute sa consolation étoit de venir à l'église, et souvent elle me disoit : « La mort dont on me menace ne m'effraie point; je la préférerai volontiers au parti qu'on me propose. C'est un séducteur que ce jeune homme qu'on veut que j'épouse; il ne pense nullement à se convertir. Mais quand ses promesses seroient sincères, ni lui ni d'au-

tres ne changeront point la résolution que j'ai prise : non, mon Père, je n'aurai jamais d'autre époux que Jésus-Christ. » La persécution qu'on continua de lui faire essuyer dans sa famille fut poussée si loin qu'elle fut obligée de se cacher chez un de ses parens qui étoit chrétien : là elle fut éprouvée par diverses infirmités, qui ne ralentirent point sa ferveur, ce qui est d'autant plus surprenant que la moindre adversité est capable de décourager nos sauvages. Ayant appris quelque temps après que sa mère étoit en danger de perdre la vue par deux cataractes qui lui couvroient les yeux, cette généreuse fille, oubliant les indignes traitemens qu'elle en avoit reçus, courut aussitôt à son secours : sa tendresse et ses soins assidus attendrirent le cœur de la mère, et la gagnèrent au point qu'elle accompagne maintenant sa fille à l'église, où elle se fait instruire pour se disposer à la grâce du baptême qu'elle demande avec empressement.

Comme nos sauvages ne vivent guère que de la chair boucanée des animaux qu'ils tuent à la chasse, il y a des temps pendant l'année où tout le monde quitte le village et se disperse dans les forêts pour courir après les bêtes. C'est un temps critique où ils ont plus besoin que jamais de la présence du Missionnaire, qui est obligé de les accompagner dans toutes ces courses. Il y a surtout deux grandes chasses : celle d'été, qui ne dure guère que trois semaines, et celle qui se fait pendant l'hiver, qui dure quatre à cinq mois. Quoique la chasse d'été soit la plus courte, elle est cependant la plus pénible : elle a coûté la vie au feu père Bineteau :

il suivoit les sauvages durant les plus grandes chaleurs du mois de juillet; tantôt il étoit en danger d'être étouffé au milieu des herbes qui sont extrêmement hautes; tantôt il souffroit cruellement de la soif, ne trouvant point dans les prairies toutes desséchées une seule goutte d'eau pour l'apaiser. Le jour il étoit tout trempé de sueur, et la nuit il lui falloit prendre son repos sur la terre, exposé à la rosée, aux injures de l'air, et à plusieurs autres misères dont je ne vous fais pas le détail. Ces fatigues lui causèrent une violente maladie, qui le fit expirer entre mes bras. Pendant l'hiver, les sauvages se partagent en plusieurs bandes, et cherchent les endroits où ils présument que la chasse sera plus abondante. C'est alors que nous souhaiterions pouvoir nous multiplier, afin de ne les perdre pas de vue. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de parcourir successivement les divers campemens où ils se trouvent, pour les entretenir dans la piété et leur administrer les sacremens. Notre village est le seul où il soit permis à quelques sauvages de demeurer pendant toutes ces courses; plusieurs y élèvent des poules et des cochons, à l'exemple des Français qui s'y sont établis, et ceux-là se dispensent, pour la plupart, de ces sortes de chasse. Le père Mermet, avec qui j'ai le bonheur d'être depuis plusieurs années, reste au village pour leur instruction : la délicatesse de sa complexion le met entièrement hors d'état de soutenir les fatigues attachées à ces longs voyages; cependant, malgré sa foible santé, je puis dire qu'il est l'âme de cette Mission : c'est sa vertu, sa douceur, ses instructions pathétiques et le talent singulier qu'il a de s'at-

tirer le respect et l'amitié des sauvages, qui ont mis notre Mission dans l'état florissant où elle se trouve. Pour moi, qui suis fait à courir sur la neige, à manier l'aviron dans un canot, et qui ai, grâces à Dieu, les forces nécessaires pour résister à de semblables travaux, je parcours les forêts avec le reste de nos sauvages, dont le plus grand nombre passe une partie de l'hiver à chasser. Ces courses qu'il nous faut faire de temps en temps, soit à la suite des sauvages, soit pour d'autres raisons importantes au bien de nos Missions, sont extrêmement pénibles. Vous en jugerez vous-même par le détail de quelques-unes que je fis ces dernières années, lesquelles pourront vous donner une idée de la manière dont nous voyageons dans ce pays-ci. Si nos Missions ne sont pas si florissantes que d'autres par le grand nombre de conversions, elles sont du moins précieuses et salutaires par les travaux et les fatigues qui en sont inséparables.

A vingt-cinq lieues d'ici se trouve le village des Tamarouas. C'est une Mission qui d'abord avoit été confiée au Père Pinet, dont Dieu bénit tellement le zèle et les travaux que j'ai été témoin moi-même que son église ne pouvoit contenir la multitude des sauvages qui s'y rendoient en foule. Ce père eut pour successeur M. Bergier, prêtre du séminaire des Missions étrangères. Ayant appris qu'il y étoit dangereusement malade, je m'y transportai aussitôt pour le secourir. Je demeurai huit jours entiers auprès de ce digne ecclésiastique; les soins que je pris de lui et les remèdes que je lui donnai semblèrent le rétablir insensiblement, de telle sorte

que, croyant se trouver mieux, et sachant d'ailleurs combien ma présence étoit nécessaire dans ma Mission à cause du départ des sauvages, il me pressa de m'en retourner. Avant que de le quitter, je lui donnai par précaution le saint viatique; il m'instruisit de l'état de sa mission, en me la recommandant, au cas que Dieu disposât de lui. Je chargeai le Français qui avoit soin du malade de nous faire avertir aussitôt qu'il seroit en danger, et je repris le chemin de ma Mission. Comme il n'y a que vingt-cinq lieues de l'un à l'autre village, on ne couche qu'une fois dehors, pourvu qu'on marche bien: les repas qu'on prend en chemin consistent en quelques épis de blé et quelques morceaux de bœuf boucané qu'on porte avec soi : lorsque la faim presse, on allume du feu auprès de quelque ruisseau pour avoir de quoi boire, on fait griller le blé et la viande; après quoi on se couche auprès du feu, se tournant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, selon qu'on a besoin de se réchauffer. Lorsque j'arrivai à notre village, presque tous les sauvages étoient partis; ils s'étoient dispersés le long du Mississipi. Je me mis aussitôt en chemin pour les aller joindre. A peine avois-je fait six lieues que je trouvai trois cabanes, dans l'une desquelles étoit un bon vieillard fort malade. Je le confessai, je lui donnai quelques remèdes; et je lui promis de venir le revoir, jugeant bien qu'il avoit encore plusieurs jours à vivre. Cinq ou six lieues plus loin, je trouvai un grand nombre de cabanes qui faisoient une espèce de village : je m'y arrêtai quelques jours pour y faire mes fonctions accoutumées. Dans l'absence du Missionnaire, on ne

manque point de s'assembler tous les jours dan la grande cabane; et là on fait la prière, on récite le chapelet, on chante des cantiques, quelquefois bien avant dans la nuit; car c'est principalement durant l'hiver, lorsque les nuits sont longues, qu'on en passe une grande partie à chanter les louanges de Dieu. Nous avons soin de nommer quelqu'un de nos néophytes des plus fervens et des plus respectés, pour présider à ces sortes d'assemblées.

J'avois déjà demeuré quelque temps avec ces chers néophytes, lorsqu'on vint m'avertir qu'à dix-huit lieues encore plus loin, en descendant le Mississipi, il y avoit des malades qui avoient besoin d'un prompt secours. Je m'embarquai sur l'heure dans une pirogue: c'est une espèce de bateau fait d'un grand arbre creusé jusqu'à quarante pieds en longueur, et qui est fort massif; ce qui donne beaucoup de peine quand il faut remonter la rivière. Heureusement nous n'avions qu'à la descendre, et comme sa rapidité égale en cet endroit celle du Rhône, nous fîmes ces dix-huit lieues en un seul jour. Les malades n'étoient pas dans un danger aussi pressant qu'on me l'avoit dépeint, et je les eus bientôt soulagés par mes remèdes. Comme il y avoit là une église et un grand nombre de cabanes, j'y demeurai quelques jours pour ranimer la ferveur de mes néophytes par de fréquentes instructions et par la participation des sacremens. Nos sauvages ont une telle confiance au Missionnaire qui les gouverne, qu'ils lui découvrent avec une ouverture de cœur admirable tout ce qui s'est passé durant son absence: ainsi quand il est arrivé quelque

désordre, ou lorsque quelqu'un a donné quelque occasion de scandale, le Missionnaire, en étant informé, est en état de remédier au mal et de prévenir les suites fâcheuses qu'il pourroit avoir. Il fallut me séparer de mes néophytes plus tôt que je n'aurois voulu : ce bon vieillard que j'avois laissé assez mal, et la maladie de M. Bergier m'inquiétoient sans cesse et me pressoient de retourner au village pour en apprendre des nouvelles. Je remontai donc le Mississipi, mais ce fut avec de grandes fatigues ; je n'avois qu'un sauvage avec moi, et son peu d'habileté m'obligeoit à ramer continuellement, ou à me servir de la perche. Enfin, j'arrivai à temps dans la cabane de ce fervent chrétien qui se mouroit ; il se confessa pour la dernière fois, et reçut le saint viatique avec de grands sentimens de piété, exhortant son fils et tous les assistans à vivre selon les maximes de l'Evangile, et à persévérer jusqu'au dernier soupir dans la foi qu'ils avoient embrassée.

Aussitôt que je fus arrivé à notre village, je voulus aller voir M. Bergier ; mais on s'y opposa, et on m'allégua pour raison que personne n'ayant apporté de ses nouvelles, comme on l'avoit promis, supposé qu'il se trouvât plus mal, on ne pouvoit douter que sa santé ne fût rétablie. Je me rendis à cette raison ; mais, peu de jours après, j'eus un véritable regret de n'avoir pas suivi mon premier dessein. Un jeune esclave vint sur les deux heures après midi nous apprendre sa mort, et nous prier d'aller faire ses obsèques. Je partis à l'heure même : j'avois déjà fait six lieues lorsque la nuit me prit ; une

grosse pluie qui survint ne me permit pas de prendre quelques heures de repos. Je marchai donc jusqu'à la pointe du jour ; le temps s'étant alors un peu éclairci, j'allumai du feu pour me sécher, et je continuai ma route. J'arrivai sur le soir au village, Dieu m'ayant donné la force de faire ces quinze lieues en un jour et une nuit. Le lendemain dès le grand matin je dis la messe pour le défunt, et je le mis en terre. La mort de M. Bergier fut presque subite, à ce que me rapporta le Français qui étoit auprès de lui : il la sentit venir tout à coup, et dit qu'il étoit inutile de me venir chercher, puisqu'il seroit mort avant mon arrivée. Il prit seulement entre ses mains le crucifix qu'il baisa affectueusement, et il expira. C'étoit un Missionnaire d'un vrai mérite, et d'une vie très-austère. Au commencement de sa Mission, il eut à soutenir de rudes assauts de la part des charlatans qui, profitant du peu de connoissance qu'il avoit de la langue des sauvages, lui enlevoient tous les jours quelques chrétiens; mais dans la suite il sut se faire craindre à son tour de ces imposteurs. Sa mort fut pour eux un sujet de triomphe. Ils s'assemblèrent autour de la croix qu'il avoit plantée, et là ils invoquèrent leur manitou, en dansant, et s'attribuant chacun la gloire d'avoir tué le Missionnaire; après quoi ils brisèrent la croix en mille pièces. C'est ce que j'appris quelque temps après avec douleur. Je crus qu'un pareil attentat ne devoit pas être impuni ; c'est pourquoi je priai les Français de ne plus faire de traite avec eux qu'ils n'eussent réparé l'insulte qu'ils avoient faite à la religion. Cette punition eut tout l'effet que je souhaitois : les

principaux du village vinrent deux fois de suite me témoigner le sensible regret qu'ils avoient de leur faute, et ils m'engagèrent par cet aveu à aller de temps en temps les voir. Mais, il faut l'avouer, un Missionnaire ne fait pas grand bien auprès des sauvages, à moins qu'il ne demeure avec eux et qu'il ne veille continuellement à leur conduite. Sans cela, ils oublient bientôt les instructions qui leur ont été faites, et peu à peu ils retournent à leurs anciens désordres.

C'est cette connoissance que nous avons de l'inconstance des sauvages, qui dans la suite nous donna beaucoup d'inquiétude sur l'état de la Mission de Peouarias; l'éloignement où nous étions de ce village, le plus grand qui soit dans ces quartiers, nous empêchoit d'y faire des excursions fréquentes. D'ailleurs, les mauvais traitemens qu'ils avoient faits au feu Père Gravier avoient obligé messieurs les gouverneurs du Canada et de la Mobile de défendre aux Français de faire la traite chez eux. A la vérité, plusieurs chrétiens de ce village étoient venus se rendre auprès de nous; mais il y en restoit beaucoup d'autres qui, n'étant pas soutenus par les instructions ordinaires, pouvoient chanceler dans la foi. Enfin, dans le temps que nous pensions au moyen de rétablir cette Mission, nous apprîmes de quelques Français, qui y avoient fait la traite secrètement, que ces sauvages étoient fort humiliés de l'abandon où on les avoit laissés; que, dans plusieurs rencontres, ils avoient été battus par leurs ennemis, faute de poudre dont ils n'étoient plus fournis par les Français; qu'ils paroissent vivement touchés de la manière indigne dont ils

avoient traité le Père Gravier, et qu'ils demandoient avec instance un Missionnaire. Ces nouvelles nous firent juger, au Père Mermet, au Père de Ville et à moi, qu'il falloit profiter de la disposition favorable où étoient les Peouarias, pour remettre la Mission sur son ancien pied. La Providence nous en fournissoit un moyen tout naturel; il étoit nécessaire que l'un de nous fît un voyage à Michillimakinac, c'est-à-dire, à plus de trois cents lieues d'ici, pour conférer avec le Père Joseph Marest, mon frère, sur les affaires de nos Missions dont il est supérieur. En faisant ce voyage, on ne pouvoit se dispenser de passer par le village des Peouarias, et l'on espéroit que la présence d'un Missionnaire les détermineroit à renouveler les instances qu'ils avoient déjà faites et les marques de repentir qu'ils avoient données.

Comme j'étois parfaitement connu de ces sauvages, le Père Mermet et le Père de Ville me chargèrent de l'entreprise. Je partis donc le vendredi de la semaine de Pâques de l'année 1711. Je n'eus qu'un jour pour me préparer à un si long voyage, parce que j'étois pressé par deux Peouarias, qui vouloient s'en retourner, et dont j'étois bien aise d'être accompagné. Quelques autres sauvages vinrent avec nous jusqu'au village des Tamarouas, où j'arrivai le second jour de mon départ. J'en partis le lendemain, n'ayant sur moi que mon crucifix et mon bréviaire, et n'étant accompagné que de trois sauvages. Deux de ces sauvages n'étoient pas chrétiens, et le troisième n'étoit encore que catéchumène. Je vous avoue que je fus embarrassé

quand je me vis à la merci de ces trois sauvages, sur lesquels je ne pouvois guère compter. Je me représentai, d'un côté, la légèreté de ces sortes de gens que la première fantaisie porteroit peut-être à m'abandonner, ou que la crainte des partis ennemis mettroit en fuite à la moindre alarme. D'un autre côté, l'horreur de nos forêts, ces vastes pays inhabités, où je périrois infailliblement si j'étois abandonné, se présentoient à mon esprit, et m'ôtoient presque tout courage. Mais enfin, me rassurant sur le témoignage de ma conscience, qui me disoit intérieurement que je ne cherchois que Dieu et sa gloire, je m'abandonnai entièrement à la Providence.

Les voyages que l'on fait dans ce pays-ci ne doivent pas se comparer à ceux que vous faites en Europe. Vous trouvez de temps en temps des bourgs et des villages, des maisons pour vous retirer, des ponts ou des bateaux pour passer les rivières, des sentiers battus qui vous conduisent à votre terme, des personnes qui vous mettent dans le droit chemin si vous vous égarez. Ici rien de tout cela; nous avons marché pendant douze jours sans rencontrer une seule âme. Tantôt nous nous trouvions dans des prairies à perte de vue, coupées de ruisseaux et de rivières, sans trouver aucun sentier qui nous guidât; tantôt il falloit nous ouvrir un passage au travers des forêts épaisses, au milieu de broussailles remplies de ronces et d'épines; d'autres fois nous avions à passer des marais pleins de fange où nous enfoncions quelquefois jusqu'à la ceinture. Après avoir bien fatigué pendant le jour, il nous falloit prendre le repos

de la nuit sur l'herbe ou sur quelques feuillages, exposés au vent, à la pluie et aux injures de l'air : heureux encore quand on se trouve auprès de quelque ruisseau ; autrement, quelque altéré qu'on soit, la nuit se passe sans pouvoir éteindre sa soif. On allume du feu, et quand on a tué quelque bête chemin faisant, on en fait griller des morceaux qu'on mange avec quelques épis de blé d'Inde, si l'on en a. Outre ces incommodités, communes à tous ceux qui voyagent dans ces déserts, nous avons eu celle de bien jeûner pendant tout notre voyage. Ce n'est pas que nous ne trouvassions quantité de chevreuils, de cerfs et surtout de bœufs; mais nos sauvages n'en pouvoient tuer aucun. Ce qu'ils avoient ouï dire la veille de notre départ, que le pays étoit infesté de partis ennemis, les avoit empêchés de prendre leurs fusils de peur d'être découverts par le bruit des coups qu'ils tireroient, ou d'en être embarrassés s'il leur falloit prendre la fuite ; ainsi ils ne se servoient que de leurs flèches, et les bœufs qu'ils dardoient s'enfuyoient avec la flèche dont ils étoient percés, et alloient mourir fort loin de nous. Du reste, ces pauvres gens avoient grand soin de moi ; ils me portoient sur leurs épaules, lorsqu'il falloit passer quelque ruisseau ; et, quand il y avoit de profondes rivières à traverser, ils ramassoient plusieurs morceaux de bois sec qu'ils lioient ensemble, et, me faisant asseoir sur cette espèce de bateau, ils se mettoient à la nage, et me poussoient devant eux jusqu'à l'autre bord.

Ce n'étoit pas sans raison qu'ils craignoient quelque parti de guerriers : il n'y auroit point

eu de quartier pour eux, ou ils auroient eu la tête cassée, ou bien on les auroit faits prisonniers, pour les brûler ensuite à petit feu, ou les jeter dans la chaudière. Rien de plus affreux que les guerres de nos sauvages. Ce ne sont d'ordinaire que des partis de vingt, de trente ou de quarante hommes. Quelquefois ces partis ne sont que de six ou de sept personnes, et ce sont les plus redoutables. Comme ils font consister toute leur habileté à surprendre l'ennemi, le petit nombre facilite le soin qu'ils ont de se cacher, pour faire plus sûrement le coup qu'ils méditent; car nos guerriers ne se piquent point d'attaquer l'ennemi de front, et lorsqu'il est sur ses gardes : il faut pour cela qu'ils soient dix contre un; encore, dans ces occasions-là, chacun se défend-il d'avancer le premier. Leur méthode est de suivre leurs ennemis à la piste, et d'en tuer quelqu'un lorsqu'il est endormi, ou bien de se mettre en embuscade aux environs des villages, et de casser la tête au premier qui sort, et de lui enlever la chevelure pour s'en faire un trophée parmi ses compatriotes; et voici comme la chose se pratique : aussitôt qu'un de ces guerriers a tué son ennemi, il tire son couteau, il lui cerne la tête, et il en arrache la peau et les cheveux qu'il porte en triomphe dans son village : il suspend, durant plusieurs jours, cette chevelure au haut de sa cabane, et alors tous ceux du village viennent le féliciter de sa valeur, et lui apportent des présens pour lui témoigner la part qu'ils prennent à sa victoire. Quelquefois ils se contentent de faire des prisonniers; mais aussitôt ils leur lient les mains, et ils les font courir devant eux

à toutes jambes, dans la crainte qu'ils ont d'être poursuivis, comme il arrive quelquefois, par les compagnons de ceux qu'ils emmènent. Le sort de ces prisonniers est bien triste; car souvent on les brûle à petit feu, et d'autres fois on les met dans la chaudière pour en faire un festin à tous les guerriers.

Dès le premier jour de notre départ, nous trouvâmes des traces d'un parti de ces guerriers. J'admirai combien la vue de nos sauvages est perçante; ils me montroient sur l'herbe leurs vestiges; ils distinguoient où ils s'étoient assis, où ils avoient marché, combien ils étoient; et moi, j'avois beau regarder fixement, je n'y pouvois pas découvrir la plus légère trace. Ce fut un grand bonheur pour moi que la peur ne les saisît pas à ce moment; ils m'auroient laissé tout seul au milieu des bois. Mais peu après, moi-même je leur donnai, sans y penser, une rude alarme. Une enflure que j'avois aux pieds me faisoit marcher lentement, et ils m'avoient tant soit peu devancé, sans que j'y fisse attention : je m'aperçus tout à coup que j'étois seul, et vous pouvez juger quel fut mon embarras. Je me mis aussitôt à les appeler, mais ils ne me firent aucune réponse; je criai plus fort; et eux, ne doutant pas que je ne fusse aux prises avec un parti de guerriers, se déchargeoient déjà de leurs paquets pour courir plus vite; je redoublois mes cris, et leur frayeur augmentoit de plus en plus. Les deux sauvages idolâtres commençoient déjà à prendre la fuite; mais le catéchumène, ayant honte de m'abandonner, s'approcha tant soit peu pour examiner de quoi il s'agissoit; quand il se fut aperçu

qu'il n'y avoit rien à craindre, il fit signe à ses camarades : puis en m'abordant : « Vous nous avez bien fait peur, me dit-il d'une voix tremblante ; mes compagnons s'enfuyoient déjà : mais pour moi, j'étois résolu à mourir avec vous plutôt que de vous abandonner. » Cet incident m'apprit à suivre de près mes compagnons de voyage ; et, de leur côté, ils furent plus attentifs à ne pas s'éloigner de moi.

Cependant le mal que j'avois aux pieds devenoit plus considérable. Dès le commencement du voyage, je m'y étois fait quelques ampoules que je négligeai, me persuadant qu'à force de marcher je m'endurcirois à la fatigue. Comme la crainte de trouver des partis ennemis nous faisoit faire de longues traites, que nous passions la nuit au milieu des broussailles et des halliers, afin que l'ennemi ne pût approcher de nous sans se faire entendre, que d'ailleurs nous n'osions allumer de feu de peur d'être découverts, ces fatigues me mirent dans un triste état : je ne marchois plus que sur des plaies ; ce qui toucha tellement les sauvages qui m'accompagnoient, qu'ils prirent la résolution de me porter tour à tour ; ils me rendirent ce service deux jours de suite ; mais, ayant gagné la rivière des Illinois, et n'étant plus qu'à vingt-cinq lieues des Peouarias, j'engageai un de mes sauvages à prendre les devans, pour donner avis aux Français de mon arrivée et de la fâcheuse situation où je me trouvois. Je ne laissai pas d'avancer encore un peu pendant deux jours, me traînant comme je pouvois, et étant porté de temps en temps par les deux sauvages qui étoient restés avec moi. Le troisième jour

je vis arriver, sur le midi, plusieurs Français qui m'amenoient un canot et des rafraîchissemens. Ils furent étonnés de voir combien j'étois languissant; c'étoit l'effet de la longue abstinence que j'avois faite, et de la douleur que j'avois ressentie en marchant. Ils m'embarquèrent dans leur canot, et comme je n'avois point d'autre incommodité, le repos et les bons traitemens qu'ils me firent m'eurent bientôt rétabli. Je ne laissai pas d'être encore plus de dix jours sans pouvoir me soutenir sur les pieds. D'un autre côté, je fus fort consolé des démarches que firent les Peouarias; tous les chefs du village vinrent me saluer, en me témoignant la joie qu'ils avoient de me revoir, et me conjurant d'oublier leurs fautes passées et de venir demeurer avec eux. Je répondis à ces marques d'amitié par des témoignages réciproques de tendresse; et je leur promis de fixer mon séjour au milieu d'eux, aussitôt que j'aurois terminé les affaires qui m'appeloient à Michillimakinak. Après avoir demeuré quinze jours dans le village des Peouarias, et m'être un peu rétabli par les soins qu'on prit de moi, je songeai à continuer ma route. J'avois espéré que les Français, qui devoient s'en retourner vers ce temps-là, me mèneroient avec eux jusqu'à mon terme; mais, comme il n'étoit point encore tombé de pluie, il ne leur fut pas possible de sortir de la rivière. Ainsi je pris le parti d'aller à la rivière de Saint-Joseph, dans la Mission des Pouteautamis, qui est gouvernée par le Père Chardon. En neuf jours de temps, je fis ce second voyage, qui est de soixante-dix lieues, et je le fis partie sur la rivière, laquelle

est pleine de courans, partie en coupant par les terres. Dieu me conserva d'une façon toute particulière dans ce voyage. Un parti de guerriers ennemis des Illinois vint fondre sur des chasseurs à une portée de fusil du chemin que je tenois; ils tuèrent l'un d'eux, et, emmenant un autre dans le village, ils le mirent dans la chaudière, et en firent un festin de guerre.

Comme j'approchois du village des Pouteautamis, le Seigneur voulut bien me dédommager de toutes mes peines, par une de ces aventures imprévues qu'il ménage quelquefois pour la consolation de ses serviteurs. Des sauvages, qui ensemençoient leurs terres, m'ayant aperçu de loin, allèrent avertir le Père Chardon de mon arrivée. Le Père vint aussitôt au-devant de moi, suivi d'un autre jésuite.

Quelle agréable surprise, quand je vis mon frère qui se jetoit à mon cou pour m'embrasser!

Il y avoit quinze ans que nous étions séparés l'un de l'autre, sans espérance de nous revoir jamais. Il est vrai que j'étois parti pour le joindre; mais ce n'étoit qu'à Michillimakinac que devoit se faire notre entrevue, et non pas à plus de cent lieues en deça. Dieu lui avoit inspiré sans doute le dessein de faire en ce temps-là sa visite dans la Mission de Saint-Joseph, afin de me faire oublier en un moment toutes mes fatigues passées. Nous bénîmes l'un et l'autre la divine miséricorde, qui nous faisait venir de lieux si éloignés pour nous donner une consolation qui se sent beaucoup mieux qu'elle ne s'exprime. Le Père Chardon participa à la joie de cette heureuse rencontre, et nous fit tous les bons traitemens que nous pouvions attendre de

sa charité. Après avoir demeuré huit jours dans la Mission de Saint Joseph, je m'embarquai avec mon frère dans son canot pour nous rendre ensemble à Michillimakinac. Ce voyage me fut fort agréable, non-seulement parce que j'avois le plaisir d'être avec un frère qui m'est extrêmement cher, mais encore parce qu'il me procuroit le moyen de profiter plus long-temps de ses entretiens et de ses exemples.

Il y a plus de cent lieues de la Mission de Saint-Joseph à Michillimakinac. On va tout le long du lac Michigan, que dans les cartes on nomme, sans aucun fondement, le *lac des Illinois*, puisqu'il n'y a point d'Illinois qui demeurent aux environs. Le mauvais temps nous arrêta dix-sept jours dans ce voyage, qu'on fait quelquefois en moins de huit jours. Michillimakinac est situé entre deux grands lacs, dans lesquels se déchargent d'autres lacs et plusieurs rivières. C'est ce qui fait que ce village est l'abord ordinaire des Français, des sauvages et de presque toutes les pelleteries du pays. Il s'en faut bien que le terroir y soit aussi bon que chez les Illinois. On n'y vit que de poisson durant la plus grande partie de l'année. Les eaux, qui en font l'agrément pendant l'été, en rendent le séjour bien triste et bien ennuyeux durant l'hiver. La terre y est couverte de neiges depuis la Toussaint jusqu'au mois de mai. Le génie de ces sauvages se sent du climat sous lequel ils vivent; il est âpre et indocile; la religion n'y prend pas d'aussi fortes racines qu'on le souhaiteroit, et il n'y a que quelques âmes qui se donnent de temps en temps véritablement à Dieu qui consolent le Missionnaire de toutes

ses peines. Pour moi, j'admirois la patience avec laquelle mon frère supportoit leurs défauts, sa douceur à l'épreuve de leurs caprices et de leur grossièreté, son assiduité à les voir, à les instruire, à ranimer leur indolence pour les exercices de la religion, son zèle et sa charité capables d'embraser leurs cœurs, s'ils eussent été moins durs et plus traitables; et je me disois à moi-même que le succès n'est pas toujours la récompense des travaux des hommes apostoliques, ni la mesure de leurs mérites.

Ayant terminé toutes nos affaires pendant environ deux mois que je demeurai avec mon frère, il fallut nous séparer. Comme c'étoit Dieu qui ordonnoit cette séparation, il sut en corriger toute l'amertume. J'allai rejoindre le Père Chardon, avec qui je demeurai quinze jours. C'est un Missionnaire plein de zèle, et qui a un rare talent pour apprendre les langues; il sait presque toutes celles des sauvages qui sont sur les lacs; il a même appris assez d'Illinois pour se faire entendre, quoiqu'il n'ait vu de ces sauvages qu'en passant, lorsqu'ils viennent dans son village; car les Pouteautamis et les Illinois vivent en bonne intelligence, et se rendent visite de temps en temps. Leurs mœurs sont pourtant bien différentes; ceux-là sont brutaux et grossiers, ceux-ci au contraire sont doux et affables.

Après avoir pris congé du Missionnaire, nous montâmes la rivière de Saint-Joseph pour aller faire un portage à trente lieues de son embouchure. Voici ce que nous appelons *faire portage* : les canots dont on se sert pour naviguer en ce pays-ci, n'étant que d'écorce, sont fort

légers, bien qu'ils portent autant qu'une chaloupe. Quand le canot nous a portés long-temps sur l'eau, nous le portons à notre tour sur la terre pour aller gagner une autre rivière; et c'est ce que nous fîmes en cet endroit. Nous transportâmes d'abord tout ce qui étoit dans le canot vers la source de la rivière des Illinois, qu'on appelle Huakiki, ensuite nous y portâmes notre canot, et, après l'avoir chargé, nous nous y embarquâmes pour continuer notre route. Nous ne fûmes que deux jours à faire ce portage qui est long d'une lieue et demie. Des pluies abondantes, qui vinrent en cette saison, enflèrent nos petites rivières, et nous délivrèrent des courans que nous appréhendions. Enfin nous aperçûmes notre agréable pays; les bœufs sauvages et les troupeaux de cerfs se promenoient sur le bord de la rivière, et du canot on en tiroit de temps en temps quelques-uns qui servoient à nos repas. A quelques lieues du village des Peouarias, plusieurs de ces sauvages vinrent au-devant de moi pour me faire escorte et pour me défendre des partis de guerriers qui courent dans les forêts; et, quand j'approchai du village, ils y dépêchèrent l'un d'eux pour donner avis de mon arrivée. La plupart montèrent dans le fort qui est placé sur un rocher au bord de la rivière. Lorsque j'entrai dans le village, ils firent une décharge générale de leurs mousquets en signe de réjouissance : la joie étoit peinte effectivement sur tous les visages, et c'étoit à qui la feroit éclater en ma présence. Je fus invité, avec les Français et les chefs Illinois, à un festin que nous donnèrent les plus distingués des Peoua-

rias. Ce fut là qu'un de leurs principaux chefs, me parlant au nom de la nation, me témoigna la vive douleur qu'ils ressentoient de la manière indigne avec laquelle ils avoient traité le Père Gravier; et il me conjura de l'oublier, d'avoir pitié d'eux et de leurs enfans, et de leur ouvrir la porte du ciel qu'ils s'étoient fermée à eux-mêmes. Pour moi, je rendois grâce à Dieu au fond du cœur de voir l'accomplissement de ce que je souhaitois avec le plus d'ardeur : je leur répondis en peu de mots, que j'étois touché de leur repentir; que je les regardois toujours comme mes enfans; et qu'après avoir fait un tour à ma Mission, je viendrois fixer ma demeure au milieu d'eux, pour les aider par mes instructions à rentrer dans la voie du salut dont dont ils s'étoient peut-être écartés. A ces mots il s'éleva un grand cri de joie, et chacun à l'envi me témoigna sa reconnoissance. Pendant deux jours que je demeurai dans ce village, je dis la messe en public, et je fis toutes les fonctions de Missionnaire.

Ce fut vers la fin d'août que je m'embarquai pour retourner à ma Mission des Cascaskias, éloigné de cent cinquante lieues du village des Peouarias. Dès le premier jour de notre départ, nous trouvâmes un canot de Scioux crevé en quelques endroits, qui alloit à la dérive, et nous aperçûmes un campement de guerriers, où nous jugeâmes à l'œil qu'il y avoit bien cent personnes. Nous fûmes justement effrayés, et nous étions sur le point de rebrousser chemin vers le village que nous quittions, dont nous n'étions encore éloignés que de dix lieues : ces Scioux sont les plus cruels de tous les sauvages; nous

étions perdus, si nous fussions tombés entre leurs mains. Ils sont grands guerriers, mais c'est principalement sur l'eau qu'ils sont redoutables. Ils n'ont que de petits canots d'écorce faits en forme de gondole, et qui ne sont guère plus larges que le corps d'un homme, où ils ne peuvent tenir que deux ou trois au plus. Ils rament à genoux, maniant l'aviron tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, c'est-à-dire, donnant trois ou quatre coups d'aviron du côté droit, et puis autant du côté gauche, mais avec tant de dextérité et de vitesse que leurs canots semblent voler sur l'eau. Après avoir examiné toutes choses avec attention, nous jugeâmes que ces sauvages avoient fait leur coup et se retiroient : nous nous tînmes cependant sur nos gardes, et nous marchâmes plus lentement pour ne point les rencontrer. Mais, quand nous eûmes une fois gagné le Mississipi, nous allâmes à force de rames. Enfin, le 10 de septembre, j'arrivai à ma chère Mission en parfaite santé, après cinq mois d'absence. Je ne vous dis pas la joie que nous eûmes tous de nous revoir; vous jugez assez combien elle fut grande de part et d'autre. Mais quand il fut question de tenir la parole que j'avois donnée aux Peouarias, d'aller demeurer avec eux, les Français et les sauvages s'y opposèrent, apparemment parce qu'ils étoient accoutumés à mes manières, et qu'ils ne se plaisoient point au changement. Ce fut donc le Père de Ville qui y fût envoyé à ma place. Ce Père, qui étoit depuis peu de temps avec nous, fait voir maintenant par son zèle, par le talent qu'il a de gagner les sauvages, et par le progrès qu'il fait

parmi eux, que Dieu le destinoit à cette Mission, ne m'en ayant pas jugé digne.

Quand je fus de retour à ma Mission, je bénis Dieu des faveurs dont il l'avoit comblée pendant mon absence. Il y eut cette année-là une récolte abondante de froment et de blé sauvage. Outre la beauté du lieu, nous avons encore des salines dans le voisinage, qui nous sont d'une grande utilité. On vient de nous amener des vaches qui nous rendront les mêmes services pour le labour que les bœufs rendent en France. On s'est efforcé d'apprivoiser les bœufs sauvages, mais on n'a jamais pu y réussir. Les mines de plomb et d'étain ne sont pas loin d'ici; on en trouveroit peut-être de plus considérables, comme je l'ai dit plus haut, si quelque personne intelligente s'employoit à les découvrir. Nous ne sommes qu'à trente lieues du Missouri, ou Pekitanoui. C'est une grande rivière qui se jette dans le Mississipi, et l'on prétend qu'elle vient encore de plus loin que ce fleuve. C'est au haut de cette rivière que sont les meilleures mines des Espagnols. Enfin nous sommes assez près de la rivière Ouabache, qui pareillement se décharge, au-dessous de nous, dans le Mississipi. On peut facilement, par le moyen de cette rivière, commercer avec les Miamis, et avec une infinité d'autres nations plus éloignées; car elle s'étend jusqu'au pays des Iroquois. Tous ces avantages favorisent extrêmement le dessein qu'ont quelques Français de s'établir dans notre village. De vous dire si ces sortes d'établissemens doivent contribuer au bien de la religion, c'est sur quoi il ne m'est pas facile de m'expliquer. Que les Français qui

viendront parmi nous ressemblent à ceux que j'y ai vus autrefois, qui édifioient nos néophytes par leur piété et par la régularité de leurs mœurs, rien ne sera plus consolant pour nous ni plus utile aux progrès de l'Evangile; mais si par malheur quelques-uns d'eux venoient à faire profession de libertinage, et peut-être d'irréligion, comme il est à craindre, ce seroit fait de notre Mission: leur pernicieux exemple feroit plus d'impression sur l'esprit des sauvages que tout ce que nous pourrions dire pour les préserver des mêmes dérèglemens; ils ne manqueroient pas de nous reprocher, comme ils l'ont déjà fait en quelque endroit, que nous abusons de la facilité qu'ils ont à nous croire; que les lois du christianisme ne sont pas aussi sévères que nous l'enseignons; qu'il n'est pas croyable que des personnes éclairées, comme sont les Français, et élevées dans le sein de la religion, voulussent courir à leur perte et se précipiter dans l'enfer, s'il étoit vrai que telle et telle action méritât un châtiment si terrible. Tous les raisonnemens que le Missionnaire pourroit opposer à cette impression du mauvais exemple n'auroient nulle force sur l'esprit d'un peuple qui n'est guère touché que de ce qui frappe les sens. Ainsi, mon révérend Père, aidez-moi à prier le Seigneur qu'il rende mes appréhensions vaines, et qu'il continue à répandre ses bénédictions sur mes foibles travaux. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec respect, etc.

LETTRE DU PERE LE PETIT

AU PÈRE D'AVAUGOUR.

A la Nouvelle-Orléans, le 12 juillet 1730.

Mon révérend père, vous n'avez pu ignorer le triste évènement qui a désolé cette partie de la colonie française établie aux Natchez, sur la droite du fleuve de Mississipi, à cent vingt lieues de son embouchure. Deux de nos Missionnaires, occupés à la conversion des sauvages, ont été compris dans le massacre presque général que cette nation barbare a fait des Français, dans le temps même qu'on n'avoit nulle raison de se défier de sa perfidie. Une grande perte que vient de faire cette Mission naissante sera long-temps l'objet de nos plus vifs regrets. Comme vous n'avez pu savoir que d'une manière confuse les suites d'une si noire trahison, je vais vous en développer toutes les circonstances; mais auparavant je crois devoir vous faire connoître le caractère de ces perfides sauvages appelés Natchez. Quand je vous aurai décrit la religion, les mœurs et les coutumes de ces barbares, je viendrai à l'histoire du tragique évènement dont j'ai dessein de vous entretenir, et je vous en raconterai toutes les particularités dans un détail dont je m'assure que vous n'avez eu nulle connoissance.

Cette nation des Natchez habite un des plus beaux et des plus fertiles climats de l'univers :

ce sont les seuls de ce continent-là qui paroissent avoir un culte réglé ; leur religion, en certains points, approche assez de celle des anciens Romains : ils ont un temple rempli d'idoles ; ces idoles sont différentes figures d'hommes et d'animaux, pour lesquelles ils ont la plus profonde vénération. La forme de leur temple ressemble à un four de terre qui auroit cent pieds de circonférence ; on y entre par une petite porte haute de quatre pieds, et qui n'en a que trois de largeur : on n'y voit pas de fenêtre. La voûte de l'édifice est couverte de trois rangs de nattes posées les unes sur les autres, afin d'empêcher que les pluies ne dégradent la maçonnerie. Par-dessus et en dehors sont trois figures d'aigles de bois peints en rouge, en jaune et en blanc. Au-devant de la porte est une espèce d'appentis avec une contre-porte, où le gardien du temple est logé. Tout autour règne une enceinte de palissades, sur laquelle on voit exposés les crânes de toutes les têtes que leurs guerriers ont rapportées des combats qu'ils ont livrés aux ennemis de leur nation. Dans l'intérieur du temple, il y a des tablettes posées à certaine distance les unes sur les autres ; on y a placé des paniers de cannes de figure ovale, où sont renfermés les ossemens de leurs anciens chefs, et à côté ceux des victimes qui se sont fait étrangler pour suivre leurs maîtres dans l'autre monde. Une autre tablette séparée porte plusieurs corbeilles bien peintes, où se conservent leurs idoles : ce sont des figures d'hommes et de femmes faites de pierres et de terre cuite, des têtes et des queues de serpens extraordinaires, des hiboux empaillés, des morceaux de

cristal, et des mâchoires de grands poissons. Il y avoit, en l'année 1699, une bouteille et une pate de verre qu'ils gardoient précieusement. Ils ont soin d'entretenir dans ce temple un feu perpétuel, et leur attention est d'empêcher qu'il ne flambe : ils ne se servent pour cela que de bois sec de noyer ou de chêne. Les anciens sont obligés de porter, chacun à son tour, une grosse bûche dans l'enceinte de la palissade. Le nombre des gardiens du temple est fixé, et ils servent par quartier. Celui qui est en exercice est comme en sentinelle sous l'appentis, d'où il examine si le feu n'est pas en danger de s'éteindre; il l'entretient avec deux ou trois grosses bûches, qui ne brûlent que par l'extrémité, et qui ne se mettent jamais l'une sur l'autre, pour éviter la flamme. De toutes les femmes, il n'y a que les sœurs du grand chef qui aient la liberté d'entrer dans le temple: cette entrée est défendue à toutes les autres, aussi bien qu'au menu peuple, lors même qu'ils apportent à manger aux mânes de leurs parens dont les ossemens reposent dans le temple. Les mets se donnent au gardien, qui les porte à côté de la corbeille où sont les os du mort : cette cérémonie ne dure que pendant une lune. Les plats se mettent ensuite sur les palissades de l'enceinte, et sont abandonnés aux bêtes fauves.

Le soleil est le principal objet de la vénération de ces peuples : comme ils ne conçoivent rien qui soit au-dessus de cet astre, rien aussi ne leur paroît plus digne de leurs hommages; et c'est par la même raison que le grand chef de la même nation ne connoît rien sur la terre au

dessus de soi-même, prend la qualité de frère du soleil : la crédulité des peuples le maintient dans l'autorité despotique qu'il se donne. Pour mieux les y entretenir, on élève une butte de terre rapportée, sur laquelle on bâtit sa cabane, qui est de même construction que le temple; la porte est exposée au levant. Tous les matins, le grand chef honore de sa présence le lever de son frère aîné, et le salue de plusieurs hurlemens dès qu'il paroît sur l'horizon; ensuite il donne ordre qu'on allume son calumet (la pipe), et il lui fait une offrande des trois premières gorgées qu'il tire; puis, élevant les mains au-dessus de la tête, et se tournant de l'orient à l'occident, il lui enseigne la route qu'il doit tenir dans sa course. Il y a dans cette cabane plusieurs lits à gauche en entrant; mais sur la droite il n'y a que le lit du grand chef, orné de différentes figures peintes. Ce lit ne consiste que dans une paillasse de cannes et de joncs fort durs, avec une bûche carrée qui lui sert de chevet. Au milieu de la cabane, on voit une petite borne : personne ne doit approcher du lit qu'il n'ait fait le tour de la borne : ceux qui entrent saluent par un hurlement, et avancent jusqu'au fond de la cabane, sans jeter les yeux du côté droit où est le chef : ensuite on fait un nouveau salut, en élevant les bras au-dessus de la tête et hurlant trois fois. Si c'es une personne que le chef considère, il répond par un petit soupir, et lui fait signe de s'asseoir; on le remercie de sa politesse par un nouveau hurlement. A toutes les questions que fait le chef, on hurle une fois avant que de lui répondre; et, lorsqu'on prend congé de lui, on fait traî-

ner un seul hurlement jusqu'à ce qu'on soit hors de sa présence. Lorsque le grand chef meurt, on démolit sa cabane; puis on élève une nouvelle butte où l'on bâtit la cabane de celui qui le remplace dans sa dignité, et qui ne loge jamais dans celle de son prédécesseur. Ce sont les anciens qui enseignent leurs lois au reste du peuple : une des principales est d'avoir un souverain respect pour le grand chef, comme étant frère du soleil et le maître du temple. Ils croient à l'immortalité de l'âme : lorsqu'ils quittent ce monde, ils vont, disent-ils, en habiter un autre, pour y être récompensés ou punis. Les récompenses qu'ils se promettent consistent principalement dans la bonne chère, et le châtiment dans la privation de tout plaisir. Ainsi ils croient que ceux qui ont été fidèles observateurs de leurs lois seront conduits dans une région de délices, où toutes sortes de viandes les plus exquises leur seront fournies en abondance; qu'ils y couleront des jours agréables et tranquilles au milieu des festins, des danses et des femmes, enfin qu'ils goûteront tous les plaisirs imaginables; qu'au contraire les infracteurs de leurs lois seront jetés sur des terres ingrates et toutes couvertes d'eau; qu'ils n'auront aucune sorte de grains, qu'ils seront exposés tout nus aux piquantes morsures des maringouins; que toutes les nations leur feront la guerre; qu'ils ne mangeront jamais de viande, et qu'ils ne se nourriront que de la chair des crocodiles, de mauvais poissons et de coquillages.

Ces peuples obéissent aveuglément aux moindres volontés du grand chef : ils le regardent

comme le maître absolu non-seulement de leurs biens, mais encore de leur vie, et il n'y a pas un d'eux qui osât lui refuser sa tête lorsqu'il la demande. Quelques travaux qu'il leur ordonne, il leur est défendu d'en exiger aucun salaire. Les Français, qui ont souvent besoin de chasseurs ou de rameurs pour des voyages de long cours, ne s'adressent qu'au grand chef. Celui-ci fournit tous les hommes qu'on souhaite, et reçoit le paiement sans en faire part à ces malheureux, à qui il n'est pas même permis de se plaindre. Un des principaux articles de leur religion, surtout pour les domestiques du grand chef, est d'honorer ses funérailles en mourant avec lui pour aller le servir dans l'autre monde; ces aveugles se soumettent volontiers à cette loi, dans la folle persuasion où ils sont qu'à la suite de leur chef ils vont jouir du plus grand bonheur. Pour se faire une idée de cette sanglante cérémonie, il faut savoir que, dès qu'il naît au grand chef un héritier présomptif, chaque famille qui a un enfant à la mamelle doit lui en faire hommage. Parmi tous ces enfans, on en choisit un certain nombre qu'on destine au service du jeune prince, et, dès qu'ils ont l'âge compétent, on leur donne un emploi conforme à leurs talens : les uns passent leur vie ou à la chasse ou à la pêche, pour le service de sa table; les autres sont employés à l'agriculture; d'autres ne servent qu'à lui faire cortége : s'il vient à mourir, tous ces domestiques s'immolent avec joie pour suivre leur cher maître. Ils prennent d'abord leurs plus beaux ajustemens, et se rendent dans la place qui est vis-à-vis le temple, et où tout le peuple est assemblé; après

avoir dansé et chanté assez long-temps, ils se passent au cou une corde de poil de bœuf avec un nœud coulant, et aussitôt les ministres préposés à cette sorte d'exécution viennent les étrangler, en leur recommandant d'aller rejoindre leur maître, et de reprendre dans l'autre monde des emplois encore plus honorables que ceux qu'ils occupoient en celui-ci. Les principaux domestiques du grand chef ayant été étranglés de la sorte, on décharne leurs os, surtout ceux des bras et des cuisses; on les laisse se dessécher pendant deux mois dans une espèce de tombeau, après quoi on les en retire pour les renfermer dans des corbeilles, et les placer dans le temple à côté de ceux de leur maître. Pour ce qui est des autres domestiques, leurs parens les emportent chez eux, et les font enterrer avec leurs armes et leurs vêtemens. Cette même cérémonie s'observe pareillement à la mort des frères et des sœurs du grand chef. Les femmes se font toujours étrangler pour les suivre, à moins qu'elles n'aient des enfans à la mamelle; car alors elles continuent de vivre pour les allaiter. On en voit néanmoins plusieurs qui cherchent des nourrices, ou qui étranglent elles-mêmes leurs enfans, pour ne pas perdre le droit de s'immoler dans la place, selon les cérémonies ordinaires et ainsi que la loi l'ordonne.

Ce gouvernement est héréditaire; mais ce n'est pas le fils du chef régnant qui succède à son père, c'est le fils de sa sœur ou de la première princesse du sang. Cette politique est fondée sur la connoissance qu'ils ont du libertinage de leurs femmes. Ils ne sont pas sûrs, disent-ils, que les enfans de leurs femmes soient

du sang royal, au lieu que le fils de la sœur du grand chef l'est du moins du côté de la mère. Les princesses du sang n'épousent jamais que des hommes de famille obscure, et n'ont qu'un mari; mais elles ont la liberté de le congédier quand il leur plaît, et d'en choisir un autre parmi ceux de la nation, pourvu qu'il n'y ait entre eux aucune alliance. Si le mari se rend coupable d'infidélité, la princesse lui fait casser la tête à l'instant : elle n'est point sujette à la même loi; car elle peut se donner autant d'amans qu'elle veut, sans que le mari puisse y trouver à redire. Il se tient en présence de sa femme dans le plus grand respect; il ne mange point avec elle, et il la salue en hurlant, comme ont ses domestiques. Le seul agrément qu'il ait, c'est d'être exempt de travail, et d'avoir toute autorité sur ceux qui servent la princesse.

Autrefois la nation des Natchez étoit considérable : elle comptoit soixante villages et huit cents soleils ou princes; maintenant elle est réduite à six petits villages, et à onze soleils, dans chacun de ces villages, il y a un temple où le feu est toujours entretenu comme dans celui du grand chef, auquel tous ces chefs obéissent. C'est le grand chef qui nomme aux charges les plus considérables de l'Etat : tels sont les deux chefs de guerre, les deux maîtres de cérémonie pour le culte qui se rend dans le temple, les deux officiers qui président aux autres cérémonies qu'on doit observer, lorsque des étrangers viennent traiter de la paix; celui qui a inspection sur les ouvrages; quatre autres chargés d'ordonner les festins dont on régale publiquement la nation et les étrangers qui viennent la visi-

ser. Tous ces ministres, qui exécutent les volontés du grand chef, sont respectés et obéis comme il le seroit lui-même s'il donnoit ses ordres. Chaque année le peuple s'assemble pour ensemencer un vaste champ de blé d'Inde, de fèves, de citrouilles et de melons. On s'assemble de la même manière pour faire la récolte : une grande cabane, située dans une belle prairie, est destinée à conserver les fruits de cette récolte. Chaque été, vers la fin de juillet, le peuple se rassemble par ordre du grand chef, pour assister au grand festin qui se donne. Cette fête dure trois jours et trois nuits ; chacun y contribue de ce qu'il peut y fournir ; les uns apportent du gibier, les autres du poisson, etc. Ce sont des danses presque continuelles ; le grand chef et sa sœur sont dans une loge élevée et couverte de feuillages, d'où ils contemplent la joie de leurs sujets ; les princes, les princesses et ceux qui, par leurs emplois, ont un rang distingué, se tiennent assez près du chef, auquel ils marquent leur respect et leur soumission par une infinité de cérémonies. Le grand chef et sa sœur font leur entrée dans le lieu de l'assemblée sur un brancard porté par huit des plus grands hommes : le chef tient à la main un grand sceptre orné de plumes peintes ; tout le peuple danse et chante autour de lui en témoignage de la joie publique. Le dernier jour de cette fête, il fait approcher tous ses sujets, et leur fait une longue harangue, par laquelle il les exhorte à remplir tous les devoirs de la religion ; il leur recommande sur toutes choses d'avoir une grande vénération pour les esprits qui résident dans le temple, et de bien instruire leurs enfans. Si quelqu'un

s'est signalé par quelque action de zèle, il en fait publiquement l'éloge. C'est ce qui arriva en l'année 1702. Le tonnerre étant tombé sur le temple, et l'ayant réduit en cendres, sept ou huit femmes jetèrent leurs enfans au milieu des flammes pour apaiser le courroux du ciel. Le grand chef appela ces héroïnes, et donna de grandes louanges au courage avec lequel elles avoient fait le sacrifice de ce qui leur étoit le plus cher; il finit son panégyrique en exhortant les autres femmes à imiter un si bel exemple dans une semblable conjoncture. Les pères de famille ne manquent point d'apporter au temple les prémices des fruits, des grains et des légumes; il en est de même des présens qui se font à cette nation; ils sont aussitôt offerts à la porte du temple, où le gardien, après les avoir étalés et présentés aux esprits, les porte chez le grand chef qui en fait la distribution ainsi qu'il le juge à propos, sans que personne témoigne le moindre mécontentement. On n'ensemence aucune terre que les grains n'aient été présentés au temple avec les cérémonies accoutumées. Dès que ces peuples approchent du temple, ils lèvent les bras par respect, et poussent trois hurlemens; après quoi ils frottent leurs mains à terre, et se relèvent par trois fois avec autant de hurlemens réitérés. Quand on ne fait que passer devant le temple, on s'arrête simplement en le saluant les yeux baissés et les bras levés. Si un père ou une mère s'apercevoit que son fils manquât à cette cérémonie, il seroit puni sur-le-champ de quelques coups de bâton.

Telles sont les cérémonies des sauvages nat-

mais par rapport à la religion. Celles de leurs mariages sont très-simples. Quand un jeune homme songe à se marier, il doit s'adresser au père de la fille, ou, à son défaut, au frère aîné; on convient du prix, qui se paie en pelleteries ou en marchandises. Qu'une fille ait mené une vie libertine, ils ne font nulle difficulté de la prendre, pour peu qu'ils croient qu'elle changera de conduite quand elle sera mariée. Du reste, ils ne s'embarrassent pas de quelle famille elle est, pourvu qu'elle leur plaise. Pour ce qui est des parens de la fille, leur unique attention est de s'informer si celui qui la demande est habile chasseur, bon guerrier ou excellent laboureur. Ces qualités diminuent le prix qu'on auroit droit d'exiger d'eux pour le mariage. Quand les parties sont d'accord, le futur époux va à la chasse avec ses amis; et lorsqu'il a, ou en gibier, ou en poisson, suffisamment de quoi régaler les deux familles qui contractent alliance, on se rassemble chez les parens de la fille; on sert en particulier les nouveaux mariés, et ils mangent au même plat. Le repas étant fini, le nouveau marié fait fumer les parens de sa femme et ensuite ses propres parens, après quoi tous les conviés se retirent. Les nouveaux mariés restent ensemble jusqu'au lendemain, et alors le mari conduit sa femme chez son beau-père, et il y loge jusqu'à ce que la famille lui ait fait bâtir une cabane particulière. Pendant qu'on la construit, il passe toute la journée à la chasse pour fournir aux repas qu'il donne à ceux qui y travaillent. Les lois permettent aux Natchez d'avoir autant de femmes qu'ils veulent: cependant

ceux du petit peuple n'en ont d'ordinaire qu'une ou deux. Les chefs en ont davantage, parce qu'ayant le privilége de faire cultiver leurs champs par le peuple, sans lui donner de salaire, le nombre de leurs femmes ne leur est point à charge. Le mariage de ces chefs se fait avec moins de cérémonie; ils se contentent d'envoyer quérir le père de la fille qu'ils veulent épouser, et ils lui déclarent qu'ils la mettent au rang de leurs femmes. Dès-lors, le mariage est fait; ils ne laissent pas néanmoins de faire un présent au père et à la mère. Quoiqu'ils aient plusieurs femmes, ils n'en gardent qu'une ou deux dans leurs cabanes; les autres restent chez leurs parens, où ils vont les voir lorsqu'il leur plaît. Il y a de certains temps de la lune où les sauvages n'habitent jamais avec leurs femmes. La jalousie a si peu d'entrée dans leurs cœurs, que plusieurs ne font nulle difficulté de prêter leurs femmes à leurs amis. Cette indifférence dans l'union conjugale vient de la liberté qu'ils ont d'en changer quand bon leur semble, pourvu néanmoins qu'elles ne leur aient point donné d'enfans; car, s'il en est né de leur mariage, il n'y a que la mort qui puisse les séparer.

Lorsque cette nation fait un détachement pour la guerre, le chef du parti plante deux espèces de mais bien rougis depuis le haut jusqu'au bas, ornés de plumes rouges, de flèches et de casse-têtes rougis. Ces mais sont piqués du côté où ils doivent porter la guerre. Ceux qui veulent entrer dans le parti, après s'être parés et barbouillés de différentes couleurs, viennent haranguer le chef de guerre. Cette

harangue, que chacun fait l'un après l'autre, et qui dure près d'une demi-heure, consiste en mille protestations de service, par lesquelles ils l'assurent qu'ils ne demandent pas mieux que de mourir avec lui, qu'ils sont charmés d'apprendre d'un si habile guerrier l'art d'enlever des chevelures, et qu'ils ne craignent ni la faim ni les fatigues auxquelles ils vont être exposés. Lorsqu'un nombre suffisant de guerriers s'est présenté au chef de guerre, il fait faire chez lui un breuvage qu'on appelle la *médecine de guerre:* c'est un vomitif composé d'une racine qu'on fait bouillir dans de grandes chaudières pleines d'eau. Les guerriers, quelquefois au nombre de trois cents hommes, s'étant assis autour de la chaudière, on leur en sert à chacun environ deux pots. La cérémonie est de les avaler d'un seul trait, et de les rendre aussitôt par la bouche avec des efforts si violens, qu'on les entend de fort loin. Après cette cérémonie, le chef de guerre fixe le jour du départ, afin que chacun prépare les vivres nécessaires pour la campagne. Pendant ce temps-là les guerriers se rendent soir et matin dans la place, où après avoir bien dansé et raconté en détail les actions brillantes où ils ont fait éclater leur bravoure, ils chantent leurs chansons de mort. A voir l'extrême joie qu'ils font paroître en parlant, on diroit qu'ils ont déjà signalé leur valeur par quelque grande victoire; mais il faut bien peu de chose pour déconcerter leurs projets. Ils sont tellement superstitieux à l'égard des songes, qu'il n'en faut qu'un seul de mauvais augure pour arrêter l'exécution de leur entreprise, et les obliger de revenir sur leurs pas quand ils sont en marche.

On voit des partis qui, après avoir fait toutes les cérémonies dont je viens de parler, rompent tout à coup leur voyage, parce qu'ils ont entendu un chien aboyer d'une façon extraordinaire : à l'instant leur ardeur pour la gloire se change en terreur panique.

Dans leur voyage de guerre, ils marchent toujours par files : quatre ou cinq hommes des meilleurs piétons prennent le devant, et s'éloignent de l'armée d'un quart de lieue pour observer toute chose et en rendre compte aussitôt. Ils campent tous les soirs à une heure de soleil, et se couchent autour d'un grand feu, ayant chacun son arme auprès de soi. Avant que de camper, ils ont soin d'envoyer une vingtaine de guerriers à une demi-lieue aux en virons du camp, afin d'éviter toute surprise. Jamais ils ne posent de sentinelles pendant la nuit; mais, aussitôt qu'ils ont soupé, ils éteignent tous les feux. Le soir, le chef de guerre leur recommande de ne point se livrer à un sommeil profond, et de tenir toujours leurs armes en état. On indique un canton où ils doivent se rallier en cas qu'ils soient attaqués pendant la nuit et mis en déroute. Comme les chefs de guerre portent toujours avec eux leurs idoles, ou ce qu'ils appellent leurs *esprits*, bien enfermés dans des peaux, le soir, ils les suspendent à une petite perche rougie qu'ils plantent de biais, en sorte qu'elle soit penchée du côté des ennemis. Les guerriers, avant que de se coucher, le casse-tête en main, passent les uns après les autres en dansant devant ces prétendus esprits, et faisant de grandes menaces du côté où sont leurs ennemis. Lorsque le parti de guerre est con-

sidérable, et qu'il entre sur les terres ennemies, ils marchent sur cinq ou six colonnes. Ils ont beaucoup d'espions qui vont à la découverte. S'ils s'aperçoivent que leur marche soit connue, ils prennent ordinairement le parti de revenir sur leurs pas; il n'y a que quelques petites troupes de dix ou de vingt hommes qui se séparent, et qui tâchent de surprendre quelques chasseurs écartés des villages; à leur retour, ils chantent les chevelures qu'ils ont enlevées. S'ils ont fait des esclaves, ils les font chanter et danser pendant quelques jours devant le temple; après quoi ils en font présent aux parens de ceux qui ont été tués. Les parens fondent en pleurs pendant cette cérémonie, et, essuyant leurs larmes avec les chevelures qui ont été enlevées, ils se cotisent pour récompenser les guerriers qui ont amené ces esclaves, dont le sort est d'être brûlés.

Les Natchez, comme toutes les autres nations de la Louisiane, distinguent par des noms particuliers ceux qui ont tué plus ou moins d'ennemis. Ce sont les anciens chefs de guerre qui distribuent les noms selon le mérite des guerriers. Pour mériter le titre de grands tueurs d'hommes, il faut avoir fait dix esclaves ou enlevé vingt chevelures. Quand on entend leur langue; le nom du guerrier fait connoître tous ses exploits. Ceux qui, pour la première fois, ont enlevé une chevelure ou fait un esclave, ne couchent point à leur retour avec leurs femmes, et ne mangent d'aucune viande; ils ne doivent se nourrir que de poissons et de bouillie. Cette abstinence dure six mois. S'ils manquoient à l'observer ils s'imagineroient que l'âme de ce-

lui qu'ils ont tué les feroit mourir par sortilége, qu'ils ne remporteroient plus d'avantages sur leurs ennemis, et que les moindres blessures qu'ils recevroient leur seroient mortelles. On a un extrême soin que le grand chef n'expose point sa vie lorsqu'il va à la guerre. Si sa valeur l'emportoit, et qu'il vînt à être tué, les chefs du parti et les autres principaux guerriers seroient mis à mort à leur retour; mais ces sortes d'exécution sont presque sans exemple par les précautions qui se prennent pour le préserver de ce malheur.

Cette nation, comme les autres, a ses médecins: ce sont pour l'ordinaire des vieillards qui, sans étude et sans aucune science, entreprennent de guérir toutes les maladies; ils ne se servent pour cela ni de simples ni de drogues; tout leur art consiste en diverses jongleries, c'est-à-dire qu'ils dansent, qu'ils chantent nuit et jour autour du malade, et qu'ils fument sans cesse en avalant la fumée du tabac. Ces jongleurs ne mangent presque point tout le temps qu'ils sont appliqués à la guérison de leurs malades; mais leurs chants et leurs danses sont accompagnés de contorsions si violentes que, bien qu'ils soient tout nus et qu'ils doivent souffrir du froid, leur bouche est toujours écumante. Ils ont un petit panier où ils conservent ce qu'ils appellent leurs esprits, c'est-à-dire de petites racines de différentes espèces, des têtes de hiboux, de petits paquets de poil de bêtes fauves, quelques dents d'animal, de petites pierres ou cailloux, et d'autres semblables fariboles. Il paroît que, pour rendre la santé à leurs malades, ils invoquent sans cesse ce qui est dans leur

panier. On en voit qui ont une certaine racine, laquelle endort et étourdit par son odeur les serpens. Après s'être frotté les mains et le corps de cette racine, ils tiennent ces animaux sans craindre leur piqûre qui est mortelle. D'autres incisent avec une pierre à fusil la partie affligée du malade, puis ils en sucent tout le sang qu'ils peuvent tirer; ils le rendent ensuite dans un plat; ils crachent en même temps un petit morceau de bois, de paille ou de cuir qu'ils avoient caché sous la langue; et, en le faisant remarquer aux parens du malade: « Voilà, disent-ils, la cause de son mal. » Ces médecins se font toujours payer d'avance. Si le malade guérit, leur gain est assez considérable; mais s'il meurt, ils sont sûrs d'avoir la tête cassée par les parens ou par les amis du mort. C'est à quoi l'on ne manque jamais, et les parens mêmes des médecins n'y trouvent point à redire, et n'en témoignent aucun chagrin.

Il en est de même de quelques jongleurs qui entreprennent de procurer de la pluie ou du beau temps: ce sont d'ordinaire des vieillards fainéans, qui, voulant se soustraire au travail que demandent la chasse, la pêche et la culture des campagnes, exercent ce dangereux métier pour faire subsister leur famille. Vers le printemps, la nation se cotise pour acheter de ces jongleurs un temps favorable aux biens de la terre. Si la récolte se trouve abondante, ils gagnent considérablement; mais si elle est mauvaise, on s'en prend à eux, et on leur casse la tête. Ainsi, ceux qui s'engagent dans cette profession risquent le tout pour le tout. Du reste, leur vie est fort oisive; ils n'ont d'autre embarras

que de jeûner et de danser avec un chalumeau à la bouche, plein d'eau et percé comme un arrosoir, qu'ils soufflent en l'air du côté des nuages les plus épais; ils tiennent d'une main le sicicouet, qui est une espèce de hochet, et de l'autre leurs esprits, qu'ils présentent au nuage en poussant des cris affreux, pour l'inviter à crever sur leurs campagnes. Si c'est du beau temps qu'ils demandent, ils ne se servent point de leurs chalumeaux, mais ils montent sur les toits de leurs cabanes, et du bras ils font signe au nuage, en soufflant de toutes leurs forces, de ne point s'arrêter sur leurs terres et de passer outre. Lorsque le nuage se dissipe à leur gré, ils dansent et chantent autour de leurs esprits, qu'ils posent proprement sur une espèce d'oreiller : ils redoublent leur jeûne, et, quand le nuage est passé, ils avalent de la fumée de tabac, et présentent leurs pipes au ciel. Quoiqu'on ne fasse point de grâce à ces charlatans lorsqu'on n'obtient pas ce qu'on demande, cependant le profit qu'ils retirent quand, par hasard, ils réussissent, est si grand qu'on voit un grand nombre de ces sauvages qui ne craignent pas d'en courir les risques. Il est à observer que celui qui entreprend de donner de la pluie ne s'engage jamais à donner du beau temps. C'est une autre espèce de charlatans qui a ce privilége; et quand on leur en demande la raison, ils répondent hardiment que leurs esprits ne peuvent donner que l'un ou l'autre.

Lorsqu'un sauvage meurt, ses parens viennent pleurer sa mort pendant un jour entier; ensuite on le couvre de ses plus beaux habits, c'est-à-dire qu'on lui peint le visage et les cheveux, et

qu'on l'orne de ses plumages; après quoi on le porte dans la fosse qui lui est préparée, en mettant à ses côtés ses armes, une chaudière et des vivres. Pendant l'espace d'un mois, ses parens vont, dès le point du jour et à l'entrée de la nuit, pleurer pendant une demi-heure sur sa fosse. Chacun nomme son degré de parenté. Si c'est un père de famille, la femme crie : « Mon cher mari, ah! que je te regrette! » les enfans crient : « Mon cher père! » d'autres : « Mon oncle, mon cousin! etc. » Ceux qui sont parens au premier degré continuent cette cérémonie pendant trois mois; ils se coupent les cheveux en signe de deuil; ils cessent de se peindre le corps, et ne se trouvent à aucune assemblée de réjouissance.

Lorsque quelque nation étrangère vient traiter de la paix avec les sauvages natchez, on envoie des courriers pour donner avis du jour et de l'heure qu'ils feront leur entrée. Le grand chef ordonne aux maîtres de cérémonie de préparer toutes choses pour cette grande action. On commence par nommer ceux qui doivent nourrir chaque jour les étrangers; car ce n'est jamais le chef qui fait cette dépense, ce sont toujours ses sujets. On nettoie ensuite les chemins; on balaie les cabanes; on arrange les bancs dans une grande halle qui est sur la butte du grand chef à côté de sa cabane. Son siége, qui est sur une élévation, est peint et orné; le bas est garni de grandes nattes. Le jour que les ambassadeurs doivent faire leur entrée, toute la nation s'assemble. Les maîtres de cérémonies font placer les princes, les chefs des villages et les anciens chefs de famille près du grand

chef sur des bancs particuliers. Quand les ambassadeurs arrivent, et qu'ils sont à cinq cents pas du grand chef, ils s'arrêtent et chantent la paix. Cette ambassade est ordinairement de trente hommes et de six femmes. Six des mieux faits, et qui ont les meilleures voix, marchent de front; ils sont suivis des autres qui chantent pareillement, réglant la cadence avec le cicicouet : les six femmes font le dessus. Quand le chef leur fait dire de s'approcher, ils avancent; ceux qui ont des calumets chantent et dansent avec beaucoup de légèreté, tournant tantôt autour les uns des autres, et tantôt se présentant en face, mais toujours avec des mouvemens violens et des contorsions extraordinaires. Quand ils sont entrés dans le cercle, ils dansent autour du siége sur lequel le chef est assis; ils le frottent de leurs calumets depuis les pieds jusqu'à la tête; puis ils vont à reculons retrouver ceux qui sont à leur suite. Alors ils chargent de tabac un de leurs calumets, et, tenant du feu d'une main, ils avancent tous ensemble auprès du chef et le font fumer; ils poussent la première gorgée vers le ciel, la seconde vers la terre, et les autres autour de l'horizon, après quoi ils présentent sans cérémonie la pipe aux princes et aux autres chefs.

Cette cérémonie étant achevée, les ambassadeurs, en signe d'alliance, vont frotter leurs mains sur l'estomac du chef, et se frottent eux-mêmes tout le corps; puis ils posent leurs calumets devant le chef sur de petites fourches : celui des ambassadeurs qui est chargé particulièrement des ordres de sa nation harangue pendant une grande heure. Quand il a fini, on

fait signe aux étrangers de s'asseoir sur de bancs rangés près du grand chef, qui leur répond par un discours d'une égale durée. Ensuite le maître de cérémonies allume un grand calumet de paix, et fait fumer les étrangers qui avalent la fumée du tabac. Le grand chef leur demande s'ils sont venus, c'est-à-dire s'ils se portent bien. Ceux qui l'environnent vont les uns après les autres faire la même politesse; après quoi on les conduit dans la cabane qu'on leur a préparée, et on les régale. Le soir, au soleil couchant, les ambassadeurs, le calumet à la main, vont en chantant chercher le grand chef, et, le chargeant sur ses épaules, ils le transportent dans le quartier où est leur cabane. Ils étendent à terre une grande peau où ils le font asseoir. L'un d'eux se place derrière lui, et, posant les mains sur leurs épaules, il agite tout son corps, tandis que les autres, assis en rond par terre, chantent leurs belles actions. Après cette cérémonie, qui se fait soir et matin pendant quatre jours, le grand chef retourne dans sa cabane. Lorsqu'il rend la dernière visite aux ambassadeurs, ceux-ci plantent un poteau, au pied duquel ils s'asseyent : les guerriers de la nation, ayant pris leurs plus beaux ajustemens, dansent en frappant le poteau, et racontent à leur tour leurs grands exploits de guerre : ils font ensuite aux ambassadeurs des présens, qui consistent en des chaudières, des haches, des fusils, de la poudre, des balles, etc. Le lendemain de cette dernière cérémonie, il est permis aux ambassadeurs de se promener par tout le village, ce qu'ils ne pouvoient pas faire auparavant : on leur donne alors tous les soirs

des spectacles, c'est-à-dire que les hommes et les femmes, avec leurs plus belles parures, s'assemblent dans la place, et dansent jusque bien avant dans la nuit. Quand ils sont prêts à s'en retourner, les maîtres de cérémonies leur font fournir les provisions nécessaires pour le voyage.

Après vous avoir donné une légère idée du génie et des mœurs des sauvages natchez, je vais, mon révérend Père, entrer, comme je vous l'ai promis, dans le détail de leur perfidie et de leur trahison. Ce fut le 2 décembre de l'année 1729 que nous apprîmes qu'ils avoient surpris les Français et les avoient presque tous égorgés. Cette triste nouvelle nous fut d'abord apportée par un des habitans qui avoit échappé à leur fureur; elle nous fut confirmée les jours suivans par d'autres Français fugitifs; et enfin, des femmes françaises qu'ils avoient faites esclaves, et qu'on les a forcés de rendre, nous en ont rapporté toutes les particularités. Au premier bruit d'un événement si funeste, l'alarme et la consternation furent générales dans la Nouvelle-Orléans. Quoique ce carnage soit arrivé à plus de cent lieues d'ici, on eût dit qu'il se fût passé sous nos yeux: chacun pleuroit la perte de son parent, de son ami, de ses biens; tous craignoient pour leur propre vie, car il y avoit lieu d'appréhender que la conspiration des sauvages ne fût universelle.

Ce massacre imprévu commença le lundi 28 octobre, vers les neuf heures du matin. Quelques sujets de mécontentement que les Natchez crurent avoir de monsieur le commandant, et l'arrivée de plusieurs voitures richement char-

gées pour la garnison et pour les habitans, les déterminèrent à brusquer leur entreprise, et à faire leur coup bien plus tôt qu'ils n'en étoien convenus avec les nations conjurées. Voici comment ils exécutèrent leur projet : d'abord ils se partagèrent, et mirent dans le fort, dans le village et dans les deux concessions, autant de sauvages qu'il y avoit de Français dans chacun de ces endroits : ensuite, feignant de partir pour une grande chasse, ils se mirent à traiter avec les Français de fusils, de poudre et de balles, offrant de les payer comptant, et même plus cher qu'à l'ordinaire; et en effet, comme il n'y avoit aucune raison de soupçonner leur fidélité, on fit au même moment l'échange de leurs poules et de leurs maïs, avec quelques armes et des munitions dont ils se servirent avantageusement contre nous. Il est vrai que quelques-uns témoignèrent de la défiance; mais on la crut si peu fondée qu'on les traita de trembleurs qui s'effrayoient de leur ombre. On étoit bien en garde contre les Tchactas; mais pour les Natchez on ne s'en défioit nullement, et ceux-ci en étoient tellement persuadés que c'est ce qui augmenta leur hardiesse. S'étant ainsi postés en différentes maisons avec nos armes, ils attaquèrent en même temps chacun leur homme, et en moins de deux heures ils massacrèrent plus de deux cents Français : les plus connus sont M. de Chepar, commandant du poste; M. du Codère, commandant des Yazous; M. des Ursins; MM. de Kolly, père et fils; MM. de Longrays, des Noyers, Bailly, etc.

Le Père du Poisson venoit de faire les obsèques de son compagnon, le frère Crucy, qui étoit

mort presque subitement d'un coup de soleil : il s'étoit mis en route pour consulter M. Perrier, et prendre avec lui des mesures propres à faire descendre les Akensas sur le bord du Missisipi pour la commodité des voyageurs. Il arriva chez les Natchez le 26 novembre, c'est-à-dire deux jours avant le carnage. Le lendemain, qui étoit le premier dimanche de l'Avent, il dit la messe paroissiale, et prêcha en l'absence du curé. Il devoit retourner l'après-midi à sa mission des Akensas ; mais il fut arrêté par quelques malades auxquels il falloit administrer les sacremens. Le lundi, il venoit de dire la messe, et de porter le saint viatique à un de ses malades qu'il avoit confessé la veille, lorsque le massacre commença. Le chef à la grosse jambe le prit à bras-le-corps, et, l'ayant jeté par terre, il lui coupa la tête à coups de hache. Le Père ne dit en tombant que ces paroles : « Ah ! mon Dieu ! ah ! mon Dieu ! » M. du Codère tiroit son épée pour le défendre lorsqu'il fut tué lui-même d'un coup de fusil par un autre sauvage qu'il n'apercevoit pas. Ces barbares n'épargnèrent que deux Français, un tailleur et un charpentier qui pouvoient les servir dans le besoin : ils ne maltraitèrent point les esclaves nègres ou sauvages qui voulurent se rendre, mais ils ouvrirent le ventre à toutes les femmes enceintes, et ils égorgèrent presque toutes celles qui allaitoient des enfans, parce qu'ils étoient importunés de leurs cris et de leurs pleurs. Ils ne tuèrent point les autres femmes, mais ils en firent leurs esclaves, et les traitèrent de la manière la plus indigne pendant deux ou trois mois qu'ils en furent les maîtres. Les moins malheureuses

étoient celles qui savoient coudre, parce qu'on les occupoit à faire des chemises, des habits, etc. Les autres étoient employées à couper et à charrier le bois pour la chaudière, et à piler le maïs dont se fait leur sagamité. Mais deux choses surtout augmentoient la honte et la rigueur de leur esclavage: c'étoit en premier lieu d'avoir pour maîtres ceux-là même qu'elles avoient vus tremper leurs mains dans le sang de leurs maris, et, en second lieu, de leur entendre dire continuellement que les Français avoient été traités de la même manière dans tous les autres postes, et que le pays en étoit entièrement délivré.

Pendant le massacre, le grand chef des Natchez étoit tranquillement assis sous le hangar à tabac de la compagnie. Ses guerriers apportèrent à ses pieds la tête du commandant, autour de laquelle ils rangèrent celle des principaux Français du poste, laissant leurs cadavres en proie aux chiens, aux carencros et aux autres oiseaux carnassiers. Quand ils furent assurés qu'il ne restoit plus aucun homme dans le poste français, ils se mirent à piller les maisons, le magasin de la compagnie des Indes, et toutes les voitures qui étoient encore chargées au bord de la rivière. Ils employèrent les nègres à transporter les marchandises; ils les partagèrent entre eux, à la réserve des munitions de guerre qu'ils mirent en sûreté dans une cabane particulière. Tant qu'ils eurent de l'eau-de-vie, dont ils trouvèrent une bonne provision, ils passèrent les jours et les nuits à boire, à chanter, à danser, à insulter de la manière la plus barbare aux cadavres et à la mémoire des Français; les Tchactas et les autres sauvages

étant de leur complot, ils étoient tranquilles, et ne craignoient point qu'on se portât à la vengeance que méritoient leur cruauté et leur perfidie. Une nuit qu'ils étoient plongés dans l'ivresse et dans le sommeil, madame des Noyers voulut se servir des nègres pour venger la mort de son mari et des Français; mais elle fut trahie par celui à qui elle confia son dessein, et il s'en fallut peu qu'on ne la brûlât toute vive.

Quelques Français se dérobèrent à la fureur des sauvages en se réfugiant dans les bois, où ils souffrirent extrêmement de la faim et des injures du temps. L'un d'eux, en arrivant ici, soulagea un peu l'inquiétude où l'on étoit sur le poste que nous occupons chez les Yazous, qui n'est qu'à quarante ou cinquante lieues au-dessus des Natchez par eau, et à quinze ou vingt seulement par terre. Ne pouvant plus résister au froid extrême dont il étoit saisi, il sortit du bois à la faveur de la nuit pour aller se réchauffer dans une maison française. Lorsqu'il en fut proche, il y entendit des voix de sauvages, et il délibéra s'il entreroit. Il s'y détermina néanmoins, aimant encore mieux périr de la main de ces barbares que de mourir de faim et de froid. Il fut agréablement surpris lorsqu'il vit ces sauvages s'empresser à lui rendre service, le combler d'amitiés, le plaindre, le consoler, lui fournir des vivres, des habits et une pirogue pour se sauver à la Nouvelle-Orléans. C'étoient des Yazous qui revenoient de chanter le calumet aux Oumas. Le chef le chargea de dire à M. Perrier qu'il n'y avoit rien à craindre de la part des Yazous, qu'ils ne perdroient point l'esprit,

c'est-à-dire qu'ils demeureroient attachés aux Français, et qu'il partiroit incessamment avec sa troupe, pour avertir toutes les pirogues françaises qui descendroient le fleuve de se tenir sur leurs gardes contre les Natchez. Nous crûmes long-temps que les promesses de ce chef étoient bien sincères, et nous ne craignions plus rien de la perfidie indienne pour le poste des Yazous. Connoissez, mon révérend Père, quel est le génie des sauvages, et si l'on peut se fier à leurs paroles, lors même qu'elles sont accompagnées des plus grandes démonstrations d'amitié. A peine furent-ils rendus dans leur village, que, chargés de présens qu'ils reçurent des Natchez, ils suivirent leur exemple, et imitèrent leur trahison. Se joignant aux Corroys, ils convinrent ensemble d'exterminer les Français : ils commencèrent par le Père Souel, leur Missionnaire commun, qui demeuroit au milieu d'eux dans leur propre village. La fidélité des Ofogoulas, qui étoient alors à la chasse, n'a pas été ébranlée, et ils font maintenant village avec les Tonikas.

Le 11 de décembre, le Père Souel, revenant sur le soir de visiter le chef, et se trouvant dans une ravine, reçut plusieurs coups de fusils, et tomba mort sur la place. Les sauvages vinrent fondre aussitôt sur sa cabane pour le piller. Son nègre, qui faisoit toute sa compagnie et toute sa défense, s'arma d'un couteau de bûcheron pour empêcher le pillage, et blessa même un sauvage. Cette action de zèle lui coûta la vie. Heureusement il y avoit peu de mois qu'il avoit reçu le baptême, et il menoit une vie très-chrétienne. Ces sauvages, qui jusque

là avoient paru sensibles à l'affection que leur portoit le Missionnaire, se reprochèrent sa mort dès qu'ils furent capables de réflexion; mais, revenant à leur férocité naturelle, ils prirent la résolution de mettre le comble à leur crime en détruisant le poste français. « Puisque le chef noir est mort, s'écrièrent-ils, c'est comme si tous les Français étoient morts; n'en épargnons aucun. » Dès le lendemain, ils exécutèrent leur barbare projet; ils se rendirent de grand matin au fort qui n'étoit éloigné que d'une lieue. On crut qu'ils vouloient chanter le calumet au chevalier des Roches, qui commandoit ce poste en l'absence de M. de Codère. Il n'y avoit que dix-sept hommes qui ne soupçonnoient aucune mauvaise volonté de la part des sauvages; ils furent tous égorgés, et pas un n'échappa à la fureur de ces barbares. Ils accordèrent néanmoins la vie à quatre femmes et à cinq enfans qu'ils y trouvèrent, et dont ils firent leurs esclaves.

Un de ces Yazous, ayant dépouillé le Missionnaire, se revêtit de ses habits, et annonça bientôt aux Natchez que sa nation avoit tenu sa parole, et que les Français établis chez elle étoient tous massacrés. On n'en douta presque plus dans cette ville, quand on y apprit ce qui venoit d'arriver au Père Doutreleau. Ce Missionnaire avoit pris le temps de l'hivernement des sauvages pour venir nous voir, afin de régler quelques affaires de sa Mission. Il étoit parti le premier jour de cette année 1730, et, ne croyant pas pouvoir arriver à temps pour dire la messe chez le Père Souel dont il ignoroit la destinée, il prit le parti de la dire auprès

de l'embouchure de la petite rivière des Yazous, où il avoit cabané. Comme il se préparoit à une si sainte action, on vit aborder une pirogue de sauvages ; on leur demanda de quelle nation ils étoient : « Yazous, camarades des Français, » répondirent-ils en faisant mille amitiés aux voyageurs qui accompagnoient les Missionnaires, et en leur présentant des vivres. Pendant que le Père dressoit son autel, il passa une compagnie d'outardes sur laquelle les voyageurs déchargèrent les deux seuls fusils qu'ils eussent, sans penser à les recharger, parce qu'on alloit commencer la messe. Les sauvages le remarquèrent; ils se mirent derrière les voyageurs, comme s'ils avoient dessein d'entendre la messe, quoiqu'ils ne fussent pas chrétiens. Au temps que le Père disoit le *Kyrie eleison*, les sauvages firent leur décharge. Le Missionnaire, se sentant blessé au bras droit, et voyant un des voyageurs tué à ses pieds, et les quatre autres en fuite, se mit à genoux pour recevoir le dernier coup de la mort qu'il regardoit comme certaine. Dans cette posture, il essuya deux ou trois décharges. Quoique les sauvages tirassent sur lui presqu'à bout portant, ils ne lui firent point de nouvelles blessures. Se voyant donc comme miraculeusement échappé à tant de coups mortels, il prit la fuite ayant encore ses habits sacerdotaux, et sans autre défense qu'une grand confiance en Dieu, dont il venoit d'éprouver la protection toute particulière. Il se jeta à l'eau; ayant avancé quelques pas, il saisit la pirogue dans laquelle s'enfuyoient deux des voyageurs qui le croyoient mort de tous les coups qu'ils avoient entendu tirer sur lui. En montant

dans la pirogue, et tournant la tête pour voir si on ne le suivoit pas de trop près, il reçut dans la bouche un coup de plomb à outardes : la plupart des grains s'aplatirent contre ses dents ; quelques-uns entrèrent dans les gencives et y restèrent long-temps; j'y en ai vu deux moi-même. Le Père Doutreleau, tout blessé qu'il étoit, se chargea de gouverner la pirogue, et ses deux compagnons se mirent à ramer. Malheureusement l'un d'eux avoit eu en partant la cuisse cassée d'un coup de fusil, dont il est demeuré estropié.

Vous jugez bien, mon révérend Père, que le Missionnaire et ses compagnons ne pensèrent plus à remonter la rivière; ils descendirent le Mississipi le plus vite qu'ils purent, et perdirent enfin de vue la pirogue de leurs ennemis qui les avoient poursuivis pendant plus d'une heure, en faisant un feu continuel sur eux, et qui se vantèrent au village de les avoir tués. Les deux rameurs furent souvent tentés de se rendre; mais, encouragés par le Missionnaire, ils firent peur à leur tour aux sauvages. Une vieille arme qui n'étoit point chargée, ni en état de l'être, qu'ils leur montrèrent de temps en temps, leur fit faire souvent le plongeon dans leur pirogue, et les obligea enfin de se retirer. Dès qu'ils se virent débarrassés de leurs ennemis, ils pansèrent leurs plaies comme ils purent, et, jetant dans le fleuve tout ce qu'ils avoient dans leurs pirogues, pour s'éloigner plus aisément de cette rive meurtrière, ils ne conservèrent que quelques morceaux de lard cru pour leur nourriture. Leur dessein étoit de s'arrêter en passant aux Natchez; mais,

ayant aperçu les maisons françaises ou abattues ou brûlées, ils ne jugèrent pas à propos d'écouter les complimens des sauvages, qui du bord du fleuve les invitoient à mettre pied à terre : ils gagnèrent au plus vite le large, et par là ils évitèrent les coups qu'on tira inutilement sur eux. C'est alors qu'ils commencèrent à se défier de toutes ces nations sauvages, et qu'ils résolurent de n'approcher de la terre qu'à la Nouvelle-Orléans; et même, supposé que ces barbares s'en fussent rendus les maîtres, de dériver jusqu'à la Balise, où ils espéroient trouver quelque vaisseau français à portée de recueillir les débris de la colonie. En passant devant les Tonikas, ils s'éloignèrent le plus qu'ils purent de leur bord ; mais ils furent découverts, et une pirogue, qu'on avoit dépêchée pour les reconnaître, ne fut pas long-temps sans les approcher. Leur crainte et leur défiance se renouvelèrent, et ils ne prirent le parti de s'arrêter que quand ils s'aperçurent qu'on parloit fort bien français dans cette pirogue ; alors ils revinrent de leur frayeur, et, dans l'abattement où ils étoient, ils furent bien consolés de pouvoir mettre pied à terre. Ils y trouvèrent la petite armée française qui se formoit, des officiers compatissans et tout-à-fait gracieux, un chirurgien et des rafraîchissemens : ils se refirent un peu après tant de dangers et de misères, et ils profitèrent dès le lendemain d'une pirogue qu'on équipoit pour revenir à la Nouvelle-Orléans. Le révérend Père Doutreleau fut mis entre les mains du frère Parisel, qui pansa ses plaies avec un prompt succès ; mais le Missionnaire n'étoit point encore entièrement guér-

de ses blessures, qu'il partit pour aller servir d'aumônier à l'armée française, comme il l'avoit promis à messieurs les officiers qui l'en avoient prié. Il partagea avec eux les fatigues du siége de Natchez, et il y donna de nouvelles preuves de son zèle, de sa sagesse et de son courage. De retour de Natchez, il retourna en mission au-delà des Akensas.

Aussitôt que notre vigilant commandant eu appris l'irruption imprévue des sauvages natchez, il en fit porter la nouvelle dans tous les postes, et jusqu'aux Illinois, non par la voie directe et ordinaire du fleuve, qui étoit fermée mais d'un côté par les Natchitoches et les Akensas, et de l'autre par la Mobile et les Tchicachas; il invita les voisins nos alliés, et particulièrement les Tchactas, à venger cette perfidie; il fournit d'armes et de munitions toutes les maisons de la ville et des habitations; il fit monter deux vaisseaux, savoir *le Duc-de-Bourbon* et *l'Alexandre*, vers les Tonikas. Ces vaisseaux étoient comme deux bonnes forteresses contre les insultes des sauvages, et, en cas d'attaque, deux asiles assurés pour les femmes et pour les enfans; il fit faire un fossé d'enceinte autour de la ville, et il plaça des corps de garde à ses quatre extrémités; il forma pour sa défense plusieurs compagnies de milice bourgeoise, qui continuent de monter la garde tous les soirs. Comme il y avoit plus à craindre dans les concessions et les habitations que dans la ville, on s'y est fortifié avec plus de soin: il y a de bons forts aux Chapitoulas, aux Cannes brûlées, aux Allemands, aux Bayagoulas et à la Pointe Coupée. D'abord

monsieur notre commandant, n'écoutant que son courage, prit le dessein de se mettre à la tête des troupes; mais on lui représenta qu'il ne devoit point quitter la Nouvelle-Orléans, où sa présence étoit absolument nécessaire; qu'il y avoit à craindre qu'il ne prît envie aux Tchactas de tomber sur la ville si elle étoit dégarnie de troupes, et que les nègres, pour s'affranchir de l'esclavage, ne se joignissent à eux, ainsi que quelques-uns s'étoient joints aux Natchez. D'ailleurs il pouvoit être tranquille sur la conduite des troupes, M. le chevalier de Loubois, dont il connoissoit l'expérience et la bravoure, ayant été chargé de les commander.

Pendant que notre petite armée se rendoit aux Tonikas, sept cents Tchactas, ramassés et conduits par M. Le Sueur, marchoient vers les Natchez; on fut informé par un parti de leurs gens que ces sauvages n'étoient nullement sur leurs gardes, et qu'ils passoient toutes les nuits danser. Les Tchactas les surprirent, et vinrent fondre sur eux le 27 janvier à la pointe du jour; en moins de trois heures ils délivrèrent cinquante-neuf personnes, tant femmes qu'enfans, avec le tailleur et le charpentier, et cent six nègres ou négresses avec leurs enfans; ils firent dix-huit Natchez esclaves, et enlevèrent soixante chevelures; ils en auroient enlevé davantage, s'ils ne s'étoient pas attachés à délivrer les esclaves, comme on leur avoit recommandé. Ils n'eurent que deux hommes de tués, et sept ou huit de blessés. Ils se campèrent avec leur prise à la concession de Sainte-Catherine, dans un simple parc fermé de pieux. La victoire eût été complète s'ils eussent attendu l'ar-

mée française, ainsi qu'on en étoit convenu avec leurs députés. Les Natchez se voyant attaqués par les formidables Tchactas, regardèrent leur défaite comme certaine; ils se renfermèrent dans deux forts, et passèrent les nuits suivantes à danser leur danse de mort. Dans leurs harangues on les entendoit reprocher aux Tchactas leur perfidie de ce qu'ils s'étoient déclarés en faveur des Français, contre la parole qu'ils leur avoient donnée de s'unir à eux pour les détruire.

Trois jours avant cette action, le sieur Mesplex arriva aux Natchez avec cinq autres Français; ils s'étoient offerts à M. de Loubois pour aller leur porter des paroles de paix, afin de pouvoir, sous ce prétexte, s'informer de leurs forces et de leur situation présente. En descendant de la barque, ils rencontrèrent un parti qui, sans leur donner le temps de parler, leur tua trois hommes, et fit les trois autres prisonniers. Le lendemain ils renvoyèrent un de ces prisonniers avec une lettre par laquelle ils demandoient pour ôtage le sieur Broutin, qui avoit autrefois commandé chez eux, et le chef des Tonikas : de plus ils exigeoient pour la rançon des femmes, des enfans et des esclaves, deux cents fusils, deux cents barils de poudre, deux cents barils de balles, deux mille pierres à fusil, deux cents couteaux, deux cents haches, deux cents pioches, vingt quarts d'eau-de-vie, vingt barriques de vin, vingt barils de vermillon, deux cents chemises, vingt pièces de Limbourg, vingt pièces de toile, vingt habits galonnés sur les coutures, vingt chapeaux bordés avec des plumets, et cent habits plus

simples. Leur dessein étoit d'égorger les Français qui apporteroient ces marchandises. Dès le même jour ils brûlèrent avec la dernière inhumanité le sieur Mesplex et son compagnon. Le 8 février les Français avec les Tonikas, et quelques autres petites nations qui sont vers le Mississipi, arrivèrent aux Natchez. Ils s'emparèrent de leur temple dédié au soleil.

L'impatience et l'indocilité des Tchactas, lesquels, comme presque tous les sauvages, ne sont capables que d'un coup de main, et ensuite se retirent; le trop petit nombre de soldats français qui se trouvèrent accablés de fatigue; le manque de vivres, que les sauvages voloient aux Français; le défaut de munitions dont on ne pouvoit rassasier les Tchactas, qui en dépensoient une partie inutilement, et qui mettoient l'autre en réserve pour la chasse; la résistance des Natchez, qui s'étoient bien fortifiés, et qui se battoient en désespérés; tout cela détermina à écouter les propositions que firent les assiégés après sept jours de tranchée ouverte. Ils menaçoient, si nous persistions dans le siége, de brûler ce qui leur restoit de Français; et ils s'offrirent de les rendre si nous voulions retirer nos sept pièces de canon, qui, dans le fond, faute d'un bon cannonier, et dans les circonstances présentes, n'étoient guère propres qu'à leur faire peur. Les propositions furent acceptées et accomplies de part et d'autre. Le 25 février, les assiégés remirent fidèlement tout ce qu'ils avoient promis, et les assiégeans se retirèrent avec leurs canons dans un petit fort qu'on éleva promptement sur l'Escôre

auprès du fleuve, pour inquiéter toujours le Natchez, et pour assurer le passage aux voyageurs. M. Perrier en donna le commandement à M. Dartaguette, pour reconnoître l'intrépidité avec laquelle, durant le siége, il s'exposoit aux plus grands dangers et bravoit partout la mort.

Avant que les Tchactas se déterminassent à donner sur les Natchez, ils étoient allés chez eux porter le calumet. Ils y furent reçus d'une manière assez nouvelle : ils les trouvèrent, eux et leurs chevaux, parés de chasubles et de devans d'autels : plusieurs portoient à leur cou des patènes, buvoient et donnoient à boire de l'eau-de-vie dans des calices et des ciboires. Les Tchactas eux-mêmes, quand ils eurent pillé nos ennemis, renouvelèrent cette profanation sacrilége, en faisant dans leurs danses et dans leurs jeux le même usage de nos ornemens et de nos vases sacrés. On n'en a pu retirer qu'une petite partie. La plupart de leurs chefs sont venus ici pour se faire payer des chevelures qu'ils ont enlevées, et des Français ou des nègres qu'ils ont délivrés. Ils nous ont fait acheter bien cher leurs petits services, et ne donnent guère envie de les employer dans la suite, d'autant plus qu'ils ont paru beaucoup moins braves que les petites nations, dont ils ne se font redouter que par leur grand nombre. Les maladies diminuent tous les ans cette nation, qui est maintenant réduite à trois ou quatre mille guerriers. Depuis que ces sauvages ont fait connoître ici leur caractère, on ne peut plus les souffrir : ils sont insolens, féroces, dégoûtans, importuns et insatiables. On plaint

et on admire tout à la fois nos Missionnaires, de renoncer à toute société, pour n'avoir que celle de ces barbares.

J'ai renouvelé connoissance avec Paatlako, un des chefs, et avec un grand nombre d'autres Tchactas. Ils m'ont rendu beaucoup de visites intéressées, et m'ont souvent répété à peu près le même compliment qu'ils me firent il y a plus d'un an, lorsque je les quittai. « Nos cœurs et ceux de nos enfants pleurent, m'ont-ils dit, depuis que nous ne te voyons plus ; tu commençois à avoir de l'esprit comme nous ; tu nous entendois, et nous t'entendions ; tu nous aimes, et nous t'aimons ; pourquoi nous as-tu quittés ? Que ne reviens-tu ? Allons, viens-t'en avec nous ». Vous savez, mon révérend Père, que je ne pouvois répondre à leurs désirs : ainsi je leur dis simplement que je les irai rejoindre dès que je le pourrai, qu'après tout je ne suis ici que de corps, et que mon cœur est demeuré chez eux : « Cela est bon, repartit un de ces sauvages ; mais cependant ton cœur ne nous dit rien, il ne nous donne rien. » C'est toujours là qu'ils en reviennent ; ils ne nous aiment et ne nous trouvent de l'esprit qu'autant que nous leur donnons. Il est vrai que Paatlako a combattu avec beaucoup de valeur contre les Natchez ; il y a même reçu un coup de fusil dans les reins : pour le consoler de sa blessure, on l'a reçu avec plus d'estime et d'amitié que les autres. A peine s'est-il vu dans son village, qu'enflé de ses légères marques de distinction, il a dit au Père Baudouin que toute la Nouvelle-Orléans avoit été dans d'étranges alarmes au sujet de sa maladie, et que M. Perrier a informé

le roi de sa bravoure et des grands services qu'il a rendus dans la dernière expédition. A ces traits, je reconnois le génie de cette nation; c'est la présomption et la vanité mêmes.

On a abandonné aux Tchactas trois nègres des plus mutins, et qui s'étoient déclarés le plus pour les Natchez; ils les ont brûlés vifs avec une cruauté qui a inspiré à tous les nègres une nouvelle horreur pour les sauvages : il en peut résulter un bien pour la sûreté de la colonie. Les Tonikas et les autres petites nations ont remporté de nouveaux avantages sur les Natchez, et y ont fait plusieurs prisonniers : ils ont brûlé trois femmes et quatre hommes, après leur avoir enlevé la chevelure. On dit que le peuple commence à s'accoutumer à un spectacle si barbare. On ne put s'empêcher d'être attendri, lorsqu'on vit arriver en cette ville les femmes françaises que les Natchez avoient faites leurs esclaves : les misères qu'elles ont souffertes étoient peintes sur leurs visages : cependant il paroît qu'elles les ont bientôt oubliées; du moins plusieurs d'entre elles se sont fort pressées de se remarier, et on assure qu'il y a eu de grandes démonstrations de joie à leurs noces.

Les petites filles, que nul des habitans n'a voulu adopter, ont grossi le troupeau intéressant des orphelines que les religieuses élèvent. Il n'y en a pas une de cette sainte communauté qui ne soit charmée d'avoir passé les mers, ne dût-elle faire ici d'autre bien que celui de conserver ces enfans dans l'innocence, et de donner une éducation polie et chrétienne à de jeunes Françaises qui risquoient de n'être guère mieux élevées que des esclaves. On fait espérer

à ces saintes filles qu'avant la fin de l'année elles occuperont la maison neuve qu'on leur destine, et après laquelle elles soupirent depuis longtemps. Quand elles y seront une fois logées, à l'instruction des pensionnaires, des orphelines, des filles du dehors et des négresses, elles ajouteront encore le soin des malades de l'hôpital, et d'une maison de refuge pour les femmes de vertu suspecte; peut-être même que dans la suite elles pourront aider à donner régulièrement chaque année la retraite à un grand nombre de dames, selon le goût que nous leur en avons inspiré. Tant d'œuvres de charité suffiroient pour occuper en France plusieurs communautés et des instituts différens. Que ne peut point un grand zèle! Ces divers travaux n'étonnent point sept ursulines, et elles comptent les soutenir avec la grâce de Dieu, sans que l'observance religieuse en souffre. Pour moi, je crains fort que, s'il ne leur vient pas du secours, elles ne succombent sous le poids de tant de fatigues. Ceux qui, avant que de les connoître, disoient qu'elles venoient trop tôt et en très grand nombre, ont bien changé de sentimens et de langage : témoins de leur conduite édifiante et des grands services qu'elles rendent à la colonie, ils trouvent qu'elles sont venues trop tard, et qu'il n'en sauroit trop venir de la même vertu et du même mérite.

Les Tchikachas, nation brave, mais perfide, et peu connue des Français, ont tâché de débaucher la nation illinoise : ils ont même sondé quelques particuliers, pour voir s'ils ne pourroient pas l'attirer au parti des sauvages ennemis de notre nation. Les Illinois leur ont répondu

qu'ils sont presque tous de la prière (c'est-à-dire, selon leur manière de s'exprimer, qu'ils sont chrétiens), et que d'ailleurs ils sont inviolablement attachés aux Français, par les alliances que plusieurs de leur nation ont contractées avec eux en épousant leurs filles. « Nous nous mettrons toujours, ajoutèrent-ils, au-devant des ennemis des Français; il faudra nous passer sur le ventre pour aller à eux, et nous frapper nous-mêmes au cœur avant que de leur porter un seul coup. » Leur conduite s'est soutenue et n'a pas démenti leurs paroles. A la première nouvelle de la guerre des Natchez et des Yazous, ils sont venus ici pleurer les robes noires ou Missionnaires et les Français, et offrir les services de leur nation à M. Perrier, pour venger la mort des Français. Je me trouvai au gouvernement à leur arrivée, et je fus charmé des harangues qu'ils firent. Chikagou, que vous avez vu à Paris, étoit à la tête des Mitchigamias, et Mamantouensa à la tête des Kaskakias. Chikagou parla le premier. Il étendit dans la salle un tapis de peau de biche, bordé de porc-épic, sur lequel il mit deux calumets, avec divers agrémens sauvages, qu'il accompagna d'un présent à l'ordinaire. « Voilà, dit-il en montrant ces deux calumets, deux paroles que nous t'apportons; l'une de religion, et l'autre de paix ou de guerre, selon que tu l'ordonneras. Nous écoutons avec respect les commandans, parce qu'ils nous portent la parole du roi notre père; et plus encore les robes noires, parce qu'ils nous portent la parole de Dieu même, qui est le roi des rois. Nous sommes venus de bien loin pleurer avec toi la mort des Français, et t'offrir

nos guerriers pour frapper sur les nations e nemies que tu voudras nous marquer. Tu n'as qu'à parler. Quand je passai en France, le ro me promit sa protection pour la prière et me recommanda de ne la quitter jamais : je m'en souviendrai toujours. Accorde-nous aussi ta protection pour nous et pour nos robes noires. » Il exposa ensuite les sentimens édifians dont il étoit pénétré sur la religion, que l'interprète Baillarjon nous fit à demi entendre en très-mauvais français. Mamentouensa parla ensuite; sa harangue étoit laconique, et d'un style bien différent de celui des sauvages qui répètent cent fois la même chose dans le même discours. « Voilà, dit-il en adressant la parole à M. Perrier, deux jeunes esclaves padoukas, quelques pelleteries et d'autres bagatelles; c'est un petit présent que je te fais; mon dessein n'est pas de t'engager à m'en faire un plus grand : tout ce que je te demande, c'est ton cœur et ta protection; j'en suis plus jaloux que de toutes les marchandises du monde; et, quand je te la demande, c'est uniquement pour la prière. Mes sentimens sur la guerre sont les mêmes que ceux de Chikagou, qui vient de parler : vainement répéterois-je ce que tu viens d'entendre. » Un autre vieux chef, qui avoit l'air d'un ancien patriarche, se leva aussi : il se contenta de dire qu'il vouloit mourir, comme il avoit vécu, dans la prière. « La dernière parole, ajouta-t-il, que nous ont dite nos pères, étant sur le point de rendre le dernier soupir, c'est d'être toujours attachés à la prière, et qu'il n'y a point d'autre moyen d'être heureux en cette vie, et bien plus encore dans l'autre après la mort. » M. Per-

rier, qui a de grands sentimens de religion, écoutoit avec un sensible plaisir ces harangues sauvages. Il s'abandonna au mouvement de son cœur, sans avoir besoin de recourir aux détours et aux déguisemens qui sont souvent nécessaires quand on traite avec le commun des sauvages. A chaque harangue, il fit une réponse telle que ces bons chrétiens pouvoient la souhaiter. Il les remercia de leurs offres de service pour la guerre, étant assez fort contre les ennemis qui occupent le bas du fleuve; mais il les avertit de se tenir sur leurs gardes, et de prendre notre défense contre ceux qui habitent le haut du même fleuve.

On se défie toujours des sauvages appelés *Renards*, quoiqu'ils n'osent plus rien entreprendre depuis que le Père Guignas a détaché de leur parti les nations des Kikapoux et des Maskoutins. Vous savez, mon révérend Père, qu'étant en Canada, il eut le courage de pénétrer jusque chez les Sioux, sauvages errans vers la source du Mississipi, à environ huit cents lieues de la Nouvelle-Orléans, et à six cents lieues de Québec. Obligé d'abandonner cette Mission naissante, par le mauvais succès qu'avoit eu l'entreprise contre les Renards, il descendit le fleuve pour se rendre aux Illinois. Le 15 octobre de l'année 1728, il fut arrêté à mi-chemin par les Kikapoux et les Maskoutins. Pendant cinq mois qu'il fut captif chez ces sauvages, il eut beaucoup à souffrir et tout à craindre. Il vit le moment où il alloit être brûlé vif, et il se préparoit à finir sa vie dans cet horrible tourment, lorsqu'il fut adopté par un vieillard, dont la famille lui sauva la vie et lui procura le

liberté. Nos Missionnaires, qui étoient chez les Illinois, ne furent pas plus tôt instruits de sa triste situation qu'ils lui procurèrent tous les adoucissemens qu'ils purent. Tout ce qu'il reçut, il l'employa à gagner les sauvages : il y réussit, jusqu'à les engager même à le conduire chez les Illinois, et à y venir faire la paix avec les Français et les sauvages de ce quartier. Sept ou huit mois après la conclusion de cette paix, les Maskoutins et les Kikapoux revinrent encore chez les Illinois, et emmenèrent le Père Guignas pour passer l'hiver avec eux, d'où, selon les apparences, il retournera en Canada. Ces fatiguans voyages l'ont extrêmement vieilli; mais son zèle plein de feu et d'activité semble lui donner de nouvelles forces.

Les Illinois n'eurent point d'autre maison que la nôtre pendant les trois semaines qu'ils demeurèrent dans cette ville : ils nous charmèrent par leur piété et par leur vie édifiante. Tous les soirs ils récitoient le chapelet à deux chœurs, et tous les matins ils entendoient ma messe, pendant laquelle, surtout les dimanches et les fêtes, ils chantoient différentes prières de l'Eglise, conformes aux différens offices du jour; à la fin de la messe, ils ne manquoient jamais de chanter de tout leur cœur la prière pour le roi. Les religieuses chantoient le premier couplet latin sur le ton ordinaire du chant grégorien, et les Illinois continuoient les autres couplets en leur langue, sur le même ton. Ce spectacle, qui étoit nouveau, attiroit grand monde dans l'église, et inspiroit une tendre dévotion. Dans le cours de la journée et après le souper, ils chantoient souvent, ou seuls ou

tous ensemble, diverses prières de l'Eglise, tell que sont les *Dies iræ*, etc., *Vexilla regis*, etc., *Stabat mater*, etc. A les entendre on s'apercevoit aisément qu'ils avoient plus de goût et de plaisir à chanter ces saints cantiques, que le commun des sauvages et même beaucoup de Français n'en trouvent à chanter des chansons frivoles et souvent dissolues. On seroit étonné, comme je l'ai été moi-même en arrivant dans cette Mission, de voir qu'un grand nombre de nos Français ne sont pas, à beaucoup près, si bien instruits de la religion que le sont ces néophytes : ils n'ignorent presque aucune des histoires de l'ancien et du nouveau Testament; ils ont d'excellentes méthodes d'entendre la sainte messe et de recevoir les sacremens; leur catéchisme, qui m'est tombé entre les mains, avec la traduction littérale qu'en a faite le Père Boullanger, est un parfait modèle pour ceux qui en auroient besoin dans leurs nouvelles Missions. On n'a laissé ignorer à ces bons sauvages aucun de nos mystères et de nos devoirs : on s'est attaché au fond et à l'essentiel de la religion, qu'on leur a exposés d'une manière également instructive et solide. La première pensée qui vient à ceux qui connoissent ces sauvages, c'est qu'il en a bien dû coûter et qu'il en coûte bien encore aux Missionnaires pour les former de la sorte au christianisme. Mais leur assiduité et leur patience sont abondamment récompensées par les bénédictions qu'il plaît à Dieu de répandre sur leurs travaux. Le Père Boullanger me mande qu'il est obligé, pour la seconde fois, d'augmenter considérablement son Église, par le

grand nombre de sauvages qui chaque année reçoivent le baptême.

Le premier jour que les Illinois virent les religieuses; Mamantouensa, apercevant auprès d'elle une troupe de petites filles : « Je vois bien, leur dit-il, que vous n'êtes pas des religieuses sans dessein. » Il vouloit dire qu'elles n'étoient pas de simples solitaires qui ne travaillent qu'à leur propre perfection. « Vous êtes, leur ajouta-t-il, comme les robes noires, nos pères; vous travaillez pour les autres. Ah! si nous avions là haut deux ou trois de vous autres, nos femmes et nos filles auroient plus d'esprit et seroient meilleures chrétiennes.—Eh bien! lui répondit la mère supérieure, choisissez celles que vous voudrez.—Ce n'est point à nous à choisir, répondit Mamantouensa; c'est à vous qui les connoissez. Le choix doit tomber sur celles qui sont les plus attachées à Dieu et qui l'aiment davantage. » Vous jugez assez, mon révérend Père, combien ces saintes filles furent charmées de trouver dans un sauvage des sentimens si raisonnables et si chrétiens. Ah! qu'il faudra de temps et de peines pour apprendre aux Tchactas à penser et à parler de la sorte! Ce ne peut être que l'ouvrage de celui qui sait, quand il lui plaît, changer les pierres en enfans d'Abraham.

Chikagou garde précieusement, dans une bourse faite exprès, la magnifique tabatière que feu madame la duchesse d'Orléans lui donna à Versailles. Quelque offre qu'on lui en ait faite, il n'a jamais voulu s'en défaire; attention bien remarquable dans un sauvage, dont le caractère est de se dégoûter bientôt de tout ce qu'il

a, et de désirer passionnément ce qu'il voit et ce qu'il n'a pas.

Tout ce que Chikagou a raconté de la France à ses compatriotes leur a paru incroyable. « On t'a payé, lui disoit-on, pour nous faire accroire toutes ces belles fictions. Nous voulons bien croire, lui disoient ses parens, et ceux à qui sa sincérité étoit moins suspecte, que tu as vu tout ce que tu nous dis; mais il faut qu'un charme t'ait fasciné les yeux; car il n'est pas possible que la France soit telle que tu nous la dépeins. » Lorsqu'il disoit qu'en France il y a cinq cabanes les unes sur les autres, et qu'elles sont aussi élevées que les plus grands arbres; qu'il y a autant de monde dans les rues de Paris que de brins d'herbes dans les prairies et de maringouins dans les bois; qu'on s'y promène et qu'on fait même de longs voyages dans des cabanes de cuir ambulantes, on ne le croyoit pas plus que lorsqu'il ajoutoit qu'il avoit vu de longues cabanes pleines de malades, où d'habiles chirurgiens faisoient les plus belles cures. « Écoutez, leur disoit-il plaisamment; vous manque-t-il un bras, une jambe, un œil, une dent, une poitrine? si vous étiez en France, on vous en remettroit d'autres, sans qu'il y parût. » Ce qui a le plus embarrassé Mamantouensa quand il a vu des vaisseaux, c'est de savoir comment, de la terre où l'on construit ces vaisseaux, on peut les lancer à l'eau, et où l'on peut trouver assez de bras pour jeter et surtout pour lever des ancres d'un poids si énorme. On lui expliqua l'un et l'autre, et il admira le génie des Français qui étoient capables de si belles inventions.

Ces Illinois partirent le dernier jour de juin; ils pourront bien se joindre aux Akensas, pour tomber sur les Yazous et sur les Corroys. Ceux-ci, s'étant mis en chemin pour se retirer chez les Tchikachas, où ils portoient les chevelures françaises qu'ils avoient enlevées, furent surpris en route par les Tchatchoumas et par quelques Tchactas, qui leur enlevèrent dix-huit chevelures, et délivrèrent les femmes françaises avec leurs enfans. Quelque temps après, ils furent encore attaqués par un parti d'Akensas, qui leur enlevèrent quatre chevelures, et firent plusieurs femmes prisonnières. Ces bons sauvages rencontrèrent à leur retour deux pirogues de chasseurs français : ils les frôlèrent, selon leur coutume, depuis la tête jusqu'aux pieds, en pleurant la mort des Français et celle de leur père en Jésus-Christ. Ils jurèrent que, pendant qu'*il* y auroit un Akensa au monde, les Natchez et les Yazous ne seroient point sans ennemis. Ils montrèrent une cloche et quelques livres qu'ils apportoient, disoient-ils, pour le premier chef noir qui viendra dans leur village. C'est tout ce qu'ils avoient trouvé dans la cabane du Père Souel. Les fidèles Akensas pleurent tous les jours, dans leur village, la mort du Père du Poisson : ils demandent, avec les dernières instances, un autre Missionnaire; on ne peut pas se dispenser de l'accorder à une nation si aimable et de tout temps très-attachée aux Français, d'une pudeur que les autres nations ignorent, et qui n'a d'obstacle particulier au christianisme que son extrême penchant pour la jonglerie.

Les Natchez, qui s'étoient cantonnés dans leurs forts depuis la dernière expédition, com-

mencent à reparoître. Outrés de ce qu'un parti d'Oumas et de Bayagoulas leur a enlevé une pirogue, où il y avoit sept hommes, une femme et deux enfans, ils sont allés en grand nombre près d'un petit fort, où ils ont surpris dix Français et vingt nègres, Il n'y a eu qu'un petit soldat avec deux nègres qui se soient sauvés. Le soldat avoit échappé au massacre que firent les Natchez, en se cachant dans un four: il leur a échappé cette fois-ci en se cachant dans un tronc d'arbre. Vous jugez bien, mon révérend Père, que cette guerre retarde l'établissement français : cependant on se flatte que ce malheur produira un plus grand bien, en déterminant la cour à envoyer les forces nécessaires pour tranquilliser la colonie et la rendre florissante. Quoiqu'il n'y ait rien à craindre à la Nouvelle-Orléans, ni des petites nations voisines, dont nos seuls nègres viendroient à bout dans une matinée, ni même des Tchactas, qui n'oseroient s'exposer sur le lac en grand nombre, cependant une terreur panique s'est emparée de presque tous les esprits, surtout des femmes; mais elles seront rassurées à l'arrivée des premières troupes de France, que nous attendons incessamment. Pour ce qui est de nos Missionnaires, ils sont très-tranquilles : les périls auxquels ils se voient exposés semblent augmenter leur joie et ranimer leur zèle. Souvenez-vous d'eux et de moi dans vos saints sacrifices en l'union desquels je suis avec respect, etc.

LETTRE DU P. VIVIER

AU PERE ***

Parmi les nations du Missouri, il en est qui paroissent avoir une disposition particulière à recevoir l'Évangile; par exemple, les Panis-mahas. L'un des messieurs dont je viens de parler, écrivit un jour à un Français qui commerçoit chez ces sauvages, et il le pria dans sa lettre de baptiser les enfans moribonds. Le chef du village apercevant cette lettre: « Qu'y a-t-il de nouveau? dit-il au Français.—Rien, repartit celui-ci.—Mais quoi! reprend le sauvage, parce que nous sommes de couleur rouge, ne pouvons-nous pas savoir les nouvelles? —C'est le chef noir, reprit le Français, qui m'écrit et me recommande de baptiser les enfans moribonds, pour les envoyer au Grand-Esprit. » Le chef sauvage, parfaitement satisfait, lui dit: « Ne t'inquiète point; je me charge moi-même de te faire avertir toutes les fois qu'il y aura quelque enfant en danger. » Il assemble ses gens: « Que pensez-vous, leur dit-il, de ce chef noir? Nous ne l'avons jamais vu, nous ne lui avons jamais fait de bien; il demeure loin de nous, au-delà du soleil, et cependant il pense à notre village: il nous veut faire du bien; et, quand nos enfans viennent à mourir, il veut les envoyer au Grand-Esprit: il faut que ce chef noir soit bien bon. » Quelques négocians qui venoient de son village, m'ont cité des traits qui prou-

vent que, tout sauvage qu'il est, il n'en a pas moins d'esprit et de bon sens. A la mort de son prédécesseur, tous les suffrages de sa nation se réunirent en sa faveur. Il s'excusa d'abord d'accepter la qualité de chef; mais enfin, contraint d'acquiescer : « Vous voulez donc, leur dit-il, que je sois votre chef? j'y consens; mais songez que je veux être véritablement chef, et qu'on m'obéisse ponctuellement en cette qualité. Jusqu'à présent les veuves et les orphelins ont été dans l'abandon : je prétends que dorénavant on pourvoie à leurs besoins; et, afin qu'ils ne soient point oubliés, je veux et je prétends qu'ils soient les premiers partagés. » En conséquence, il ordonne à son escapia, qui est comme son maître-d'hôtel, de réserver, toutes les fois qu'on ira à la chasse, une quantité de viandes suffisante pour les veuves et les orphelins. Ces peuples n'ont encore que très peu de fusils. Ils chassent à cheval avec la flèche et la lance; ils environnent une troupe de bœufs, et il en est peu qui leur échappent. Les bêtes mises par terre, l'escapia du chef va en toucher de la main un certain nombre : *c'est la part des veuves et des orphelins;* il n'est permis à personne d'en rien prendre. Un des chasseurs, par inadvertance sans doute, s'étant mis en devoir d'en couper un morceau, le chef sur-le-champ le tua d'un coup de fusil. Ce chef reçoit les Français avec beaucoup de distinction; il ne les fait manger qu'avec lui seul, ou avec quelque chef de nation étrangère, s'il s'en rencontre. Il honore du titre de *soleil* le Français le plus misérable qui se trouvera dans son village; et en conséquence il dit que le ciel est toujours serein tant que le

Français y séjourne. Il n'y a qu'un mois qu'il est venu saluer notre commandant : je suis allé exprès au fort de Chartres, à six lieues d'ici, pour le voir. C'est un très-bel homme. Il m'a fait politesse à sa manière, et m'a invité à aller donner de l'esprit à ses gens, c'est-à-dire à les instruire. Son village, à ce que rapportent les Français qui y ont été, peut fournir neuf cents hommes en état de porter les armes. Au reste, ce pays-ci est d'une bien plus grande importance qu'on ne s'imagine. Par sa position seule il mérite que la France n'épargne rien pour le conserver : il est vrai qu'il n'a pas encore enrichi les coffres du roi, et que les convois sont coûteux; mais il n'est pas moins vrai que la tranquillité du Canada et la sûreté de tout le bas de la colonie en dépendent. Certainement, sans ce poste, plus de communication par terre entre la Louisiane et le Canada. Autre considération : plusieurs quartiers du même Canada, et tous ceux du bas fleuve, se trouveroient privés des vivres qu'ils tirent des Illinois, et qui souvent sont pour eux d'une grande ressource. Le roi, en faisant ici un établissement solide, pare à tous ces inconvéniens : il s'assure la possession du plus vaste, du plus beau pays de l'Amérique septentrionale. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la carte si connue de la Louisiane, et de considérer la situation des Illinois, et la multitude des nations auxquelles ce poste sert communément de barrière. Je suis en l'union de vos saints sacrifices, etc.

MISSIONS DE LA CALIFORNIE.

Mémoire (extrait) sur les Missions de la Californie, présenté au Conseil royal de Guadalajara, au Mexique, par le Père Picolo.

Le 10 février 1702.

Messeigneurs, c'est pour obéir aux ordres que vous m'avez fait l'honneur de me donner depuis quelques jours, que je vais vous rendre un compte exact et fidèle des découvertes et des établissemens que nous avons faits, le Père de Salvatierra et moi, dans la Californie, depuis environ cinq ans que nous sommes entrés dans ce vaste pays. Nous nous embarquâmes au mois d'octobre de l'année 1697, et nous passâmes la mer qui sépare la Californie du Nouveau-Mexique, sous les auspices et sous la protection de Notre-Dame de Lorette, dont nous portions avec nous l'image. Cette étoile de la mer nous conduisit heureusement au port avec tous les gens qui nous accompagnoient. Aussitôt que nous eûmes mis pied à terre, nous plaçâmes l'image de la sainte Vierge au lieu le plus décent que nous trouvâmes; et, après l'avoir ornée autant que notre pauvreté nous le put permettre, nous priâmes cette puissante avocate de nous être aussi favorable sur terre qu'elle nous l'avoit été sur mer.

Le démon, que nous allions inquiéter dans

la paisible possession où il étoit depuis tant de siècles, fit tous ses efforts pour traverser notre entreprise, et pour nous empêcher de réussir. Les peuples chez qui nous abordâmes, ne pouvant être informés du dessein que nous avions de les retirer des profondes ténèbres de l'idolâtrie où ils sont ensevelis, et de travailler à leur salut éternel, parce qu'ils ne savoient pas notre langue, et qu'il n'y avoit parmi nous personne qui eût aucune connoissance de la leur, s'imaginèrent que nous ne venions dans leur pays que pour leur enlever la pêche des perles, comme d'autres avoient paru vouloir le faire plus d'une fois au temps passé. Dans cette pensée, ils prirent les armes, et vinrent par troupes à notre habitation, où il n'y avoit alors qu'un petit nombre d'Espagnols. La violence avec laquelle ils nous attaquèrent, et la multitude de flèches et de pierres qu'ils nous jetèrent fut si grande, que c'étoit fait de nous infailliblement, si la sainte Vierge, qui nous tenoit lieu d'une armée rangée en bataille, ne nous eût protégés. Les gens qui se trouvèrent avec nous, aidés du secours d'en haut, soutinrent vigoureusement l'attaque, et repoussèrent les ennemis avec tant de succès qu'on les vit bientôt prendre la fuite. Les barbares, devenus plus traitables par leur défaite, et voyant d'ailleurs qu'ils ne gagneroient rien sur nous par la force, nous députèrent quelques-uns d'entre eux; nous les reçûmes avec amitié; nous apprîmes bientôt assez de leur langue pour leur faire concevoir ce qui nous avoit portés à venir dans leur pays. Ces députés détrompèrent leurs compatriotes de l'erreur où ils étoient; de sorte que, persuadés

de nos bonnes intentions, ils revinrent nous trouver en plus grand nombre, et nous marquèrent tous de la joie de voir que nous souhaitions les instruire de notre sainte religion, et leur apprendre le chemin du ciel. De si heureuses dispositions nous animèrent à apprendre à fond la langue monqui, qu'on parle en ce pays-là. Deux ans entiers se passèrent partie à l'étudier et partie à catéchiser ces peuples. Le Père de Salvatierra se chargea d'instruire les adultes, et moi les enfans. L'assiduité de cette jeunesse à venir nous entendre parler de Dieu, et son application à entendre la doctrine chrétienne fut si grande, qu'elle se trouva en peu de temps parfaitement instruite. Plusieurs me demandèrent le saint baptême, mais avec tant de larmes et de si grandes instances, que je ne crus pas devoir le leur refuser. Quelques malades et quelques vieillards, qui nous parurent suffisamment instruits, le reçurent aussi dans la crainte où nous étions qu'ils ne mourussent sans baptême, et nous avons lieu de croire que la Providence n'avoit prolongé les jours à plusieurs d'entre eux que pour leur ménager ce moment de salut. Il y eut encore environ cinquante enfans à la mamelle qui, des bras de leurs mères, s'envolèrent au ciel après avoir été régénérés en Jésus-Christ.

Après avoir travaillé à l'instruction de ces peuples, nous songeâmes à en découvrir d'autres à qui nous pussions également nous rendre utiles. Pour le faire avec plus de fruit, nous voulûmes bien, le Père de Salvatierra et moi, nous séparer et nous priver de la satisfaction que nous avions de vivre et de travailler en-

semble. Il prit la route du nord, et je pris celle du midi et de l'occident. Nous eûmes beaucoup de consolation dans ces courses apostoliques : car, comme nous savions bien la langue, et que les Indiens avoient pris en nous une véritable confiance, ils nous invitoient eux-mêmes à entrer dans leurs villages, et se faisoient un plaisir de nous y recevoir et de nous y amener leurs enfans. Les premiers étant instruits, nous allions en chercher d'autres, à qui successivement nous enseignions les mystères de notre religion. C'est ainsi que le Père de Salvatierra découvrit peu à peu toutes les habitations qui composent aujourd'hui la Mission de Lorette-Concho, et celle de Saint-Jean de Londo : et moi, tout le pays qu'on appelle à présent la Mission de Saint-François-Xavier de *Biaundo*, qui s'étend jusqu'à la mer du Sud. En avançant ainsi chacun de notre côté, nous remarquâmes que plusieurs nations de langues différentes se trouvoient mêlées ensemble, les unes parlant la langue monqui, que nous savions, et les autres la langue laymone, que nous ne savions pas encore. Cela nous obligea d'apprendre le laymon, qui est beaucoup plus étendu que le monqui, et qui nous paroît avoir un cours général dans tout ce grand pays. Nous nous appliquâmes si fortement à l'étude de cette seconde langue, que nous la sûmes en peu de temps, et que nous commençâmes à prêcher indifféremment, tantôt en laymon et tantôt en monqui. Dieu a béni nos travaux, car nous avons déjà baptisé plus de mille enfans, tous très-bien disposés, et si empressés de recevoir cette grâce, que nous n'avons pu résister à leurs

instantes prières. Plus de trois mille adultes, également instruits, désirent et demandent la même faveur; mais nous avons jugé à propos de la leur différer pour les éprouver à loisir, et pour les affermir davantage dans une si sainte résolution. Car, comme ces peuples ont vécu long-temps dans l'idolâtrie et dans une grande dépendance de leurs faux prêtres, et que d'ailleurs ils sont d'un naturel léger et volage, nous avons eu peur, si l'on se pressoit, qu'ils ne se laissassent ensuite pervertir, ou qu'étant chrétiens sans en remplir les devoirs, ils n'exposassent notre sainte religion au mépris des idolâtres. Ainsi, on s'est contenté de les mettre au nombre des catéchumènes. Le samedi et le dimanche de chaque semaine ils viennent à l'église, et assistent, avec les enfans déjà baptisés, aux instructions qui s'y font; et nous avons la consolation d'en voir un grand nombre qui persévèrent avec fidélité dans le dessein qu'ils ont pris de se faire de vrais disciples de Jésus-Christ. Depuis nos secondes découvertes, nous avons partagé toute cette contrée en quatre Missions : la première est celle de Concho ou de Notre-Dame de Lorette; la seconde est celle de Biaundo ou de Saint-François-Xavier; la troisième, celle de Yodivineggé ou Notre-Dame des Douleurs; et la quatrième, qui n'est encore ni fondée ni tout-à-fait si bien établie que les trois autres, est celle de Saint-Jean de Londo.

Les Californiens ont beaucoup de vivacité et sont naturellement railleurs; ce que nous éprouvâmes en commençant à les instruire : car sitôt que nous faisions quelque faute dans

leur langue, ils se mettoient à plaisanter et a se moquer de nous. Depuis qu'ils ont eu plus de communication avec nous, ils se contentent de nous avertir honnêtement des fautes qui nous échappent; et quant au fond de la doctrine, lorsqu'il arrive que nous leur expliquons quelque mystère ou quelques points de morale peu conformes à leurs préjugés ou à leurs anciennes erreurs, ils attendent le prédicateur après le sermon, et disputent contre lui avec force et avec esprit. Si on leur apporte de bonnes raisons, ils écoutent avec docilité, et si on les peut convaincre, ils se rendent et font ce qu'on leur prescrit. Nous n'avons trouvé parmi eux aucune forme de gouvernement ni presque de religion et de culte réglé. Ils adorent la lune; ils se coupent les cheveux, je ne sais si c'est dans le décours, en l'honneur de leur divinité; ils les donnent à leurs prêtres, qui s'en servent à diverses sortes de superstitions. Chaque famille se fait des lois à son gré, et c'est apparemment ce qui les porte si souvent à en venir aux mains les uns contre les autres.

MISSIONS DE SAINT-DOMINGUE.

LETTRE DU PÈRE MARGAT AU PÈRE ***

A Notre-Dame de la petite Anse, côte de Saint-Domingue, dépendante du Cap, ce 27 février 1725.

Mon révérend père, il y a long-temps, me dites-vous, que vous soupirez après les Missions; votre attrait seroit pour les plus laborieuses, et pour celles où il y a le plus à souffrir : une seule difficulté vous arrête, c'est le peu de disposition que vous vous sentez à apprendre des langues étrangères. Cet obstacle, m'ajoutez-vous, ne se trouve point dans nos Missions des colonies, et c'est ce qui vous les feroit choisir préférablement aux autres. Mais vous êtes bien aise de savoir à quels travaux elles engagent, le bien qu'il y a à faire pour avancer la gloire de Dieu et procurer le salut des âmes, et enfin ce qu'on y trouve à souffrir dans l'exercice de nos fonctions. C'est sur quoi je vais vous satisfaire sans vous rien déguiser, et avec toute la sincérité que vous me connoissez.

Quand nous n'aurions d'autre occupation que celle d'être chargés de la conduite spirituelle des Français que la richesse du commerce attire ici de toutes les provinces, il y auroit, ce me semble, de quoi contenter le zèle d'un

homme apostolique : prêcher, confesser, catéchiser, administrer les sacremens, visiter les malades, assister les moribonds, entretenir la paix et l'union dans les familles, voilà à quoi engage notre ministère; mais ce n'en est qu'une partie : les nègres esclaves ne sont pas un moindre objet de notre zèle; nous pouvons même les regarder comme notre couronne et notre gloire.

En effet, il semble que la Providence ne les ait tirés de leur pays que pour leur faire trouver ici une véritable terre de promission, et qu'il ait voulu récompenser la servitude temporelle à laquelle le malheur de leur condition les assujettit, par la véritable liberté des enfans de Dieu, où nous les mettons avec un succès qui ne peut s'attribuer qu'à la grâce et aux bénédictions du Seigneur. Vous ne serez pas fâché de connoître le caractère et le génie d'une nation à la conversion de laquelle vous travaillerez peut-être un jour. L'idée que je vais vous en donner ne sera pas tout-à-fait conforme à celle que se forment quelques-uns de nos commerçans, qui croient leur faire beaucoup d'honneur de les distinguer du commun des bêtes, et qui ont de la peine à s'imaginer que des peuples d'une couleur si différente de la leur puissent être de la même espèce que les Européens.

Il est vrai qu'à parler en général les nègres sont communément grossiers, stupides, brutaux, plus ou moins selon la différence des lieux où ils ont pris naissance. Le commerce qu'ils font avec les Européens et avec leurs compatriotes, anciens dans la colonie, les civilise et

les rend dociles. Il s'en trouve même plusieurs parmi eux qui ont de l'esprit et du talent pour les arts auxquels on les applique, et où souvent ils réussissent mieux que les Français. Leur simplicité naturelle les dispose en quelque sorte à mieux recevoir les vérités chrétiennes. Ils sont peu attachés aux superstitions de leur pays, et la plupart arrivent ici sans aucune teinture de religion. Comme il n'y a point de préjugés à vaincre, leurs esprits sont plus capables des impressions du christianisme, et c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Le baptême, pour peu qu'il leur soit connu, devient l'objet de leurs désirs. Ils le demandent avec des empressemens incroyables, et ils témoignent une vénération profonde pour tout ce qui y a du rapport. Le jour où ils ont le bonheur d'y être admis est le plus sacré de leur vie. Ceux qu'ils ont choisis pour parrains et marraines acquièrent sur eux un droit auquel ils se feroient un scrupule de n'être pas soumis. A certains vices près, qui se ressentent du climat où ils sont nés, et qui sont fomentés par la licence de leur éducation et par les mauvais exemples qu'ils ont souvent devant les yeux, on ne trouveroit presque point d'obstacle à leur parfaite conversion. Mais, quand on les a une fois fixés par les engagemens d'un légitime mariage, cet obstacle cesse d'ordinaire, et ils deviennent d'excellens chrétiens. Ce sont ces pauvres esclaves, au nombre d'environ cinquante mille, qui nous occupent continuellement, dix-huit Missionnaires que nous sommes. Quand nous ne trouverions d'autre bien à faire que de baptiser les enfans d'une nation qui multiplie

beaucoup, et qui s'accroît chaque année par la multitude des vaisseaux qui en transportent un grand nombre dans cette colonie, le zèle d'un ouvrier évangélique auroit de quoi se satisfaire; il ne se passe guère de semaines qu'on n'en apporte cinq ou six à l'église, et quelquefois davantage. Ces enfans, nés dans le sein de la religion, en apprennent de bonne heure les principes et les maximes; ils n'ont presque rien de la grossièreté de leurs pères; ils ont plus d'esprit, et parlent notre langue plus purement et avec plus de facilité que la plupart des paysans et des artisans de France. Quand ils sont parvenus à un certain âge, et qu'on les a fixés par le mariage, il n'est pas rare de trouver parmi eux de saintes familles où règnent la crainte de Dieu, l'attachement constant à leurs devoirs, l'assiduité à la prière et aux plus fervens exercices du christianisme. On a vu de jeunes esclaves donner des preuves éclatantes de leur fermeté, et s'exposer aux plus rigoureux traitemens, plutôt que de consentir aux sollicitations de ceux qui cherchoient à les séduire.

Quoique les nègres nouvellement arrivés de Guinée n'aient pas, généralement parlant, d'aussi heureuses dispositions, on ne laisse pas de les tourner assez aisément au bien. Il est vrai que le caractère de leur dévotion est conforme à la grossièreté de leur génie, mais on y trouve cette précieuse simplicité si vantée dans l'Evangile: croire un seul Dieu en trois personnes, le craindre et l'aimer, espérer le ciel, appréhender l'enfer, éviter le péché, réciter les prières, se confesser de temps en temps, communier

lorsqu'on les en juge capables, voilà toute leur dévotion. Du reste, ils ont une docilité entière; ils nous écoutent avec attention, et, pourvu que ce qu'on leur dit soit à leur portée, ils profitent insensiblement de nos instructions: ils en confèrent ensemble à leur manière; les plus savans instruisent leurs compatriotes nouveaux venus, et leur donnent une grande idée du baptême. Ce sont des semences qui fructifient avec le temps. Ils les présentent ensuite au Missionnaire afin qu'il les examine; ils leur font répéter en sa présence ce qu'ils leur ont appris; et lorsqu'on les trouve suffisamment instruits, et que d'ailleurs on est informé de leur bonne conduite, on détermine le jour qu'on les admettra au baptême. On ne peut rien ajouter à la confiance et au respect que ces pauvres gens ont pour les Missionnaires: ils nous regardent comme leurs pères en Jésus-Christ. C'est à nous qu'ils s'adressent dans toutes leurs peines; c'est nous qui les dirigeons dans leurs établissemens, et qui les réconcilions dans leurs querelles; c'est par notre intercession qu'ils obtiennent souvent de leurs maîtres le pardon des fautes qui leur auroient attiré de sévères châtimens; ils sont convaincus que nous avons leurs intérêts à cœur, et que nous nous employons à adoucir la rigueur de leur captivité, par tous les moyens que la religion et l'humanité nous suggèrent; ils y sont sensibles, et ils cherchent en toute occasion à nous en marquer leur reconnoissance. Si nous étions un plus grand nombre d'ouvriers, nous pourrions parcourir plus souvent pendant l'année les diverses habitations, qui sont quelque

fois éloignées de quatre ou cinq lieues de l'église; nos instructions plus fréquentes produiroient de plus grands fruits, et ranimeroient la ferveur de ces bonnes gens; mais comme chacun de nous est seul dans son district, il ne nous est guère possible de nous éloigner de notre église, de crainte que, pendant notre absence, on ne vienne nous chercher pour des malades qui sont toujours en grand nombre.

Voilà, mon révérend Père, une légère idée de ce qui se peut faire ici d'avantageux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes : venons aux peines attachées à notre ministère, On n'en manque point, et ceux qui se consacrent à ces missions doivent s'attendre à diverses épreuves. Il y en a que cause l'intempérie du climat, d'autres qui sont attachées à la nature des emplois. Il y en a de particulières pour les nouveaux venus, d'autres qui sont le fruit des travaux et du long séjour. Il y en a enfin qui crucifient le corps et altèrent la santé, et d'autres qui tourmentent l'esprit et affligent l'ame. Dans les unes et les autres, on trouve de quoi exercer la patience.

Je ne vous dissimulerai pas que Saint-Domingue présente d'abord un coup d'œil charmant à un Missionnaire nouvellement débarqué. Une vaste plaine, de vertes prairies, des habitations bien cultivées, des jardins plantés, les uns d'indigo, et les autres de cannes à sucre, rangées avec art et symétrie; l'horizon borné ou par la mer ou par des montagnes couvertes de bois qui, s'élevant en amphithéâtre, forment une perspective variée d'une infinité d'objets différens; des chemins tirés au cordeau

bordés des deux côtés par des haies vives de citronniers et d'orangers ; mille fleurs qui réjouissent la vue et parfument l'air. Ce spectacle persuade à un nouveau venu qu'il a trouvé une de ces îles enchantées qui ne subsistent que dans l'imagination des poètes. Mais, toute riante qu'est cette image, mettez-vous dans l'esprit qu'il n'y a qu'une grande envie de faire fortune, ou un zèle ardent de travailler au salut des âmes, qui puisse faire trouver quelque agrément dans ce séjour. Je regarde comme une des plus grandes incommodités de cette île la chaleur excessive du climat, dont j'attribue en partie la cause à la situation même de l'île. Ses côtes sont assez basses ; et comme elle est partagée dans toute sa longueur par une chaîne de hautes montagnes, elle reçoit par réflexion tous les rayons du soleil qui l'échauffent extrêmement. Cette conjecture me paroît d'autant mieux fondée que, plus la plaine s'élargit, moins la chaleur est sensible. Au contraire dans les anses, et dans les autres endroits plus serrés, tels que sont le Cap, le petit Goave, etc., les chaleurs y sont presque insupportables. Il est vrai que, par une disposition admirable de la Providence, cette violente chaleur est modérée par deux sortes de vents qui soufflent régulièrement chaque jour : l'un, qu'on appelle *brise*, se lève vers les dix heures du matin, et souffle de l'est à l'ouest jusqu'à quatre ou cinq heures du soir ; l'autre, qu'on nomme *vent de terre*, se lève de l'ouest sur les six ou sept heures du soir, et dure jusqu'à huit heures du matin. Mais comme l'action de ces vents est souvent arrêtée ou interrompue par diverses

causes, il reste toujours assez de chaleur pour fatiguer extraordinairement ceux que leurs affaires appellent hors de la maison, surtout depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir de l'été, qui dure presque neuf mois entiers. C'est dans ce temps-là qu'on est exposé à recevoir ces violens coups de soleil qui causent des fièvres accompagnées de transport et de douleurs de tête inconcevables; elles mettent le sang et les esprits dans un très-grand mouvement : j'en ai vu à qui l'on avoit mis sur la tête des bouteilles d'étain remplies d'eau ; l'agitation des esprits la faisoit bouillonner comme si la bouteille avoit été sur le feu. Si l'impression du soleil se fait sur la main ou sur la jambe, elle y cause une inflammation semblable à un érysipèle.

Nos habitans ont la précaution de ne sortir que rarement dans ces heures critiques, ou bien ils ne voyagent qu'en chaise : c'est une voiture qui est devenue très-commune, et ce n'est plus une distinction de s'en servir. On nous a souvent pressés d'en user comme d'autres religieux qui ont leurs Missions dans cette partie de l'île qui dépend de Léogane; mais nous n'avons pas cru jusqu'ici devoir nous procurer cette commodité, et nous nous contentons de quelques chevaux, souvent assez mauvais, à cause de la rareté des bons, et du prix excessif où les fait monter la quantité des chaises roulantes. Cependant notre ministère nous engage à de fréquens et pénibles voyages : il nous est même impossible de garder certaines mesures que la prudence sembleroit exiger, pour être en état de rendre de plus longs ser-

vices. On nous vient chercher à toute heure, et le jour et la nuit, quelquefois pour plusieurs endroits éloignés les uns des autres, soit pour confesser, soit pour administrer le baptême. A peine est-on de retour d'un quartier, qu'on nous appelle dans un autre. Souvent, après une course fatigante, lorsqu'on croit prendre un peu de repos, on vient au milieu de la nuit interrompre notre sommeil, pour courir à un prétendu moribond qui se porte quelquefois mieux que nous. Encore est-on heureux lorsque, pendant ces courses, on n'est point accueilli de ces orages soudains et violens qui se forment presque toutes les après-dînées, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de novembre. Les rayons du soleil, élevant le matin les vapeurs de la terre, les ramassent, et en forment le soir des espèces d'ouragans, toujours accompagnés d'éclairs, de tonnerre, et d'un vent impétueux. La pluie tombe alors si abondamment, qu'en un instant on en est tout percé. Ce ne seroit ailleurs qu'un rafraîchissement; mais ici ces sortes d'accidens sont suivis d'ordinaire de quelques accès de fièvre, ou de quelque autre fâcheuse incommodité. Quoique les chaleurs soient moins vives dans les maisons, on ne laisse pas d'en souffrir beaucoup; elles vous jettent dans l'abattement, et vous ôtent les forces et l'appétit. Une quantité prodigieuse de mouches achèvent de vous désoler. Il faut porter à tout moment le mouchoir au visage pour les chasser, ou pour en essuyer la sueur qui découle en abondance.

Peut-être croirez-vous qu'on se sent soulagé lorsque le soleil est sur son déclin : point du

tout. Le vent tombe tout à coup avec le soleil, et vous laisse respirer un air étouffant produit par les vapeurs de la terre échauffée, qui ne sont plus dissipées par la bise. Si vous voulez sortir pour jouir de la fraîcheur des soirées, vous vous trouvez investi d'une armée de maringouins qui vous obligent de rentrer au plus vite dans la maison et de vous y renfermer. Il y a des temps où, quelques précautions qu'on prenne, on en est tourmenté pendant toute la nuit. Le bruit importun de leur bourdonnement et la pointe aiguë de leur trompe vous agitent sans cesse, et vous causent de longues et de dangereuses insomnies. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que vers le minuit le temps change, et que le vent de terre, qui souffle pour lors avec plus de force, amène la fraîcheur. On seroit tenté d'en jouir, mais il faut bien s'en donner de garde; il faut même avoir soin de se couvrir, si l'on ne veut s'exposer à de fâcheuses maladies. Ce n'est pas à dire que le soleil ait la même force pendant toute l'année; les vents du nord, qui soufflent depuis le mois de novembre jusqu'au mois de mars, modèrent les chaleurs, et amènent des pluies qui rafraîchissent l'air; mais ces pluies sont si abondantes, que les rivières débordent, que les chemins se rompent et deviennent presque impraticables. Comme l'air humide et grossier cause dans cette saison une infinité de maladies, c'est le temps où un Missionnaire est le plus occupé au dehors. Il est obligé de passer des rivières à la nage, de se traîner dans les boues, de gravir des montagnes, de traverser des forêts, de s'exposer à mille incommodités, dont la moindre

est d'avoir toute la journée la pluie sur le corps. Ce fut dans une semblable saison que nous perdîmes le Père Vanhove. Ce Missionnaire, que son zèle entraînoit au-delà de ses forces, étant appelé pour un malade, s'obstina à vouloir passer une rivière que l'orage avoit grossie. La violence des eaux l'emporta, et ce ne fut que le lendemain qu'on trouva son corps fort loin de l'endroit où il étoit tombé. C'est ainsi que, victime de sa charité, il couronna une vie sainte par une mort que nous avons regardée comme une espèce de martyre. Il est difficile qu'un air toujours embrasé, ou épaissi par des vapeurs malignes, ne cause pas de fréquentes maladies; mais c'est principalement aux nouveaux venus qu'il est contraire. On n'en voit guère qui, à leur arrivée, ne paient le tribut. Il y en a qui s'en défendent, les uns trois mois, les autres six, quelques-uns un an et même deux ans; mais il y en a peu qui s'en exemptent. L'attaque est vive et brusque les huit premiers jours que la maladie se déclare; si elle traîne en longueur, c'est un signe certain de guérison. Le défaut de soins et de ménagement est plus à craindre que la malignité du mal. Si la maladie du pays s'y mêle, le malade tombe dans une mélancolie profonde, dont on a bien de la peine à le tirer. Ajoutez les chaleurs excessives qui, étant si fâcheuses aux personnes saines, ne peuvent qu'être insupportables à celles que le poids du mal accable. J'ai passé par cette épreuve, et je crus un temps que je deviendrois absolument inutile à cette Mission; mais, grâce à Dieu, ma santé s'est affermie, et je suis plus en état que personne d'en supporter les travaux.

Il ne faut que considérer le petit nombre de Missionnaires que nous sommes, pour comprendre qu'il n'est pas possible de ménager la santé des convalescens autant qu'il seroit nécessaire pour leur parfait rétablissement. Lorsque j'arrivai ici accompagné de plusieurs autres Missionnaires, on ne songea d'abord qu'à profiter d'un secours attendu depuis long-temps. A peine fûmes-nous débarqués, qu'on destina les uns à remplir les postes vacans, et les autres à desservir les quartiers nouvellement établis. Le district qui m'échut en partage étoit le plus étendu de toute la Mission. Je ne tardai guère à être attaqué de la maladie ordinaire. L'éloignement où j'étois du centre de la Mission fit que je m'obstinai à continuer mes fonctions plus long-temps que la violence du mal me le permettoit. Je me traînois, le mieux qu'il m'étoit possible, en allant assister les malades; et quand je ne pouvois souffrir le cheval ni marcher à pied, je me faisois porter dans un hamac, et souvent il arrivoit qu'en administrant les sacremens je tombois en foiblesse. Enfin il fallut me transporter à notre maison du Cap, où ma vie fut quelque temps en danger. Le Père de la Vérouillère, étant parti pour remplir le poste que je laissois vide, fut pris de la même maladie et en mourut. Mes forces n'étoient pas encore bien rétablies, qu'il me fallut le remplacer. Ce retour précipité produisit plusieurs rechutes qui reculèrent ma guérison. C'est cette complication de travail et de maladie qui a mis au tombeau le Père de Baste, le Père Lexi, le Père Allain et le Père Michel. Si l'on eût pu ménager les nouveaux venus, et leur laisser es-

suyer les premières maladies dans notre maison du Cap, où l'on ne manque d'aucun secours nécessaire, nous n'aurions pas perdu d'excellens sujets que la mort a enlevés à la fleur de l'âge. Mais cette sorte d'épreuve ne regarde point les personnes d'un âge avancé; au contraire ce climat est favorable pour les vieillards, et ils y trouvent de quoi réchauffer les glaces de l'âge. Nous en avons quelques-uns qui sont venus fort âgés dans cette île. Ils s'y sont sentis comme renaître, et ils soutiennent encore aujourd'hui tout le poids du travail avec plus de courage et de vigueur que les plus jeunes d'entre nous.

Une autre épreuve qui peut étonner un nouveau Missionnaire accoutumé au tumulte des villes d'Europe, et à la vie sociale de nos maisons, c'est la solitude : elle est extrême lorsque son ministère ne l'appelle point au dehors : il se trouve seul dans une maison isolée et environnée de bois et de montagnes, loin des secours dont on peut avoir besoin à toute heure, livré à la merci de deux nègres, dont toute l'attention est quelquefois de nuire à leur maître. Dans le temps des grandes pluies et des débordemens de rivières très-fréquens, on passe quelquefois jusqu'à huit jours entiers sans voir personne. C'est alors, mon révérend Père, que le don de la prière et de l'étude est absolument nécessaire pour n'être pas livré à l'ennui. Ce n'est pas qu'on ne puisse trouver de l'occupation sans sortir de chez soi; la décoration et l'entretien de son église en peuvent fournir : on peut aussi s'appliquer avec agrément et uti-

lité à la culture d'un petit jardin. Les légumes de France y viennent bien communément. Un pareil amusement ôte à un désert cet air triste et sauvage qui en rendroit le séjour moins supportable. C'est de plus l'unique ressource qu'on ait pendant le cours de l'année pour subsister le carême et les jours d'abstinence, le poisson étant ici fort rare, moins par la stérilité des rivières ou de la mer que par la négligence des habitans. Mais, me direz vous, nos maisons sont-elles si éloignées les unes des autres qu'on ne puisse se voir de temps en temps? Je vous répondrai que ceux qui demeurent dans la plaine, ayant des voisins à trois ou quatre lieues, peuvent avoir quelque commerce ensemble, soit en se voyant chez eux, soit en se rendant au Cap, où est la maison principale. Mais ce plaisir, le seul que nous puissions goûter, est bien modéré par la peine du voyage, et par l'appréhension continuelle où l'on est que, pendant notre absence, on ne vienne nous demander pour quelque malade. Il y en a d'autres en grand nombre dont le département est dans des lieux de difficile accès, dans de doubles montagnes souvent environnées de rivières dangereuses : ceux-là ne sortent que rarement, et il y en a tel que je n'ai pu voir qu'une fois depuis six ans que je suis dans cette Mission. Il est vrai qu'on pourroit égayer sa solitude par le commerce qu'on entretiendroit avec quelques-uns des habitans; mais, pour de bonnes raisons, nous nous sommes mis sur le pied de ne sortir de chez nous que lorsque la bienséance ou la charité nous appelle au-dehors.

Enfin, mon révérend Père, sans parler de

beaucoup d'autres incommodités particulières à ces îles, telles que sont une multitude d'insectes de toute espèce, dont les uns sont venimeux et les autres très-importuns, je m'arrête aux seules peines attachées à notre emploi : ce n'en est pas une petite que le dégoût causé par notre assiduité continuelle auprès des nègres. On en confesse quelquefois plus de cent en une matinée. L'odeur du tabac en fumée dont ils ne peuvent se passer, jointe à celle de l'eau-de-vie de cannes dont ils sont très-friands, compose un parfum qui fait soulever le cœur à ceux qui n'y sont pas encore accoutumés. Il en coûte encore plus à la nature lorsqu'on les assiste dans leurs maladies. On les trouve dans leurs cabanes, étendus par terre sur un méchant cuir qui leur sert de lit, au milieu de la fange et de l'ordure, souvent couverts d'ulcères depuis la tête jusqu'aux pieds. La chaleur étouffante de ces réduits fermés de tous côtés, et où il y a toujours du feu, la fumée épaisse et la mauvaise odeur qui y règnent, sont un rude exercice pour un Missionnaire obligé d'y passer des heures entières, afin de les disposer à recevoir les sacremens, et de les aider à mourir saintement. D'ailleurs, comme ils sont la plupart extrêmement grossiers, ils demandent une application infinie, et ce n'est qu'à force de leur rebattre les principes de la religion qu'on peut les instruire. C'est surtout dans l'exercice de la confession qu'on a le plus à travailler. La plupart s'y présentent comme des statues qui ne disent rien, à moins qu'on ne les interroge. D'autres vous accablent par le détail ennuyeux de mille

inutilités qu'on est obligé d'écouter avec patience pour ne les pas rebuter. La discussion de leurs intérêts est une autre source d'embarras : nous sommes les juges-nés de leurs différends, et il faut une extrême patience pour les écouter et les mettre d'accord. Je ne vous dirai rien de ce qu'on a à souffrir de la part de leurs maîtres : s'il y a ici, comme en Europe, des personnes d'une vie exemplaire et édifiante, il y en a d'autres dont la conduite peu réglée est une source d'inquiétude et d'affliction pour ceux à qui Dieu a confié le soin de leurs âmes. Voilà, mon révérend Père, un exposé fidèle des travaux et des souffrances que cette Mission présente à ceux qui s'y consacrent. Je me flatte que vous viendrez bientôt les partager avec nous, et que l'exemple d'un zèle aussi ardent que le vôtre ranimera notre ferveur, et nous aidera à soutenir avec plus de courage les peines attachées à notre ministère.

LETTRE DU PÈRE MARGAT

AU PROCUREUR-GÉNÉRAL DES MISSIONS AUX ÎLES DE L'AMÉRIQUE.

Au Cap, le 20 juillet 1743.

Mon révérend père, vous souhaitez depuis long-temps d'avoir une explication détaillée de nos Missions à la côte de Saint-Domingue. Je vais vous satisfaire. Nous travaillons à ces Mis-

sions depuis 1704. Nous n'y trouvâmes d'abord que quatre ou cinq quartiers d'établis dans la partie de la côte que le roi confia à nos soins. La colonie s'est bien accrue depuis ce temps-là. On a formé quantité de nouveaux quartiers, et par conséquent de nouvelles paroisses; nous en avons dans notre district dix-neuf, qui, en suivant la côte est et ouest, et la parcourant ensuite nord et sud, donnent une étendue de plus de cent lieues. Les plus petites paroisses ont plus de six à sept lieues de contour; il y en a qui en ont plus de trente. On compte dans cette étendue plus de cent cinquante mille nègres. Le nombre des blancs n'est pas à beaucoup près si considérable. Il y a des paroisses dans les plaines, dont le terrain est plat et uni; il y en a quantité d'autres dans des pays montueux, coupés de ravins et très-difficiles à parcourir. Je ne répéterai point ici ce que j'ai marqué assez au long dans une de mes lettres précédentes au sujet du climat de Saint-Domingue, de différentes particularités du pays, et des occupations des Missionnaires; je me borne dans celle-ci à vous décrire l'établissement, les progrès et la situation présente de nos Missions

Les colonies françaises commençoient à s'étendre dans l'île de Saint-Domingue vers la fin du dernier siècle. Léogane et toute sa dépendance étoient déjà gouvernées par les révérends Pères dominicains, qu'on y appelle, comme dans toutes les îles de l'Amériqne, les *Pères blancs*. Cette portion de la Mission qui leur fut confiée, leur est demeurée depuis ce temps-là. La dépendance du Cap, où les progrès de nos

Français avoient été plus lents, n'avoit presque rien de fixe pour le gouvernement spirituel. Le peu de paroisses qu'il y avoit dans les commencemens étoient desservies par les premiers prêtres séculiers ou réguliers que le hasard ou les fonctions d'aumôniers de vaisseaux amenoient aux îles. La Mission du Cap fut dans la suite confiée aux révérends Pères capucins, et prit une forme régulière. Cela dura jusque vers 1702; mais les mortalités, si communes dans ces climats, mirent bientôt ces Pères hors d'état de pouvoir soutenir cette Mission; la Cour proposa donc aux supérieurs jésuites de s'en charger. Le Père Gouye, alors procureur-général des Missions de la compagnie aux îles de l'Amérique, par déférence pour les Pères capucins, ne voulut rien accepter avant que de conférer sur cette affaire avec leurs supérieurs à Paris; mais ceux-ci lui ayant déclaré positivement qu'ils n'étoient plus en état ni en volonté de fournir des sujets à la Mission de Saint-Domingue, et qu'ils en faisoient une cession volontaire à ceux qui, du consentement de la Cour, voudroient s'en charger, le Père Gouye, sur cette réponse, alla offrir ses Missionnaires au ministre, qui les accepta, et qui recommanda avec instance d'envoyer au plus tôt des ouvriers, parce que le besoin étoit urgent.

L'île de Saint-Christophe fut, comme chacun sait, envahie sur les Français par les Anglais, l'an 1660; alors les habitans de ces colonies furent transportés partie à Sainte-Croix et partie à la Martinique; ils passèrent ensuite pour la plupart à Saint-Domingue, où ces nouveaux colons portèrent un accroissement considéra

ile. Notre Mission de Saint-Christophe, qui étoit florissante, suivit le sort de la colonie. Le supérieur reçut ordre de passer à Saint-Domingue pour y prendre possession de la Mission du Cap-Français. Il s'embarqua et aborda heureusement à la caye Saint-Louis. C'est la partie la plus sud de l'île de Saint-Domingue. On appelle *caye* dans l'Amérique les rochers qui s'élèvent du fond de la mer, et qui forment quelquefois de petites îles. Sur une de ces îles, à peu de distance de la côte qu'on appelle le *Fond de l'île à Vache,* la compagnie dite de Saint-Domingue bâtissoit alors un fort, à l'abri duquel elle se proposoit de défendre tous les établissemens que le roi lui avoit permis de faire dans tout le vaste terrain qu'on nomme ici le *Fond de l'île à Vache.* Ce terrain est, de toute la partie de l'île qui appartient aux Français, le lieu le plus éloigné du Cap. Il y a par terre plus de cent lieues d'une traversée très-difficile; il y a encore plus loin par mer, puisqu'il faut faire le tour de la moitié de l'île, qui, dans son total, n'a guère moins de trois cent cinquante lieues de circuit. Les hommes apostoliques ne sont jamais dépaysés, et trouvent partout de quoi s'occuper suivant leur ministère. Le Missionnaire, attendant une occasion pour passer au Cap, s'occupa pendant quelques mois à faire gagner le jubilé à toute la garnison et à tous les ouvriers qui travailloient dans ce moment à la construction du fort de Saint-Louis. Il le fit avec tant de zèle et une si grande satisfaction pour tout le monde, que messieurs les directeur et commandant de la compagnie n'oublièren rien pour le retenir, ou du moins pour l'engager

à procurer à cette portion de l'île une Mission de jésuites. Le Père leur donna les meilleures paroles qu'il put; mais, suivant les ordres pressans de ses supérieurs, il se rendit au Cap, où il arriva vers le commencement de juillet 1704.

Le Cap, aujourd'hui ville considérable, étoit alors bien peu de chose, et commençoit à peine à se relever des désastres qu'il avoit essuyés dans les guerres précédentes, ayant été brûlé deux fois en cinq ans par les Anglais et les Espagnols, réunis ensemble contre la France. Les débris sauvés des colonies de Saint-Christophe et de Sainte-Croix avoient jeté du monde au Cap, qui commençoit à se repeupler. Mais ces misérables colons, que l'ennemi avoit dépouillés de tous leurs biens, se trouvoient dans une triste situation. Ce fut une ample matière au zèle du Missionnaire; mais, quelque bonne volonté qu'il eût, il ne pouvoit guère leur donner que des assistances spirituelles, les Anglais ayant enlevé tout ce que pouvoit avoir acquis la Mission de Saint-Christophe, et le Père se trouvant au Cap dans l'embarras d'un nouvel établissement. La charité, qui est ingénieuse, lui fit trouver une ressource aux misères publiques; il les représenta vivement, et il proposa, comme un remède nécessaire et convenable, d'établir une association de dames pieuses qui, par leurs charités et leurs soins, se fissent un devoir de visiter les malades et les personnes nécessiteuses qui n'osoient ouvertement demander l'aumône, et de leur procurer tous les soulagemens nécessaires. Comme il avoit le talent de manier les esprits, il vint à bout de son dessein. Les principales dames de la ville se

firent un honneur d'entrer dans cette bonne œuvre. On vit donc en peu de temps une confrérie formée de Dames de Miséricorde : on élisoit tous les ans une supérieure et une trésorière, et chacune des autres dames à leur tour, pour visiter les malades, et pour leur procurer chaque mois les secours de la confrérie. Ces dames ne bornèrent pas là leur charité; elles établirent un hôpital pour les hommes, les femmes et les familles entières, réduits à l'aumône ou malades. On acheta deux maisons pour cela; on établit un syndic : le tout sous la direction du supérieur de la Mission, qui assembloit ces dames une fois tous les mois. Cet hôpital dura jusqu'en 1707, où M. de Charite, commandant en chef après la mort de M. Augé, ayant besoin des emplacemens de ce nouvel hôpital pour aligner la nouvelle place d'armes, détruisit les maisons, et en renferma le terrain dans cette place, sans donner aucun dédommagement aux Dames de la Miséricorde.

Il n'y avoit alors dans l'étendue de la dépendance du Cap que huit paroisses, savoir : le Cap, le Morne-Rouge, l'Accul, la Petite-Anse, le quartier Morin, Limonade, et deux au Port-de-Paix. Le Père Gouye, procureur de la Mission, sachant le besoin qu'on avoit de sujets pour gouverner ces paroisses, avoit déjà écrit avec succès dans toutes les provinces de l'assistance de France, pour exciter le zèle et obtenir des Missionnaires. Le père Jean-Baptiste Le Pers, de la province de Flandre, fut des premiers à partir. Il arriva au Cap le 24 d'août 1704, et, dans le cours de l'année 1705, il fut suivi des Pères Olivier, Le Breton, Laval et

Boutin ; ainsi, avec le secours de deux prêtres séculiers qui se trouvèrent dans ces quartiers, le supérieur de la Mission eut de quoi remplir, dès cette année-là, toutes les paroisses vacantes. Il étoit juste de donner une forme stable à cette Mission; c'est à quoi travailla efficacement le Père Gouye, en obtenant du roi des lettres patentes, qui furent enregistrées au parlement le 29 novembre 1704: par ces lettres, le roi établit les jésuites dans l'administration spirituelle des colonies françaises de la côte de Saint-Domingue, depuis Monte-Christ jusqu'au mont de Saint-Nicolas, avec défense à tous prêtres séculiers ou réguliers de s'immiscer dans cette Mission sans le consentement exprès des jésuites. Le supérieur du Cap fut établi supérieur-général de la Mission.

Rien de plus déplorable que l'état où les Missionnaires jésuites, distribués dans les différentes paroisses, trouvèrent leurs églises. La plupart étoient ouvertes de toutes parts, et livrés nuit et jour à toutes sortes de profanations par les hommes et par les bêtes, sans que rien pût les défendre. J'excepte l'église du Cap, où il y avoit un tabernacle dans les formes, envoyé par le roi. Le premier soin des nouveaux Missionnaires fut donc de travailler à la réparation de leurs églises; c'est en quoi se signalèrent surtout le Père Le Pers à Limonade, le Père Boutin à Saint-Louis, et le Père d'Autriche au Port-de-Paix.

Le Cap, déjà centre des Missions, et destiné à être la ville principale et comme la capitale de la colonie française à Saint-Domingue, ne se distinguoit pas avantageusement par son église

qui n'étoit encore qu'un assez mauvais bâtiment de bois palissadé à jour, suivant l'ancienne manière de bâtir du pays, d'ailleurs assez malpropre et mal pourvue d'ornemens. C'étoit sans doute en cet état que l'avoit trouvé le Père Labat, si connu par ses Mémoires, qui ne fut point édifié de cette négligence, et qui s'en plaint amèrement dans la description qu'il en fait. Mais, quand il y passa en 1703, cette ville ne faisoit encore que de se relever de deux incendies consécutifs; et d'ailleurs les églises de la colonie, en proie, pour ainsi dire, au premier venu qui vouloit s'en emparer, ne pouvoient guère être ni décorées ni entretenues comme il convient. Le zèle des Missionnaires réveilla l'indolence des habitans, qui se sentoient encore de la licence de la flibuste. On forma donc au Cap de grandes entreprises pour la construction d'une église. Le Père Boutin, qui s'y trouvoit alors en qualité de curé, et qui venoit tout récemment d'achever l'église de Saint-Louis, qu'il avoit bâtie sans le secours d'aucun entrepreneur, prit encore sur lui d'en faire autant au Cap, et il en vint à bout. M. le comte d'Arquian, gouverneur de la ville, fut prié de poser la première pierre. Ce fut le 28 mars 1715, et en trois ans et demi (ce qui est prompt, vu la lenteur ordinaire des entreprises du pays) que l'église se trouva en état d'être bénie le 22 décembre 1718, sous le titre de l'*Assomption de la sainte Vierge.* C'est un grand bâtiment de maçonnerie de 120 pieds de long sur 45 de large. En général, il est d'assez bon goût, quoique trop simple par le dedans, et trop peu spacieux aussi pour la quantité de monde qui

est dans la ville. La sacristie est bien fournie et bien entretenue; ses ornemens sont beaux, et le service divin s'y fait avec autant d'ordre et de dignité qu'en aucune province de France. Il y a un clocher détaché du corps de l'église; c'est une tour carrée où il y a une assez belle sonnnerie et une horloge qui s'entend dans toute la ville.

Je ne m'amuserai point ici, mon révérend père, à vous faire le détail des Missionnaires arrivés depuis ce temps-là, ni à vous marquer les nouveaux établissemens de paroisses à mesure que la colonie s'est étendue. Vous en jugerez par l'exposé que je vais vous tracer de l'état présent de cette Mission. Je parcourrai pour cela assez rapidement les différentes paroisses qui sont sous la direction du supérieur-général, et je ne m'arrêterai qu'autant qu'il sera nécessaire à quelques circonstances particulières qui méritent attention.

Le Cap qui, dans ses commencemens, n'étoit qu'un amas fortuit de quelques cabanes de pêcheurs et de quelques magasins pour les embarquemens, est présentement une ville considérable. Elle est bâtie au pied d'une chaîne de montagnes qui l'environnent en partie, et qui lui font une espèce de couronnement. Ces montagnes, qui sont ou cultivées par des habitans ou boisées par la nature, forment un amphithéâtre varié qui ne manque pas d'agrément. La plus longue partie de la ville s'étend tout du long de la rade, qui peut avoir trois ou quatre lieues de circuit, et qui est toujours remplie d'un grand nombre de toute espèce de bâtimens. Il n'en vient guère moins de cinq cents

chaque année, tant grands que petits; ce qui entretient dans cette rade un mouvement continuel, qui donne à la ville un air animé. Toutes les rues en sont alignées et se coupent dans les traverses à angles droits; elles ont toutes trente à quarante pieds de large. Il y a dans le centre une belle place d'armes, sur laquelle l'église paroissiale fait face. Au milieu est une fontaine; on a planté sur les extrémités des allées d'arbres qui donneront de l'ombrage et de la fraîcheur. Les maisons n'en sont pas fort belles, mais elles sont assez riantes, et bâties pour la fraîcheur et pour la commodité du commerce. C'est à trois incendies que le Cap doit son embellissement. Pour se garantir de pareils accidens, on s'est mis depuis dans le goût de bâtir en maçonnerie, et l'on fait tous les jours de nouvelles maisons qui, avec l'agrément, auront plus de solidité. Les bâtimens les plus considérables sont d'assez belles casernes où tous les soldats ont leur logement, et un grand magasin du roi sur le bord de la mer, où le conseil supérieur et la justice ordinaire tiennent leurs séances.

Notre logement est dans un des endroits les plus élevés du Cap : on y arrive par une fort belle avenue de grands arbres qu'on appelle *poiriers de la Martinique*, parce que la feuille de ces arbres ressemble assez à celle des poiriers d'Europe. Cette allée donne un ombrage et une fraîcheur qu'on ne sauroit trop estimer dans un pays aussi chaud que celui-ci. La maison ne répond point à cela; c'est une équerre de vieux bâtimens qui n'ont ni goût ni commodité; nous y sommes très-mal et très-étroite-

ment logés, mais la situation est belle et l'air fort bon. Ce qu'il y a de plus considérable, c'est une chapelle dédiée à saint François Xavier; elle est toute de pierres de taille, et fort bien décorée. Nous avons à nos côtés (la rue seulement entre deux) le couvent des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, qui s'occupent utilement à l'instruction des jeunes créoles. Cet établissement, si nécessaire, n'a pas encore la forme qu'il doit avoir. Le feu Père Boutin, qui en est le fondateur, avec le plus grand zèle et les meilleures intentions du monde, n'avoit pas le goût le plus sûr pour l'architecture. Comme il n'avoit pensé qu'au plus pressé, tous les bâtimens de cette maison ne sont ni solides ni proportionnés. Cette ville est la résidence ordinaire du gouverneur, de l'état-major, du conseil supérieur; ce qui, avec les officiers de la juridiction ordinaire, les négocians de la ville et ceux de la rade, les allans et venans de la plaine, tant blancs que noirs et métis, met dans le Cap environ dix à douze mille âmes.

Outre un bel hôpital du roi, qui est à une demi-lieue du Cap, qui a plus de quatre-vingt mille livres de revenu, et où sont reçus et traités tous les pauvres et les soldats malades, il s'est formé en cette ville, depuis quelques années, trois établissemens de charité, qui sont d'une grande ressource pour les pauvres. Le premier est appelé *Maison de Providence des hommes.* Il y a quelque temps qu'un de nos Missionnaires, curé du Cap, fut touché de la misère de quantité de personnes qui viennent ici dans l'espérance de s'enrichir; et qui souvent, n'ayant ni moyens de subsister, ni asile où

se réfugier, prennent du chagrin, et bientôt après, saisis par la maladie, périssent misérablement dans le lieu même où ils avoient espéré faire quelque fortune. Ce Missionnaire pensa que ce seroit une œuvre bien charitable, et en même temps d'une grande utilité pour la colonie, de former un établissement où ces pauvres gens fussent reçus et entretenus, jusqu'à ce qu'il se présentât des emplois qui pussent leur convenir, suivant leurs talens et leurs professions. Il s'ouvrit sur son projet à un homme vertueux et intelligent, et, l'ayant trouvé dans une disposition favorable de se prêter à ses vues, ils mirent incessamment la main à l'œuvre. Le séculier offrit pour cela une petite maison avec son emplacement, qu'il avoit en propre, où l'on se propose de faire une augmentation de bâtimens, et le Missionnaire s'engagea, de son côté, à nourrir et à entretenir les pauvres nouvellement arrivés. On en vint bientôt à l'exécution, et on ne manqua pas de pratiques. Le bruit de cet établissement s'étant répandu dans toute la colonie, chacun y applaudit, et se proposa de le favoriser suivant ses facultés. Les gouverneurs-généraux, l'intendant et le conseil supérieur du Cap, en prirent connoissance, y donnèrent leur approbation, et promirent leur protection. On acheta un emplacement plus étendu à l'extrémité du Cap, du côté des montagnes, où il y avoit du logement, du terrain, des nègres pour le faire valoir, et beaucoup de commodités, entre autres une belle source qui est au pied de la maison, avantage si précieux dans des climats tels que celui-ci; et l'on y transporta le nouvel établissement, qui fut ap-

pelé la *Maison de la Providence*. Le sieur de Castelveyre, qui est celui qui a consacré à ce pieux monument ses facultés et ses soins, en fut établi le premier hospitalier. Il y fait sa résidence, et tout le détail roule sur lui; on y tient bureau tous les lundis, où se trouvent deux administrateurs séculiers, et le curé du Cap qui en est administrateur né. On y reçoit indifféremment tous les nouveaux venus : ils y sont nourris et entretenus jusqu'à ce qu'on leur ait trouvé quelque place au Cap ou à la plaine. En attendant on les occupe à quelque travail pour la maison. On y reçoit, outre ceux-là, tous les convalescens qui sortent de l'hôpital du roi, et tous les pauvres de la ville, dans laquelle on a recommandé très-instamment de ne donner aucune aumône aux mendians, puisqu'ils trouvoient le vivre et le couvert à la Providence, et que quand ils mendioient ce n'étoit que pour avoir de quoi s'enivrer; désordre jusqu'à présent trop commun, et auquel on s'est principalement proposé de remédier, en les obligeant à se retirer à la Providence. Quand ils sont malades, on les fait porter à l'hôpital du roi. Voilà déjà plus de six cents personnes, suivant les registres de cette maison, qui y ont passé, et qui, y ayant été reçues, ont été placées ensuite dans différens endroits. Si on avoit eu, il y a trente ans, un pareil établissement, on auroit conservé, dans la seule dépendance du Cap, plus de trente mille colons que la misère et le désespoir ont fait périr. Cette maison prend tellement faveur et est si fort au gré des habitans, qu'il s'y fait depuis quelque temps des legs et des donations considérables. On ne les

hasardoit dans les commencemens qu'avec crainte, parce qu'on ne voyoit encore rien de bien solide; mais monsieur le général et monsieur l'intendant ont bien voulu y pourvoir, en déclarant, par une ordonnance spéciale, et en vertu de l'autorité du roi dont ils sont dépositaires, que ces maisons de Providence, si utiles au public, doivent être censées capables de recevoir et accepter toutes sortes de donations et de legs. Une déclaration si précise a rassuré le public, et a donné une nouvelle chaleur à la charité.

Le second établissement est aussi une maison de Providence pour les femmes. Il se trouve, parmi le nombre des habitans aisés de cette ville, quantité de pauvres femmes âgées, hors d'état de pouvoir gagner leur vie, et à qui on étoit obligé de fournir de quoi payer les loyers des maisons où elles ont leur logement; ce qui va loin dans cette ville où les loyers sont extrêmement chers. Cela inspira au Missionnaire-curé du Cap la pensée d'acheter quelque emplacement où l'on pût bâtir des chambres, dans lesquelles on donneroit logement à ces personnes indigentes; et c'est ce qu'il a exécuté avec succès. Le troisième établissement de charité, qui est tout récent, est un petit hôpital pour les femmes malades, établissement extrêmement nécessaire; car, comme dans un pays aussi malsain que celui-ci il y a toujours des malades dans la ville, lorsqu'il se trouvoit des femmes ou nouvellement arrivées, sans moyens et sans connoissances, ou anciennes dans le pays, mais réduites à la mendicité, on ne savoit où les loger pendant leurs maladies: on étoit encore plus embarrassé à leur procurer les soulagemens nécessaires, faute de

domestiques et de personnes capables de les soigner; ou du moins, comme on se trouvoit en ces occasions obligé de partager ses attentions, ces difficultés multiplioient extraordinairement les frais et les dépenses. Ce qu'on souhaitoit donc depuis long-temps vient enfin de réussir depuis peu, par la disposition pieuse qu'un habitant du Cap, nommé *François Delioules*, a faite en mourant, d'une jolie maison et de ses dépendances, à condition qu'elle serviroit à y recevoir les pauvres femmes malades de la ville. Cette maison, qui s'appelle *Sainte-Elisabeth*, est gouvernée par les mêmes administrateurs que les deux précédentes.

Notre maison du Cap est comme le chef-lieu de la Mission. C'est là que réside le supérieur-général, qui de temps en temps fait sa tournée pour visiter les paroisses et les églises. Nous ne sommes de résidens fixes au Cap que quatre prêtres, en comptant le supérieur et deux frères. Le curé de la paroisse, qui a un vicaire sous lui, est pour les habitans blancs du Cap. Il y a un curé pour les nègres, qui prend aussi soin des marins. Il y a au Cap une école pour les garçons, mais elle est peu stable; et une des choses qu'il seroit ici le plus nécessaire d'avoir, c'est, par exemple, des frères des écoles chrétiennes, qui s'acquittassent de l'importante fonction de l'instruction de la jeunesse, non par un esprit mercenaire, comme font ceux dont on est obligé de se servir, mais dans un esprit de religion et avec un désir de procurer la gloire de Dieu. La jeunesse d'ici est perverse, indocile, ennemie de l'application, volage, gâtée par la tendresse aveugle de leurs pères et mères, peut-

être par les nègres et les négresses, auxquels ils sont livrés dès qu'ils ont vu le jour; apprenant néanmoins aisément à lire, et ayant une disposition marquée pour l'écriture. Les dimanches et les fêtes, outre la première et la seconde messe, qui se disent l'une au lever de l'aurore, l'autre à sept heures, il y a encore une grand'messe chantée à huit heures et demie; ensuite la messe, qu'on appelle *des nègres,* parce qu'elle est spécialement destinée pour eux. On chante à cette messe des cantiques, et on fait aux esclaves qui sont présens une explication de l'Évangile, et des instructions qu'on proportionne à leur capacité. Outre ce catéchisme, on en fait un trois fois la semaine, pendant le carême, pour disposer les enfans à la première communion. Le curé des nègres fait aussi, toutes les fêtes et dimanches, à l'issue des vêpres paroissiales, une instruction aux nègres, et tous les soirs des jours ouvrables, à la fin du jour, on rassemble ce que l'on peut de nègres pour leur faire la prière, et pour disposer les prosélytes au saint baptême.

La paroisse la plus voisine du Cap, en tournant à l'est, est la Petite-Anse. C'est un des quartiers les plus anciennement établis de la colonie. Les fonds de terre y sont admirables : il y a près de cinquante sucreries roulantes, plusieurs belles raffineries, et au moins six mille nègres esclaves. Le nombre des blancs ne répond pas à cela. La plupart des propriétaires des habitations de ce quartier, ainsi que ceux du voisinage, sont en France, et font régir leurs biens par des procureurs et par des économes. A deux lieues de la Petite-Anse, un peu plus au nord

est l'église du quartier Morin, laquelle est sous le titre de Saint-Louis. Ce quartier l'emporte sur tous ceux de la colonie pour la bonté du terrain, la beauté des chemins et la richesse des habitations. Il est redevable en partie de tous ces ornemens à feu M. de Charite, qui en a été gouverneur. L'église paroissiale, qui est de briques, et qui a été nouvellement réparée, est fort jolie, et sur-tout d'une très-grande propreté. Il y a un autel à la romaine, un baldaquin et un tabernacle d'un très-bon goût. Ce quartier est fort ramassé, mais c'est toute plaine, et la meilleure qualité de terrain qu'on puisse souhaiter pour la culture. Il y a autant de nègres à peu près qu'à la Petite-Anse. Cette paroisse se glorifie avec raison d'avoir eu assez long-temps pour curé le Père Olivier, de la province de Guyenne, homme véritablement respectable par toutes les vertus propres à un Missionnaire. Il avoit une douceur, une modestie et une simplicité religieuse qui lui gagnoient d'abord l'estime et la confiance des personnes qui avoient affaire à lui. Son zèle pour le salut des âmes étoit infatigable. Sitôt qu'il étoit appelé pour quelques malades, il y couroit sans faire attention ni à l'heure, ni au temps, ni à la chaleur, ni à l'abondance des pluies, qui causent presque toujours des fièvres aux voyageurs qui en sont mouillés. Les nègres esclaves trouvoient toujours dans lui un père et un défenseur zélé. Il les recevoit avec bonté, les écoutoit avec patience, les instruisoit avec une application sigulière. Le Père Olivier joignoit à ces vertus une union intime avec Dieu, un mépris extrême de lui-même, une mortification en toutes choses, une

délicatesse de conscience qui alloit jusqu'au scrupule. Il n'employoit guère moins de trois heures chaque jour pour le saint sacrifice, tant pour s'y disposer que pour l'offrir, et pour faire son action de grâces. Il mourut le 28 mars 1731, âgé d'environ cinquante-huit ans, après avoir été vingt-six ans dans la Mission dont il avoit été supérieur pendant quatre ans. Sa mémoire est ici dans une extrême vénération, et toute la colonie le regarde comme un saint.

Je terminerai cette lettre par le juste éloge qui est dû à la mémoire du Père Pierre-Louis Boutin, que la Mission a perdu le 22 décembre de l'année précédente. Tout le monde le regarde avec justice comme l'apôtre de Saint-Domingue. Il y vint, comme nous l'avons dit, en 1705, et, pendant trente-sept ans qu'il a passés dans la mission, il y a donné constamment des exemples d'une vertu héroïque, qui, bien loin de se démentir un seul moment, a paru aller en augmentant jusqu'à la fin de ses jours. La réputation de son mérite et de sa sainteté s'étoit répandue par toute la France, bien des années avant son décès, surtout dans les ports de mer et parmi les marins avec lesquels il avoit un rapport plus spécial, s'étant chargé du soin de la rade où il faisoit toutes les fonctions curiales. Les matelots ne parloient que du Père Boutin, qui étoit leur père et leur directeur. Ce saint Missionnaire étoit natif de la Tour-Blanche en Périgord, et avoit été reçu jésuite dans la province de Guyenne. Tout annonçoit dans lui une sainteté éminente : un visage pâle et exténué, un regard extrêmement modeste, des yeux cependant vifs, qui s'allumoient quand

il prêchoit ou parloit de Dieu, une voix plus forte que ne sembloit promettre un corps aussi maigre et aussi décharné. Sa manière de prêcher étoit simple et peu recherchée. Il parloit de l'abondance du cœur, et cherchoit plus à corriger les mœurs qu'à flatter les oreilles ou à plaire aux esprits. Il avoit cependant des saillies d'une éloquence forte, qu'animoient encore des tons de voix éclatans, qui portoient la frayeur dans l'âme des plus endurcis. Sa morale étoit sévère, et son extérieur ne respiroit qu'austérité; mais les pécheurs pénitens étoient sûrs de trouver en lui toute la charité et toute la douceur qui pouvoient achever de les gagner à Jésus-Christ. Aussi la confession faisoit-elle une des occupations les plus pénibles et les plus continuelles de sa vie. Il se rendoit à l'Eglise paroissiale dès la pointe du jour, et se tenoit toujours prêt pour écouter ceux qui vouloient s'adresser à lui. On le voyoit, surtout les fêtes et les dimanches, assidu au tribunal. Les matelots et les nègres étoient ceux à qui il donnoit plus volontiers son attention; il les écoutoit avec patience, et ne finissoit point avec eux qu'il ne les eût instruits suivant leurs besoins.

Les premiers essais de son zèle, à son arrivée à la Mission, furent d'abord employés à l'Acul, et ensuite dans les quartiers les plus éloignés, c'est-à-dire les plus pénibles. Je vous ai raconté une partie de ce qu'il avoit fait au Port-de-Paix et à Saint-Louis, où il avoit été pendant quelque temps chargé seul du soin de ces deux immenses quartiers. On ne peut se figurer la fatigue que lui causa la construction de l'église de Saint-Louis. Il eut le malheur de

trouver le commandant de ces quartiers prévenu contre lui par de faux rapports ; de sorte que, bien loin d'en être soutenu ou aidé dans l'entreprise du bâtiment de l'église, il en fut sans cesse contrarié ou molesté. Mais le caractère naturellement ferme du Père Boutin, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu et du bien spirituel du prochain, le soutint au milieu de ces contradictions. Et d'ailleurs M. le comte de Choiseul, alors gouverneur-général de la colonie, ayant pris connoissance de ces différends, plein lui-même de zèle pour la religion et d'amitié pour le Missionnaire jésuite, les fit cesser par son autorité, et ordonna que le Père ne fût plus troublé dans ses pieux travaux. Il les continua donc, et vint à bout d'achever cette église, non-seulement par ses soins, mais encore par ses épargnes sur sa nourriture, ayant pour cet effet obtenu une permission spéciale de notre révérend Père général. Ces travaux et les courses continuelles qu'il fut obligé de faire dans des pays difficiles et si étendus, donnèrent une atteinte fâcheuse à sa santé, qui étoit naturellement assez robuste. Ce fut particulièrement au Cap (où il se trouva fixé, par l'obéissance, neuf années après avoir travaillé dans différentes paroisses des environs), qu'il eut occasion de faire éclater son zèle et ses talens apostoliques. En qualité de curé du Cap, il se trouva, comme je l'ai dit, chargé du détail de la conduite de l'église que les habitans firent alors bâtir. Il n'y eut pas peu à souffrir de la part de certains génies qui n'aiment point à faire le bien, et qui sont jaloux lorsqu'ils le voient faire aux autres. Le saint Missionnaire,

après avoir rendu raison de ses démarches à ceux qui vouloient bien l'entendre, n'opposoit aux autres qu'une patience inaltérable et une application continuelle à pousser l'ouvrage entrepris. Il n'en étoit pas moins assidu à l'église et auprès des malades, pour l'assistance desquels Dieu lui avoit donné un talent particulier. On a demandé cent fois, et on est encore à comprendre comment il étoit possible qu'un seul homme pût suffire à tant d'occupations si différentes. Il n'en paroissoit cependant pas plus ému, quelque affaire qu'il eût; et son extérieur toujours composé étoit le signe de la tranquillité intérieure dont il jouissoit au milieu des plus accablantes occupations. Ce ne pouvoit être que le fruit d'une union intime avec Dieu qu'il avoit toujours présent, et qu'il n'a jamais paru perdre de vue tant qu'il a vécu. On peut assurer qu'il pratiquoit à la lettre le précepte évangélique de prier sans cesse. Toujours levé à l'heure marquée par la règle, après son oraison, il se rendoit à la chapelle domestique, où, après avoir éveillé les nègres de la maison, il leur faisoit la prière; après quoi, rendu à l'église paroissiale, il y restoit à genoux jusqu'à ce que quelqu'un se présentât à son confessionnal. Il passoit en cette posture quelquefois deux ou trois heures dans un recueillement et une dévotion qui étoient d'un grand exemple. On disoit qu'il falloit qu'il eût le corps de fer pour tenir si long-temps, dans un pays si chaud, une posture si gênante.

Quelques raisons d'obéissance lui ayant fait quitter la cure du Cap, il se borna alors au soin des nègres et à celui des marins. Ce n'est que

depuis peu qu'on a porté un règlement pour les marins malades, qui épargne bien de la peine à celui qui est chargé de ce soin. Ce règlement est que les commandans des bâtimens doivent, sitôt qu'ils ont des malades à bord, les faire transporter dans un magasin au Cap, pour leur faire administrer les derniers sacremens, s'il est besoin; et de là les faire porter à l'hôpital. Avant cela, il falloit que le Missionnaire allât près d'une lieue en rade, et se rendît en canot à bord de chaque bâtiment où il y avoit des malades; de sorte qu'il arrivoit souvent qu'à peine le Missionnaire étoit de retour d'un bâtiment qu'il falloit repartir pour se rendre à un autre, et cela jour et nuit.

Le soin des nègres est au Cap d'un détail bien fatigant. Il y en a plus de quatre mille, soit dans la ville, soit dans la dépendance de la paroisse, qui s'étend à une grande lieue aux environs, dans des montagnes où il y a quantité d'habitations les unes au-dessus des autres, très-difficiles à aborder. Le père Boutin s'étoit fait une étude particulière pour la conduite et l'instruction des nègres; ce qui demande une patience et un zèle à toute épreuve. Ces gens-là sont grossiers, d'une conception dure, ne s'exprimant qu'avec difficulté dans une langue qu'ils n'entendent guère, et qu'ils ne parlent jamais bien. Mais le saint Missionnaire, qui regardoit ces malheureux comme des élus que la Providence tire de leurs pays dans la vue de leur faire gagner le ciel, par la misère et par la captivité à laquelle leur condition les assujettit, étoit venu à bout, par un travail long et opiniâtre, de les entendre et d'en être lui-même

entendu. Il avoit acquis une connoissance suffisante des langues de tous les peuples de la côte de Guinée, qu'on transporte dans nos colonies; connoissance infiniment difficile à acquérir, parce que ces langues barbares, qui n'ont aucune affinité avec les langues connues, sont encore très-différentes entre elles, et qu'un Sénégalois, par exemple, n'entend en aucune manière un Congo, etc. Il se servoit de ces connoissances pour les nègres nouveaux qui, tombant malades avant que d'avoir appris assez de français pour être disposés au baptême, n'auroient pu autrement recevoir cette grâce avant leur mort. Quant à ceux qui, après un séjour de quelque temps dans ces colonies, commençoient à entendre un peu de français, le Père Boutin, dans les instructions publiques qu'il leur faisoit, proportionnoit le style de ses discours à leur manière de s'exprimer, qui est une espèce de baragouinage dont ils ne se défont jamais, et suivant lequel il est nécessaire de leur parler si l'on veut en être entendu. Cette méthode d'instruire est très-rebutante, parce que le nègre, qui a une intelligence bornée et une émulation au-dessous du médiocre, demande, pour faire quelque fruit, qu'on lui rebatte en cent façons différentes, et dans sa manière de penser, les premiers principes de la religion.

C'est le Père Boutin qui le premier a mis les chefs de famille, qui ont des nègres à baptiser, sur le pied de les envoyer tous les soirs sur le perron de l'église, où il leur faisoit le catéchisme pour les disposer à recevoir le saint baptême, ce que l'on continue encore aujourd'hui. Il se conformoit, pour le baptême des

adultes, à l'ancienne coutume de l'Eglise, c'est à-dire qu'excepté quelques circonstances particulières, il ne faisoit ces sortes de baptêmes que deux fois l'année : le samedi-saint et la veille de la Pentecôte. C'étoient pour lui des jours d'une fatigue incroyable, n'ayant guère moins à la fois de deux ou trois cents adultes. C'est aussi lui qui a établi, les fêtes et les dimanches, une messe particulièrement pour les nègres laquelle se dit quelque temps après la grand'-messe paroissiale. Il commençoit cette messe par des cantiques spirituels sur le saint sacrifice, qu'il chantoit, et dont il leur faisoit répéter après lui chaque vers; il leur faisoit faire la prière ordinaire du matin. Après l'évangile de sa messe, il leur expliquoit l'évangile du jour; le tout suivant leur style, mais en y mêlant de temps en temps bien des choses pour l'instruction des blancs qui assistent à cette messe. Il la terminoit par le catéchisme ordinaire, ce qui le tenoit presque tous ces jours-là jusqu'à midi; et cela si régulièrement, que, pendant vingt-trois ans qu'il a été au Cap, à peine y a-t-il manqué une fois, sans doute par une bénédiction particulière du Seigneur, qui, malgré la foiblesse apparente de sa complexion, le soutenoit ainsi dans un travail si continuel, et dans un climat où les chaleurs violentes épuisent et abattent ceux mêmes qui sont dans l'inaction. Il s'étoit rendu l'abstinence si familière qu'on peut dire que toute l'année étoit un carême perpétuel pour lui. Il étoit rare de le voir prendre quelque chose avant midi. Il ne se rendoit que vers cette heure-là à la maison, épuisé par ses fonctions ordinaires; mais il ne

se plaignoit jamais. Il n'usoit au repas que des viandes les plus communes, et ne buvoit que de l'eau rougie. Après le repas, et surtout le soir, il se rendoit à la chapelle, et passoit à genoux devant le saint-sacrement le temps que la règle même permet de donner à quelque récréation; mais ce saint homme ne connoissoit aucune espèce de délassement. Il terminoit la journée par la prière aux nègres domestiques, qu'il leur faisoit tous les jours, soir et matin. Le zèle du fervent Missionnaire, toujours attentif au bien spirituel de la colonie, lui faisoit sans cesse former des projets dont on ne pouvoit venir à bout que par une patience aussi laborieuse que la sienne. Quantité de malades ne trouvant point place dans l'hôpital du Roi, qui n'étoit pas aussi rangé qu'il l'est actuellement, le Père Boutin en forma un dans la ville même, et y reçut tous les malades qui s'y présentèrent. Ils y étoient traités avec le secours des charités qu'il pouvoit obtenir. Cet établissement inquiéta les religieux de la Charité, chargés du soin de l'hôpital du Roi : il eut à ce sujet des plaintes et des représentations. Le Père, qui ne cherchoit que le soulagement des pauvres, ne demanda pas mieux qu'à s'épargner les frais et les peines de soutenir un hôpital à ses dépens, pourvu que les religieux de l'hôpital du Roi consentissent à recevoir tous les malades nécessiteux de la ville. On fit donc une assemblée de notables, à laquelle présidèrent messieurs le général, l'intendant, le gouverneur du Cap, et où se trouvèrent, avec les religieux de la Charité, le Père Boutin et le Père supérieur de la Mission, qui étoit pour lors le

Père Olivier. Les religieux de la Charité ayant consenti à recevoir tous les malades de la ville qui se présenteroient, le Père Boutin renonça à son hôpital, et ne pensa plus qu'à tourner son zèle vers d'autres objets de charité.

Il y avoit alors grand nombre de filles orphelines qui avoient peine à trouver des personnes charitables qui les fissent subsister. Le Père Boutin ne crut pas pouvoir employer plus utilement les fonds qu'il pouvoit avoir acquis, soit par le casuel que des priviléges particuliers permettent à nos Missionnaires de recevoir pour les employer en œuvres pies, soit par des aumônes qu'on lui mettoit entre les mains. Il avoit, dans cette vue, acquis des emplacemens au Cap, sur lesquels il fit bâtir. Il ne fut pas long-temps sans y avoir une quinzaine de petites orphelines. Deux personnes dévotes se consacrèrent à leur conduite. Elles se chargèrent, outre cela, de l'école pour les petites filles du Cap, qu'elles y enseignoient gratuitement. On formoit dans cette maison ces jeunes filles non-seulement à la piété, mais encore à la lecture et à l'écriture. On les instruisoit à travailler à tous les petits ouvrages qui sont du ressort du sexe, et qui pouvoient leur servir par la suite, ou à gagner leur vie, ou à se rendre utiles dans un ménage. On a vu quantité de ces orphelines s'établir avantageusement, et porter avec elles dans les familles les fruits d'une éducation chrétienne. Cet établissement n'étoit là que le prélude d'un projet plus solide et plus étendu, et qui tenoit fort au cœur du vertueux Missionnaire : c'étoit de faire venir des religieuses d'Europe pour faire élever ici les jeunes filles créoles. Les habitans

de Saint-Domingue, isolés dans leurs habitations, n'ont ni les moyens ni peut-être le courage d'élever leurs enfans comme il faut. Les plus aisés prenoient le parti de les envoyer en France; mais ce qui est utile et nécessaire aux garçons est rempli d'inconvéniens pour les filles, parce que les retours, à un certain âge où il faut les confier à des marins, deviennent tout-à-fait hasardeux : dangers trop réels, et dont nous n'avons malheureusement vu que trop d'exemples. La colonie sentoit vivement ce besoin. Le Père Boutin eut seul le courage d'entreprendre d'y remédier. Il en falloit beaucoup pour surmonter toutes les difficultés qui se présentoient dans l'exécution d'un pareil projet. C'est pourtant de quoi il est heureusement venu à bout. Il crut que personne n'étoit plus convenable pour cela que les filles religieuses de la congrégation de Notre-Dame, dont le premier établissement s'est fait à Bordeaux, et qui ont plusieurs maisons dans la Guyenne, dans le Périgord et dans d'autres provinces de France. Le Père Boutin, qui les avoit connues particulièrement, leur écrivit plusieurs lettres pour leur proposer son projet, et pour les déterminer à accepter ses offres. En leur faisant envisager le bien qu'il y avoit à faire, il ne leur dissimula pas ce qu'elles auroient à souffrir. Il n'eut pas de peine à décider ces saintes filles, qui, ne cherchant, suivant leur institut, que la gloire de Dieu et le salut des âmes, parurent ravies de se prêter à une aussi sainte œuvre que celle qu'on leur proposoit.

Le Père Boutin avoit cependant disposé toutes choses de longue main. Il s'étoit hâté d'accom-

moder la maison des Orphelines, et de la mettre en état, par les augmentations et les arrangemens qu'il y fit, de recevoir la communauté qu'il attendoit et les pensionnaires qu'on ne pouvoit manquer d'avoir. Dans une assemblée des autorités du pays et des notables, il passa un acte de donation entière de tout ce qu'il avoit en fonds de terres, en maisons et autres choses, aux dames religieuses de Notre-Dame. Cet acte signé de lui et du supérieur de la Mission et accepté par la colonie, fut envoyé à la cour, qui expédia les lettres patentes pour l'établissement de ces filles au Cap. Elles arrivèrent enfin. Le choix n'en pouvoit être mieux fait: la plupart étoient d'une condition distinguée, et d'un âge mûr. C'étoit leur maison de Périgueux qui avoit fourni ses premiers sujets. On admira avec raison le courage de ces saintes filles, qui paroissoit bien au-dessus de leur sexe. Elles ne tardèrent pas à mettre la main à l'œuvre: on vouloit de toutes parts leur envoyer des pensionnaires; mais, faute de bâtimens, il fallut se borner à un nombre assez médiocre. Le Père Boutin, comme leur fondateur, prit le soin de les diriger dans le temporel comme dans le spirituel. Il se chargea encore du soin des pensionnaires, ce qu'il a continué jusqu'à la fin de ses jours. Il ne cessa, depuis l'arrivée de ces religieuses, de faire travailler à augmenter ou à réparer leurs bâtimens, où, comme je l'ai déjà dit, il a fait paroître plus de zèle que d'intelligence. Ce n'est pas qu'il manquât de lumières pour l'architecture; mais cette maison, commencée pour d'autres desseins, et augmentée pièce à pièce, suivant les besoins, ne pouvoit

guère prendre une forme bien régulière. Aussi l'intention du roi est-elle que ces dames, laissant là tous ces bâtimens qu'elles occupent présentement, en commencent un autre plus commode pour elles et pour les pensionnaires : c'est à quoi elles travaillent présentement.

Le Père Boutin eut la consolation de goûter pendant les dernières années de sa vie le fruit de ses travaux. Il vit les religieuses établies, et s'appliquant avec courage à l'éducation de la jeunesse ; il vit quantité de ses pensionnaires, après y avoir fait leur temps, s'établir dans le monde, et faire honneur à l'éducation qu'elles y avoient reçue ; mais ce ne fut pas sans essuyer bien des croix et des contradictions. La liberté apostolique de ses discours, ses démarches pour s'opposer au vice, son activité pour l'exécution de ses pieux desseins, lui suscitèrent des ennemis de tout état et des persécutions de plus d'une sorte. La prudence humaine blâma plus d'une fois sa façon d'agir, et l'envie particulière, masquée de l'apparence du bien public, s'attacha à décrier ses projets et à noircir sa réputation. Le saint Missionnaire n'opposa jamais à tout cela que sa fermeté à soutenir les intérêts de Dieu et à souffrir les effets de la malice des hommes. C'est ainsi qu'il surmonta tout, et qu'il força enfin tout le monde à lui rendre justice, et à convenir que le zèle de la gloire de Dieu étoit le seul mobile qui le fît agir. Il y avoit déjà plusieurs années que ses adversaires étoient devenus ses admirateurs et ses panégyristes, tant la vertu solide et soutenue a de force et d'ascendant sur l'esprit de ceux mêmes qui lui sont le moins favorables. Pour nous, mon révérend Père, qui étion

à portée de voir de plus près le fond d'une vertu dont les personnes du dehors n'apercevoient qu'un éclat qui paroissoit malgré lui, nous avons toujours été infiniment édifiés de ses vertus vraiment religieuses. Nous avons admiré en lui une régularité qui ne s'est jamais démentie, un amour singulier de la pauvreté, une mortification continuelle, une charité tendre pour ses frères, enfin une union intime et continuelle avec Dieu; ce qui ne l'empêchoit cependant pas de cultiver, à quelques momens perdus, les plus hautes sciences, et particulièrement celle du mouvement des corps célestes; le tout, par l'utilité que cette étude peut avoir pour la religion. Il observoit exactement toutes les éclipses et les autres phénomènes célestes. Les Mémoires de Trévoux sont remplis de ses observations.

Le Père Boutin avoit paru jouir d'une assez bonne santé pendant une longue suite d'années. Depuis vingt-trois ans qu'il étoit au Cap, à peine l'avoit-on vu s'aliter une ou deux fois, tandis que les tempéramens les plus robustes de quantité de nos Missionnaires nouveaux venus cédoient tous les jours à la violence des maladies qui emportent tant de monde en ces colonies. C'étoit une espèce de prodige, qui jetoit tout le monde dans l'étonnement : comment un homme si sec, si décharné, accablé de tant de travail, et n'usant à l'égard de lui-même d'aucun ménagement, pouvoit-il se soutenir et vaquer à cette multiplicité d'occupations qui auroient donné de l'exercice à plusieurs autres ? Mais enfin son heure arriva. On s'apercevoit depuis quelques mois qu'il tomboit, quoiqu'il ne se plaignît de rien, et qu'on ne vît aucun

changement à son train de vie ordinaire. Il fut attaqué tout à coup d'une espèce de pleurésie, qui ne parut pas extrêmement dangereuse les premiers jours. On le crut même tiré d'affaire, lorsque tout d'un coup il mourut, le vendredi 21 novembre 1742, âgé de soixante-neuf ans et quelques mois. Comme on s'étoit flatté que sa maladie ne tireroit point à conséquence, ayant paru hors de danger le vendredi au soir, la nouvelle de sa mort, qui fut annoncée le samedi matin et qui se répandit partout en un moment, causa une consternation générale dans toute la ville. Connu partout, partout aimé et respecté, il fut universellement regretté. Il n'y eut en cela aucune différence entre les blancs et les nègres : tous, en gémissant sur la perte que faisoit la colonie, ne tarissoient point sur son éloge et ne balançoient pas à le mettre au rang des âmes bienheureuses les plus élevées dans le ciel. Son corps ayant été exposé dans notre chapelle domestique, ce fut toute la journée un concours prodigieux de personnes de tous les ordres qui s'empressoient à lui donner non-seulement des marques de regrets, mais encore plus des témoignages de vénération ; et l'on vit se renouveler tout ce qui arrive d'ordinaire à la mort des saints, surtout cette ardeur d'obtenir quelques pièces de ses pauvres vêtemens, ou quelque autre chose qui eût été à son usage.

Comme nous nous trouvâmes peu de Missionnaires au Cap, et qu'on se préparoit à faire les obsèques avec peu d'appareil dans notre chapelle domestique il n'y eut pas moyen de tenir contre les cris du public et les instances réitérées de tous les marguilliers de l'église paroissiale,

qui demandoient, au nom de tous, que, si on ne vouloit pas leur accorder le corps du Père Boutin pour l'inhumer dans leur église, on ne leur refusât pas au moins la consolation de sa présence pendant l'office de ses funérailles. Le supérieur général crut devoir se rendre à un empressement si unanime et en même temps si honorable à la mémoire du défunt. L'affluence fut grande : elle l'auroit été bien plus, si les habitans de la plaine avoient eu le temps de s'y rendre ; mais ceux qui ne purent point y assister des quartiers éloignés ne marquèrent pas moins, par leurs regrets et par leurs éloges, combien ils étoient sensibles à cette perte. On peut dire qu'il n'y a pas eu deux voix à ce sujet. Toute la colonie lui a dressé dans son cœur et dans sa mémoire un monument plus précieux que ceux qu'on élève si souvent avec tant de frais à la politique et à la vanité. Je suis avec respect, etc.

MISSIONS DE LA GUIANE.

LETTRE DU PÈRE CROSSARD AU PÈRE DE LA NEUVILLE.

De l'île de Cayenne, le 10 novembre 1726

Mon révérend père, nous avons appris avec une joie sensible que la Providence vous avoit chargé du soin de nos Missions de l'Amérique méridionale. La Guiane, dont l'endroit le plus connu est l'île de Cayenne, en est une portion qui doit vous être chère. Vous y avez travaillé

pendant quelques années, et le zèle que vous y avez fait paroître nous répond de l'attention et des mouvemens que vous vous donnerez pour avancer l'œuvre de Dieu dans ces terres éloignées. Vous n'ignorez pas qu'il y a environ dix-huit ans que le Père Lombard et le Père Ramette se consacrèrent à cette Mission, et que, ayant appris à leur arrivée que le continent voisin étoit peuplé de quantité de nations sauvages qui n'avoient jamais entendu parler de Jésus-Christ, ils demandèrent avec instance la permission de leur porter les lumières de la foi. A peine leur fut-elle accordée, qu'à l'instant, sans autre guide que leur zèle, sans autre interprète que le Saint-Esprit, ils pénétrèrent dans la Guiane, et se répandirent parmi ces Indiens.

Ils mirent plus de deux ans à parcourir les différentes nations éparses dans cette vaste étendue de terres. Comme ils ignoroient tant de langues diverses, ils étoient hors d'état de se faire entendre; tout ce qu'ils purent faire dans ces premiers commencemens fut d'apprivoiser peu à peu ces peuples, et de s'insinuer dans leurs esprits en leur rendant les services les plus humilians : ils prenoient soin de leurs enfans; ils étoient assidus auprès des malades, et leur distribuoient des remèdes dont Dieu bénissoit d'ordinaire la vertu; ils partageoient leurs travaux, et prévenoient jusqu'à leurs moindres désirs; ils leur faisoient des présens qui étoient le plus de leur goût, tels que sont des miroirs, des couteaux, des hameçons, des grains de verre coloré, etc. Ces bons offices gagnèrent peu à peu le cœur d'un peuple qui est naturellement doux et sensible à l'amitié. Pendant ce

temps-là les Missionnaires apprirent les langues différentes de ces nations ; ils s'y rendirent si habiles, et en prirent si bien le génie, qu'ils se trouvèrent en état de prêcher les vérités chrétiennes, même avec quelque sorte d'éloquence. Ils ne retirèrent néanmoins que peu de fruit de leurs premières prédications. L'attachement de ces peuples pour leurs anciens usages, l'inconstance et la légèreté de leur esprit, la facilité avec laquelle ils oublient les vérités qu'on leur a enseignées, à moins qu'on ne les leur rebatte sans cesse ; la difficulté qu'il y avoit que deux seuls Missionnaires se trouvassent continuellement avec plusieurs nations différentes, qui occupent près de deux cents lieues de terrain, tout cela mettoit à leur conversion un obstacle presque insurmontable. D'ailleurs les fatigues continuelles auxquelles ils se livroient, et les alimens extraordinaires dont ils étoient obligés de se nourrir, dérangèrent tout-à-fait le tempérament du Père Ramette ; de longues et fréquentes maladies le réduisirent à l'extrémité, et m'obligèrent de le rappeler dans l'île de Cayenne.

Cette séparation fut pour le Père Lombard une rude épreuve et la matière d'un grand sacrifice. Son zèle néanmoins, loin de se ralentir, se ranima et prit de nouveaux accroissemens ; une sainte opiniâtreté le retint au milieu d'une si abondante moisson ; il résolut d'en soutenir le travail et d'en porter lui seul tout le poids. Il sentit bien que son entreprise étoit au-dessus des forces humaines ; il y suppléa par une invention que son ingénieuse charité lui suggéra. Il forma le dessein d'établir une habitation fixe dans un lieu qui fût comme le centre d'où il pût

avoir communication avec tous ces peuples. Pour cela, il parcourut les diverses contrées; et enfin il s'arrêta sur les bords d'une grande rivière, où se jettent les autres rivières qui arrosent presque tous les cantons habités par les différentes nations des Indiens. Ce fut là qu'à la tête de deux esclaves nègres qu'il avoit amené de Cayenne, et de deux sauvages qui s'étoient attachés à lui, la hache à la main, il se mit à défricher un terrain spacieux. Il y planta du manioc, du blé d'Inde, du maïs, et différentes autres racines du pays, autant qu'il en falloit pour la subsistance de ceux qu'il vouloit attirer auprès de lui. Ensuite, avec les secours de trois autres Indiens qu'il sut gagner, il abattit le bois dont il avoit besoin pour construire une chapelle et une grande case propre à loger commodément une vingtaine de personnes. Aussitôt qu'il eut achevé ces deux bâtimens, il visita toutes les différentes nations, et pressa chacune d'elles de lui confier un de leurs enfans. Il s'étoit rendu si aimable à ces peuples, et il avoit pris un tel ascendant sur leurs esprits, qu'ils ne purent le refuser. Comme il connoissoit la plupart de ces enfans, il fit choix de ceux en qui il trouva plus d'esprit et de docilité, un plus beau naturel, et des dispositions plus propres au projet qu'il avoit formé. Il conduisit comme en triomphe ces jeunes Indiens dans son habitation, qui devint pour lors un séminaire de catéchistes destinés à prêcher la loi de Jésus Christ. Le Père Lombard s'appliqua avec soin à cultiver ces jeunes plantes, et se livra tout entier à une éducation qui devoit être la source de la sanctification de tant de peuples. Il leur apprit d'abord la langue

française, et leur enseigna à lire et à écrire. Deux fois le jour, il leur faisoit des instructions sur la religion, et le soir étoit destiné à rendre compte de ce qu'ils avoient retenu. A mesure que leur esprit se développoit, les instructions devenoient plus fortes. Enfin, quand ils avoient atteint l'âge de dix-sept à dix-huit ans, et qu'il les trouvoit parfaitement instruits des vérités chrétiennes, capables de les enseigner aux autres, fermes dans la vertu, et pleins du zèle qu'il leur avoit inspiré pour le salut des âmes, il les renvoyoit les uns après les autres, chacun dans leur propre nation, d'où il faisoit venir d'autres enfans qui remplaçoient les premiers.

Quand ces jeunes néophytes parurent au milieu de leurs compatriotes, ils s'attirèrent aussitôt leur admiration, leur amour et toute leur confiance. Chacun s'empressoit de les voir et de les entendre. Ils profitèrent en habiles catéchistes de ces dispositions favorables, pour civiliser les peuples qui formoient leur nation, et travailler, ensuite plus efficacement à leur conversion. Après quelques mois d'instructions purement morales, ils entamèrent insensiblement les matières de la religion. Les jours entiers et une partie des nuits se passoient dans ce saint exercice, et ce fut avec un tel succès qu'ils en gagnèrent plusieurs à Jésus-Christ, et qu'il ne se trouva aucun d'eux qui n'eût une connoissance suffisante de la loi chrétienne, et qui ne fût persuadé de l'obligation indispensable de la suivre. Toutes les fois que ces jeunes catéchistes faisoient quelque conquête, ils ne manquoient pas d'en donner avis à leur père commun. Ils lui rendoient compte tous les mois

du succès de leurs petites Missions, et lui marquoient le temps auquel il devoit se rendre dans leurs quartiers, pour conférer le baptême à un certain nombre d'adultes qu'ils avoient disposés à le recevoir. Pour ce qui est des enfans, des vieillards et des malades qui étoient en danger d'une mort prochaine, ils les baptisoient eux-mêmes, et on ne peut dire de combien d'âmes ils ont peuplé le ciel après les avoir ainsi purifiées dans les eaux du baptême. Je vous laisse à juger quelle étoit la joie du Missionnaire lorsqu'il recevoit ces consolantes nouvelles. Il visitoit plusieurs fois l'année ces différentes nations, et il retournoit toujours à son petit séminaire, chargé de nombreuses dépouilles qu'il avoit remportées sur la gentilité, par le ministère de ses chers enfans.

Le Père Lombard passa environ quinze ans dans ces travaux, toujours occupé ou à former d'habiles catéchistes, ou à aller recueillir les fruits qu'ils faisoient, ou à visiter les chrétientés naissantes. Cependant comme ces chrétientés devenoient de jour en jour plus nombreuses par les soins des jeunes Indiens qu'il avoit formés, il ne lui étoit pas possible de les cultiver et d'entretenir en même temps son séminaire; il falloit renoncer à l'un ou à l'autre de ces soins. Dans l'embarras où il se trouva, il prit le dessein de réunir tous les chrétiens dans une même bourgade. C'étoit une entreprise d'une exécution très-difficile. Une demeure fixe est entièrement contraire au génie de ces peuples; l'inclination qui les porte à mener une vie errante et vagabonde est née avec eux, et est entretenue par l'habitude que

forme l'éducation. Cependant leur penchant naturel céda à la douce éloquence du Missionnaire. Toutes les familles véritablement converties abandonnèrent leur nation, et vinrent s'établir avec lui dans cette agréable plaine qu'il avoit choisie sur les bords de la mer du Nord, à l'embouchure de la rivière de Kourou. Cette nouvelle colonie est actuellement occupée à bâtir une église, à former un grand village, et à défricher le terrain qui a été assigné à chaque nation. La difficulté étoit de dresser le plan de cette église, et de diriger les ouvriers qui y devoient travailler. Le Père Lombard fit venir de Cayenne un habile charpentier, qui pouvoit servir d'architecte dans le besoin. On convint avec lui de la somme de 1500 livres : toute modique que paroît cette somme, elle étoit excessive pour un Missionnaire destitué de tout secours, et ne trouvant que de la bonne volonté dans une troupe de néophytes qui sont sans argent et sans négoce. Son zèle toujours ingénieux lui fournit une nouvelle ressource.

Les Indiens qui devoient former la peuplade étoient partagés en cinq compagnies, qui avoient chacune leur chef et leurs officiers subalternes. Le Père les assembla et leur proposa le moyen que Dieu lui avoit inspiré pour procurer la prompte exécution de leur entreprise. Ce moyen étoit que chaque compagnie s'engageoit à faire une pirogue (c'est un grand bateau qui peut contenir environ cinq cents hommes). L'entrepreneur consentoit de prendre ces pirogues sur le pied de 200 livres chacune. Quoique ces Indiens soient naturellement indolens et ennemis de tout exercice pénible, ils se por-

tèrent à ce travail avec une extrême activité, et en peu de temps les pirogues furent achevées. Il restoit encore 500 livres à payer à l'entrepreneur. Le Père trouva de quoi suppléer à cette somme parmi les femmes indiennes. Elles voulurent contribuer aussi de leur part à une œuvre si sainte, et elles s'engagèrent de filer autant de coton qu'il en falloit pour faire huit hamacs (ce sont des espèces de lits portatifs qu'on suspend à des arbres); l'architecte les prit en paiement du reste de la somme qui lui étoit due. Tandis que les femmes filoient le coton, leurs maris étoient occupés à abattre le bois nécessaire à la construction de l'église. C'est ce qui s'exécuta avec une promptitude étonnante. Ils avoient déjà équarri et rassemblé les pièces de bois selon la proportion que leur avoit marquée l'architecte, lorsqu'il survint un nouvel embarras. Il s'agissoit de couvrir l'édifice, et pour cela il falloit des planches et des bardeaux; mais nos sauvages n'avoient nul usage de la scie. La ferveur des néophytes leva bientôt cette difficulté. Au nombre de vingt ils allèrent trouver un Français habitant de Cayenne, qui avoit deux nègres très-habiles à manier la scie; ils les lui demandèrent, et ils s'offrirent à le servir pendant tout le temps que ces deux esclaves seroient occupés à faire le toit de l'église. Cette offre étoit trop avantageuse pour n'être pas acceptée; les sauvages servirent le Français en l'absence des nègres, et les nègres finirent ce qui restoit à faire pour l'entière construction de l'église.

Telle est, mon révérend Père, la situation de cette chrétienté naissante elle donne

comme vous voyez, de grandes espérances; mais ce qu'il y a de triste et d'affligeant, c'est qu'une si grande étendue de pays demanderoit au moins dix Missionnaires, et que le Père Lombard se trouve seul; que, bien qu'il soit d'un âge peu avancé, il a une santé usée de fatigues qui nous fait craindre à tout moment de le perdre; et que, s'il venoit à nous manquer, sans avoir eu le temps de former d'autres Missionnaires, et de leur apprendre les langues du pays, que lui seul possède, cet ouvrage, qui lui a coûté tant de sueurs et de travaux, et qui intéresse si fort la gloire de Dieu, courroit risque d'être entièrement ruiné. Vous êtes en état, mon révérend Père, de prévenir ce malheur: vous en connoissez l'importance, et nous sommes assurés de votre zèle. Ainsi nous espérons que vous nous procurerez au plus tôt un nombre d'ouvriers apostoliques capables par leurs talens, par leur patience et par leur vertu, de recueillir une moisson si fertile. Je suis avec respect, etc.

LETTRE DU PÈRE LOMBARD

AU RÉVÉREND PÈRE CROISET.

A Kourou, dans la Guiane, le 23 février 1730.

Mon révérend père, la dernière lettre du Père Fauque vous aura déjà fait connoître Ouyapoc; c'est une grande rivière au-dessus de Cayenne:

le roi vient d'y établir une colonie, dont il nous a confié le soin pour ce qui regarde le spirituel, en nous chargeant en même temps de faire des Missions aux environs de cette rivière, où les nations indiennes sont en bien plus grand nombre qu'à Kourou. Le frère Dumolard va d'abord travailler à l'embellissement de l'église de Kourou, et à la construction d'une maison pour les Missionnaires; car jusqu'ici nous n'avons logé que dans de petites huttes à l'indienne: après quoi, lorsqu'il s'agira de former des peuplades, il n'aura guère le temps de respirer. Je prévois ce qu'il en coûtera de dangers et de fatigues aux Missionnaires, pour aller chercher les Indiens épars çà et là dans les retraites les plus sauvages où ils se cachent, et pour les rassembler dans un même lieu; je l'ai éprouvé plus d'une fois, et tout récemment une excursion que j'ai faite chez les Maraones m'a mis dans un état où, pendant quelques jours, on a appréhendé pour ma vie. Je croyois ne pouvoir jamais me tirer des bois et des ravines; et, pour surcroît de disgrâces, étant tout couvert de sueur, il me fallut essuyer une pluie continuelle pendant une partie de la nuit. A deux heures du matin, j'arrivai tout transi de froid à la case, et dès le lendemain la pleurésie se déclara: heureusement la fièvre étoit intermittente, et me donnoit quelque relâche.

Ce fut dans un de ces intervalles qu'on m'apprit que deux Missionnaires étoient morts le même jour à Cayenne, au service de la garnison qui étoit attaquée d'une maladie contagieuse, et qu'il n'y en restoit plus qu'un seul d'une santé chancelante. Tout malade que j'étois, je pris le

parti d'aller au secours de cette colonie, qui se voyoit tout à coup privée de presque tous ses pasteurs : je partis donc d'Ouyapoc, et, ayant fait ce trajet en moins de vingt-quatre heures, j'arrivai avec le Père Catelin à Cayenne. Quelques Indiens de la Mission de Kourou me témoignèrent en cette occasion leur zèle et leur attachement. A peine fus-je abordé, qu'ils se présentèrent à moi pour me porter sur leurs épaules jusqu'à notre maison, qui est éloignée d'une demi-lieue de l'endroit où j'avois débarqué. Le violent accès de fièvre que j'avois eu toute la nuit m'avoit tellement abattu, que je ne pouvois me soutenir qu'avec peine. L'affection de ces bons Indiens me consoloit; je les entendois se dire les uns aux autres : « Ayons grand soin de notre Baba, n'épargnons pas nos peines; car que deviendrions-nous s'il venoit à manquer? Qui est-ce qui nous instruiroit? Qui nous confesseroit? Qui nous assisteroit à la mort ? » La consternation étoit générale à Cayenne quand j'y arrivai, à cause de la perte qu'on venoit de faire tout à la fois de trois Missionnaires : une pareille mortalité étoit extraordinaire, et l'on n'avoit rien vu de semblable depuis que nous y sommes établis. La bonté de l'air qu'on y respire, et des alimens dont on se nourrit, fait que communément il y a très-peu de malades. Vous comprenez assez, mon révérend Père, quels sont nos besoins, et combien il est important de remplacer au plus tôt ces pertes. Dix nouveaux Missionnaires, s'ils arrivoient, auroient peine à suffire au travail qui se présente.

Le peu de temps que j'ai demeuré à Ouya-

poc ne m'a pas permis de faire autant de découvertes que j'aurois souhaité. Le pays est d'une vaste étendue, et habité par quantité de diverses nations indiennes. On vient depuis peu d'en découvrir une qui est très-nombreuse, et qui est établie à deux cents lieues du fort d'Ouyapoc; c'est la nation des Amikouanes, que l'on appelle autrement les *Indiens à longues oreilles*. Ils les ont effectivement fort longues, et elles leur pendent jusque sur les épaules. C'est à l'art, et non pas à la nature, qu'ils sont redevables d'un ornement si extraordinaire, et qui leur plaît si fort. Ils s'y prennent de bonne heure pour se procurer cet agrément ; ils ont grand soin de percer les oreilles à leurs enfans; ils y insèrent de petits bois pour empêcher que l'ouverture ne se ferme, et de temps en temps ils y en mettent d'autres toujours plus gros les uns que les autres, jusqu'à ce que le trou devienne assez grand à la longue pour y insinuer certains ouvrages qu'ils font exprès, et qui ont deux à trois pouces de diamètre. Cette nation, qui a été inconnue jusqu'ici, est extrêmement sauvage; on n'y a aucune connoissance du feu. Quand ces Indiens veulent couper leurs bois, ils se servent de certains cailloux qu'ils aiguisent les uns contre les autres pour les affiler, et qu'ils insèrent dans un manche de bois, en guise de hache. J'ai vu à Ouyapoc une de ces sortes de haches : le manche a environ deux pieds, et au bout il y a une échancrure pour y insérer le caillou : je l'examinai ; mais, bien qu'il soit mince, il me parut peu tranchant. J'ai vu aussi un de leurs pendans d'oreille : c'est un rouleau de feuilles de palmiste d'un pouce de large qui

gravent sur le tranchant quelque figure bizarre qu'ils peignent en noir ou en rouge, et qui, attachée à leurs oreilles, leur donne un air tout-à-fait risible; mais, à leur goût, c'est une de leurs plus belles parures. En deçà des Amikouanes, il y a plusieurs autres nations; quoiqu'elles soient fort différentes, et même qu'elles se fassent quelquefois la guerre les unes aux autres, il n'y a point de diversité pour la langue, qui est la même parmi toutes ces nations. Tels sont les Aromagatas, les Palunks, les Turupis, les Ouays, les Pirius, les Coustumis, les Acoquas et les Caranes : toutes ces nations sont vers le haut de la rivière Ouyapoc. Il y en a un grand nombre d'autres sur les côtes, comme les Palicours, les Mayes, les Karnuarious, les Coussaris, les Toukouyanes, les Rouourios et les Maraones : voilà, comme vous voyez, un vaste champ qui s'ouvre au zèle des ouvriers évangéliques.

Vous souhaitez, mon révérend Père, que je vous informe du progrès que fait la religion parmi ces peuples, et des œuvres de piété qu'on leur voit pratiquer. Il me seroit difficile de vous rien mander de fort intéressant à ce sujet. Vous savez que cette Mission n'est encore qu'à sa naissance. On vous a déjà fait connoître le caractère de ces nations sauvages, leur légèreté, leur indolence, et l'aversion qu'elles ont pour tout ce qui les gêne. Nous ne pouvons guère espérer de fruits solides de nos travaux que quand nous les aurons réunies dans différentes peuplades, où l'on puisse les instruire à loisir et leur inculquer sans cesse les vérités chrétiennes. Le cœur de ces barbares est comme une terre

ingrate, qui ne produit rien qu'à force de culture. Il a été un temps où leur inconstance naturelle et la difficulté de les fixer dans le bien me rebutoient extrêmement. Je craignois de m'être laissé tromper par des apparences, et d'avoir conféré le baptême à des gens qui étoient indignes de le recevoir. Une espèce de dépit, qui me paroissoit raisonnable, me fit presque succomber à la tentation qui me prenoit de les abandonner. J'écoutai néanmoins de meilleurs conseils; d'autres pensées plus justes et plus conformes au caractère des peuples que Dieu avoit confiés à mes soins en m'appelant à cette Mission, succédèrent aux premières idées qui me décourageoient; le Seigneur, malgré mes défiances et mes dégoûts, me donna la force de m'appliquer avec encore plus d'ardeur à cultiver un champ qui me sembloit tout-à-fait stérile, et ce n'est que depuis quelques années que j'ai enfin reconnu, par le succès dont Dieu a béni ma persévérance, que la religion avoit jeté de profondes racines dans le cœur de plusieurs de ces barbares. J'en ai été encore mieux convaincu par la sainte et édifiante mort de plusieurs néophytes que j'ai assistés en ce dernier moment. Je ne vous en rapporterai que trois ou quatre exemples : je sais, mon révérend Père, qu'ils n'auront pas de quoi vous frapper; vous avez reçu les derniers soupirs d'une infinité de personnes dont la vie, passée dans l'exercice de toutes sortes de vertus, a été couronnée par la mort la plus sainte; mais enfin, quand les mêmes choses se rapportent d'un peuple sauvage et barbare, dont le naturel, les mœurs et l'éducation sont si opposées aux maxi-

mes du christianisme, on ne peut guère s'empêcher d'y reconnoître le doigt de Dieu et la puissance de la grâce, qui, des rochers les plus durs, fait, quand il lui plaît, de véritables enfans d'Abraham.

Je commence par un infidèle que je baptisai, il y a quelque temps, à l'article de la mort; c'étoit un Indien plein de bon sens, appelé *Sany*. J'allois souvent à Ikaroux, qui est le premier endroit où je m'étois établi avec le Père Ramette. Ce bon sauvage ne manquoit pas de nous rendre de fréquentes visites, et nos entretiens rouloient toujours sur la religion chrétienne et sur la nécessité du baptême. Nos discours, aidés de la grâce, firent de vives impressions sur son cœur, et ces impressions se réveillèrent aux approches de la mort. Il s'étoit retiré dans un lieu très-sauvage, où ses ancêtres avoient demeuré autrefois, et où étoit leur sépulture. Ce fut par un coup d'une providence particulière de Dieu que j'allai le voir dans un temps où ma présence étoit si nécessaire à son salut. Mon dessein étoit d'aller à cinq ou six lieues visiter un Indien, dont j'avois appris la maladie depuis peu de jours. Je passai par un carbet voisin, où la plupart des sauvages qui l'habitoient étoient chrétiens. A peine fus-je arrivé qu'ils se mirent autour de moi, et me demandèrent où je portois mes pas; ayant satisfait à leur demande: « Tu vas chercher bien loin, me dirent-ils, ce que tu as auprès de toi: ton ami Sany, qui demeure à une demi-lieue d'ici, est à l'extrémité; ne ferois-tu pas mieux de l'aller voir? » J'y consentis très-volontiers, et deux Indiennes, parentes du moribond, s'offrirent à être mes guides. Nous

nous mîmes en chemin, elles, mon petit nègre et moi; nous arrivâmes bientôt à une savane presque impraticable; les herbes et les joncs étoient montés si haut, qu'on auroit eu de la peine à y découvrir un homme à cheval. Ces bonnes Indiennes marchèrent devant, et me frayèrent le chemin en foulant aux pieds les joncs et les herbes; enfin elles me conduisirent à la pointe d'un bois épais, où le malade s'étoit fait transporter, et où on lui avoit dressé une pauvre cabane. Aussitôt qu'il m'aperçut, il s'écria tout transporté de joie: « Sois le bien venu, Baba: je savois bien que tu viendrois me voir aujourd'hui; je t'ai vu en songe toute la nuit, et il me sembloit que tu me donnois le baptême. » Sa femme et sa mère, qui étoient présentes, m'assurèrent qu'en effet il n'avoit cessé de parler de moi toute la nuit, et qu'il leur avoit dit positivement que j'arriverois ce jour-là même. Je profitai des momens de connoissance qui lui restoient, et des heureuses dispositions que le ciel avoit mises dans son cœur; et, comme il étoit déjà très-instruit des vérités de la religion, je le préparai au baptême, qu'il reçut avec une grande piété. Il expira entre mes bras la nuit suivante, pour aller jouir, comme il y a lieu de le croire, du bonheur que la grâce de ce sacrement venoit de lui procurer.

Une autre mort d'un jeune homme que j'ai élevé, et qui se nomme *Remy*, me remplit de consolation toutes les fois que j'y pense: il y avoit peu de temps qu'il étoit marié, et il avoit toujours fait paroître un grand attachement à tous les devoirs de la religion. Attaqué d'un violent mal de poitrine, dont tous les remèdes

que je lui donnai ne purent le guérir, je lui annonçai que sa mort n'étoit pas éloignée. « Il faut donc profiter, me répondit-il, du peu de temps qui me reste à vivre. Oui, mon Dieu, ajouta-t-il, c'est volontiers que je meurs, puisque vous le voulez; je souffre avec plaisir les douleurs auxquelles vous me condamnez; je les mérite, puisque j'ai été assez ingrat pour vous offenser. *Aouerle*, disoit-il en sa langue, *Aouerle Tamoussi ye tombe eüa aroubou mappo epelagame.* » Ce n'étoient pas là des sentimens que je lui eusse suggérés; le saint Esprit lui-même, qui les avoit imprimés dans son cœur, les lui mettoit à la bouche; il les répétoit à tout moment, et je ne crois pas m'écarter de la vérité en assurant qu'il les prononçoit plus de trois cents fois par jour; mais il les prononçoit avec tant d'ardeur, que j'en étois comme interdit, et je n'avois garde de lui inspirer d'autres sentimens. Dès qu'il se sentit plus mal qu'à l'ordinaire, il me demanda les sacremens. Après avoir entendu sa confession, qu'il fit avec des sentimens pleins de componction, j'allai lui chercher le saint viatique. A la vue de son Sauveur, il parut ranimer toute la ferveur de sa piété; il se jeta à genoux, et, prosterné jusqu'à terre, il adora Jésus-Christ, qu'il reçut ensuite avec le plus profond respect: je lui administrai presque en même temps l'extrême-onction, qu'il reçut avec une foi également vive; après quoi il ne cessa de s'entretenir avec Dieu jusqu'au dernier soupir.

A une mort si édifiante je joindrai celle de Louis-Remy Tourappo, principal chef de son Indiens, et le premier de cette contrée qui ait

embrassé la foi. C'étoit un homme d'esprit, parfaitement instruit des vérités de la religion, et qui m'a fourni en sa langue des termes très-propres et très-énergiques pour exprimer nos divins mystères. Il a été pendant toute sa vie un modèle de vertu pour nos néophytes; presque tous les jours il assistoit au saint sacrifice de la messe. Le soir et le matin il ne manquoit jamais de rassembler tout son monde, et il faisoit lui-même la prière à haute voix. Un flux de sang invétéré nous l'enleva. Aussitôt qu'il s'aperçut que son mal étoit sans remède, il ne songea plus qu'à se préparer à une mort chrétienne. Il reçut les derniers sacremens avec une dévotion qui en inspira au grand nombre de sauvages dont sa case étoit remplie. Je jugeai à propos, pour l'instruction et l'édification de cette multitude d'Indiens, de lui faire faire sa profession de foi avant de lui donner le saint viatique. Je prononçai donc à haute voix tous les articles de notre croyance. A chaque article, il me répondoit avec une présence d'esprit admirable et d'un ton assuré : « Oui, je le crois, » ajoutant toujours quelque chose qui marquoit sa ferme adhésion aux vérités chrétiennes. Ce fut dans ces sentimens, pleins de foi et d'amour pour Dieu, qu'il finit sa vie. Comme je consolois sa fille aînée de la perte qu'elle venoit de faire, elle m'apprit que son père, peu de jours avant sa mort, avoit assemblé tous ceux sur qui il avoit de l'autorité, pour leur déclarer ses dernières volontés : « Je meurs, nous a-t-il dit, et je meurs chrétien; aidez-moi à en rendre grâces au Dieu des miséricordes. Je suis le premier capitaine qui ai reçu chez moi les Missionnaires

vous savez que les autres capitaines m'en ont su mauvais gré, et que j'ai été l'objet de leurs censures; mais je me suis mis au-dessus de leurs discours, et je n'ai pas craint de leur déplaire. Imitez en cela mon exemple; regardez les Missionnaires comme vos pères en Jésus-Christ; ayez en eux une entière confiance, et prenez garde qu'une vie peu chrétienne ne les oblige malgré eux à vous abandonner. » J'ai été très-touché de cette mort : c'étoit un ancien ami que j'affectionnois fort, à cause de son zèle pour la religion, et qui m'étoit véritablement attaché. Il étoit mon banaré, et j'étois le sien : c'est, après les liaisons du sang, une sorte d'union, parmi les Indiens, la plus étroite qu'on puisse avoir. Nous honorâmes, autant que nous pûmes ses obsèques; son cercueil, sur lequel on avoit posé son épée et son bâton de commandement, fut porté par quatre capitaines, et conduit à l'église par presque tous les Indiens de la Mission, qui tenoient chacun un cierge à la main. Il fut enterré au milieu de la nouvelle église. La reconnoissance demandoit qu'on lui fît cet honneur, parce que c'est lui qui a le plus contribué à la construction de ce saint édifice.

Je n'ai garde, mon révérend Père, de vous fatiguer par des répétitions de faits qui sont assez semblables. Je vous l'ai dit, le cœur de nos sauvages ressemble à ces terres qui ne produisent de fruits que par la patience de ceux qui les cultivent. Un Missionnaire, sans avoir ces grands talens que Dieu donne à qui il lui plaît, mais qui sera plein de zèle, et qui, au lieu d'errer chez toutes ces différentes nations, s'attachera à une nation particulière de sauvages pour les

instruire à loisir et leur rebattre sans cesse les mêmes vérités, sans se rebuter, sans se décourager, verra avec le temps sa patience couronnée par le fruit des bénédictions que produira la semence évangélique qu'il aura jetée dans leurs cœurs : *fructum afferunt in patientiâ.* Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec un profond respect, etc.

LETTRE DU PERE CHOLONEC,

Missionnaire de la compagnie de Jésus, au Père Augustin le Blanc, de la même compagnie, procureur des Missions du Canada.

Au Sault de Saint-Louis, le 27 août 1715.

MON RÉVÉREND PÈRE, LA PAIX DE N. S.

LES merveilles que Dieu opère tous les jours par l'intercession d'une jeune vierge iroquoise, qui a vécu et qui est morte parmi nous en odeur de sainteté, m'auroient porté à vous informer des particularités de sa vie, quand même vous ne m'auriez pas pressé par vos lettres de vous en faire le détail. Vous avez été témoin vous-même de ces merveilles, lorsque vous remplissiez ici avec tant de zèle les fonctions de Missionnaire ; et vous savez que le grand prélat qui gouverne cette église, touché des prodiges dont Dieu daigne honorer la mé-

moire de cette sainte fille, l'a appelée avec raison *la Geneviève de la Nouvelle-France.* Tous les Français qui habitent ces colonies, de même que les sauvages, ont une singulière vénération pour elle ; ils viennent de fort loin prier sur son tombeau, et plusieurs, par son entremise, ont été guéris sur-le-champ de leurs maladies, et ont reçu du ciel d'autres faveurs extraordinaires. Je ne vous dirai rien, mon révérend Père, que je n'aie vu moi-même lorsque j'ai eu soin de sa conduite, ou que je n'aie appris du Missionnaire qui lui a conféré le saint baptême.

Tegahkouita (c'est le nom de la sainte fille dont j'ai à vous entretenir) naquit l'an 1656 à Gandaougué, l'une des bourgades des Iroquois inférieurs appelés *Agniez.* Son père étoit Iroquois et infidèle : sa mère, qui étoit chrétienne, étoit Algonquine ; elle avoit été baptisée dans la ville des Trois-Rivières, où elle fut élevée parmi les Français. Dans le temps qu'on faisoit la guerre aux Iroquois, elle fut prise par ces barbares, et menée dans leur pays. On a su depuis que, dans le sein de l'infidélité même, elle conserva sa foi jusqu'à la mort. Elle eut de son mariage deux enfans, un garçon et une fille, qui est celle dont je parle ; mais elle eut la douleur de mourir sans leur procurer la grâce du baptême.

Une petite vérole, qui ravageoit le pays des Iroquois, l'enleva elle et son fils en peu de jours. Tegahkouita en fut attaquée comme les autres, mais elle ne succomba point à la violence du mal. Elle se trouva donc orpheline à l'âge de quatre ans, sous la conduite de ses tantes, et au pouvoir d'un oncle qui étoit le plus distingué du

village. La petite vérole lui avoit affoibli les yeux, et cette incommodité l'empêcha pendant quelque temps de paroître au grand jour. Elle demeuroit des jours entiers retirée dans sa cabane : peu à peu elle s'affectionna à la retraite, et dans la suite elle fit par goût ce qu'elle avoit fait auparavant par nécessité. Cette inclination pour une vie retirée, si contraire au génie de la jeunesse Iroquoise, fut principalement ce qui conserva l'innocence de ses mœurs dans le séjour même de la corruption.

Quand elle fut un peu plus avancée en âge, elle s'occupa, dans le domestique, à rendre à ses tantes tous les services dont elle étoit capable, et qui convenoient à son sexe ; elle piloit le blé, elle alloit quérir de l'eau, elle portoit le bois : car c'est, parmi nos sauvages, l'emploi ordinaire des femmes. Le reste du temps elle le passoit à faire de petits ouvrages pour lesquels elle avoit une adresse extraordinaire. Par là elle évitoit deux écueils également funestes à l'innocence : l'oisiveté si ordinaire ici aux personnes du sexe, et qui est pour elles la source d'une infinité de vices, et la passion extrême qu'elles ont de couler le temps dans les visites inutiles, de se montrer aux assemblées publiques, et d'y étaler leurs parures. Car il ne faut pas croire que cette sorte de vanité soit le partage des seules nations civilisées ; les femmes de nos sauvages, surtout les jeunes filles, affectent de paroître ornées de ce qu'elles ont de plus précieux. Leurs ajustemens consistent en certaines étoffes qu'elles achètent des Européens, en des manteaux de fourrure, e en divers coquillages dont elles se couvrent depuis la tête jusqu'aux pieds : elles s'en font des

bracelets, des colliers, des pendans d'oreilles, des ceintures; elles en garnissent même leurs souliers, car ce sont là toutes leurs richesses, et c'est parmi elles à qui se distinguera le plus par ces sortes d'ajustemens. La jeune Tegahkouita, qui avoit naturellement de l'aversion pour toutes les parures propres à son sexe, ne put résister aux personnes qui lui tenoient lieu de père et de mère; et, pour leur complaire, elle eut quelquefois recours à ces vains ornemens. Mais, lorsqu'elle fut chrétienne, elle s'en fit un grand crime, et elle expia cette complaisance qu'elle avoit eue, par des larmes presque continuelles, et par une sévère pénitence.

M. de Tracy, ayant été envoyé de la Cour pour mettre à la raison les nations iroquoises qui désoloient nos colonies, porta la guerre dans leur pays, et y brûla trois villages des Agniez. Cette expédition répandit la terreur parmi ces barbares, et ils en vinrent à des propositions de paix qu'on écouta. Leurs députés furent bien reçus des Français; la paix se conclut à l'avantage des deux nations. On saisit cette occasion, qui paroissoit favorable, pour envoyer des Missionnaires aux Iroquois. Ils avoient déjà quelque teinture de l'Evangile qui leur avoit été prêché par le Père Jogues, surtout ceux d'Onnontagué, parmi lesquels ce Père avoit fixé sa demeure. On sait que ce Missionnaire reçut alors la récompense qu'il devoit attendre de son zèle : ces barbares le tinrent dans une dure captivité, et lui mutilèrent les doigts; ce ne fut que par une espèce de miracle qu'il se déroba pour un temps à leur fu-

reur. Il semble pourtant que son sang devoit être la semence du christianisme dans cette terre infidèle; le Père Jogues ayant eu le courage d'aller l'année suivante continuer sa Mission auprès de ces peuples qui l'avoient traité si inhumainement, finit sa vie apostolique dans les supplices qu'ils lui firent endurer. Les travaux de ses deux compagnons furent couronnés par une mort semblable; et c'est sans doute au sang de ces premiers apôtres de la nation iroquoise qu'on doit attribuer les bénédictions que Dieu répandit sur le zèle de ceux qui leur succédèrent dans le ministère évangélique.

Le Père Frémin, le Père Brayas et le Père Pierron, qui savoient la langue du pays, furent choisis pour accompagner les députés Iroquois dans leur retour, et pour confirmer de la part des Français la paix qui venoit de leur être accordée. On confia aux Missionnaires les présens que faisoit le gouverneur, afin de leur faciliter l'entrée dans ces terres barbares. Ils y arrivèrent dans le temps que ces peuples ont accoutumé de se plonger dans toutes sortes de débauches, et personne ne se trouva en état de les recevoir. Ce contre-temps procura à la jeune Tegahkouita l'avantage de connoître de bonne heure ceux dont Dieu vouloit se servir pour la conduire à une haute perfection: elle fut chargée de loger les Missionnaires et de subvenir à leurs besoins. Sa modestie, et la douceur avec laquelle elle s'acquitta de cette fonction, toucha les nouveaux hôtes; elle, de son côté, fut frappée de leurs manières affables, de leur assiduité à la prière, et des autres exercices dont ils partageoient la journée. Dieu

la disposoit ainsi à la grâce du baptême qu'elle auroit demandé, si les Missionnaires eussent fait un plus long séjour dans son village.

Le troisième jour de leur arrivée, ils furent appelés à Tionnontoguen, où se fit leur réception. Elle fut des plus solennelles. Deux des Missionnaires s'établirent dans ce village : le troisième commença une Mission dans le village d'Onneiout, qui est à trente lieues au-delà dans les terres. L'année suivante on forma une troisième Mission à Onnontagué. La quatrième fut établie à Tsonnontonan, et la cinquième au village de Goiogoen. La nation des Agniez et celle des Tsonnontonans étant nombreuses et séparées en plusieurs bourgades, on fut obligé d'augmenter le nombre des Missionnaires.

Cependant Tegahkouita entroit dans l'âge nubile, et ses parens étoient intéressés à lui trouver un époux, parce que, selon la coutume du pays, le gibier que le mari tue à la chasse est au profit de sa femme et de tous ceux de la famille. La jeune Iroquoise avoit des inclinations bien opposées aux desseins de ses parens ; elle avoit un grand amour pour la pureté, avant même qu'elle pût connoître l'excellence de cette vertu ; et tout ce qui étoit capable de la souiller tant soit peu lui faisoit horreur. Ainsi, quan on lui proposa de s'établir, elle s'en excuse sous divers prétextes ; elle allégua surtout s grande jeunesse et le peu d'inclination qu'elle avoit alors pour le mariage.

Ses parens parurent goûter ses raisons ; mais peu après ils résolurent de l'engager lorsqu'elle y penseroit le moins, sans même lui laisser le choix de la personne avec laquelle ils vouloient

l'unir. Ils jetèrent les yeux sur un jeune homme dont l'alliance leur paroissoit avantageuse, et ils lui en firent faire la proposition aussi bien qu'à ceux de sa famille. L'affaire étant conclue de part et d'autre, le jeune homme entra le soir dans la cabane de celle qui lui étoit destinée, et il vint s'asseoir auprès d'elle. C'est ainsi que se font les mariages parmi nos sauvages. Bien que ces infidèles poussent le libertinage et la dissolution jusqu'à l'excès, néanmoins il n'y a point de nation qui garde si scrupuleusement en public les bienséances de la plus exacte pudeur. Un jeune homme seroit à jamais déshonoré s'il s'arrêtoit à converser publiquement avec une fille. Quand il s'agit de mariage, c'est aux parens à traiter l'affaire, et il n'est pas permis aux parties intéressées de s'en mêler : il suffit même qu'on parle de marier un jeune sauvage avec une jeune Indienne, pour qu'ils évitent avec soin de se voir et de se parler. Quand les parens agréent de part et d'autre le mariage, le jeune homme vient le soir dans la cabane de sa future épouse, et il s'assied auprès d'elle, c'est-à-dire qu'il la prend pour femme, et qu'elle le prend pour mari.

Tegahkouita parut toute déconcertée quand elle vit ce jeune homme assis auprès d'elle : elle rougit d'abord, et se levant brusquement, elle sortit avec indignation de la cabane, et ne voulut point y rentrer que le jeune homme ne fût dehors. Cette fermeté outra ses parens, qui crurent recevoir par là un affront, et ils résolurent de ne pas en avoir le démenti. Ils tentèrent encore d'autres stratagèmes qui ne ser-

virent qu'à faire éclater davantage la fermet de leur nièce. L'artifice n'ayant pas réussi, o eut recours à la violence. On la traita comm une esclave : elle fut chargée de tout ce qu'il avoit à faire de plus pénible et de plus rebutant; ses actions les plus innocentes étoient interprêtées malignement; on lui reprochoit sans cesse son peu d'attachement pour ses parens, ses manières farouches et sa stupidité; car c'est ainsi qu'on appeloit l'éloignement qu'elle avoit du mariage; on l'attribuoit à une haine secrète qu'elle portoit à la nation iroquoise, parce qu'elle étoit de la race algonquine. Enfin on mit tout en œuvre pour ébranler sa constance. La jeune fille souffrit tous ces mauvais traitemens avec une patience invincible; et, sans rien perdre de son égalité d'âme et de sa douceur naturelle, elle rendit tous les services qu'on exigeoit d'elle avec une attention et une docilité qui étoient au-dessus de ses forces et de son âge. Peu à peu ses parens s'adoucirent; ils lui rendirent leurs bonnes grâces, et ils ne l'inquiétèrent plus sur le parti qu'elle avoit pris.

En ce temps-là, le Père Jacques de Lamberville fut conduit par la Providence au village de notre jeune Iroquoise, et reçut ordre de ses supérieurs de s'y arrêter, bien qu'il semblât plus naturel que ce Père allât se joindre à son frère, qui avoit soin de la Mission des Iroquois d'Onnontagué. Tegahkouita ne manqua pas d'assister aux instructions et aux prières qu. se faisoient tous les jours dans la chapelle; mais elle n'osoit s'ouvrir sur le dessein qu'elle avoit depuis long-temps d'être chrétienne, soit qu'elle fût arrêtée par l'appréhension d'un oncle de qui

elle dépendoit absolument, et à qui des raisons d'intérêt donnoient de l'aversion pour les chrétiens, soit que sa pudeur même la rendît trop timide et l'empêchât de découvrir ses sentimens au Missionnaire.

Enfin l'occasion de déclarer le désir qu'elle avoit d'être baptisée se présenta à elle lorsqu'elle y pensoit le moins. Une blessure qu'elle s'étoit faite au pied l'avoit retenue au village, tandis que la plupart des femmes faisoient dans les champs la récolte du blé d'Inde. Le Missionnaire prit ce temps-là pour faire sa tournée, et pour instruire à loisir ceux qui étoient restés dans leurs cabanes. Il entra dans celle de Tegahkouita. Cette bonne fille ne put retenir sa joie à la vue d'un Missionnaire : elle commença d'abord par lui ouvrir son cœur, en présence de ses compagnes mêmes, sur l'empressement qu'elle avoit d'être admise au rang des chrétiens; elle s'expliqua aussi sur les obstacles qu'elle auroit à surmonter de la part de sa famille, et, dans ce premier entretien, elle fit paroître un courage au-dessus de son sexe. La bonté de son naturel, la vivacité de son esprit, sa naïveté et sa candeur firent juger au Missionnaire qu'elle feroit un jour de grands progrès dans la vertu; il s'appliqua particulièrement à l'instruire des vérités chrétiennes; mais il ne crut pas devoir se rendre sitôt à ses instances, la grâce du baptême ne devant s'accorder aux adultes, surtout dans ce pays-ci, qu'avec précaution et après de longues épreuves. Tout l'hiver fut employé à son instruction et à une recherche exacte de ses mœurs.

Il est surprenant que, malgré le penchant que les sauvages ont à médire, sur-tout les personnes

du sexe, il ne s'en trouvât aucune qui ne fît l'éloge de la jeune catéchumène : ceux-mêmes qui l'avoient persécutée le plus vivement ne purent s'empêcher de rendre témoignage à sa vertu. Le Missionnaire ne balança plus à lui administrer le baptême, qu'elle demandoit avec une sainte impatience. Elle le reçut le jour de Pâques de l'année 1676, et elle fut nommée *Catherine ;* c'est ainsi que je l'appellerai dans la suite de cette lettre.

La jeune néophyte ne songea plus qu'à remplir les engagemens qu'elle venoit de contracter. Elle ne voulut pas se borner à l'observation des pratiques communes; elle se sentoit appellée à une vie plus parfaite. Outre les instructions publiques auxquelles elle assistoit régulièrement, elle en demanda de particulières pour sa conduite intérieure. Ses prières, ses dévotions, ses pénitences furent réglées, et elle fut si docile à se former selon le plan de perfection qui lui avoit été tracé qu'en peu de temps elle devint un modèle de vertu. Elle passa de la sorte quelques mois assez paisiblement. Ses parens mêmes ne parurent pas désapprouver le nouveau genre de vie qu'elle menoit. Mais le saint Esprit nous avertit par la bouche du sage, que l'âme fidèle qui commence à s'unir à Dieu doit se préparer à la tentation ; et c'est ce qui se vérifia en la personne de Catherine. Sa vertu extraordinaire lui attira des persécutions de ceux-mêmes qui l'admiroient. Ils regardoient une vie si pure comme un reproche tacite de leurs déréglemens; et dans le dessein de la décréditer, ils s'efforcèrent, par divers artifices, de donner atteinte à sa pureté. La confiance que la néophyte avoit en Dieu, la

défiance qu'elle avoit d'elle-même, son assiduité à la prière, sa délicatesse de conscience, qui lui faisoit appréhender jusqu'à l'ombre même du péché, lui donnèrent une victoire entière sur les ennemis de sa pudeur.

L'exactitude avec laquelle elle se trouvoit tous les jours de fête à la chapelle fut la source d'un autre orage qui vint fondre sur elle du côté de ses proches. Le chapelet récité à deux chœurs est un des exercices de ces saints jours : cette espèce de psalmodie réveille l'attention des néophytes et anime leur dévotion. On y mêle des hymnes et des cantiques spirituels, que nos sauvages chantent avec beaucoup de justesse et d'agrément : ils ont l'oreille fine, la voix belle, et un goût rare pour la musique. Catherine ne se dispensoit jamais de cet exercice. On trouva mauvais dans la cabane qu'elle s'abstînt ces jours-là d'aller travailler comme les autres à la campagne ; on en vint à des paroles aigres ; on lui reprocha que le christianisme l'avoit amollie et l'accoutumoit à une vie fainéante ; on ne lui laissa même rien à manger, pour la contraindre du moins par la faim à suivre ses parens et à les aider dans leur travail. La néophyte supporta constamment leurs reproches et leurs mépris ; et elle aima mieux se passer ces jours-là de nourriture que de violer la loi qui ordonne la sanctification des fêtes, et de manquer à ses pratiques ordinaires de piété. Cette fermeté que rien n'ébranloit irrita de plus en plus ses parens infidèles. Quand elle alloit à la chapelle, ils la faisoient poursuivre à coups de pierre par des gens ivres, ou qui faisoient semblant de l'être ; en sorte que, pour se mettre à l'abri de leur

insultes, elle étoit souvent obligée de prendre des chemins détournés. Enfin tous, jusqu'aux enfans, la montroient au doigt, crioient après elle, et l'appeloient, par dérision, la *Chrétienne.* Un jour qu'elle étoit retirée dans sa cabane, un jeune homme y entra brusquement, les yeux étincelans de colère, et la hache à la main, qu'il leva comme pour la frapper : peut-être n'avoit-il d'autre dessein que de l'effrayer. Quoi qu'il en soit des intentions de ce barbare, Catherine se contenta de baisser modestement la tête, sans faire paroître la moindre émotion. Une intrépidité si peu attendue étonna si fort le sauvage, qu'il prit aussitôt la fuite, comme s'il avoit été épouvanté lui-même par quelque puissance invisible.

Des vertus si marquées ne me permirent pas de lui refuser plus long-temps la permission qu'elle me demandoit instamment, de faire sa première communion à la fête de Noël qui approchoit. C'est une grâce qui ne s'accorde à ceux qui viennent de chez les Iroquois qu'apr bien des années et après beaucoup d'épreuve mais la piété de Catherine la mettoit au-dessus des règles ordinaires. Elle participa, pour la première fois de sa vie, à la sainte Eucharistie avec une ferveur qui égaloit l'estime qu'elle faisoit de cette grâce, et les empressemens qu'elle avoit eus de l'obtenir. Toutes les autres fois qu'elle approcha de la sainte table, ce fut toujours avec les mêmes dispositions. Son simple extérieur inspiroit alors de la piété aux plus tièdes ; et, lorsqu'il se faisoit une communion générale, les néophytes les plus vertueuses s'empressoient à l'envi de se mettre auprès

d'elle, parce que, disoient-elles, la seule vue de Catherine leur servoit d'une excellente préparation pour communier dignement.

Après les fêtes de Noël, la saison étant propre pour la chasse, elle ne put se dispenser de suivre dans les bois sa sœur et son beau-frère. Elle fit voir alors qu'on peut servir le Seigneur dans tous les lieux où sa providence nous conduit. Elle ne relâcha rien de ses exercices ordinaires; sa piété lui suggéra même de saintes pratiques pour suppléer à celles qui étoient incompatibles avec le séjour des forêts. Son temps étoit réglé pour toutes ses actions. Dès le matin, elle se mettoit en prières, et elle ne les finissoit qu'avec celles que les sauvages font en commun selon leur coutume. Le soir, elle les continuoit bien avant dans la nuit. Quand les sauvages prenoient leur repas pour se disposer à chasser tout le long du jour, elle se retiroit à l'écart pour faire quelque oraison : c'étoit à peu près le temps qu'on a coutume d'entendre la messe dans la Mission. Elle avoit placé une croix dans le tronc d'un arbre qui se trouvoit au bord d'un ruisseau : cet endroit solitaire lui tenoit lieu d'oratoire. Là, elle se mettoit en esprit au pied des autels; elle unissoit son intention à celle du prêtre; elle prioit son ange gardien d'assister pour elle au saint sacrifice, et de lui en appliquer tout le fruit. Le reste de la journée, elle s'occupoit du travail avec les autres personnes de son sexe; mais, pour bannir les discours frivoles, et afin de s'entretenir dans l'union avec Dieu, elle entamoit toujours quelques discours de piété, ou bien elle les invitoit à chanter des hymnes et des cantiques à

la louange du Seigneur. Ses repas étoient très-sobres, et souvent elle ne mangeoit qu'à la fin du jour; encore mêloit-elle secrètement de la cendre aux viandes qu'on lui servoit, pour ôter à son goût toute la pointe qui en fait le plaisir. C'est une mortification qu'elle pratiqua toutes les fois qu'elle pouvoit n'être pas aperçue. Le séjour des bois ne lui plaisoit guère, bien qu'il soit si agréable aux femmes des sauvages, parce que, débarrassées des soins domestiques, elles passent le temps dans les divertissemens et les festins. Elle soupiroit sans cesse après la saison où l'on a coutume de retourner au village. L'église, la présence de Jésus-Christ dans l'auguste sacrement de nos autels, le saint sacrifice de la messe, les exhortations fréquentes et les autres exercices de la Mission dont on est privé tandis qu'on est occupé de la chasse, étoient les seuls objets qui la touchassent. Elle avoit du dégoût pour tout le reste. Ainsi quand elle se vit une fois de retour à la Mission, elle se fit une loi de n'en plus sortir. Elle y arriva vers le temps de la semaine sainte; et c'est pour la première fois qu'elle assista aux cérémonies de ces saints jours.

Je ne m'arrêterai pas, mon révérend Père, à vous décrire ici combien elle fut attendrie d'un spectacle si touchant que celui des douleurs et de la mort d'un Dieu pour le salut des hommes; elle répandit des larmes presque continuelles, et elle forma la résolution de porter le reste de ses jours dans son corps la mortification de Jésus-Christ. Depuis ce temps là elle chercha toutes les occasions de se mortifier, soit pour expier des fautes légères qu'elle

regardoit comme autant d'attentats contre la majesté divine, soit pour retracer dans elle l'image d'un Dieu crucifié pour notre amour. Les entretiens d'Anastasie, qui lui parloit souvent des peines de l'enfer, et des rigueurs que les saints ont exercées sur eux-mêmes, fortifièrent l'attrait qu'elle avoit pour les austérités de la pénitence. Elle s'y sentoit encore animée par un accident qui la mit en grand danger de perdre la vie. Elle coupoit un arbre dans le bois, qui tomba plus tôt qu'elle ne l'avoit prévu : elle eut assez de temps pour éviter en se retirant le gros de l'arbre qui l'auroit écrasée par sa chute; mais elle ne put échapper à une des branches qui lui frappa rudement la tête, et qui la jeta évanouie par terre. Elle revint peu après de son évanouissement, et on lui entendit prononcer doucement ces paroles : *Je vous remercie, ô bon Jésus, de m'avoir secourue dans ce danger*. Elle ne douta point que Dieu ne l'eût conservée pour lui donner le loisir d'expier ses péchés par la pénitence : c'est ce qu'elle déclara à une compagne qui se sentoit appelée comme elle à une vie austère, et avec qui elle fut dans une liaison si intime qu'elles se comuniquoient l'une à l'autre ce qui se passoit de plus secret dans leur intérieur.

Le séjour que Catherine avoit déjà fait dans les forêts, et la peine qu'elle avoit eue de se voir privée des secours spirituels qu'elle trouvoit au village, lui avoit fait prendre la résolution, comme je l'ai dit, de n'y jamais retourner de sa vie. Je crus cependant que le changement d'air et la nourriture, qui est meilleure dans les forêts, pourroient rétablir sa santé,

car elle étoit fort altérée : c'est pourquoi je lui conseillai de suivre sa famille et les autres qui alloient à la chasse. Elle me répondit avec cet air plein de piété qui lui étoit si naturel : « Il est vrai, mon Père, que le corps est traité plus délicatement dans les bois ; mais l'âme y languit, et ne peut y rassasier sa faim : au contraire dans le village, le corps souffre, j'en conviens, mais l'âme trouve ses délices auprès de Jésus-Christ. Eh bien ! j'abandonne volontiers ce misérable corps à la faim et à la souffrance, pourvu que mon âme ait sa nourriture ordinaire.

Elle resta donc pendant tout l'hiver au village, où elle ne vécut que de blé d'Inde et où elle eut effectivement beaucoup à souffrir. Mais, non contente de n'accorder à son corps que des alimens insipides, qui pouvoient à peine le soutenir, elle se livra encore à des austérités et à des pénitences excessives, sans prendre conseil de personne, se persuadant, que, lorsqu'il s'agissoit de se mortifier, elle pouvoit s'abandonner à tout ce que lui inspiroit sa ferveur. Elle étoit portée à ces saints excès par les grands exemples de mortification qu'elle avoit sans cesse devant les yeux. L'esprit de pénitence régnoit parmi les chrétiens du Sault ; les jeûnes, les disciplines sanglantes, les ceintures garnies de pointes de fer, étoient des austérités communes. Quelques-uns d'eux se disposèrent, par ces macérations volontaires, à souffrir constamment les plus affreux supplices.

La guerre étoit allumée entre les Français et les Iroquois : ceux-ci invitèrent leurs compatriotes qui étoient à la Mission du Sault à revenir dans leur pays, où ils leur promettoient

une entière liberté pour l'exercice de leur religion. Le refus qui suivit de semblables offres, les transporta de fureur, et les chrétiens iroquois qui demeuroient au Sault furent déclarés aussitôt ennemis de la patrie. Un parti d'Iroquois, qui en surprit quelques-uns à la chasse, les amena dans leur pays : ils y furent brulés à petit feu. Ces généreux fidèles, au milieu des plus cuisantes douleurs, prêchoient Jésus-Christ à ceux qui les tourmentoient si cruellement, et les conjuroient d'embrasser au plus tôt le christianisme pour se délivrer des feux éternels. Un entre autres, nommé Étienne, signala sa constance et sa foi : il étoit environné de flammes et de fers ardens; sans cesse il encourageoit sa femme, qui souffroit le même supplice, à invoquer avec lui le saint nom de Jésus. Étant près d'expirer, il ranima tout ce qu'il avoit de forces; et, à l'exemple de son saint patron, il pria le Seigneur à haute voix pour la conversion de ceux qui le traitoient avec tant d'inhumanité. Plusieurs de ces barbares, touchés d'un spectacle qui leur étoit si nouveau, abandonnèrent leur pays, et vinrent à la mission du Sault pour demander le baptême et y vivre selon les lois de l'Evangile.

Les femmes ne cédoient en rien à leurs maris touchant l'ardeur qu'elles faisoient paroître pour une vie pénitente; elles alloient même à des excès que nous avions soin de modérer quand ils venoient à notre connoissance. Outre les instrumens ordinaires de mortification qu'elles employoient, elles trouvoient mille inventions de se faire souffrir. Quelques-unes se mettoient dans la neige lorsque le froid étoit

le plus piquant; d'autres se dépouilloient jusqu'à la ceinture dans des lieux écartés, et demeuroient long-temps exposées aux rigueurs de la saison, sur les bords d'une rivière glacée où le vent souffloit avec fureur. Il y en eut qui, après avoir rompu les glaces des étangs, s'y plongeoient jusqu'au cou, autant de temps qu'il en falloit pour réciter plusieurs dixaines de leur rosaire. Une entre autres s'y plongea trois nuits de suite, ce qui lui causa une fièvre si violente qu'elle en pensa mourir. Une autre me surprit extrêmement par sa simplicité : j'appris que, non contente d'avoir usé de cette mortification, elle avoit aussi plongé sa fille, qui n'avoit que trois ans, dans une rivière glacée, et l'en avoit retirée à demi morte. Comme je lui reprochois vivement son indiscrétion, elle me répondit avec une naïveté surprenante, qu'elle n'avoit pas cru mal faire, et que, dans la pensée où elle étoit que sa fille pourroit bien un jour offenser le Seigneur, elle avoit voulu lui imposer par avance la peine que mériteroit son péché.

Quoique ceux qui faisoient ces mortifications fussent attentifs à en dérober la connoissance au public. Catherine, qui avoit l'esprit vif et pénétrant, ne laissa pas, sur diverses apparences, de conjecturer ce qu'ils tenoient si secret; et, comme elle étudioit tous les moyens de témoigner de plus en plus son amour à Jésus-Christ, elle s'attachoit à examiner tout ce qui se faisoit d'agréable au Seigneur, pour le mettre aussitôt en pratique. C'est pour cela qu'ayant passé quelques jours à Montréal, où elle vit pour la première fois des religieuses,

elle fut si charmée de leur piété et de leur modestie, qu'elle s'informa curieusement de la manière dont vivoient ces saintes filles, et des vertus qu'elles pratiquoient. Ayant appris que c'étoient des vierges chrétiennes qui s'étoient consacrées à Dieu par un vœu de continence perpétuelle, elle ne me donna aucun repos que je ne lui eusse accordé la permission de faire le même sacrifice d'elle-même, non plus par une simple résolution de garder la virginité, comme elle l'avoit déjà fait, mais par un engagement irrévocable, qui l'obligeât d'être à Dieu sans retour. Je ne lui donnai mon consentement qu'après l'avoir bien éprouvée, et m'être assuré de nouveau que c'étoit l'esprit de Dieu qui agissoit dans cette bonne fille, et qui lui inspiroit un dessein dont il n'y avoit jamais eu d'exemple parmi les sauvages. Elle choisit pour cette grande action le jour qu'on célèbre la fête de l'Annonciation de la très-sainte Vierge. Un moment après que notre Seigneur se fut donné à elle dans la sainte Communion, elle prononça avec une ferveur admirable le vœu qu'elle faisoit de virginité perpétuelle; elle s'adressa ensuite à la sainte Vierge, à qui elle avoit une dévotion très-tendre, pour la prier de présenter à son fils l'oblation qu'elle venoit de lui faire d'elle-même; après quoi elle passa plusieurs heures au pied des autels dans un grand recueillement d'esprit et dans une parfaite union avec Dieu.

Depuis ce temps-là, Catherine ne tint plus à la terre, et elle aspira sans cesse au ciel, où elle avoit fixé tous ses désirs. Il sembloit même qu'elle goûtoit par avance les douceurs de ce

bienheureux séjour; mais son corps n'étoit pas assez robuste pour soutenir le poids de ses austérités, et l'application continuelle de son esprit à se maintenir dans la présence de Dieu. Il lui prit une maladie violente, dont elle ne s'est jamais bien rétablie; il lui en resta toujours un mal d'estomac, accompagné de fréquens vomissemens, et d'une fièvre lente qui la mina peu à peu, et la jeta dans une langueur qui la consuma insensiblement. Cependant on eût dit que son âme prenoit de nouvelles forces à mesure que son corps dépérissoit : plus elle approchoit de son terme, plus on voyoit éclater dans elle les vertus éminentes qu'elle avoit pratiquées avec tant d'édification. Je ne m'arrêterai ici à vous rapporter que celles qui ont fait le plus d'impression, et qui étoient comme la source et le principe de toutes les autres. Elle avoit un tendre amour pour Dieu; son unique plaisir étoit de se tenir recueillie en sa présence, de méditer ses grandeurs et ses miséricordes, de chanter ses louanges, et de chercher continuellement les moyens de lui plaire. C'étoit principalement pour n'être pas distraite par d'autres pensées qu'elle se plaisoit si fort à la solitude. Anastasie et Thérèse étoient les deux seules chrétiennes avec qui elle se trouvât volontiers, parce qu'elles parloient bien de Dieu, et que leurs entretiens ne respiroient que le divin amour. De là venoit cette dévotion particulière qu'elle avoit pour la sainte Eucharistie et pour la passion du Sauveur. Ces deux mystères de l'amour d'un Dieu, caché sous le voile eucharistique, et mourant sur une croix, occupoient sans cesse son esprit, et embrasoient son cœur des plus pures flammes de

la charité. On la voyoit tous les jours passer des heures entières au pied des autels, immobile et comme transportée hors d'elle-même; ses yeux expliquoient souvent les sentimens de son cœur par l'abondance des larmes qu'ils répandoient, et elle trouvoit dans ces larmes de si grandes délices qu'elle étoit comme insensible au froid des plus rudes hivers. Quelquefois la voyant transie, je la renvoyois dans sa cabane pour s'y chauffer: elle obéissoit à l'instant; mais, un moment après, elle revenoit à l'église, et y continuoit de longs entretiens avec Jésus-Christ.

Pour entretenir sa dévotion au mystère de la passion du Sauveur, et l'avoir toujours présente à la mémoire, elle portoit au cou un petit crucifix que je lui avois donné; elle le baisoit sans cesse avec des sentimens de la plus tendre compassion pour Jésus souffrant, et de la plus vive reconnaissance pour le bienfait de notre rédemption. Un jour, voulant particulièrement honorer Jésus-Christ dans ce double mystère de son amour, après avoir reçu la sainte communion, elle fit une oblation perpétuelle de son âme à Jésus dans l'eucharistie, et de son corps à Jésus attaché sur la croix; et dès lors elle fut [illegible] à imaginer tous les jours de nouvelles manières d'affliger et de crucifier sa chair.

Quand elle alloit dans les bois pendant l'hiver, elle suivoit de loin ses compagnes; elle ôtoit ses souliers, et marchoit nu-pieds sur la glace et sur la neige. Ayant ouï dire à Anastasie que de tous les tourmens celui du feu étoit le plus affreux, et que la constance des martyrs

qui avoient souffert ce supplice pour défendre leur foi, devoit être d'un grand mérite auprès du Seigneur, la nuit suivante, elle se brûla les pieds et les jambes avec un tison ardent, à peu près de la même manière que les Iroquois brûlent leurs esclaves, se persuadant que, par cette action, elle se déclaroit l'esclave de son Sauveur. Une autre fois elle parsema la natte où elle se couchoit de grosses épines dont les pointes étoient fort aigües, et, à l'exemple de saint Benoît et du bienheureux Louis de Gonzague, elle se roula trois nuits de suite sur ces épines, qui lui causèrent des douleurs très-vives. Elle en eut le visage tout pâle et tout défait, ce qu'on attribuoit à ses indispositions. Mais Thérèse, cette compagne en qui elle avoit pris tant de confiance, ayant découvert la source de cette paleur extraordinaire, lui en fit scrupule, en lui déclarant que c'étoit offenser Dieu que de se livrer à ces sortes d'austérités sans la permission de son confesseur. Catherine, qui trembloit aux seules apparences du péché, vint aussitôt me trouver pour m'avouer sa faute et en demander pardon à Dieu. Je la blâmai de son indiscrétion, et lui ordonnai d'aller jetter ces épines au feu. Elle le fit aussitôt, car elle avoit une soumission aveugle aux volontés de ceux qui gouvernoient sa conscience; et quelque éclairée qu'elle fût des lumières dont Dieu la favorisoit, elle ne fit jamais paroître le moindre attachement à son propre sens.

Sa patience étoit à l'épreuve de tout. Au milieu de ses infirmités continuelles, elle conserva toujours une paix et une égalité d'âme qui nous charmoient. Il ne lui échappa jamais ou de se

plaindre ou de donner le moindre signe d'impatience. Les deux derniers mois de sa vie, ses souffrances furent extraordinaires : elle étoit obligée de se tenir jour et nuit dans la même posture, et le moindre mouvement lui causoit des douleurs très-aiguës. Quand ces douleurs se faisoient sentir avec le plus de vivacité, c'étoit alors qu'elle paroissoit le plus contente, s'estimant heureuse, comme elle le disoit elle-même, de vivre et de mourir sur la croix, et unissant sans cesse ses souffrances à celles de son Sauveur.

Comme elle étoit remplie de foi, elle avoit une haute idée de tout ce qui a rapport à la religion ; c'est aussi ce qui lui inspiroit un respect particulier pour ceux que Dieu appelle au ministère évangélique. Son espérance étoit ferme, son amour désintéressé, servant Dieu pour Dieu même, par le seul désir de lui plaire. Sa dévotion étoit tendre jusqu'aux larmes, son union avec Dieu intime et continuelle, ne le perdant jamais de vue dans toutes ses actions; ce qui l'éleva en peu de temps à un état d'oraison très-sublime. Enfin, rien ne fut plus remarquable en elle, que cette pureté angélique dont elle fut si jalouse, et qu'elle conserva jusqu'au dernier soupir. Ce fut un miracle de la grâce, qu'une jeune Iroquoise ait eu tant d'attrait pour une vertu si peu connue dans son pays, et qu'elle ait vécu dans une si grande innocence de mœurs pendant vingt années qu'elle a demeuré dans le centre même du libertinage et de la dissolution. C'est cet amour pour la pureté qui produisoit dans son cœur cette tendre affection pour la reine des Vierges. Catherine ne parloit jamais de Notre-Dame qu'avec transport; elle avoit

appris par cœur ses litanies, et elle les récitoit tous les soirs en particulier, après les prières communes de la cabane. Elle portoit toujours sur elle un chapelet qu'elle récitoit plusieurs fois le jour. Les samedis et les autres jours qui sont particulièrement consacrés à l'honorer, elle faisoit des austérités extraordinaires, et elle s'attachoit à l'imiter dans la pratique de quelques-unes de ses vertus. Elle redoubloit sa ferveur, lorsqu'on célébroit quelqu'une de ses fêtes, et elle choisissoit ces saints jours, pour faire à Dieu quelque nouveau sacrifice ou pour renouveler ceux qu'elle avoit déjà faits.

Une vie si sainte devoit être suivie de la plus précieuse mort. Ce fut aussi dans les derniers momens de sa vie, qu'elle nous édifia le plus par la pratique de ses vertus, et surtout par sa patience et par son union avec Dieu. Elle se trouva fort mal au moment où les hommes sont à la chasse dans les forêts, et où les femmes sont occupées, depuis le matin jusqu'au soir, dans la campagne. Alors, ceux qui sont malades restent seuls le long du jour dans leur cabane, avec un plat de blé d'Inde et un peu d'eau qu'on met le matin auprès de leur natte. Ce fut dans cet abandon que Catherine passa tout le temps de sa dernière maladie. Mais ce qui auroit accablé un autre de tristesse contribuoit à augmenter sa joie, en lui fournissant de quoi augmenter son mérite. Accoutumée à s'entretenir seule avec Dieu, elle mettoit à profit sa solitude, et elle s'en servoit pour s'attacher davantage à son créateur, par des prières et par des méditations ferventes. Cependant le temps de son dernier sacrifice approchoit, car

ses forces diminuoient chaque jour. Elle baissa considérablement le mardi de la semaine-sainte, et je jugeai à propos de lui donner le saint viatique, qu'elle reçut avec ses sentimens ordinaires de piété. Je voulois lui administrer en même temps l'extrême onction; mais elle me dit que rien ne pressoit encore, et, sur sa parole, je crus pouvoir différer jusqu'au lendemain matin. Elle passa le reste du jour et la nuit suivante dans de fervens entretiens avec Notre Seigneur et avec la sainte Vierge. Le mercredi matin elle reçut la dernière onction avec les mêmes sentimens de piété; et, sur les trois heures après midi, après avoir prononcé les saints noms de Jésus et de Marie, elle entra dans une douce agonie, après quoi elle perdit tout-à-fait l'usage de la parole. Comme elle conserva une parfaite connoissance jusqu'au dernier soupir, je m'aperçus qu'elle s'efforçoit de former intérieurement tous les actes que je lui suggérois. Après une petite demi-heure d'agonie, elle expira paisiblement, comme si elle fût entrée dans un doux sommeil.

Ainsi mourut Catherine Tegahkouita, dans la vingt-quatrième année de son âge, ayant rempli cette Mission de l'odeur de ses vertus, et de l'opinion qu'elle y laissa de sa sainteté. Son visage, qui avoit été extrêmement atténué par ses maladies et par ses austérités continuelles, parut si changé et si agréable quelques momens après sa mort, que les sauvages qui étoient présens ne pouvoient en marquer assez leur étonnement, et qu'on eût dit qu'un rayon de gloire, dont il y avoit lieu d'espérer qu'elle venoit de prendre possession, rejaillissoit jusque

ni son corps. Deux Français, qui venoient de la prairie de la Magdelaine, pour assister le jeudi matin au service, la voyant étendue sur la natte avec ce visage si frais et si doux, se dirent l'un à l'autre : « Voilà une jeune femme qui dort bien paisiblement. » Mais ils furent bien surpris quand ils apprirent, un moment après, que c'étoit le corps de Catherine qui étoit décédée; ils retournèrent aussitôt sur leurs pas, ils se mirent à genoux à ses pieds, et se recommandèrent à ses prières. Ils voulurent même donner une marque publique de la vénération qu'ils avoient pour la défunte, en faisant faire à l'instant un cercueil pour enfermer ses saintes reliques.

Je me sers de ces termes, mon révérend Pere, avec d'autant plus de confiance, que Dieu ne tarda pas à honorer la mémoire de cette vertueuse fille, par une infinité de guérisons miraculeuses qui se sont faites après sa mort, et qui se font encore tous les jours par son intercession. C'est ce qui est connu, non-seulement des sauvages, mais encore des Français qui sont à Québec et à Montréal, et qui viennent souvent à son tombeau pour y accomplir leurs vœux, ou pour la remercier des grâces qu'elle leur a obtenues du ciel. Je pourrois vous rapporter ici un grand nombre de ces guérisons miraculeuses qui ont été attestées par des gens dont les lumières et la probité ne peuvent être suspectes; mais je me contente de vous faire part du témoignage de deux personnes remplies de vertus et de mérite, qui ont éprouvé elles-mêmes le pouvoir de cette sainte fille auprès de Dieu, et qui ont cru devoir en laisser un monu-

ment public à la postérité, pour satisfaire tout à la fois et leur piété et leur reconnoissance.

Le premier témoignage est de M. de la Colombière, chanoine de la cathédrale de Québec, grand vicaire du diocèse. Il s'explique en ces termes : « Ayant été malade à Québec l'année passée, depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juin, d'une fièvre lente contre laquelle tous les remèdes avoient été inutiles, et d'un flux que l'ipécacuanha même n'avoit pu guérir, on jugea à propos que je fisse le vœu, au cas qu'il plût à Dieu de faire cesser ces deux maladies, de monter à la Mission de saint François-Xavier, pour prier sur le tombeau de Catherine Tegahkouita. Dès le jour même, la fièvre cessa, et le flux étant beaucoup diminué, je m'embarquai quelques jours après, pour m'acquitter de mon vœu. A peine eus-je fait le tiers du chemin, que je me trouvai parfaitement guéri. Comme ma santé est quelque chose de si inutile, que je n'aurois osé la demander, si la déférence que je dois avoir pour des serviteurs de Dieu ne m'y avoit obligé, on ne peut raisonnablement s'empêcher de croire que Dieu, en m'accordant cette grâce, n'a point eu d'autre vue que celle de faire connoître le crédit que cette bonne fille a auprès de lui. Pour moi, je craindrois de retenir la vérité dans l'injustice, et de refuser aux Missions de Canada la gloire qui leur est due, si je ne témoignois, comme je sais, que je suis redevable de ma guérison à cette vierge iroquoise. C'est pourquoi je donne la présente attestation avec tous les sentimens de reconnoissance dont je suis capable, pour augmenter, si je puis, la

confiance que l'on a en ma bienfaitrice, mais encore plus pour exciter le désir d'imiter ses vertus.

Fait à Villemarie le 14 septembre 1696.

J. DE LA COLOMBIÈRE, P. J., chanoine de la cathédrale de Québec. »

Le second témoignage est de M. du Luth, capitaine d'un détachement de la marine et commandant au fort Frontenac. C'est ainsi qu'il parle : « Je soussigné certifie à qui il appartiendra, qu'étant tourmenté de la goutte depuis vingt-trois ans, avec de si grandes douleurs qu'elle ne me laissoit pas de repos l'espace de trois mois, je m'adressai à Catherine Tegahkouita, vierge iroquoise, décédée au Sault-Saint-Louis en opinion de sainteté, et je lui promis de visiter son tombeau, si Dieu me rendoit la santé par son intercession. J'ai été si parfaitement guéri, à la fin d'une neuvaine que je fis faire en son honneur, que, depuis quinze mois, je n'ai senti aucune atteinte de goutte.

Fait au fort Frontenac, ce 5 août 1696. Signé J. DU LUTH. »

J'ai cru que le récit des vertus de cette sainte fille, née au milieu de la gentilité et parmi les sauvages, pourroit servir à édifier les personnes qui, étant nées dans le sein du christianisme, ont encore de plus grands secours pour s'élever à une haute sainteté.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MISSIONS DE LA GUIANE.

LETTRE

du Père Fauque au Père de la Neuville.

A Ouyapoc, le 20 avril 1728.

Mon révérend père, les lettres qui me sont venues d'Europe en différens temps et de diverses personnes, me donnent lieu de croire qu'on n'y a pas une idée assez juste de cette Mission, ni du genre de travaux que demande la conversion de nos sauvages. Quelques-uns s'imaginent que nous parcourons les villes et les bourgades à peu près comme il se pratique en Europe, où de zélés Missionnaires, par de ferventes prédications, s'efforcent de réveiller les pécheurs qui s'endorment dans le vice, et d'affermi les justes dans les voies de la piété. D'autres, qui sont plus au fait de la situation de cette partie du monde, croient qu'un Missionnaire, sans se fixer dans aucun endroit, court sans cesse dans les bois après les infidèles,

pour les instruire et leur donner le baptême. Cette idée, comme vous le savez, mon révérend Père, n'est rien moins que conforme à la vérité. Etre Missionnaire parmi ces sauvages, c'est en rassembler le plus qu'il est possible pour en former une espèce de bourgade, afin qu'étant fixés dans un lieu, on puisse les former peu à peu aux devoirs de l'homme raisonnable et aux vertus de l'homme chrétien. Ainsi, quand un Missionnaire songe à établir une peuplade, il s'informe d'abord où est le gros de la nation qui lui est échue en partage; il s'y transporte, et il tâche de gagner l'affection des sauvages par des manières affables et insinuantes; il y joint des libéralités, en leur faisant présent de certaines bagatelles qu'ils estiment; il apprend leur langue, s'il ne la sait pas encore; et, après les avoir préparés au baptême par de fréquentes instructions, il leur confère ce sacrement de notre régénération spirituelle. Il ne faut pas croire que tout soit fait alors, et qu'on puisse les abandonner pour quelque temps; il y auroit trop à craindre qu'ils ne retournassent bientôt à leur première infidélité : c'est la principale différence qu'il y a entre les Missionnaires de ces contrées, et ceux qui travaillent auprès des peuples civilisés; on peut compter sur la solidité de ceux-ci, et s'en séparer pour un temps, au moyen de quoi on entretient la piété dans des provinces entières; au lieu qu'après avoir rassemblé le troupeau, si nous le perdions de vue, ne fût-ce que pour quelques mois, nous risquerions de profaner le premier de nos sacremens, et de voir périr pendant ce temps-là tout le fruit de

nos travaux. Qu'on ne me demande donc pas combien nous baptisons d'Indiens chaque année. De ce que je viens de dire, il est aisé de conclure que quand une chrétienté est déjà formée, on ne baptise plus guère que les enfans qui y naissent, ou quelques néophytes qui, par leur négligence à se faire instruire, ou par d'autres raisons, méritent de longues épreuves, pour ne se pas rendre tout-à-fait indignes de ce sacrement.

Vous n'ignorez pas, mon révérend Père, ce que les Missionnaires ont à souffrir, surtout dans des commencemens si pénibles : la disette des choses les plus nécessaires à la vie, quelque désir qu'aient les supérieurs de pourvoir à leurs besoins ; les incommodités et les fatigues des fréquens voyages qu'ils sont obligés de faire pour réunir ces barbares en un même lieu ; l'abandon général dans les maladies, et le défaut de secours et de remèdes, ce n'est là néanmoins que la moindre partie de leurs croix. Que ne leur en doit-il pas coûter de se voir éloignés de tout commerce avec les Européens, et d'avoir à vivre avec des gens sans mœurs et sans éducation, c'est-à-dire, avec des gens indiscrets, importuns, légers et inconstans, ingrats, dissimulés, lâches, fainéans, malpropres, opiniâtrément attachés à leurs folles superstitions, et, pour tout dire en un mot, avec des sauvages ! Que de violence ne faut-il pas se faire ! que d'ennuis, que de dégoûts à essuyer ! que de complaisances forcées ne faut-il pas avoir ! combien ne doit-on pas être maître de soi-même ! Un Missionnaire, pour se faire goû

ter de ses sauvages, doit en quelque sorte devenir sauvage lui-même.

Il faut pourtant l'avouer, on est amplement dédommagé de toutes ces peines, non-seulement par la joie intérieure qu'on ressent de coopérer avec Dieu au salut de tant d'âmes qui ont toutes coûté le précieux sang de Jésus-Christ, mais encore par la satisfaction que l'on a de voir plusieurs de ces infidèles qui, ayant une fois embrassé la foi, ne se démentent jamais de la pratique exacte des devoirs du christianisme : en sorte qu'il arrive en cela, comme en bien d'autres choses, que les racines sont amères et que les fruits sont doux. C'est en suivant ce plan que nous venons de faire, le Père Bessou et moi, un assez long voyage chez les Indiens qui sont au haut des rivières d'Ouyapoc et de Camoppi, afin de les engager à se réunir et à se fixer dans une bourgade, où l'on puisse facilement les instruire des vérités de la religion. C'est un projet que j'avois formé il y a long-temps, et que je n'ai pu exécuter plus tôt, parce que les Palikours et les nations plus voisines ont attiré jusqu'ici toute mon attention. Mais des personnes, à l'autorité desquelles je dois déférer, ont jugé qu'il ne falloit pas différer plus long-temps de travailler à la conversion des Ouens, des Coussanis et des Taroupis, qui sont répandus le long de ces deux rivières. J'ai lieu de croire que Dieu bénira cette entreprise.

Je partis donc le 3 novembre de l'année dernière pour me rendre à la Mission de Saint-Paul, où je devois m'associer le Père Bessou. Je fus agréablement surpris de trouver ce vil-

lage beaucoup plus nombreux qu'il n'étoit la dernière fois que j'y allai ; outre plusieurs familles de Pirious, de Palanques et de Macapas, qui s'y sont rendues de nouveau, la nation des Caranes y est maintenant établie tout entière, et en fait un des plus beaux ornemens ; car de toutes ces nations barbares, c'est celle où l'on trouve plus de disposition à la vertu. Mais ce qui me toucha infiniment, ce fut de voir l'empressement extraordinaire de ces peuples à se faire instruire. Au premier coup de cloche qu'ils entendent, ils se rendent en foule à l'église, où leur attention est extrême ; le temps qu'on emploie matin et soir à leur faire des catéchismes réglés leur paroît toujours trop court ; il ne suffit pas même à plusieurs ; il faut que le Missionnaire ait encore la patience de leur répéter en particulier ce qu'il leur a expliqué dans l'instruction publique. Une si grande ferveur, si peu conforme au génie et au caractère de ces nations, me fait croire que la chrétienté de Saint-Paul deviendra un jour très-florissante.

Après avoir demeuré trois jours dans la Mission de Saint-Paul, nous nous mîmes en route, le Père Bessou et moi, chacun dans notre canot. Dès la première journée, je trouvai un fameux pyaye, nommé Canori, qui s'est fort accrédité parmi les sauvages, et avoit eu l'audace, pendant une courte absence du Père Dayma, de venir dans sa Mission de Saint-Paul, et de faire ses jongleries tout autour de la case qu'il avoit nouvellement construite pour son logement. Je tâchai de savoir quelles avoient été ses intentions, mais ce fut inutilement : on ne tire jamais la vérité de ces sortes de gens accoutu-

més de longue main à la perfidie et au mensonge. Ainsi, prenant le ton qui convenoit, je lui remis devant les yeux les impostures qu'il mettoit en œuvre pour abuser de la simplicité d'un peuple crédule, en le menaçant que s'il approchoit jamais de la peuplade de Saint-Paul, il y trouveroit le châtiment que méritoient ses fourberies. Ce qui met en crédit ces sortes de pyayes, c'est le talent qu'ils ont de persuader aux Indiens, surtout quand ils les voient attaqués de quelque maladie, qu'ils sont les favoris d'un esprit beaucoup supérieur à celui qui tourmente le malade; qu'ils vont monter au ciel pour appeler cet esprit bienfaisant, afin qu'il chasse l'esprit malin, seul auteur des maux qu'il souffre; mais pour l'ordinaire ils se font payer leur voyage d'avance, et très-chèrement. Ainsi, que le malade vienne à mourir entre leurs mains, ils sont toujours sûrs de leur salaire.

Le 11 du même mois, nous entrâmes dans la rivière de Camoppi, environ sur les sept heures du matin, laissant la rivière d'Ouyapoc à notre gauche, et nous réservant à la monter à notre retour. Le Camoppi est une assez grande rivière, moins grande que l'Ouyapoc, mais beaucoup plus facile à naviguer. Il y a pourtant des sauts en quantité; nous en traversâmes un surtout, le 15, qui étoit fort long, et très-dangereux quand les eaux sont hautes. Aussi ne s'avise-t-on guère de le franchir alors, principalement quand on a des marchandises; on aime mieux faire des portages, quelque pénibles qu'ils soient, et c'est à quoi ne manquent jamais ceux qui vont chercher le cacao. J'aurois peine à vous exprimer le profond silence qui

règne le long de ces rivières ; on fait des journées entières sans presque voir ni entendre aucun oiseau. Cependant cette solitude, quelque affreuse qu'elle paroisse d'abord, a je ne sais quoi dans la suite qui dissipe l'ennui. La nature, qui s'y est peinte elle-même dans toute sa simplicité, fournit à la vue mille objets qui la récréent. Tantôt ce sont des arbres à haute futaie, que l'inégalité du terrain présente en forme d'amphithéâtre, et qui charment les yeux par la variété de leurs feuilles et de leurs fleurs. Tantôt ce sont de petits torrens ou cascades, qui plaisent autant par la clarté de leurs eaux que par leur agréable murmure. Je ne dissimulerai pas pourtant qu'un pays si désert inspire quelque fois je ne sais quelle horreur secrète, dont on n'est pas tout-à-fait le maître, et qui donne lieu à bien des réflexions. Combien de fois me disois-je dans mes sombres rêveries : Comment est-il possible que la pensée ne vienne point à tant de familles indigentes, qui souffrent en Europe toutes les rigueurs de la pauvreté, de venir peupler ces vastes terres, qui, par la douceur du climat et par leur fécondité, semblent ne demander que des habitans qui les cultivent? Un autre plaisir bien innocent que nous goutâmes dans ce voyage, c'est que les eaux étant basses et fort claires, nous vîmes souvent des poissons se jouer sur le sable, et s'offrir eux-mêmes à la flèche de nos gens, qui ne nous en laissèrent pas manquer.

Ce fut le 16 que nous nous trouvâmes aux premières habitations des Ouens ou Ouayes. Ces pauvres gens nous firent un très-bon accueil ; toutes les démonstrations d'amitié dont

un sauvage est capable, ils nous les donnèrent. Ils parurent charmés de la proposition que nous leur fîmes de venir demeurer avec eux pour les instruire des vérités chrétiennes, et leur procurer le même bonheur qu'aux Pirious. Ils se regardoient les uns les autres, et marquoient leur étonnement de ce que, loin de leur rien demander, nous leur faisions présent de mille choses qui en elles-mêmes étoient de peu de valeur, mais dont les sauvages sont fort curieux. Il n'y eut aucun d'eux qui ne promît de venir défricher des terres dans l'endroit que nous avons choisi, c'est-à-dire, dans cette langue de terre que forme le confluent des rivières d'Ouyapoc et de Camoppi. J'avois déjà jeté les yeux sur cet emplacement en l'année 1729. Mais aujourd'hui que je l'ai examiné de près, je ne crois pas qu'on puisse trouver un endroit plus commode et plus propre à y établir une peuplade. Il plut également au Père Bessou, qui est destiné à gouverner cette peuplade quand les Indiens y seront rassemblés. Nous nous arrêtâmes le 17, pour nous reposer ce jour-là, et pour renouveler nos petites provisions qui commençoient à nous manquer. Le lendemain matin nous reprîmes notre route. Nous passâmes devant une petite rivière nommée *Tamouri*, que nous laissâmes à notre droite. Il faut la remonter pendant trois jours, et marcher ensuite trois autres jours dans les terres, pour aller chez une nation qu'on nomme *Caïcoucianes*, dont la langue approche assez du langage gabili, et est la même que celle des Armagatous. Nous aurions bien voulu visiter ces pauvres infidèles; mais les eaux étoient

trop basses, et ce n'étoit pas là le principal but de notre voyage. Nous nous contentâmes de lever les mains au ciel, pour prier le Père des miséricordes de bénir les vues que nous avons de les réunir aux autres nations que nous devons rassembler. J'ai lieu de croire qu'ils ne sont point éloignés du royaume de Dieu. Quelques-uns d'eux, ayant visité la peuplade de Saint-Paul, ont été si contens de ce qu'ils y ont vu, que je ne doute pas qu'ils ne descendent bientôt à l'embouchure de leur rivière, pour se transporter au lieu où l'on fixera la nouvelle Mission, surtout si les Armagatous veulent pareillement y venir. Quelques-uns de la nation des Ouens doivent aller leur rendre visite, et les y inviter de ma part.

Ce jour-là même, à une heure après midi, nous arrivâmes à l'habitation d'Ouakiri, chef de toute la nation des Ouens, qui souhaitoit avec ardeur de voir un Missionnaire parmi ses poïtos; c'est ainsi qu'on nomme les sujets d'un capitaine indien. Nous eûmes la douleur d'apprendre qu'il y avoit quatre mois que la mort l'avoit enlevé. Il étoit enterré dans un spacieux about (espèce de case) tout neuf, où nous passâmes la nuit. Ce que j'y remarquai de singulier, c'est que la fosse étoit ronde, et non pas longue comme elles le sont d'ordinaire. En ayant demandé la raison, on me répondit que l'usage de ces peuples étoit d'inhumer les cadavres comme s'ils étoient accroupis. Peut-être que la situation recourbée où ils sont dans leurs hamacs courts et étroits a introduit cette coutume : peut-être aussi que la paresse y a bonne part; car il ne faut pas alors remuer tant de

terre. Quoi qu'il en soit, la nation des Ouens et le Missionnaire qui va travailler à leur conversion ont fait une grande perte dans la personne d'Ouakiri. C'étoit un homme plein de feu, ami des Français, aspirant au bonheur d'écouter nos instructions, et ayant plus d'autorité sur ceux de sa nation que n'en ont communément les capitaines parmi les sauvages. Nous nous flattons néanmoins que cette perte n'est pas irréparable; car nous nous sommes aperçus que ses enfans et son frère ont hérité de lui des mêmes sentimens. Comme nous ne connoissions pas d'autre nation au-delà du lieu où nous étions, il fallut songer au retour. Nous descendîmes la rivière de Camoppi, et le 23 nous entrâmes dans celle d'Ouyapoc, quoique nos gens se fussent arrêtés quelques heures à chasser les cabiais, que les Pirious nomment *cabionara*. C'est un animal amphibie qui ressemble à un gros marcassin. On en tua deux dans l'eau à coups de fusil et de flêche. Cette chasse pensa nous coûter cher. Comme on faisoit boucaner cette viande pendant la nuit, selon l'usage des Indiens, dans les bois où nous étions couchés, nous fûmes réveillés brusquement par les cris des tigres, qui ne sembloient pas être éloignés : sans doute qu'ils étoient attirés par l'odeur de la viande. Nous allumâmes à l'instant de grands feux, qui les écartèrent. Il s'en faut bien que les eaux de l'Ouyapoc soient aussi ramassées que celles du Camoppi. On trouve à tout moment dans l'Ouyapoc des bancs de roches, des bouquets de bois, et des îlots qui forment comme autant de labyrinthes : aussi cette rivière n'est-elle pas, à beaucoup

près, si fréquentée que l'autre, et c'est, à ce que je crois, ce qui nous procura la satisfaction de voir à différentes fois deux ou trois manipouris qui traversoient la rivière en des endroits où le chenal étoit plus découvert. Le manipouri est une espèce de mulet sauvage. On tira sur un, mais on ne le tua pas : à moins que la balle ou la flêche ne perce les flancs de cet animal, il s'échappe presque toujours, surtout s'il peut attraper l'eau, parce qu'alors il plonge, et va sortir au bord opposé du lieu où il a reçu la blessure que le chasseur lui a faite. Cette viande est grossière et d'un goût désagréable.

Nous reconnûmes le 25 à notre droite une petite rivière nommée Yarouppi. C'est là qu'on trouve la nation des Tarouppis. Les eaux étoient si basses qu'il ne nous fut pas possible d'y entrer. J'en fus d'abord affligé ; mais ce qui me consola un moment après, c'est que j'ai lieu de croire que l'impossibilité où nous avons été de les voir n'apportera aucun retardement à leur conversion. Nous avons vu plusieurs de ces Indiens chez les Ouens, avec qui ils sont en liaison ; car ils se visitent souvent en traversant les terres qui séparent l'Ouyapoc du Camoppi, et ils m'ont bien promis de faire connoître aux chefs de leur nation le sujet de notre voyage, en m'assurant qu'ils en auroient de la joie, et qu'ils entreroient aisément dans nos vues. Dès le lendemain 26, nous arrivâmes chez les Coussanis, un peu avant le coucher du soleil : il y a apparence qu'ils n'étoient là que depuis peu de temps, car leurs cases n'étoient pas encore achevées. Ils nous dirent que le

principal capitaine et le gros de la nation s'étoient enfoncés dans les bois pour éviter la rencontre des Portugais, lesquels ne manquent guère chaque année de faire des excursions vers le haut des rivières qui se déchargent dans le grand fleuve des Amazones, soit pour ramasser du cacao, de la salsepareille et du bois de crabe, qui est une espèce de cannelle; soit pour faire des recrues de sauvages, et les rassembler comme nous faisons dans des peuplades; mais l'extrême éloignement que ces Indiens ont des Portugais fait justement soupçonner qu'ils en sont traités avec trop de dureté. Nous passâmes la nuit dans cet endroit, et le 27 nous allâmes visiter deux autres carbets assez éloignés, et où il y avoit un bon nombre de ces Indiens: c'est tout ce que nous trouvâmes de la nation des Coussanis. Leur accueil fut assez froid; j'attribue leur indifférence au peu de communication qu'ils ont eue jusqu'ici avec les Français, et à la disette extrême dans laquelle ils vivent; jusque-là que je remarquai plusieurs femmes qui, faute de rassade, n'avoient pas même le tablier ordinaire que les personnes du sexe ont coutume de porter. Leur misère excita notre compassion; et comme nous étions au bout de notre course, n'y ayant point d'Indiens au-delà, nous leur distribuâmes libéralement la plus grande partie de la traite qui nous restoit. Cette libéralité ne contribuoit pas peu à gagner leur confiance; ils nous parlèrent avec ouverture de cœur, et se déterminèrent sans peine à se fixer dans le lieu que nous avons choisi pour y établir une peuplade. Depuis ce temps-là deux des plus considérables de cette

nation sont venus me voir à Ouyapoc; plusieurs autres sont allés danser chez les Pirious. Lorsque, parmi ces barbares, une nation va danser chez une autre, c'est la plus forte preuve qu'elle puisse donner de son amitié et de sa confiance. Ainsi, cette démarche des Coussanis est un témoignage certain de l'estime qu'ils font des Pirious, depuis qu'ils sont sous la conduite d'un Missionnaire. Après avoir ainsi confirmé ces nations dans la résolution où elles paroissent être d'embrasser le christianisme, nous pensâmes à nôtre retour, et nous arrivâmes le 3 décembre à la Mission de Saint Paul.

Nous avons bien remercié le Seigneur des heureuses dispositions que nous avons trouvées dans ces nations sauvages; car c'est déjà beaucoup gagner sur des esprits si légers et si inconstans, que de vaincre l'inclination naturelle qu'ils ont d'errer dans les forêts, de changer de demeure, et de se transporter chaque année d'un lieu à un autre. Voici comme se font parmi eux ces sortes de transmigrations. Plusieurs mois avant la saison propre à défricher les terres, ils vont à une grande journée de l'endroit où ils sont, pour y choisir un emplacement qui leur convienne : ils abattent tous les bois que contient le terrain qu'ils veulent occuper, et ils y mettent le feu. Quand le feu a tout consumé, ils plantent des branches de manioc; car cette racine vient de bouture. Lorsque le manioc est mûr, c'est-à-dire au bout d'un an ou de quinze mois, ils quittent leur première demeure, et viennent camper dans ce nouvel emplacement : aussitôt qu'ils s'y sont logés, ils vont abattre du bois à une

journée plus loin pour l'année suivante, brûlent le bois qu'ils ont abattu, et plantent leur manioc à l'ordinaire. C'est ainsi qu'ils vivent pendant des trente ou quarante ans. C'est ce qui rend leur vie fort courte : la plupart meurent assez jeunes, et l'on ne voit guère qu'ils aillent au-delà de quarante-cinq ou cinquante ans. Cependant, malgré toutes les incommodités inséparables de ces fréquens voyages, ils aiment extrêmement cette vie vagabonde et errante dans les forêts. Comme rien ne les attache à l'endroit où ils sont, et qu'ils n'ont pas grands meubles à porter, ils espèrent toujours être mieux ailleurs.

A mon retour à Ouyapoc je fus bien consolé d'apprendre par une lettre du père Lombard que le père Caranave avoit déjà baptisé la plus grande partie des Galibis répandus le long de la côte, depuis Kourou jusqu'à Sinnamari, et qu'il se disposoit à faire un établissement solide aux environs de cette rivière. D'autres lettres de Cayenne m'apprennent que le père Fourré va se consacrer à la mission des Palikours. Cette nation mérite d'autant plus nos soins, qu'étant peu éloignée de nous, elle est, pour ainsi dire, à la porte du ciel, sans qu'on ait pu jusqu'ici la leur ouvrir. Quant au père Dautillac, vous ne sauriez croire ce qu'il lui en coûte de peines et de fatigues pour rassembler dans Ouanari les Indiens du voisinage, c'est-à-dire, les Tocoyennes, les Maourious et les Maraones. Il faut avoir un zèle aussi solide et aussi ardent que le sien pour ne s'être point rebuté des diverses contradictions qu'il a eues à essuyer et auxquelles il n'avoit pas lieu de s'attendre.

Dieu l'a consolé par la docilité de plusieurs de ces infidèles, et par l'ardeur que quelques-uns ont fait paroître pour écouter ses instructions. Je ne vous en citerai qu'un trait qui vous édifiera. Un Indien nommé *Cayariouara*, de la nation des Maraones, ne pouvant profiter de la plupart des instructions à cause de l'éloignement où étoit sa parenté, s'offrit au Missionnaire pour être le pêcheur de sa bourgade. Après avoir passé toute la journée à la pêche, il venoit la nuit trouver le Père pour le prier de l'instruire; et, après avoir persévéré pendant quatre mois dans ces exercices, il retourna chez lui, et instruisit tous ses parens des vérités de la religion : après quoi il les amena à la Mission, où il a planté son manioc et où il a construit une case pour lui et sa famille. Le Père les trouve fort bien instruits, et les dispose à recevoir le Baptême.

Lettre du Père Fauque, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père de la Neuville.

A Ouyapoc le 20 septembre 1736.

Mon révérend Père, je vous ai annoncé dans plusieurs de mes lettres le voyage que je projetois de faire chez les Palikours; mais des embarras imprévus, et de fréquens accès d'une fièvre bizarre et opiniâtre me l'ont fait différer jusqu'au mois de septembre de l'année 1735. Ce fut donc le 5 de ce mois que je m'embarquai dans un petit couillara; c'est un tronc

d'arbre creusé dont une extrémité se termine en pointe. Je descendis la rivière d'Ouyapoc dans cette espèce de canot, qui ne peut porter que cinq à six personnes; et je profitai ensuite de la marée pour entrer dans la rivière de Couripi, que nous remontâmes jusqu'à ce que la mer fût à flot. Nous mouillâmes alors, et comme les bords de cette rivière sont impraticables vers son embouchure, il me fallut prendre le repos de la nuit dans mon canot. Aussitôt que la mer commença à monter, nous nous mîmes en route, et vers les sept heures du matin nous laissâmes à notre droite la rivière de Couripi, pour entrer dans celle d'Ouassa. Vers le midi je trouvai l'embouchure du Roucaoua, que nous laissâmes aussi à la droite, me réservant d'y entrer à mon retour; et comme la marée ne se faisoit presque plus sentir, nous ne fûmes plus obligés de mouiller; mais la nuit nous ayant surpris avant que nous pussions gagner aucune habitation, il fallut la passer encore dans notre petit canot, avec des incommodités que vous pouvez assez imaginer.

Entre trois et quatre heures du matin nous aperçûmes du feu sur l'un des bords de la rivière. C'étoient quelques Indiens qui campoient là, et qui revenoient de chez leurs parens, établis près d'une grande crique (petite rivière) qu'on nomme *Tapamourou*, dont je parlerai plus bas. Après un court entretien que j'eus avec eux, je continuai ma route, et je fus fort surpris de ne point trouver ce jour-là d'habitations de sauvages. Je savois néanmoins qu'il y en avoit plusieurs répandues de côté et d'autre; mais outre que ceux qui m'accompa-

gnoient ignoroient le chemin qui y conduit, il m'auroit été impossible d'y pénétrer, parce que les marais qu'il faut traverser étoient presqu'à sec. Comme la nuit approchoit, je craignois fort d'être encore obligé de la passer dans mon canot; mais heureusement nous aperçûmes deux Indiens qui étoient à la pêche. Nous courûmes sur eux à force de rames; et eux, qui nous prenoient pour des coureurs de bois, fuyoient devant nous de toutes leurs forces, et nous eûmes bien de la peine à les atteindre. Nous les joignîmes enfin, et ils furent agréablement surpris de trouver dans moi toute la tendresse d'un père. Leur rencontre ne me fit pas moins de plaisir, surtout lorsqu'ils me dirent que leur demeure n'étoit pas fort éloignée. Ils m'y conduisirent, et le lendemain, fête de l'immaculée-Conception de la très-sainte Vierge, j'eus le bonheur d'y offrir le saint sacrifice de la messe.

Dès que l'aube du jour commença à paroître je dressai mon autel, et je le plaçai hors de la case, afin que de tous les côtés on pût aisément me voir célébrer les saints mystères. C'étoit une nouveauté pour ces peuples, surtout pour les femmes et les enfans, qui n'étoient jamais sortis de leur pays. Aussi se placèrent-ils de telle sorte qu'il ne leur échappa pas la moindre cérémonie, et ils assistèrent à cette sainte action avec une modestie et une attention qui me charmèrent. Je me rendis de là chez mon banaré. C'est le nom qui se donne parmi les Indiens à ceux avec lesquels on contracte des liaisons d'amitié, qui s'entretiennent par de petits présens qu'on se fait mutuellement. Il n'omit

ien pour me retenir le reste du jour ; mais je ne pus lui donner cette satisfaction, parce que j'avois dessein de me rendre chez le capitaine de toute la nation , auquel M. des Roses, chevalier de Saint-Louis, et commandant pour le roi dans ce poste, a donné, depuis environ deux ans, un brevet avec la canne de commandement. Cette canne est un jonc orné d'une pomme d'argent, aux armes de France, qui se donne de la part du roi aux capitaines des sauvages. Youcara (c'est le nom de ce capitaine) est, je crois, le plus âgé de tous les Palikours. Comme je l'avois vu plusieurs fois à Ouyapoc, et que je lui avois souvent promis de l'aller voir chez lui, il me parut charmé que je lui eusse tenu enfin parole, et il n'oublia rien pour me dédommager de toutes les fatigues que j'avois eues à essuyer les jours précédens. Il me parut fort empressé à donner sur cela ses ordres à ses poitos, c'est-à-dire à ceux de sa dépendance, et surtout aux femmes, auxquelles appartient le soin du ménage.

Après les premiers complimens de part et d'autre, j'entrai d'abord en matière sérieuse, et je lui dis que nous songions efficacement à nous établir parmi eux pour leur procurer le bonheur d'être chrétiens. Je lui exposai succinctement les motifs, soit surnaturels, soit humains, qui me parurent les plus propres à faire impression sur son esprit. Je n'oubliai pas la protection qu'ils auroient contre les vexations de ceux qui vont en traite ; car je savois les sujets de mécontentement qu'il avoit sur cet article, et qui lui tenoient à cœur. Comme il n'entend pas très-bien la langue galibi, dans laquelle je

lui parlois, il me répondit qu'il feroit venir un interprète pour m'expliquer ses véritables sentimens. L'interprète arriva le lendemain matin, et, après une courte répétition que je fis de ce que je lui avois dit la veille, il me répondit que sa nation seroit charmée d'avoir des Missionnaires, et qu'ils ne viendroient jamais aussitôt qu'elle le souhaitoit. Nous délibérâmes alors sur l'endroit que nous choisirions pour y fixer la Mission; mais comme je n'avois pas encore parcouru les rivières de Roucaoua et de Tapamourou, je ne pouvois guère juger quel terrain méritoit la préférence. Maintenant que je les ai parcourues, je crois qu'on ne peut mieux faire que de s'établir chez Youcara, jusqu'à ce qu'on trouve un endroit plus convenable. Sa demeure est presque tout-à-fait à la source de l'Ouassa, d'où on peut en un jour entrer dans le Cachipour par la communication d'une petite crique. Je crois même qu'il y aura là beaucoup moins de maques; c'est un insecte assez semblable au cousin, mais beaucoup plus gros, et dont l'extrémite des pieds est blanche. Çela seul mérite, je vous assure, quelque attention. Car vous ne sauriez vous imaginer combien cette espèce d'insecte est incommode en certaines saisons de l'année. Il y en a quelquefois une si grande quantité que pour prendre son repas il faut se retirer dans quelque coin, un peu à l'écart, souvent même on est obligé de manger en se promenant : c'est ce qui rend ce pays impraticable aux Européens. Quelques Indiens, pour se garantir de ces importuns insectes, se font des cases au milieu de l'eau dans des marais fort éloignés de la terre où ces petits animaux ne trouvant ni

arbres ni herbes aux environs pour se reposer, ne pénètrent guère, du moins en si grand nombre. La plupart dorment dans ce qu'ils appellent la tocaye; c'est une case écartée dans les bois, qui ressemble à une glacière; ils ne s'y rendent que vers les huit heures du soir, et sans bruit, de peur que ces insectes ne les suivent; car leur instinct les porte à aller où il y a du feu, et où ils entendent du bruit. Je n'ai jamais osé y coucher de peur d'y être étouffé : vous jugez aisément quelle doit être la chaleur d'une chambre fermée hermétiquement, où respirent pendant toute une nuit trente ou quarante Indiens.

Je passai le jeudi et le vendredi chez Youcara. C'est une curiosité naturelle à nos Indiens de visiter les hardes des étrangers, sans cependant jamais y rien prendre. Notre capitaine, ayant visité le panier où je portois mon petit meuble, me demanda ce que contenoit une fiole qui étoit remplie d'eau bénite : je lui répondis que c'étoit une eau dont les chrétiens se servoient pour chasser le démon, pour guérir les malades, etc. Il me pria d'en mettre sur quelques enfans qui languissoient depuis longtemps dans son carbet ; je les fis approcher, et je leur fis le signe de la croix sur le front avec cette eau. Dieu en fut glorifié; car j'appris quelques jours après qu'ils jouissoient d'une santé parfaite. Je trouvai dans ce capitaine des dispositions très-favorables au christianisme, que je le pressois d'embrasser : en nous quittant, nous convînmes que dans trois jours il viendroit me joindre à l'embouchure du Tapamourou, où j'allois, et me confier deux

jeunes Indiens que j'avois choisis chez lui pour les conduire à Kourou, et les mettre en apprentissage de chirurgie. Il ne manqua pas au rendez-vous; mais comme je ne pus pas m'y rendre aussi exactement que lui, il planta une croix sur l'un des bords de la crique pour me donner une preuve de son arrivée; après quoi il revira de bord. Heureusement les Indiens de ma suite, ayant donné du cor, il jugea que je n'étois pas loin, et s'arrêta pour m'attendre. Je vous avoue, mon révérend Père, que je fus extrêmement surpris lorsque je vis le signe de notre rédemption arboré sur les bords de cette petite rivière, où je n'avois rien aperçu trois jours auparavant, et j'avois peine à me persuader que ce fût là l'ouvrage d'un sauvage. Il me dit qu'il l'avoit vu pratiquer ainsi autrefois à quelques Français dans les voyages qu'il avoit faits avec eux. Je le louai fort d'avoir retenu et imité ce trait de leur piété.

Pour revenir au Tapamourou, je ne pus gagner les cases des Indiens que bien avant dans la nuit du samedi au dimanche, bien qu'on m'eût fait espérer que j'y arriverois en plein jour. La principale cause de ce retardement fut que nous trouvâmes le lit de cette petite rivière tout couvert d'herbes, et d'une espèce de roseaux sur lesquels il fallut se pousser à force de tacaré : c'est une perche fourchue dont on se sert en guise de harpon. Cette manière de naviguer est très-fatigante, et demande beaucoup de temps. On est sujet à cet inconvénient dans les rivières peu fréquentées, parce que les halliers des deux bords, venant à se joindre, font une espèce de barrière qui

arrête tout ce que l'eau entraîne. Cela est quelquefois si considérable, qu'on fait des lieues entières où il semble qu'on soit sur une prairie flottante, tandis qu'on a au-dessous de sci trois ou quatre brasses d'eau. Mon inquiétude étoit de nous voir obligés de passer encore la nuit dans notre canot, où nous n'aurions pas été fort en sûreté contre les crocodiles dont nous étions environnés. Toutes ces rivières en foisonnent, et c'est ce qui contribue principalement à former l'embarras dont je viens de parler; car ces animaux extrêmement voraces, en poursuivant les petits poissons dont ils se nourrissent, arrachent beaucoup de joncs qui suivent ensuite le courant, et qui, venant à s'accrocher les uns les autres, couvrent toute la surface de l'eau. Dans l'embarras où je me trouvai, je fis sonner de temps en temps du cor, afin d'avertir les sauvages de venir au-devant de nous; mais ils ne portent pas jusque-là leur politesse : tout ce qu'ils firent fut de nous apporter du feu à la descente de notre canot. Je bénis Dieu de bon cœur de me voir enfin à terre; je n'étois pas pourtant au bout de mes peines. Après avoir marché environ cent pas, nous trouvâmes un grand marais, qu'il fallut traverser pour se rendre au carbet. Les Indiens mettent d'ordinaire sur ces espèces d'étangs des troncs d'arbres qui se joignent bout à bout, et qui forment une espèce de pont sur lequel ils courent comme des singes. Je voulus les imiter, à la faveur d'un tison de feu qu'on faisoit flamber devant moi pour m'éclairer; mais, soit que ma chaussure fût moins flexible que les pieds de mon guide, soit que je n'eusse pas autant de dextérité que lui

je tombai au second pas que je fis, et j'ai peine à comprendre comment je ne me brisai pas les côtes; le coup que je me donnai sur le côté gauche fut si violent, que j'en ressentis une vive douleur pendant plusieurs mois. Je pris alors le parti de marcher dans le marais même, au risque d'être mordu des serpens, et j'arrivai enfin au gîte, sans autre accident que celui d'être bien mouillé.

Je trouvai là une grande et vaste case; comme elle étoit environnée de marais et de terres noyées, et que le temps des maques n'étoit pas encore passé, tous les habitans du lieu, et ceux même de ma suite, m'abandonnèrent pour aller coucher dans la tocaye. Je vous avoue, mon révérend Père, que, pendant cette nuit où je me voyois tout seul, j'eus bien des pensées effrayantes, malgré tous les motifs de confiance en Dieu que je ne cessois de me rappeler à l'esprit. Si quelque sauvage, me disois-je, pour enlever le peu que tu as, venoit maintenant t'égorger! si quelque tigre ou quelque crocodile se jetoit sur toi pour te dévorer! Car quelles horreurs n'inspirent pas les ténèbres d'une nuit obscure, surtout dans un pays barbare? Le lever de l'aurore vint enfin calmer mes inquiétudes, et, après avoir célébré le saint sacrifice de la messe, j'allai visiter quelques habitations du voisinage. J'entrai dans une vase haute, que nous appelons *soura* en langage galibi; m'entretenant avec ceux qui l'habitoient, je fus tout à coup saisi d'une odeur cadavéreuse; et, comme j'en témoignai ma surprise, on me dit qu'on venoit de déterrer les ossemens d'un mort, qu'on devoit transporter dans une autre contrée, et

l'on me montra en même temps une espèce d'urne qui renfermoit ce dépôt. Je me ressouvins alors que j'avois vu ici, il y a trois ou quatre ans, deux Palikours, lesquels étoient venus chercher les os d'un de leurs parens qui y étoit mort. Comme je ne pensois pas alors à les questionner sur cette pratique, je le fis en cette occasion ; et ces sauvages me répondirent que l'usage de leur nation étoit de transporter les ossemens des morts dans le lieu de leur naissance, qu'ils regardent comme leur unique et véritable patrie. Cet usage est parfaitement conforme à la conduite que tint Joseph à l'égard de son père Jacob ; et je dois vous dire, en passant, que nous remarquons parmi ces peuples tant de coutumes du peuple juif, qu'on ne peut s'empêcher de croire qu'ils en descendent.

En continuant mes excursions dans mon canot, je trouvai deux cases de Caranarious. Ce sont des Indiens qui poussent encore plus loin que les autres sauvages le dénûment de toutes choses. Ils n'ont pas même le plantage ; les graines des plantes et des arbres, ou le poisson, font leur nourriture ordinaire. La cassave, qui est un gâteau fait de la racine de manioc, et la boisson ordinaire des sauvages, qui se fait de la même racine, sont pour eux le plus grand régal. Quand ils veulent se le procurer, ils font une pêche abondante, et ils portent leurs poissons chez les Palikours, qui leur donnent du manioc en échange. Les Palikours ont pris sur eux un tel ascendant, qu'ils en font en quelque sorte leurs esclaves, c'est-à-dire qu'ils s'en servent pour faire leurs abattis, leurs canots, leurs

pêches, etc.; souvent même ils leur enlèvent de force le peu de traite qu'ils font chez les Français, lorsqu'ils travaillent pour eux. Ce que cette nation a de singulier, c'est que presque tous ceux qui la composent, hommes et femmes, sont couverts d'une espèce de lèpre, c'est-à-dire que leur épiderme n'est qu'une dartre farineuse qui se lève comme par écailles. Je vous avoue qu'on ne peut guère rien voir de plus affreux ni de plus dégoûtant. On trouve parmi les Palikours une autre nation de cette espèce, qu'on nomme *Mayets;* nous serons probablement obligés de bâtir pour eux une église particulière, parce que leur lèpre, qui flue de temps en temps, répand une odeur si désagréable, que les autres Indiens ne pourroient pas s'y accoutumer. Ce sont pourtant des âmes rachetées par le précieux sang de Jésus-Christ, qui animent des corps si hideux, et qui par là méritent tous nos soins. Prions le Seigneur qu'il remplisse de son esprit ceux qui seront employés à leur conversion.

Je sortis le lundi du Tapamourou, et je couchai dans un petit bosquet sur l'un des bords de l'Ouassa; il me fallut y coucher encore le lendemain, parce que, m'étant avancé jusqu'au milieu d'une crique qui conduisoit à d'autres habitations, l'eau qui y manquoit m'obligea de retourner sur mes pas. Le mercredi, j'arrivai chez un Indien nommé *Coumarouma*, qui m'avoit invité à l'aller voir, et qui m'avoit même offert son emplacement pour y établir une Mission; mais il n'est pas, à beaucoup près, si convenable que le haut de l'Ouassa dont j'ai parlé. Comme cet Indien étoit venu à

Kourou, et avoit été témoin de la charité des Missionnaires pour leurs néophytes, nous nous entretînmes long-temps des mesures qu'on pourroit prendre pour faire chez eux un établissement. Je lui dis, entre autres choses, que les pyayes, qui sont une espèce d'enchanteurs et de magiciens, étoient entièrement bannis de la Mission du Père Lombard, et que je n'en connoissois qu'un seul qui eût la réputation de l'être. Je le lui nommai : il le connoissoit; et sachant qu'il étoit borgne : « Quoi ! me dit-il en riant, un tel est pyaye? et comment peut-il voir le diable, n'ayant qu'un œil? » Cette plaisanterie de sa part me fit d'autant plus de plaisir, qu'elle me confirma ce que je savois déjà, que les Palikours ne peuvent souffrir ces sortes de jongleurs : aussi les ont-ils tous fait périr; et il n'y a pas long-temps qu'une troupe de femmes en tuèrent un qui étoit de la nation des Caranarious, parce qu'elles le soupçonnèrent de vouloir exercer sur elles son art magique. Le jeudi, j'allai coucher à l'embouchure du Roucaoua, dans l'espérance de gagner le lendemain de bonne heure quelques habitations de sauvages; mon attente fut trompée, et il fallut coucher dehors cette nuit-là. Cependant ne pouvant me résoudre à dormir dans le canot, nous mîmes pied à terre, et nous suspendîmes, comme nous pûmes, nos hamacs (lits portatifs) parmi les joncs et les broussailles; et le lendemain samedi, après avoir navigué toute la matinée avec beaucoup de peines et de fatigues, nous découvrîmes enfin des abatis de bois, et peu de temps après, des cases de sauvages. J'en connoissois plusieurs que j'avois vus

du fort, et ils me reçurent fort bien. Je dis la messe le lendemain, et ce fut un grand sujet de satisfaction, surtout pour les femmes, les jeunes gens et tous ceux qui n'avoient jamais vu célébrer nos saints mystères. Je leur en fis une explication succincte, avec un petit discours sur la nécessité d'embrasser la foi pour entrer dans la voie du salut. J'employai le reste de la journée et le lundi suivant à parcourir les carbets épars de côté et d'autre. J'y rencontrai un déserteur d'une des Missions portugaises qui sont sur les bords du fleuve des Amazones; il étoit venu s'établir là avec toute sa famille. Ce bon homme me fit une politesse à laquelle je n'avois pas lieu de m'attendre, et qui me fit connoître le soin qu'ont les Portugais de civiliser les sauvages qu'ils rassemblent : du plus loin qu'il m'aperçut, il vint au-devant de moi, tenant à la main une petite baguette dont il se servoit pour secouer la rosée des herbes qui bordoient le sentier par où je passois, ne voulant pas, me dit-il ensuite, que puisque je prenois la peine de le visiter, mes habits en fussent endommagés.

Le mardi, je retournai sur mes pas, et j'allai chez des sauvages que je n'avois pu voir en entrant dans la rivière de Roucaoua. Depuis que je suis dans ce pays et que je fréquente les sauvages, je n'en ai point vu de si sales ni si malproprement logés; aussi le lendemain, dès que j'eus dit la messe, nous débarquâmes pour nous rendre à l'embouchure du Couripi. Quoiqu'il n'y ait point d'Indiens établis sur cette rivière, j'aurois bien voulu avoir le temps de la remonter pour examiner le terrain.

Lettre du Père Fauque au Père Allart.

A Cayenne, le 10 1mal 751

Mon révérend Père, le désir que vous paroissez avoir d'apprendre de moi des nouvelles de ce pays, lorsqu'elles auront quelque rapport au salut des âmes, m'engage à vous envoyer aujourd'hui une relation succincte d'une entreprise de charité dont la Providence me fournit, il y a quelque temps, l'occasion, et qui a tourné également à la gloire de Dieu et au bien de cette colonie.

Vous savez, mon révérend Père, que les principales richesses des habitans de l'Amérique méridionale sont les nègres esclaves, que les vaisseaux de la campagnie où les négocians français vont chercher en Guinée, et qu'ils transportent ensuite dans nos îles. Ce commerce est, dit-on, fort lucratif, puisqu'un homme fait, qui coûtera 50 écus ou 200 livres dans le Sénégal, se vend ici jusqu'à 12 ou 1500 livres. Il seroit inutile de vous dire comment se fait la traite des noirs dans leur pays ; quelles sont pour cela les marchandises que l'on y porte ; les précautions qu'on doit prendre pour éviter la mortalité et le libertinage, et les révoltes dans les vaisseaux

négriers, et comment nous nous comportons, nous autres Missionnaires, pour instruire ces pauvres infidèles, quand ils sont arrivés dans nos paroisses. Sur tous ces points et sur plusieurs autres de cette nature on a publié une infinité de relations qui sans doute ne vous sont pas inconnues; mais ce qui m'a toujours frappé, et à quoi je n'ai pu encore me faire depuis vingt-quatre ans que je suis dans le pays, c'est la manière dont se fait la vente des nègres.

Aussitôt que le vaisseau qui en est chargé est arrivé au port, le capitaine, après avoir fait les démarches prescrites par les ordonnances du roi, tant auprès de l'amirauté que de messieurs les gens de justice, loue un grand magasin où il descend son monde; et là, comme dans un marché, chacun va choisir les esclaves qui lui conviennent, pour les emmener chez soi au prix convenu. Qu'il est triste pour un homme raisonnable et susceptible de réflexions et de sentimens de voir vendre ainsi son semblable comme une bête de charge! Qu'avons-nous fait pour Dieu, tous tant que nous sommes, ai-je dit plus d'une fois en moi-même, pour n'avoir pas le même sort que ces malheureux? Cependant les nègres, accoutumés pour la plupart à jouir de la liberté dans leur patrie, se font difficilement au joug de l'esclavage, quelquefois même on le leur rend tout-à-fait insupportable; car il se trouve des maîtres (je le dis en rougissant) qui n'ont pas pour eux non-seulement les égards que la religion prescrit, mais les attentions que la seule humanité exige. Aussi arrive-t-il que plusieurs s'enfuient, ce que nous appelons ici *aller marronner;* et la chose leur

est d'autant plus aisée à Cayenne, que le pays est, pour ainsi dire, sans bornes, extrêmement montagneux, et boisé de toutes parts. Ces sortes de désertions (ou marronnages) ne peuvent manquer d'entraîner après soi une infinité de désordres. Pour y obvier, nos rois, dans un code exprès qu'ils ont fait pour les esclaves, ont déterminé une peine particulière pour ceux qui tombent dans cette faute. La première fois qu'un esclave s'enfuit, si son maître a eu la précaution de le dénoncer au greffe, et qu'on le prenne un mois après le jour de la dénonciation, il a les oreilles coupées, et on lui applique la fleur de lis sur le dos. S'il récidive, et qu'après avoir été déclaré en justice, il reste un mois absent, il a le jarret coupé; et à la troisième rechute il est pendu. On ne sauroit douter que la sévérité de ces lois n'en retienne le plus grand nombre dans le devoir; mais il s'en trouve toujours quelques-uns de plus téméraires, qui ne font pas difficulté de risquer leur vie pour vivre à leur liberté. Tant que le nombre des fugitifs ou marrons n'est pas considérable, on ne s'en inquiète guère; mais le mal est quand ils viennent à s'attrouper, parce qu'il en peut résulter les suites les plus fâcheuses. C'est ce que nos voisins les Hollandais de Surinam ont souvent expérimenté, et ce qu'ils éprouvent encore chaque jour, étant, à ce qu'on dit, habituellement menacés de quelque irruption funeste, tant ils ont de leurs esclaves errans dans les bois.

Pour garantir Cayenne d'un semblable malheur, M. d'Orvilliers, gouverneur de la Guyane française, et M. Lemoine notre commissaire

ordonnateur, n'eurent pas plus tôt appris qu'il y avoit près de soixante-dix de ces malheureux rassemblés à environ dix ou douze lieues d'ici, qu'ils envoyèrent après eux un gros détachement composé de troupes réglées et de milice. Ils combinèrent si bien toutes choses, suivant leur sagesse et leur prudence ordinaire, que le détachement, malgré les détours qu'il lui fallut faire dans des montagnes inaccessibles, arriva heureusement. Mais toutes les précautions et toutes les mesures que put prendre cette troupe ne rendirent point son expédition fort utile. Il n'y eut que trois ou quatre marrons d'arrêtés, dont un fut tué, parce qu'après avoir été pris, il vouloit encore s'enfuir. Au retour de ce détachement, monsieur le gouverneur, à qui les prisonniers avoient fait le détail du nombre des fugitifs, de leurs différens établissemens, et de tous les mouvemens qu'ils se donnoient pour augmenter leur nombre, se disposoit à envoyer un second détachement, lorsque nous crûmes qu'il étoit de notre ministère de lui offrir d'aller nous-mêmes travailler à ramener au bercail ces brebis égarées. Plusieurs motifs nous portoient à entreprendre cette bonne œuvre. Nous sauvions d'abord la vie du corps et de l'âme à tous ceux qui auroient pu être tués dans les bois; car il n'y a guère d'espérance pour le salut d'un nègre qui meurt dans son marronnage. Nous évitions encore à la colonie une dépense considérable, et aux troupes une très-grande fatigue. Outre cela, si nous avions le bonheur de réussir, nous faisions rentrer dans les ateliers des habitans un bon nombre d'esclaves dont l'absence faisoit languir les

travaux. Cependant, quelque bonnes que nous parussent ces raisons, elles ne furent pas d'abord goûtées : cette voie de médiation paroissoit trop douce pour des misérables dont plusieurs étoient fugitifs depuis plus de vingt ans, et accusés de grands crimes; et d'ailleurs ils pouvoient, disoit-on, s'imaginer que les Français les craignoient, puisqu'ils envoyoient des Missionnaires pour les chercher. Enfin, après deux ou trois jours de délibération, notre proposition fut acceptée, et la Providence permit que le choix de celui qui feroit ce voyage tombât sur moi.

Quelques amis que j'ai ici, et qui pesoient la chose à un poids trop humain, n'en eurent pas plus tôt connoissance, qu'ils firent tous leurs efforts pour m'en détourner. « Qu'allez-vous faire dans ces forêts, me disoient les uns : vous y périrez infailliblement de fatigue ou de misère. Ces malheureux nègres, me disoient les autres, craignant que vous ne vouliez les tromper, vous feront un mauvais parti. » On me représentoit encore que je pouvois donner dans quelque piége, parce qu'en effet les nègres marrons ont coutume de creuser au milieu des sentiers des fosses profondes, dont ils couvrent ensuite adroitement la surface avec des feuilles, en sorte qu'on ne s'aperçoit point du piége; et si malheureusement on y tombe, on s'empale soi-même sur des chevilles dures et pointues dont ces fosses sont hérissées. « Vous perdrez votre temps et vos peines, disoient les moins prévenus : très-sûrement vous n'en ramènerez aucun; ils sont trop accoutumés à vivre à leur liberté pour revenir jamais se soumettre à l'es-

clavage. » De semblables raisons ne devoien pas faire grande impression sur des personnes de notre état, qui n'ont quitté biens, parens, amis, patrie, et qui n'ont couru tous les dangers de la mer, que pour gagner des âmes à Dieu : trop heureux s'ils pouvoient donner leur vie pour la gloire du grand maître, qui le premier a sacrifié lui-même la sienne pour nous ! Je partis donc avec quatre des esclaves de la maison, et un nègre libre qui avoit été du détachement dont j'ai parlé plus haut, et qui devoit me servir de guide. Il me falloit tout ce nombre pour porter ma chapelle et les vivres nécessaires pour le voyage. Nous allâmes d'abord par canot jusqu'au saut de Tonne-Grande, c'est l'une des rivières qui arrosent ce pays. Nous y passâmes la nuit. J'y dis la sainte messe de grand matin pour implorer le secours du ciel, sans lequel nous ne pouvons rien ; ensuite nous nous enfonçâmes dans les bois. Malgré toute la diligence dont nous usâmes, nous ne pûmes faire ce jour-là qu'environ les deux tiers du chemin. Il nous fallut donc camper à la manière du pays, c'est-à-dire que nous fîmes à la hâte avec des feuilles de palmier, dont il y a plusieurs espèces dans le pays, un petit ajoupa, espèce d'appentis, qui sert à se mettre à couvert des injures du temps.

Dès qu'il fut jour nous nous remîmes en route ; et entre deux et trois heures après midi nous aperçûmes la première habitation de nos marrons, qu'ils ont nommée la *Montagne de Plomb*, parce qu'il s'y trouve en effet une grande quantité de petites pierres noirâtres et rondes dont ces malheureux se servent en guise

de plomb à giboyer. Comme je vis la fumée à travers le bois, je crus d'abord que ceux qui faisoient l'objet de mon voyage n'étoient pas loin. Mais je me trompois dans ma conjecture; cette fumée étoit un reste de l'incendie qu'avoit fait le détachement qui m'avoit précédé, l'usage étant de brûler toutes les cases ou maisons, et de faire le plus de dégât que l'on peut, quand on est à la poursuite de ces sortes de fugitifs. Je me fis alors annoncer à plusieurs reprises par une espèce de gros coquillage qui a presque la forme d'un cône, et dont on se sert ici au lieu de cloche pour donner aux nègres le signal du lever et des heures du travail. Mais, voyant que personne ne paroissoit, je me mis à parcourir tout l'emplacement, où je ne reconnus les vestiges que de deux ou trois hommes dont les pieds étoient imprimés sur la cendre. Je compris que ceux que je cherchois n'avoient pas osé paroître là depuis qu'on leur avoit donné la chasse. Il nous fallut donc encore loger comme nous avions fait le jour précédent, c'est-à-dire que nous construisîmes notre petit ajoupa pour passer la nuit.

Il me seroit impossible, mon révérend Père, de vous exprimer tout ce que la crainte inspira à mes gens de me représenter. Ils appréhendoient qu'à chaque instant on ne tirât sur nous quelque coup de fusil, ou qu'on ne décochât quelque flèche. J'avois beau les rassurer de mon mieux, ils me répondoient toujours qu'ils connoissoient mieux que moi toute la malignité du nègre fugitif. Cependant la Providence ne permit pas qu'il nous arrivât aucun accident fâcheux durant cette nuit; et, m'étant levé à

la pointe du jour, je fis encore sonner de mon coquillage qui me servoit comme de cor de chasse, et dont le son extrêmement aigu devoit certainement se faire entendre fort au loin, surtout étant au milieu des vallons et des montagnes. Enfin, après avoir long-temps attendu, et m'être promené partout comme la veille, ne voyant venir personne, je résolus d'aller à l'emplacement où l'on avoit trouvé depuis peu de jours les marrons, et où l'un d'eux avoit été tué. Je commençai par dire la sainte messe, comme j'avois fait à Tonne-Grande; après quoi nous entrâmes dans le bois. Je jugeai que d'un abatis à l'autre il n'y avoit guère que deux lieues, du moins nous ne mîmes qu'environ deux heures pour faire le chemin. (On appelle ici *abatis* une étendue de bois coupé auquel on met le feu quand il est sec, pour pouvoir planter le terrain). Les marrons ont appelé cet endroit *l'Abatis du Saut*, à cause qu'il y a une chute d'eau. L'emplacement me parut beaucoup plus grand et bien mieux situé que le premier, qu'ils nomment, comme j'ai dit, la *Montagne de Plomb*. C'étoit là aussi qu'ils prenoient leurs vivres, qui consistent en manioc, bananes, patates, riz, ignames, ananas, et quelque peu de cannes à sucre. D'abord que nous fûmes à la lisière de l'emplacement, je m'annonçai avec mon signal ordinaire, et ensuite je fis le tour d'un bout à l'autre sans voir personne. Tout ce que je remarquai, c'est que depuis peu de jours on y avoit arraché du magrive, et qu'on avoit enterré le corps de celui qui avoit été tué. Mais la fosse étoit si peu profonde, qu'il en sortoit une puanteur extrême :

je m'en approchai pourtant de fort près pour faire la prière sur ce misérable cadavre, dans l'espérance que si quelqu'un de ses compagnons m'apercevoit, cette action pourroit le toucher et l'engager à venir à moi. Mais toutes mes attentes furent vaines ; et, ayant passé le reste du jour inutilement dans cet endroit, nous revînmes coucher à la Montagne de Plomb, pour éviter la peine de faire là un nouvel ajoupa.

La nuit se passa, comme la précédente, sans inconvéniens, mais non sans peur de la part de mes compagnons de voyage. Ils étoient surpris de ne voir sortir personne du bois pour se rendre à nous. Je ne savois moi-même qu'en penser. Cependant comme il me restoit encore un abatis à visiter, qu'ils nomment l'*abatis d'Augustin*, parce qu'un des chefs du marronnage qui porte ce nom y faisoit sa demeure ordinaire avec sa bande, je m'imaginois que tous les marrons s'étoient refugiés là comme à l'endroit le plus éloigné. Mon embarras étoit que mon guide n'en savoit pas le chemin; après l'avoir bien cherché, nous découvrîmes un petit sentier que nous enfilâmes à tout hasard, et, après environ quatre heures de marche, toujours en montant et descendant les montagnes, nous arrivâmes enfin au bord d'un abatis dans lequel nous eûmes bien de la peine à pénétrer, parce que les bords étoient jonchés de gros troncs d'arbres. Nous franchîmes pourtant cet obstacle en grimpant de notre mieux, et les premiers objets qui se présentèrent à nous furent deux cases ou corbets. J'y cours et j'y trouve du feu, une chaudière et de la viande fraîchement bouillie, quelques feuilles de tabac à fumer et autres choses

semblables. Je ne doutai point pour lors que quelqu'un ne sortît du bois pour venir me parler; mais, après avoir bien appelé et m'être promené partout à mon ordinaire pour me bien faire connoître, ne voyant paroître personne et ayant encore assez de jour, je voulus pousser plus loin pour tâcher de trouver enfin l'établissement d'Augustin, me persuadant toujours que ceux que je cherchois s'y étoient retirés. Mes compagnons de voyage, n'étant pas animés par des vues surnaturelles, comme je devois l'être, et toujours timides, auroient bien souhaité que nous retournassions sur nos pas. Ils me le proposèrent même plus d'une fois, mais je ne voulois pas laisser ma Mission imparfaite; ce n'est pas que je ne ressentisse moi-même au fond de mon cœur, pour ne vous rien déguiser, une certaine frayeur. L'abandon total où je me voyois, l'horreur des forêts immenses au milieu desquelles j'étois sans aucun secours, le silence profond qui y régnoit, tout cela, ainsi qu'il arrive en pareille occasion, me faisoit faire, comme malgré moi, de sombres réflexions; mais j'avois grand soin d'étouffer ces sentimens involontaires, et je n'avois garde d'en rien laisser paroître, de peur de troubler davantage ceux qui m'accompagnoient. Ainsi, après leur avoir fait prendre quelques rafraîchissemens, nous entrâmes encore dans le bois, sans savoir ni les uns ni les autres où aboutissoit le petit chemin que nous tenions.

La divine Providence, qui nous guidoit et qui veilloit sur nous, permit qu'après avoir franchi bien des montagnes et des vallons, nous arrivassions enfin à notre but, n'ayant guère mar-

ché qu'environ deux heures. Je n'en fus pas plus avancé; car je ne trouvai qu'un abatis nouvellement fait, comme celui que je venois de quitter, mais sans que personne daignât se faire voir à nous. On avoit cependant arraché des racines bonnes à manger, et cueilli des fruits le jour même dans cet endroit, comme il nous parut par les traces toutes fraîches que nous reconnûmes. Ce qui me fit le plus de peine, c'est que les marrons, s'imaginant peut-être qu'il y avoit toujours un détachement à leurs trousses, avoient eux-mêmes mis le feu aux cases depuis peu de jours, afin sans doute que ceux qui les poursuivroient ne pussent s'y loger. Je ne pouvois pas douter que de la lisière du bois ils ne me vissent et qu'ils ne m'entendissent. Aussi je criois de toutes mes forces qu'ils pouvoient se rendre à moi en toute sûreté, que j'avois obtenu leur grâce entière; que mon état me défendant de contribuer à la mort de qui que ce soit, ni directement ni indirectement, je n'avois garde de les venir chercher pour les livrer à la justice; que du reste ils étoient maîtres de moi et de mes gens, puisque nous n'étions que six en tout et sans armes, au lieu qu'eux étoient en grand nombre et armés. « Souvenez-vous, mes chers enfans, leur disois-je, que, quoique vous soyez esclaves, vous êtes cependant chrétiens comme vos maîtres; que vous faites profession depuis votre baptême de la même religion qu'eux, laquelle vous apprend que ceux qui ne vivent pas chrétiennement tombent après leur mort dans les enfers : quel malheur pour vous, si, après avoir été les esclaves des hommes en ce monde et

dans le temps, vous deveniez les esclaves du démon pendant toute l'éternité! Ce malheur pourtant vous arrivera infailliblement si vous ne vous rangez pas à votre devoir, puisque vous êtes dans un état habituel de damnation; car, sans parler du tort que vous faites à vos maîtres en les privant de votre travail, vous n'entendez point la messe les jours saints; vous n'approchez point des sacremens; vous vivez dans le concubinage, n'étant pas mariés devant vos légitimes pasteurs. Venez donc à moi, mes chers amis, venez hardiment; ayez pitié de votre âme, qui a coûté si cher à Jésus-Christ... Donnez-moi la satisfaction de vous ramener tous à Cayenne; dédommagez-moi par-là des peines que je prends à votre occasion; approchez-vous de moi pour me parler; et si vous n'êtes pas contens des assurances de pardon que je vous donnerai, vous resterez dans vos demeures, puisque je ne saurois vous emmener par force. » Enfin, après avoir épuisé tout ce que le zèle et la charité inspirent en semblable occasion, aucun de ces misérables ne paroissant, nous vînmes coucher aux cases que nous avions laissées dans l'autre abatis, pour éviter la peine de faire là un logement, et parce que les traces fraîches que nous y avions vues nous donnèrent lieu de croire que quelqu'un pourroit y venir pendant la nuit. Mais personne ne se montra, de sorte qu'indignés de leur opiniâtreté, nous reprîmes le lendemain vers les quatre heures le chemin de la montagne de Plomb. Nous y séjournâmes tout le samedi; j'y dis la sainte messe le dimanche; et comme j'étois pressé de m'en retourner, parce que les

vivres commençoient à nous manquer, je voulus, avant de partir, y laisser un monument non équivoque de mon voyage, en y faisant planter une croix d'un bois fort dur, et qui subsiste encore. Cette croix, comme je le dirai plus bas, servit à me faire réussir dans mon entreprise : car, d'abord que les nègres marrons l'eurent aperçue, ils y vinrent faire leur prière, ayant la coutume, malgré leur libertinage (ce qu'on auroit de la peine à croire), de prier Dieu soir et matin. Ils baptisent même les enfans qui naissent parmi eux, et ont grand soin de les instruire des principes de la foi autant qu'ils en savent eux-mêmes.

D'abord que je fus rendu à Tonne-Grande, où j'avois laissé mon canot, je fis savoir à MM. d'Orvilliers et le Moine le peu de réussite qu'avoit eue mon projet. Je leur mandai que je devois rester quelque temps dans ce quartier-là pour faire faire les pâques aux nègres; j'ajoutai que, m'étant mis, au commencement de mon voyage, sous la protection des anges gardiens, j'avois un secret pressentiment qu'ils ne me laisseroient point retourner à Cayenne sans avoir quelque connoissance des enfans prodigues qui en étoient l'objet. Enfin, je priai ces messieurs de vouloir prolonger encore de quelques jours l'amnistie qu'ils m'avoient d'abord accordée pour eux, et ils eurent la bonté de l'étendre jusqu'à un mois entier. Après cette réponse, je commençai ce qu'on appelle ici les *pâques des esclaves* du quartier, c'est-à-dire que je parcourus les différentes habitations pour confesser ceux qui sont déjà baptisés, et pour instruire ceux qui sont encore infidèles. C'est notre coutume d'a

ler ainsi au moins une fois l'an chez tous les colons nos paroissiens, quelque éloignés qu'ils soient; car il y a ici des paroisses qui ont quinze et vingt lieues d'étendue ; et vous ne sauriez croire, mon révérend Père, le bien qu'il y a à faire et qu'on fait quelquefois dans ces sortes d'excursions. Le Missionnaire qui est chargé de cette bonne œuvre met la paix dans les familles désunies en terminant leurs petits différends ; conclut des mariages pour faire cesser les commerces illicites, à quoi les esclaves sont très-sujets ; tâche de leur adoucir les peines attachées à leur état en les leur faisant envisager sous des vues surnaturelles ; prend une connoissance exacte de leur instruction actuelle, pour disposer peu à peu à la communion ceux qu'il en juge capables (notre usage étant de permettre à très-peu de nègres d'approcher de la sainte table, par l'expérience que nous avons qu'ils en sont indignes). Il remontre prudemment aux maîtres les fautes dans lesquelles ils tombent quelquefois envers leurs esclaves, soit en ne veillant pas assez sur leur conduite spirituelle, soit en les surchargeant de travaux injustes, soit enfin en ne leur donnant pas le nécessaire pour la nourriture et le vêtement, suivant les sages ordonnances de nos rois : il fait mille autres choses de cette nature, qui sont du ressort de son ministère, et qui tendent toutes également à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Il en coûte, à la vérité, beaucoup de faire de pareilles courses dans un pays tel que celui-ci, où, lorsqu'on est en campagne, on est toujours ou brûlé par les rayons d'un soleil ardent, ou accablé de pluies violentes ; mais à quoi ne porte

pas un zèle bien épuré, et quelles difficultés ne fait-il pas surmonter! Cependant, en faisant cette bonne œuvre comme par occasion (car ce n'est pas là mon emploi ordinaire), je n'oubliois pas le premier objet de mon voyage. J'avois grand soin de dire aux nègres que, s'ils pouvoient voir quelques-uns de leurs compagnons marrons, ils les assurassent que, quoiqu'ils n'eussent pas voulu s'approcher de moi dans les bois, j'avois néanmoins obtenu encore un mois d'amnistie pour eux; mais que si, pendant cet espace de temps, ils ne revenoient pas, ils n'avoient plus ni grâce ni pardon à espérer; qu'ils devoient se persuader au contraire qu'on les poursuivroit sans relâche jusqu'à ce qu'on les eût tous exterminés.

Enfin j'avois fini ma Mission et parcouru toutes les habitations des environs de Tonne-Grande; j'étois même déjà embarqué dans mon canot pour me rendre à Cayenne, un peu confus à la vérité d'avoir échoué dans mon dessein aux yeux des hommes, qui ne jugent ordinairement des choses que par le succès, lorsque je vis venir à moi un autre petit canot tiré à la rame par deux jeunes noirs, porteurs d'une lettre de l'économe de Mont-Seneri (c'est une sucrerie du quartier), qui me marquoit que les nègres marrons étoient arrivés chez lui, et qu'ils me demandoient avec empressement. J'y vole avec plus d'empressement encore qu'ils n'en avoient eux-mêmes, et j'en trouve en effet déjà une vingtaine qui m'assurent que les autres sont en chemin pour se rendre. Quelle agréable surprise pour moi, mon révérend Père, de voir mes vœux accomplis, lorsque je m'en

croyois le plus éloigné ! Après avoir versé quelques larmes de joie sur ces brebis égarées depuis si long-temps, et qui rentroient dans le bercail, je leur fis des reproches sur ce qu'ils n'avoient pas voulu me parler tandis que j'étois au milieu d'eux ; et ils me répondirent constamment qu'ils craignoient qu'il n'y eût quelque détachement en embuscade pour les saisir, mais qu'ayant vu le signe de notre rédemption arboré sur leur terre, ils s'étoient enfin persuadés que le temps d'obtenir grâce pour leur âme et pour leur corps étoit arrivé. Que ce soit là le véritable motif qui les ait fait agir, ou que quelqu'un de leurs camarades de différentes habitations, que j'avois préparés pour les pâques, les ait assurés de la sincérité du pardon que je leur promettois, c'est ce que je n'ai jamais pu découvrir. Mais, quoiqu'il en soit, il en vint peu à peu jusqu'à cinquante; et comme monsieur notre gouverneur, qui tenoit un détachement tout prêt pour aller dans le bois si je ne réussissois pas, me pressoit de me rendre à Cayenne, je partis avec ces cinquante fugitifs.

Il seroit impossible, mon révérend Père, de vous expliquer avec quelles démonstrations de joie l'on me reçut, suivi de tout ce monde, chacun d'eux portant sur sa tête et sur son dos son petit bagage. Les rues étoient bordées de peuple pour nous voir passer. Les maîtres se félicitoient les uns les autres d'avoir recouvré leurs esclaves ; et les noirs eux-mêmes qui servent dans le bourg se faisoient une fête de revoir, l'un son père, l'autre sa mère, celui-ci son fils ou sa fille ; et comme plusieurs de ceux que je menois n'avoient pas vu la ville depuis

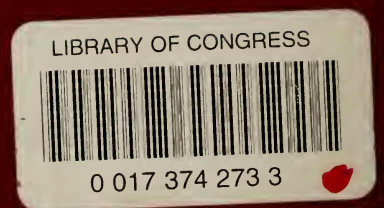
très-long-temps, et qu'ils y remarquèrent bien du changement, notre marche étoit très-lente, afin de leur donner le plaisir de satisfaire leur curiosité : ce qui laissoit en même temps la liberté à leurs camarades de les embrasser, en faisant retentir l'air de mille cris d'allégresse et de bénédiction. Ce qu'il y avoit pourtant de plus frappant, c'étoit une troupe de jeunes enfans des deux sexes qui étoient nés dans les bois, et qui, n'ayant jamais vu de personnes blanches, ni de maisons à la française, ne pouvoient se lasser de les considérer, en marquant à leur façon leur admiration. Je conduisis d'abord mon petit troupeau à l'Eglise, où il y avoit déjà une grande assemblée à cause de la fête de St. François Xavier; mais elle fut bientôt pleine par la foule qui nous suivoit. Je commençai par faire faire à ces pauvres misérables une espèce d'amende honorable, 1.° à Dieu, dont ils avoient abandonné le service depuis si long-temps; 2.° à leurs maîtres et aux colons, à qui la majorité avoient porté beaucoup de préjudice; 3.° à leurs compagnons, du mauvais exemple qu'ils leur avoient donné par leur fuite, par leurs vols, etc.; après quoi je dis la sainte messe en actions de grâce. Ils assistèrent avec d'autant plus de plaisir et de dévotion, que plusieurs d'entre eux ne l'avoient pas entendue depuis quinze ou vingt ans; et lors qu'elle fut finie, je les présentai à monsieur le gouverneur, qui confirma le pardon que je leur avois promis de sa part : ensuite on les remit à leurs maîtres respectifs.

On dépêcha aussitôt un nombreux détac ment pour aller faire le dégât dans leurs pla

tations, et pour tâcher de prendre ou tuer ceux qui resteroient, s'ils ne se rendoient pas volontairement; mais une maladie qui se mit dans la troupe aussitôt qu'elle arriva sur les lieux fit échouer cette opération : en sorte que ceux que j'avois laissés, au nombre seulement de dix-sept, tant grands que petits, soit hommes ou femmes, et qui m'avoient fait dire qu'ils viendroient bientôt après moi, n'ont pas tenu parole et sont encore dans les bois. Il s'y en est même joint quelques autres depuis ce temps-là. Si le nombre augmentoit à un certain point, ce seroit un très-grand malheur pour cette colonie; mais les sages mesures que nos messieurs prennent pour l'empêcher paroissent nous mettre à couvert d'un tel désordre. Je vous prie cependant, mon révérend Père, de joindre vos vœux aux nôtres pour obtenir cette grâce du ciel. Je suis, etc.

FIN.

LIMOGES ET ISLE,
Impr. ARDANT FRÈRES.


LIBRARY OF CONGRESS
0 017 374 273 3